This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06933022 7

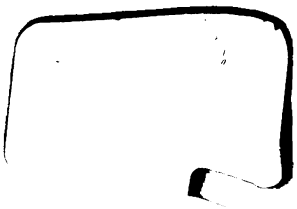

MÉMOIRES

DU

ROI JÉROME

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cᵉ

Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DU

ROI JÉROME

ET DE

LA REINE CATHERINE

TOME CINQUIÈME

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1864

Tous droits réservés.

La *Biographie universelle*, éditée par M. Michaud, a publié en 1845, dans la première édition, tome LXXVII, pages 189 et suivantes, une anecdote dans laquelle figurent l'Empereur Napoléon Ier, le Roi Jérôme, Pigault-Lebrun et le général Rapp.

Cette anecdote repose sur de prétendues lettres attribuées à l'Empereur, au Roi Jérôme et à Pigault-Lebrun, lettres que l'auteur de l'article dit avoir puisées dans un Journal allemand qu'il ne nomme pas.

Chaque ligne de ces lettres dénote chez le malveillant inventeur une maladresse telle, qu'on ne peut croire qu'à une mystification de sa part.

Quels qu'aient été les motifs des éditeurs de la *Biographie universelle* en accueillant dans leur publication ces fables calomnieuses, offensantes pour la mémoire de l'Empereur et de son frère, ils ont réparé cet outrage fait à l'honnêteté littéraire, en publiant dans leur seconde édition, tome XXXIII, page 304, à l'article *Pigault-Lebrun*, la rectification suivante :

« Pigault demanda et obtint une place dans l'administration « des douanes (20 novembre 1800) lors de la création du royaume « de Westphalie. Le prince Jérôme, qui avait de l'amitié pour « lui, lui proposa de l'accompagner en qualité de bibliothécaire ; « mais l'Empereur, mal disposé pour Pigault, qui avait publié le

« *Citateur* (1803), défendit à son frère de l'emmener. Pigault « resta donc à Paris, où il remplit les fonctions d'inspecteur des « salines sans interruption jusqu'au 1er août 1824, époque « où il fut mis à la retraite. On a cependant raconté, et nous « avons nous-même rapporté, dans la précédente édition de « notre biographie, les détails les plus explicites sur son prétendu « séjour à Cassel, entre autres une très-curieuse lettre qu'il au- « rait écrite à Réal. Toutes ces anecdotes paraissent tout à fait « apocryphes, puisque l'alibi de Pigault est établi de la manière « la plus irrécusable par les registres de l'administration des « douanes. »

Nous n'aurions pas rappelé le souvenir de ce *faux historique*, s'il n'avait reparu récemment dans un pamphlet qui a rapporté l'anecdote de la première édition de la *Biographie universelle*, ainsi que les lettres apocryphes qu'elle contient, mais qui s'est bien gardé de mentionner la rectification faite spontanément par les éditeurs de la *Biographie universelle* dans leur seconde édition. C'est un petit essai de scandale qui prouve une fois de plus la vérité du mot de Beaumarchais : « Calomniez, calomniez; il en restera toujours quelque chose. »

Quant aux lettres en elles-mêmes, il suffit d'y jeter les yeux pour se convaincre de leur fausseté.

MÉMOIRES

DU ROI JÉROME

LIVRE XV

ANNÉE 1811

I. — Décret du 22 janvier 1811, pour la prise de possession du territoire westphalien annexé à l'Empire français. — Traité du 10 mai 1811. — Nouvelles divisions administratives du royaume.

II. — Journal de la reine Catherine en 1811. — Appréhensions de la cour de Westphalie au sujet des projets d'agrandissement prêtés à l'Empereur. — Le prince royal de Wurtemberg à Cassel. — Principe d'une compensation repoussé par l'Empereur. — Retour de M. de Bulow, chargé de suivre à Paris les négociations relatives au remaniement territorial (7 avril). — Sa disgrâce. — Il est remplacé par M. de Malchus. — Départ du Roi et de la Reine pour Ems (28 juin). — Retour de la cour à Cassel. — Voyage dans le Hartz (4 août.) — Madame-Mère à Cassel (27 août). — Incendie du château de Cassel (24 novembre). — Lettre de l'Empereur au Roi sur ses préparatifs de guerre. — Assassinat du général Morio, grand-écuyer.

Nous avons fait connaître, en ce qui concernait la Westphalie, les dispositions du sénatus-consulte présenté le 10 décembre 1810, adopté le 13, et publié dans le *Moniteur* du 15.

Le tracé de la nouvelle frontière de l'Empire français enlevait au royaume de Westphalie deux portions de territoire qu'il est important de ne pas confondre ; d'une part, la presque totalité du département du Weser (ancienne principauté d'Osnabrück et de Minden), de l'autre, tout le nord de l'électorat de Hanovre, cédé au Roi Jérôme un an auparavant.

Par un décret du 22 janvier 1811, conforme aux prescriptions du sénatus-consulte, l'Empereur ordonna la prise de possession immédiate, au nom de la France, de la portion du département westphalien qui devait être annexée à l'Empire.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce décret, c'est qu'on ne se douterait pas, à le lire, que le Hanovre eût jamais fait partie du royaume de Westphalie. En effet, il n'y est question que de la prise de possession de l'ancien département westphalien et non de celle de la partie nord du Hanovre, comme si cet État n'avait jamais cessé d'appartenir à la France. Il en résulte que le décret présente comme *une compensation* accordée à la Westphalie, la cession de la principauté de Calemberg et de la partie du Lunebourg située au midi de la ligne tracée par le sénatus-consulte, c'est-à-dire la cession de la partie sud du Hanovre. Il est clair que si l'on admettait que le Hanovre n'avait jamais appartenu au Roi Jérôme, on pouvait lui en offrir la moitié en compensation du département du Weser qu'on lui prenait.

Il est difficile de savoir si cette singulière manière de présenter l'affaire fut le résultat d'un calcul ou d'une négligence de rédaction.

Le général de division Compans fut nommé commissaire de l'Empereur pour la prise de possession immédiate du territoire annexé, et le duc de Dalberg fut chargé de régler, en la même qualité, avec tels commissaires que le Roi de Westphalie désignerait, toutes les questions de détail que soulevait l'application des sénatus-consulte et du décret du 22 janvier.

Voici le texte de ce décret.

ARTICLE PREMIER.

Il sera pris sans délai, en notre nom, possession de la partie du département westphalien du Weser, située à la droite de la Hessel, à la gauche de la Werra et du Weser, et d'un territoire de mille mètres de rayon, autour de la tête de pont de Minden sur la rive droite du Weser.

ART. 2.

Les contributions de tout genre dans les pays ci-dessus désignés, seront, ainsi que les revenus domaniaux de toute nature, perçues à compter du 1er janvier 1811, au profit du trésor impérial.

ART. 3.

En compensation de ces territoires et revenus, nous cédons à Sa Majesté le Roi de Westphalie, pour être réunis à son royaume et être gouvernés par les

mêmes lois, la partie du duché de Lunebourg, située au midi d'une ligne tirée de Hillern à l'Elbe et passant à Bisbingen, Barnstadt, Weren et Neu-Mühle et la principauté de Calemberg.

ART. 4.

Sont exceptés de la cession ci-dessus, les domaines, droits et revenus, par nous affectés ou destinés à des dotations. Les biens de toute nature compris dans ces dotations, jouiront de toutes les immunités, et leurs possesseurs de tous les droits et avantages stipulés dans le traité conclu à Berlin le 22 avril 1808.

ART. 5.

Le général de division comte Compans, est chargé comme notre commissaire d'effectuer la prise de possession, de marquer les limites sur le terrain et d'y faire planter nos Aigles impériales.

ART. 6.

Nous nommons notre Conseiller d'État, duc de Dalberg, notre commissaire pour négocier et traiter avec le commissaire qui sera désigné par le Roi de Westphalie, de tout ce qui est relatif aux estimations et compensations, s'il y a lieu, et du règlement de tous les intérêts.

Le gouvernement westphalien n'accepta pas le système fictif de compensation qui servait de base

au décret du 22 janvier. Le Roi Jérôme envoya à Paris son ministre des finances, M. de Bulow, pour y réclamer énergiquement une compensation réelle, non-seulement pour le département du Weser, mais pour la partie nord du Hanovre qui lui avait appartenu en vertu des traités.

Pendant tout le temps que durèrent ces négociations, dont les incidents se trouvent relatés dans les lettres publiées à la fin de ce livre, le gouvernement westphalien, d'accord en cela avec le sentiment des populations, se montra blessé du procédé sommaire qui lui avait enlevé une partie du territoire national. Le Roi eut personnellement besoin de beaucoup de sagesse et de modération pour résister à l'entraînement général qui régnait autour de lui et qui l'eût peut-être conduit, s'il y eût cédé, aux extrémités fâcheuses dont le Roi Louis, son frère, venait de donner l'exemple. Le journal de la Reine mettra le lecteur au courant de cette phase intéressante de la vie politique du Roi Jérôme, bien mieux que nous ne pourrions le faire nous-même.

L'Empereur ne céda sur rien. Un traité (1) fut si-

(1) Texte du traité :

ARTICLE PREMIER. — Sa Majesté le Roi de Westphalie cède en toute souveraineté et propriété à Sa Majesté Impériale et Royale, la partie du département westphalien du Weser qui a été par le sénatus-consulte du 13 décembre 1810 et doit demeurer à perpétuité réunie à l'Empire.

ART. 2. — Les parties du duché de Lunebourg et de la principauté de Calemberg, situées au midi de la ligne décrite en l'article suivant, feront partie intégrante du royaume de Westphalie.

ART. 3. — Les limites entre les deux États seront en conséquence formées par la ligne sur laquelle des commissaires français et westphaliens ont fait actuellement planter, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal

gné à Paris, le 10 mai 1811, qui reproduisit et confirma purement et simplement, en ce qui concernait la question territoriale, les dispositions du sénatus-consulte et du décret. Bien que le mot de compensation ne se trouve pas inscrit dans le traité du 10 mai, l'idée d'échange du département du Weser contre le sud du Hanovre y est implicitement exprimée. En effet, on y lit à l'art. 1er, que le Roi de Westphalie cède à la France la partie du département du Weser annexée à la France par le sénatus-consulte du 13 décembre, et à l'art. 2, que la portion du Hanovre située au midi de la frontière déterminée par le même

signé d'eux le 11 mars dernier, des poteaux aux armes des deux pays et au nombre de soixante-un, depuis les frontières du grand-duché de Berg jusqu'à Stolzenau sur le Weser, et par le prolongement de cette ligne, laquelle de Stolzenau se portera sur Leeze, de là le long de Meerbach sur les fossés de Niembourg, d'où remontant jusqu'à Winden la rivière qui se jette dans ces fossés, et arrivant par Winden, Bostel, au confluent de l'Aller et de la Bœhme, elle suivra le cours de la Bœhme jusqu'à Hillern, et de Hillern se dirigera par Bisbingen, Barnstadt, Deutsch-Everet et Neu-Mühle sur l'Elbe, où elle viendra aboutir près de Barsarde.

Des commissaires seront, de part et d'autre, incessamment nommés pour tracer, sur le terrain, le prolongement de la ligne, tel qu'il vient d'être décrit, et y continuer la plantation des poteaux.

ART. 4. — Les contributions de tout genre désignées en l'article premier, seront, ainsi que les revenus domaniaux, perçues au profit du Trésor impérial, à compter du 1er janvier de la présente année. Les revenus antérieurs appartiendront à la Westphalie. Réciproquement, Sa Majesté le Roi de Westphalie jouira, à compter du même jour, du produit des contributions de tout genre dans les pays désignés en l'article.

ART. 5. — Sa Majesté Impériale et Royale cède et abandonne à Sa Majesté le Roi de Westphalie, les sommes à Elle dues pour arriéré de contributions ordinaires ou de guerre, par la partie du Hanovre dont la possession est assurée au Roi par le présent décret.

En retour, Sa Majesté le Roi de Westphalie renonce à rien réclamer de l'administration française pour les dépenses que cet arriéré était destiné à couvrir.

sénatus-consulte, *fera* partie intégrante du royaume de Westphalie.

Voici, en outre, les dispositions principales de ce traité, qualifié de *décret* dans l'art. 5 de l'acte même, comme si, sous la forme d'une rédaction peu soignée, on eût voulu rappeler à la Westphalie la puérilité de ces actes diplomatiques intervenant entre deux États, dont l'un n'était, par le fait, qu'une dépendance et une province de l'autre.

L'Empereur renonce à l'arriéré des contributions de tout genre dues par la partie du Hanovre réunie à la Westphalie.

Il cède, en outre, ceux des domaines faisant partie du lot réservé pour les dotations, et dont il n'a pas encore disposé.

Le Roi Jérôme aura le droit de racheter les dotations d'un revenu inférieur à celui de 4,000 francs, situées dans la portion du Hanovre qu'on lui laisse.

Le nombre des troupes françaises que doit entretenir le royaume de Westphalie, porté au chiffre de 18,500 hommes lors de l'annexion du Hanovre, est réduit au chiffre primitif de 12,500.

Ces remaniements territoriaux nécessitèrent quelques changements dans les divisions administratives du royaume. On le laissa partagé en huit départements, mais celui du Weser disparut et fut remplacé par le département de l'Aller, ayant pour chef-lieu Hanovre, formé d'une partie des principautés de Calemberg et de Lunebourg et de quelques cantons détachés des départements de l'Ocker et du Weser.

Quant au rachat des dotations d'un revenu de

4,000 francs et au-dessous, stipulé par la convention du 10 mai, il fut reconnu qu'elles formaient un revenu total de 721,000 francs. Jérôme les racheta moyennant 14,431,000 francs. Suivant le mode adopté pour l'arriéré de la contribution de guerre, cette nouvelle dette fut réglée, au profit du trésor français, au moyen de bons remboursables par dixième, d'année en année, et portant intérêt à 5 pour 100.

Sauf ces arrangements territoriaux, l'année 1811 se passa sans événements politiques importants.

Le journal de la Reine Catherine, d'une rédaction si intime, si simple, si peu fait pour la publicité, nous a cependant paru le meilleur guide pour apprécier l'histoire de la Westphalie et de son roi en 1811. Ces documents vrais, écrits le jour même des faits qu'ils rapportent, nous paraissent d'un grand intérêt. Fidèle à notre but, qui est moins d'*écrire* que de puiser, dans les documents entre nos mains, les pièces nécessaires à l'étude de cette grande époque impériale, nous sommes toujours empressés de mettre les documents mêmes sous les yeux des lecteurs, bornant notre rôle aux commentaires indispensables pour faire comprendre et apprécier les pièces originales que nous publions. Des Mémoires du genre de ceux que nous écrivons sont plutôt des matériaux précieux pour étudier une époque, qu'un texte historique lui-même.

JOURNAL DE LA REINE CATHERINE

1er *Janvier* 1811. — Depuis longtemps j'ai formé le projet d'écrire un jour l'histoire de ma vie, mais j'en ai été empêchée jusqu'à présent. Elle pourra, peut-être, paraître intéressante; car, quoique jeune encore (je n'ai pas vingt-huit ans), j'ai été dans le cas de beaucoup voir, de juger les hommes, non-seulement par moi-même, mais par leurs actions. Cette connaissance du cœur humain m'a rendue malheureuse et heureuse. Je suis bien persuadée qu'il n'y a point de bonheur durable ni stable dans ce monde, mais que le véritable bon esprit consiste à prendre les hommes tels qu'ils sont et à ne donner à toute chose que sa juste valeur. L'on dira à cela qu'il est plus facile de prêcher cette maxime que de la suivre; d'accord, mais au moins faut-il s'en donner la peine. Je ne dis point que je la suive toujours moi-même; dans le premier moment, j'ai l'imagination trop vive pour atteindre cette perfection; cependant, en laissant parler ma raison et mon bon sens, j'y reviens toujours. Tout ce beau préambule n'a d'autre but et ne doit en avoir d'autre que celui de dire qu'à commencer d'aujourd'hui, j'écris pour mes amis mon journal pendant le cours de l'année 1811. Je le répète, je leur promets un jour l'histoire de ma vie jusqu'à cette année 1811; mais, dans ce moment, le temps ne me per-

met pas de commencer un aussi long ouvrage. J'en viens enfin à mon journal.

Mes amis trouveront peut-être extraordinaire qu'au cœur de l'hiver nous ayons été célébrer le premier jour de l'an à la campagne, dans un climat aussi froid. Tel a été le bon plaisir du Roi, et, en femme soumise, je me conforme toujours à ses désirs. Cependant, le Roi avait des raisons politiques qui l'obligeaient à s'éloigner un instant de sa capitale. La triste nouvelle qu'il avait eue peu de jours auparavant de la réunion des embouchures de l'Elbe et du Weser à l'Empire français l'y a engagé. Nous sommes donc venus nous établir à Catherinenthal, le 30 décembre 1810. Avant de faire la description de notre existence journalière, je vais faire succinctement celle du château et de ses environs.

Catherinenthal est une des plus jolies résidences de campagne qu'on puisse voir. Le château a été bâti par le landgrave Frédéric. Il est tout en pierre de taille. Il a coûté des sommes immenses; c'est au point que jamais le landgrave Frédéric n'a voulu dire la somme qu'il y avait employée, et qu'au fur et à mesure qu'il payait les comptes, il les jetait au feu. Le jardin est moitié à l'anglaise, moitié à la française; il est dans ce moment-ci un peu négligé. Son entretien coûte immensément, la ferme qui servait à l'entretien de Catherinenthal ayant été prise par l'Empereur des Français. La malheureuse position dans laquelle est actuellement le pays, ne permet pas au Roi de penser à y porter remède.

L'intérieur du château est meublé à l'antique;

presque toutes les chambres sont boisées et dorées, il n'y en a que quelques-unes tapissées en étoffes de la Chine, ce qui a dû coûter infiniment dans le temps. Tous les appartements sont réguliers et ils ont une belle exposition. Il y a au rez-de-chaussée deux appartements, séparés par une grande salle. La même distribution existe au premier. L'on peut loger commodément soixante personnes, à raison d'une chambre et une garde-robe par personne. Il y a des écuries pour quatre-vingts chevaux, et outre cela des logements pour héberger les troupes, les gardes qui accompagnent toujours le Roi. Après cette petite description, qui m'a paru nécessaire, j'en viens à la distribution de notre temps, de notre journée.

Nous sommes ici vingt-quatre personnes, en comptant le Roi, mon frère le Prince royal de Wurtemberg, et moi. Nous déjeunons à onze heures, avec toutes les dames et mon frère.

Après le déjeuner, nous jouons au volant pendant une heure pour nous réchauffer, car le froid est rigoureux. Je m'en vais ordinairement après cela m'occuper chez moi à lire, à écrire ou à travailler. A cinq heures, je fais ma toilette; à six heures, nous dînons, avec toutes les personnes, hommes et femmes, du voyage. Après le dîner, je joue avec le Roi deux ou trois parties de loup et autant avec le ministre de la justice Siméon ou le grand-écuyer, M. Morio. La veille du nouvel an, jour de la Saint-Sylvestre, nous avons fait toutes les folies imaginables, entre autres celle de faire chercher une bague

en or dans un grand plat à farine ; il est presque impossible de la trouver avec la bouche.

Le 1er janvier au matin, tous les messieurs et les dames sont venus complimenter successivement le Roi et moi, puis mon frère. Ils étaient en habit de chasse. Après le déjeuner, le temps étant trop froid pour pouvoir sortir, il fallut avoir de nouveau recours au volant.

Le 2 janvier. — Le Roi s'étant levé un peu plus tard qu'à l'ordinaire, m'a fait dire de monter chez lui. A peine y étais-je, que nous entendîmes arriver un courrier qui venait de Paris. J'avoue que quand je le vis, il me prit un tel battement de cœur, que j'en éprouvai un véritable malaise. C'étaient les premières nouvelles que nous recevions depuis l'arrivée du grand-maréchal à Paris. Il y avait été envoyé lors de la nouvelle de la réunion des embouchures de l'Elbe et du Weser, pour annoncer à l'Empereur que le Roi arriverait douze heures après lui. Cependant, le Roi avait changé de projet et était resté à Cassel. Le courrier ne nous a apporté ni bonnes ni mauvaises nouvelles. Il paraît qu'il y a de nouveau quelques grands coups de politique qui se trament.

On attend avec impatience, à Paris, le retour d'un aide de camp de l'empereur de Russie, Czernicheff. Il paraît que sa mission a rapport à la paix qui se traite avec la Sublime-Porte, et que l'Empereur veut encore s'agrandir jusqu'à Tilsitt. Du reste, l'Empereur dit que ce n'est point par mécontentement qu'il a ôté au Roi le quart de son royaume, mais que sa

politique l'y a obligé ; et il ajoute que peut-être par la suite le Roi aura quelques dédommagements, que pour le moment la chose est impossible. J'ai reçu par le même courrier une lettre de la Princesse Pauline (femme du prince Borghèse et duchesse de Guastalla). Elle aime infiniment son frère et lui a toujours témoigné beaucoup d'amitié. Elle me mande en propres termes : « Je sais, ma chère sœur, que Jérôme « doit avoir du chagrin, je vous prie de lui dire com- « bien j'y prends part et combien je l'engage à avoir « de la patience. Il ne faut pas qu'il vienne ici à « moins que l'Empereur n'y consente. »

Que je suis donc satisfaite d'avoir toujours été contre ce voyage! Je dois rendre cette justice au comte de Furtenstein, ministre secrétaire d'État, et à M. Siméon, qu'ils ont été tous les deux de mon avis. Il n'y avait que le ministre des finances, Bulow, le ministre de la guerre, comte de Höne, et le ministre de l'intérieur, de Volfradt, qui fussent d'avis contraire. Je n'ose penser aux suites funestes que ce voyage aurait pu avoir.

Le Roi est venu à trois heures de l'après-dîner m'engager à me promener, ce que j'ai fait avec grand plaisir ; j'ai mis une bonne pelisse, des bottes fourrées, et ainsi affublée, je me suis mise en campagne. Arrivés devant le bassin qui se trouve en face du château, le Roi a commencé à glisser sur la glace. Il a fait tout au monde pour m'engager à essayer le même exercice ; mais, voyant qu'il ne pouvait m'y décider, il a fait chercher, dans tout le village, des petits traîneaux de bois. On n'en a trouvé qu'un

seul ; il était un peu grand, On y a fait monter des soldats de la garde.

A peine avaient-ils fait vingt pas que la glace se rompit. Il y en eut deux qui tombèrent dans l'eau. Fort heureusement, dans cet endroit, le lac n'était pas profond ; on les retira de l'eau immédiatement. Cet accident m'a causé une frayeur épouvantable. Je criais, je pleurais comme un enfant, et le Roi a eu toutes les peines du monde à me calmer. Le Roi a fait donner à ces braves gens force eau-de-vie et quelque argent pour les consoler de leur chute.

3 *Janvier*. — Le Roi a fait manœuvrer une partie de la garnison de Cassel, qui est venue aujourd'hui à Catherinenthal. Le froid est tel que je ne puis me résoudre à sortir, aussi je me livre à mes occupations ordinaires. Le Roi, en rentrant de la manœuvre, m'a priée de vouloir bien monter pour voir défiler les troupes. Elles avaient, malgré le froid, bonne mine et l'air content. Les soldats criaient tous *vive le Roi* avec une sorte d'effusion de cœur. Le soir, le Roi a fait tirer aux Dames et aux Messieurs, une loterie composée de très-jolis bijoux.

4 *Janvier*. — Nous sommes partis ce matin de Catherinenthal, au grand regret de tout le monde. Le petit séjour que nous y avons fait était charmant, jamais nous ne nous sommes plus amusés. Tout le monde paraissait heureux et content. Après le dîner nous sommes restés seuls, le Roi, mon frère et moi, pendant deux heures, à causer sur différents sujets.

Le Roi m'a dit entre autres nouvelles, que le Roi de Hollande est décidé à ne plus rentrer en France. Il a répondu à l'Empereur que, n'ayant point abdiqué par humeur, et se regardant comme politiquement mort, il lui est très-indifférent de l'être aussi comme prince français; que, par conséquent, il ne désire plus rien au monde que de vivre tranquille et ignoré. Il est dans ce moment-ci en Styrie, où il vit comme un simple particulier. Quelle triste situation! Que ce Prince, rempli de vertu et de mérite, est donc à plaindre! A quelles vicissitudes les plus grands hommes ne sont-ils pas soumis!

5 *Janvier.* — Le Roi a reçu aujourd'hui la nouvelle que des dragons français, avec un officier, sont entrés à Lunebourg, qu'ils y ont pris la caisse et pillé. Il a fait donner ordre sur-le-champ au préfet de faire retirer les troupes qui s'y trouvaient et qui avaient voulu se défendre, et de se tenir aussi tranquille que possible. Jamais procédé pareil ne s'est vu!

6 *Janvier.* — Le Prince Royal a eu la nouvelle de Stuttgard, que la Duchesse Charles est morte à Kirchheim, à l'âge de soixante-trois ans. Elle était femme du Duc Charles de Wurtemberg, notre grand-oncle.

7 *Janvier.* — Le bal d'hier a duré très-longtemps. Je n'ai pas beaucoup dansé. Le Roi était un peu souffrant. Nous avons passé notre soirée comme de

coutume, à faire de la musique, à jouer, à parler, et moi à travailler.

8 *Janvier.* — J'ai été réveillée ce matin par le cri *au feu! au feu!* C'est une de mes femmes qui, étant de service, est entrée ainsi dans ma chambre à moitié endormie. Je ne pouvais concevoir que le feu fût dans ma chambre à coucher; cependant, me réveillant peu à peu, je vis très-distinctement la flamme. Je ne fis qu'un bond hors de mon lit, en jetant bien vite une houppelande sur mes épaules. Je donnai sur-le-champ l'ordre qu'on emportât mes diamants, ma cassette et un secrétaire dans lequel j'avais tous mes papiers. Ces ordres donnés, je quittai ma chambre à coucher et je fis entrer les gens pour éteindre le feu, ce qui fut fait dans l'espace de deux heures, le feu n'étant fort heureusement que dans la cheminée. Cependant l'incendie a causé beaucoup de dégâts dans l'appartement situé au-dessus du mien, où habite le grand-maréchal. C'est un coup heureux du sort qu'on ait découvert aussi vite ce commencement d'incendie, car, sans cela, tout le château brûlait, et quoiqu'il ne soit pas fort beau, il aurait été fâcheux de nous trouver dans la rue. Excepté Napoléonshöhe (qui n'est pas habitable l'hiver), nous n'avions pas une résidence dans les environs.

L'Empereur a écrit à mon mari qui a reçu aujourd'hui sa lettre. L'Empereur le félicite pour la nouvelle année dans les termes les plus tendres; il lui dit entre autres choses : « Puissiez-vous, mon cher

« frère, être aussi heureux que vous le désirez, et « nous faire goûter dans cette année le bonheur que « j'ai d'avoir un fils. » Cette lettre ne peut être la réponse à celle que mon mari lui a écrite pour la même occasion, car cette dernière n'est partie que le 30 et nous sommes aujourd'hui au 8. Il ne lui parle pas de ses affaires. L'opinion de mon mari et la mienne sont que dans cette circonstance l'Empereur se trouve embarrassé vis-à-vis de son frère, et qu'il veut cependant lui prouver qu'il n'a rien à lui reprocher personnellement, et qu'il a été déterminé, par des considérations purement politiques, à prendre les mesures dont le Roi a eu à se plaindre.

Le Ministre de France a dit publiquement hier, que les troupes françaises qui sont en marche, allaient prendre possession des duchés de Saxe-Weimar, Gotha, Meiningen, Hilburghausen, etc., etc., etc. L'on parle beaucoup d'une régence en Angleterre; lord Granville doit être nommé Chancelier de l'Échiquier.

9 *Janvier.* — Rien de nouveau, si ce n'est que tous les pauvres habitants des départements du Weser et de l'Elbe sont désespérés de leur changement. Ils ont voulu envoyer toute une année de contributions pour que les Français ne trouvent plus rien quand ils occuperont le pays. Le Roi, trop noble, trop généreux, a refusé cette marque de leur attachement, en leur faisant dire qu'il ne voulait pas les rendre plus malheureux qu'ils ne le sont déjà.

10 *Janvier.* — Nous avons dansé pendant toute la soirée. Tout le monde a tellement été blessé des procédés du gouvernement impérial vis-à-vis du Roi, que l'Empereur a fait dire à M. de Malchus, qui était à Paris depuis quelque temps pour traiter d'affaires, de répandre le bruit qu'il y avait eu un traité secret entre les deux frères, pour remettre à la France, vu les exigences de la politique, les pays qu'on vient de prendre à la Westphalie. M. de Malchus a répondu au duc de Cadore : Qu'il ne doutait nullement, puisqu'il le lui disait, de l'existence de ce traité, mais que le Roi, son maître, pourrait bien être mécontent, s'il disait une chose pour laquelle il n'avait point reçu d'instructions. L'on assure que le duc de Frioul (Duroc) et le duc de Bassano (Maret) sont de nos amis; que le duc de Rovigo (Savary) et le duc de Feltre (Clarke) sont de nos ennemis.

Le royaume de Naples doit être réuni au royaume d'Italie. La Reine de Naples a été invitée par l'Empereur aux couches de l'Impératrice; elle a écrit à Madame-Mère qu'elle la suppliait de dire à l'Empereur que, comme on voulait lui prendre sa couronne, elle préférait recevoir cet affront à Naples qu'à Paris.

Le Roi Louis a positivement déclaré que depuis que l'Empereur lui a fixé un apanage de deux millions, il se croirait déshonoré en revenant en France.

L'Empereur doit avoir dit qu'il ne voulait plus de petits royaumes, et qu'il ne devait plus y avoir que quatre rois. La Prusse est, à ce qu'on dit, donnée en partie à l'Autriche (la Silésie); par contre, l'Autriche céderait toutes ses possessions en Pologne, et

l'on en ferait un royaume qu'on donnerait en échange de celui de Naples au roi de Naples. Le reste de la Prusse pourrait bien tomber en partage à la Westphalie. La Poméranie suédoise doit être aussi réunie à l'Empire français. L'Empereur est très-mécontent du prince royal de Suède, parce qu'il est trop suédois. Le duc de Holstein-Oldenbourg a refusé net toute espèce d'indemnité, et a répondu qu'il était décidé à vivre comme simple particulier, si on lui enlève ses États. L'Empereur est très-mécontent du grand-duc de Bade. Il paraît même qu'il sera compris parmi les princes qui disparaîtront. Ce pays, à ce qu'il a dit, pourrait être réuni au Wurtemberg. Il a tenu plusieurs propos au sujet de mon frère, le Prince royal.

Le 6, il est arrivé à Paris un aide de camp de l'Empereur de Russie. L'Empereur lui a parlé pendant une heure, mais rien n'a transpiré.

Le Pape a refusé de reconnaître le cardinal Maury pour archevêque de Paris. L'Empereur a fait chasser le pauvre diable de diacre qui avait reçu la bulle. Le même jour, l'Empereur a dit en plein cercle au cardinal Maury : « — Si le Pape ne se souvient pas « que c'est moi qui ai relevé les autels, du moins je « lui ferai souvenir que j'ai le sceptre en mains. »

Le Roi Joseph a abdiqué ; mais c'est encore un secret (1). Il a dit qu'il n'abdiquait point entre les mains des États, parce qu'aucun Espagnol ne l'avait

(1) C'était une fausse nouvelle ; cependant, il est juste de dire qu'à plusieurs reprises Joseph a voulu déposer la couronne, et qu'il fut seulement retenu par la crainte de nuire à l'Empereur.

encore reconnu, mais qu'il abdiquait parce qu'il était ennuyé du rôle qu'on lui faisait jouer.

12 *Janvier.* — Le Roi est allé à la chasse près de Catherinenthal. On dit que la cour de France doit aller dans quelque temps à Compiègne pour y attendre l'empereur d'Autriche, qui doit venir à Paris assister aux couches de l'Impératrice, sa fille.

13 *Janvier.* — Nous avons été au bal masqué ; je n'y suis restée qu'une heure. Avant le bal nous sommes allés, masqués, au cercle et au concert de la cour. Les ministres étrangers y étaient.

14 *Janvier.* — Le Roi a reçu un courrier, cette nuit, de Paris. Il paraît que nos affaires vont s'arranger et qu'on voit enfin qu'on nous a fait tort.

La ville de Francfort a envoyé une députation à Paris, pour prier l'Empereur de la réunir à l'Empire français.

J'ai eu de nouveau une longue conversation avec le Prince royal, ce matin, au sujet de sa femme. Je l'ai conjuré, presque à genoux, de vivre avec elle ; mais je crains bien que toutes mes observations et tous mes conseils ne soient infructueux. Dans nos temps, il est plus nécessaire que jamais d'être uni avec les siens. Comment, avec tant de moyens, d'esprit, de qualités même essentielles, peut-on avoir une aussi fausse manière de voir ! Je plains mon frère, je désire être mauvais prophète ; mais je crains bien que ce ne soit la source de mille chagrins, même

de malheurs pour lui. Dieu veuille que je n'y survive pas !

18 *Janvier.* — Le Roi a reçu des nouvelles de Stuttgard, par son ministre Girard, qui est accrédité à la cour de Wurtemberg. Il lui mande que Paul fait beaucoup de sottises. Le ministre même s'est vu forcé de dire à mon frère Paul qu'il le suppliait de ne plus lui tenir de tels propos contre son père ; que cela était humiliant, pour un prince, de dire des choses pareilles. Comment un prince, un fils bien né, peut-il tenir des propos contre son propre père !....

20 *Janvier* (dimanche). — J'ai été au bal masqué où je me suis beaucoup amusée. J'ai pris plusieurs déguisements, entre autres celui d'une vieille vendeuse de fleurs, sous lequel personne ne m'a reconnue ; puis j'ai dansé un quadrille avec mes dames.

22 *Janvier.* — Le Roi a reçu des nouvelles de M. de Bulow. Il lui mande que l'Empereur lui a parlé longtemps, qu'entre autres choses il lui a dit : « Mais vous ne pouviez jamais dire que le Hanovre « vous appartînt, car l'Angleterre ne vous l'a pas « cédé. » M. de Bulow ne lui a rien répondu, mais il s'est tourné vers le ministre et lui a dit : « La « Hesse et le Brunswick n'ont point été cédés au « Roi, par conséquent ils n'appartiennent pas à la

« Westphalie. » Réponse très-spirituelle. Malheureusement il n'y a pas d'apparence que notre situation change. L'Empereur ne paraît pas vouloir dédommager le Roi.

Il y a dans la *Gazette de Hombourg* d'aujourd'hui la nouvelle que le prince de Galles a accepté la régence et qu'il est tout à fait dans les principes de son père. Si ses sentiments pouvaient nous amener quelque heureux résultat, quel bonheur! Mais peut-on y compter?

25 *Janvier*. — Le Roi a reçu un courrier de Paris; Madame-Mère écrit au Roi que Lucien Bonaparte, après avoir été pris par les Anglais et avoir été pendant deux mois à Malte, a été transporté, avec toute sa famille, à Londres. On les y traite très-bien. Tous les Anglais leur témoignent beaucoup de considération.

Il me semble qu'il ne sera pas sans intérêt pour la postérité et pour l'histoire, de savoir que l'idée réellement gigantesque que l'Empereur a conçue de réunir les trois principales rivières d'Allemagne avec les eaux de la Seine, vient de mon mari; que le Roi a fait venir pour ce projet M. Vilukind, fameux ingénieur allemand des ponts et chaussées au service du roi de Bavière. Après avoir examiné le terrain, M. Vilukind assura au Roi que ce projet était d'une exécution facile, et l'on fit commencer les travaux. Le Roi avait déjà dépensé un million, quand l'Empereur a pris les embouchures du Weser et de l'Elbe.

27 *Janvier.* — Il y a eu grand bal à la cour, Plus de trois cents personnes y assistaient. Je n'aime point ces bals ; ce sont ordinairement de vraies cohues. Aussi n'ai-je dansé que la première anglaise avec le Roi.

28 *Janvier.* — Je suis très-triste aujourd'hui, mon frère m'ayant annoncé qu'il avait reçu des nouvelles de Stuttgard qui l'obligent à nous quitter incessamment. Mon père a tenu divers propos en pleine table sur le séjour de mon frère ici et sur le compte de mon mari et sur le mien, entre autres, il a dit, en parlant du séjour de mon frère. « Je « ne m'étonne nullement que le Prince royal reste si « longtemps à Cassel car tout ce que le Roi de West- « phalie peut faire pour me contrarier, il le fait. » Combien mon père a tort de juger ainsi mon mari ! Il ne sait pas que quatre fois déjà, sans le Roi, il ne serait plus à la place où il est? Les procédés de mon mari envers mon père, sont tels, que notre ministre à Paris vient d'arranger une affaire assez essentielle pour le Wurtemberg et l'a mandé au Roi, croyant que peut-être cela l'indisposerait contre lui. Mon mari lui a répondu. « Je vous saurai le même gré « si vous rendez des services à mon beau-père, « que si vous m'en rendiez à moi. Je vous ordonne « donc de chercher toutes les occasions pour les lui « rendre. »

29 *Janvier.* — Le Roi a découvert, il y a quelques jours, un nouveau complot dans lequel sont compro-

mis plusieurs individus à qui il a déjà une fois fait grâce de la vie. Deux officiers de la garde et toute la famille Delwich en étaient. On les a surpris jurant sur leur épée fidélité à l'Électeur. Le Roi les a fait chasser et conduire hors du royaume.

31 *Janvier.* — Il y a eu ce soir bal masqué chez le comte de Furtenstein. Ce bal était charmant, il y avait plus de cinq cents personnes. Nous avons dansé un quadrille tiré des *Bayadères*. Nos costumes nous allaient parfaitement bien. Le Roi a dansé un pas tyrolien avec Madame Pothau. La danse, la chaleur excessive m'ont tellement incommodée, que je me suis trouvée mal pendant le souper. Le Roi, mon frère et le comte de Furtenstein ont été obligés de me porter dans les escaliers pour me ramener au château. J'avais perdu connaissance, tant j'avais souffert. Le Roi m'a beaucoup grondée de ce que je m'étais efforcée de rester au bal étant indisposée.

1^er^ *Février.* — Mon frère vient de me quitter. Jamais je n'oublierai ce moment. Rien de plus cruel que de se séparer de ce qu'on aime. Quand on s'aime on ne devrait jamais se quitter.

2 *Février.* — Je n'ai pu dormir, mon imagination était trop occupée. Que de larmes j'ai encore données à ce cher frère! Je ne puis regarder la place où je l'ai vu pour la dernière fois sans pleurer. Cette séparation me laisse un vide immense. Se séparer de

ce qu'on aime est le plus grand effort de l'humanité. C'en est un quelquefois de se séparer de ce qu'on n'aime pas.

4 *Février.* — Le Roi a reçu cette nuit un courrier de Paris. Ce courrier a fait si grande diligence qu'il n'a mis que soixante-neuf heures. Il n'a rien apporté de fort consolant. L'Empereur s'obstine à ne point vouloir dédommager le Roi, quoiqu'il assure verbalement et par écrit : *Qu'il est très-content de la Westphalie et de son Gouvernement ;* que malgré cela il ne peut offrir de dédommagement au Roi, pour le moment n'ayant rien à lui donner. — Le ministre du Roi a répondu à cela, que jamais le Roi ne céderait par *traité* les pays dont l'Empereur venait de prendre possession. A cela, l'Empereur a répondu que ce sera par *décret.*

6 *Février.* — Le Roi vient de parler au général Bruyères (il vient de Paris et commande la division française qui occupe le Hanovre). Le général a dit que l'on murmurait en France depuis que l'Empereur avait chassé et fait emprisonner plusieurs évêques, et depuis que la bulle du Pape a paru. Tous les évêques voudraient se faire passer pour des martyrs. Si cet esprit de fanatisme gagne, ce sera dangereux. Jamais dans aucun temps l'on n'a pu obliger, par la force, les hommes, les peuples, à avoir la même croyance, et il est dangereux, je dirai même impolitique, de nos temps, de toucher à la religion.

10 *Février*. — J'ai donné audience ce matin au ministre du Danemarck, M. de Silby nouvellement accrédité à notre Cour, après cela j'ai eu un cercle diplomatique.

16 *Février*. — Le ministre de France, M. Reinhard, accrédité à notre Cour, a reçu aujourd'hui un courrier de l'Empereur, qui lui a ordonné de dire au Roi qu'il doit nommer des commissaires pour la cession du pays dont l'Empereur s'est emparé. Le Roi a fait répondre à M. Reinhard qu'il savait bien que l'Empereur avait jugé bon de lui prendre, *par décret*, le quart de son royaume, mais qu'il ne pouvait le céder *par traité*.

17 *Février*. — Aujourd'hui il y a eu bal masqué chez M. Siméon (ministre de la justice). Je n'ai pu y aller, m'étant trouvé incommodée. On dit qu'il n'a point été joli.

19 *Février*. — Nous avons été à Napoléonshöhe en traîneaux pour célébrer ma fête. Il y faisait un froid intense, aussi notre soirée s'est-elle ressentie de ce temps glacial. Le Roi a fait une partie d'échecs et moi j'ai travaillé.

20 *Février*. — Après le déjeuner, nous nous sommes promenés en traîneaux. Le soir il y a eu un spectacle où tout le corps diplomatique était invité ainsi que toute la Cour. On a donné *Ninon de Lenclos chez Madame de Sévigné*, pièce très-bien écrite

par Dupaty, et un ballet intitulé : *l'Amour Philosophe*,

21 *Février*.—Le Roi m'a fait aujourd'hui un très-beau cadeau pour mon jour de naissance; il m'a donné 64,000 francs, somme que je devais au banquier de la Cour Jordis, et la plupart de mes dames m'ont fait de charmants petits présents.

L'après-dîner nous avons été nous promener aux environs. Le soir, il y a eu bal masqué dans la jolie salle de spectacle; il a été très-beau. Nous y avons dansé un quadrille qui était réellement une jolie chose, grâce à la richesse des habillements; le bal a duré jusqu'à sept heures du matin. Je me suis retirée immédiatement après souper, à quatre heures et demie du matin.

22 *Février*. — Je m'éveille à l'instant, fatiguée, harassée, de la journée d'hier. Que l'on est donc fou de chercher dans de vains plaisirs quelques jouissances! Ils laissent un vide dans l'esprit de chaque être raisonnable. Nous sommes retournés l'après-dîner à Cassel.

28 *Février*. — Le Roi a fait donner sa démission à une de mes dames du Palais, Madame de Gilsa, qui était entrée de force hier soir dans la salle où nous étions, après avoir pris le chambellan par le bras et maltraité le valet de chambre qui lui représentait très-poliment que personne n'avait le droit d'entrer quand une fois les portes étaient fermées. Malgré

cela elle voulut pénétrer et y parvint; mais malheureusement pour elle, le Roi et tous ceux qui se trouvaient dans le salon avaient entendu la très-vive altercation qui eut lieu à ce sujet, car la porte était entr'ouverte. Le Roi fut très-mécontent. Il se modéra cependant au point de ne rien laisser apercevoir; mais le chambellan, le soir, au coucher, lui ayant formellement porté plainte contre Madame de Gilsa, le Roi, sans m'en dire un mot, lui a envoyé aujourd'hui même sa démission. Si je l'avais su plus tôt j'aurais osé faire quelques représentations, quoique ne l'aimant pas, car la pauvre femme a une très-nombreuse famille. Elle va se trouver fort gênée, quoique le Roi ait généreusement augmenté, pour elle, la pension de retraite de toutes les dames du Palais. Madame de Gilsa a un caractère désagréable. Le Roi m'a dit qu'il avait depuis longtemps des raisons pour la remercier. Elle doit avoir écrit à Gotha et à la ci-devant électrice pour lui donner beaucoup de détails sur notre Cour. Je n'aime ni n'estime les personnes qui ne sont pas loyales. Je conçois qu'on pense autrement que moi, qu'on aime une autre cause que la mienne; mais je prétends que quand on en a une fois embrassé une, il faut y rester attaché jusqu'à la mort.

4 *Mars.*—Le duc de Holstein-Oldembourg a passé le 1^er^ de ce mois avec son fils aîné et une suite de huit voitures, par Brunswick, pour aller à Pétersbourg.

8 *Mars.* — Le temps était si beau que je me suis

beaucoup promenée; le soir, il y a eu un petit souper dans les petits appartements du Roi.

9 *Mars.* — Ce jour est à jamais gravé dans mon cœur; ce jour, le premier qui me fut fatal, ce jour enfin, où je perdis, il y a treize ans, la meilleure des grand'mères, qui avait pris soin de mes jeunes ans, qui avait cultivé mon éducation comme on cultive une jeune plante exotique, à l'ombre d'un soleil ardent. C'est d'elle, enfin, que j'acquis le peu de vertus que je possède.

13 *Mars.* — Nous avons déjeuné ce matin aux Pas avec ces dames. Le soir nous avons été au spectacle.

16 *Mars.* — Nous allons déjeuner à Schoenfeld.

17 *Mars.* — Nous avons cercle ce soir, le Roi a rappelé M. de Bulow de Paris.

18 *Mars.* — Nous avons été déjeuner aux Pas. Le soir nous avons eu concert et spectacle sur le petit théâtre attenant à mes appartements. Nous avons entendu Mademoiselle Lenghy, fameuse harpiste italienne.

21 *Mars.* — J'ai reçu ce matin le ministre d'Autriche, M. de School. Le soir il y a eu spectacle dans les petits appartements.

22 *Mars.* — J'ai été réveillée ce matin par les

coups de canon qui m'ont annoncé l'heureuse délivrance de l'Impératrice des Français, accouchée d'un fils. Ses couches ont eu lieu le 20, à neuf heures du matin. Que de bonheur l'Empereur des Français n'a-t-il pas, celui-ci était le seul qui lui manquait : tout lui réussit. Que je lui envie donc ce dernier bonheur ! Toutes les couronnes ne sont rien en comparaison d'une satisfaction aussi complète.

23 *Mars.* — Le Roi a eu hier un courrier de l'Empereur avec une lettre du 18 du courant, qui lui mande d'envoyer de suite un régiment d'infanterie de trois mille hommes à Magdebourg. L'Empereur envoie en poste, c'est-à-dire sur des chariots, deux régiments français. Il termine sa lettre par les plus belles protestations d'amitié et les promesses les plus flatteuses. Dieu veuille qu'il les tienne. Cette perspective de guerre est affreuse. Nous ne pourrons donc jouir d'une tranquillité durable.

25 *Mars.* — Le chambellan de l'Empereur, M. de Rambuteau, est arrivé cette nuit pour nous apporter l'heureuse nouvelle des couches de l'Impératrice. Il paraît qu'il y a eu un moment de danger ; cependant avec l'assistance de Dieu et les talents de Dubois, tout s'est passé à merveille, et la mère et l'enfant se portent bien. Le même chambellan a apporté une lettre à M. Reinhard, ministre français près de notre Cour, du duc de Frioul (Duroc) qui lui mande d'inviter le Roi et la Reine, ainsi que toute la Cour, au nom de l'Empereur, à venir dans les premiers

jours de mai à Paris, pour assister aux fêtes du baptême et des relevailles. Il lui dit que si cette invitation n'a pas été faite plus tôt, c'est que l'Empereur voulait savoir s'il avait un fils ou une fille. Ces mots : la Reine et toute sa Cour, sont soulignés dans la lettre du duc. Le Roi se trouve contrarié de cette espèce d'invitation. Je l'ai beaucoup prié de ne point s'en offenser, mais il n'a rien répondu. Dans un moment aussi critique, je désire que mes conseils aient quelque poids, mais je crains bien que d'autres gens moins impartiaux que moi ne lui conseillent de faire un pas qui pourrait déplaire à l'Empereur.

Je suis toujours incommodée. Je n'ai pu recevoir le chambellan de l'Empereur. Aujourd'hui il y a eu spectacle le soir dans les petits appartements.

26 *Mars.* — J'ai reçu ce matin le chambellan de l'Empereur, le soir il y a eu spectacle dans les petits appartements.

27 *Mars.* — Le Roi n'a encore pris aucune résolution sur le voyage de Paris.

28 *Mars.* — Aujourd'hui il y a eu cérémonie des révérences. Le Roi et moi, assis sur le trône, entourés des grands-officiers, avons reçu toutes les dames du palais, celles qui sont présentées à la Cour ainsi que les officiers et autres. La cérémonie achevée, le Roi et moi avons reçu ensemble les ministres étrangers. M. Reinhard a été reçu par le Roi un moment avant le cercle diplomatique, ayant à remettre les

lettres de notification pour les couches de l'Impératrice. Après le cercle diplomatique, M. Reinhard m'a aussi annoncé, dans une audience particulière, les couches de l'Impératrice. Le Roi a nommé sept commandeurs de l'Ordre et un chevalier.

30 *Mars.* — Le chambellan de l'Empereur est parti ce matin et le général de Hesse-Philipstadt a été envoyé à Paris pour complimenter l'Empereur.

1er *Avril.* — Il y a eu grande revue ce matin; j'y ai été un moment. Le soir, nous avons été au spectacle. A la fin du ballet, le page de service du Roi est entré tout effaré dans notre loge pour nous dire que le feu était en ville. Le Roi et moi sommes sortis aussitôt, le Roi pour aller à l'incendie et moi pour retourner au château. L'incendie a été assez considérable, et sans la présence du Roi et son sang-froid, tout ce quartier de la ville brûlait. Il n'y a eu d'autre dommage que celui d'une maison entièrement consumée et une autre qui était tout à côté qui a été endommagée. Une femme en couches est morte de frayeur.

2 *Avril.* — Nous avons déjeuné ce matin aux Pas. Le prince de Neufchâtel, vice-connétable, a passé hier ici incognito sans s'arrêter, sous un nom supposé, celui de Bourienne, pour aller à Hambourg (1). Personne ne peut s'imaginer pourquoi.

(1) C'était une erreur. Bourienne, en effet, et non Berthier, avait traversé Cassel.

Les politiques en augurent mille choses effrayantes. Je pense que le plus fin n'y saurait voir goutte.

3 *Avril.* — On dit que c'est une fausse nouvelle que celle du passage du prince de Neufchâtel.

7 *Avril.* — M. de Bulow est revenu de Paris, il a apporté la nouvelle que le baptême était remis au mois d'août.

8 *Avril.* — Cette nuit, le Roi a fait arrêter le secrétaire-général de M. de Bulow et un autre employé. Par suite de ces arrestations, le Roi a fait donner sa démission à M. de Bulow. Il lui a payé une fois pour toutes 60,000 francs et lui a accordé une pension de 6,000 francs. Le portefeuille a été donné *ad interim* à M. de Malchus. M. de Bulow avait rapporté de Paris la convention qu'il y avait faite. Elle est si fâcheuse que lui-même ne voulait pas la signer.

9 *Avril.* — Le Roi a reçu aujourd'hui une déclaration de la Russie. Cette puissance a envoyé la même déclaration à toutes les cours. Elle déclare formellement qu'elle ne reconnaîtra jamais l'occupation d'Oldembourg par la France; qu'elle a mis tous ses soins à maintenir la bonne intelligence; qu'elle est encore prête à entrer en négociations afin de conserver la paix; mais qu'il lui est impossible d'agir contre les traités.

15 *Avril.* — Il y a eu spectacle dans les petits

appartements. Le Roi a reçu un courrier de Paris. Le Prince de Hesse lui a mandé que l'Empereur l'avait très-bien accueilli. Il ne paraît pas que nous devions y aller. Le roi de Naples, qui y est venu sans être invité, voudrait en repartir, mais l'Empereur ne paraît pas vouloir y consentir ; on dit même dans le public qu'il ne retourne plus à Naples.

22 *Avril.* — Nous sommes à Catherinenthal depuis hier soir. Notre vie journalière est partagée ainsi qu'il suit : nous déjeunons à dix heures du matin avec toutes les dames. Après le déjeuner, nous restons un quart d'heure ensemble, puis chacun va chez soi faire ses affaires. L'après-dîner je me promène. Le soir, à cinq heures, l'on dîne avec tout le monde, puis l'on se promène en voiture ou à pied jusqu'à huit heures. La soirée se passe à jouer, soit au boston, soit au reversi, soit à de petits jeux. A dix heures, tout le monde va se coucher.

— Le Prince de Hesse est revenu aujourd'hui de Paris. L'Empereur l'a très-bien traité ; cependant, il ne nous a point rapporté de lettre ni de l'Empereur ni de l'Impératrice. La princesse Pauline ne conseille ni ne déconseille au Roi de se rendre à Paris pour les fêtes qui auront définitivement lieu le 2 juin, jour de la Pentecôte. Le duc de Frioul (Duroc), a dit au Prince de Hesse qu'il connaît parfaitement les raisons qui empêchent le Roi de Westphalie de se rendre à Paris. Il y a eu un grand changement dans le ministère. M. de Champagny a eu sa démission. L'on ne sait encore pourquoi une mesure aussi sévère a été

prise. C'est le duc de Bassano (Maret) qui l'a remplacé. M. Darn a eu la place de ministre secrétaire d'État. Le choix de M. Maret nous fait un grand plaisir à tous, car il est attaché à toute la famille.

Le Roi est très-décidé à ne point aller à Paris, à moins que l'Empereur ne l'invite expressément.

28 *Avril.* — Le Roi a été, après le déjeuner, à Cassel pour entendre la messe et tenir son audience. Moi, je suis restée ici.

Le soir, j'ai été me promener au camp avec le Roi. Il est situé à une petite demi-lieue du château. Il n'y a plus que les grenadiers-gardes et les chasseurs-gardes qui soient campés. Le Roi compte encore faire camper deux régiments de ligne.

2 *Mai.* — J'ai été ce matin à Cassel voir mon petit jardin qui est tout à fait arrangé.

Le Roi a reçu cet après-dîner la réponse de l'Empereur, qui lui mande qu'il peut venir à Paris pour les fêtes, et ajoute ce qui suit : « Comme la « Reine doit aller aux eaux, témoignez-lui mes « regrets de ne pas la voir. Je désire que les eaux « produisent l'effet que vous désirez. » Le Roi compte donc partir le 20 de ce mois. Pour moi, j'irai à Ems bien contre mon gré, car je suis convaincue d'avance que ces eaux ne produiront pas l'effet désiré. Les eaux de Spa et de Pyrmont, que j'ai prises les années précédentes, ne m'ont rien fait.

9 *Mai.* — Il m'est arrivé aujourd'hui quelque chose de fort extraordinaire; voici le fait : J'étais tranquillement à me faire coiffer, cet après-dîner, quand, tout d'un coup, ma brodeuse Müller vint chez moi, me dire qu'il fallait qu'elle allât de suite à Cassel, parler à la comtesse de Bohels, pour une affaire de la dernière importance, qui ne la regardait pas, mais qui regardait quelqu'un de la Cour. J'avoue que, dans le premier moment, je ne pris pas garde qu'elle avait un air fort extraordinaire en me disant cela, et je crus bonnement qu'elle désirait parler à la comtesse de Bohels au sujet de son mari, que la comtesse s'intéressait à placer. Je lui dis donc qu'elle pouvait aller à Cassel, que je lui en donnais la permission. Elle s'en fut. Un moment après, je réfléchis à toute cette affaire et je dis à mes femmes : « Avez-vous pris garde comme la Müller faisait une mine importante? pourquoi veut-elle aller à Cassel? » Mes femmes, qui l'avaient trouvé comme moi, me répondirent qu'elle leur avait paru fort extraordinaire, et qu'à la garde-robe elle n'avait cessé de répéter les mêmes choses qu'à moi. Je dis en riant : « Faites-moi chercher la Müller. Il faut que je sache ce que c'est. » Elle vint un moment après, je lui dis : — « Vieille Müller, qu'allez-vous donc faire à Cassel? contez-moi cela? — Que Votre Majesté daigne m'accorder un moment d'entretien, et je le lui dirai. — Allons, dis-je, quoique je fusse en chemise, venez; » et j'entrai dans ma chambre à coucher. Quand j'y fus elle me dit : « — J'ai reçu une lettre fort extraordinaire qui concerne le Roi et Votre Majesté. —

Le Roi et moi? — Oui, Madame, et cette lettre m'oblige à me rendre le plus vite possible à Cassel. » Je lui dis d'aller chercher cette lettre. Elle le fit. C'était une lettre écrite en allemand, à son adresse, contenant une enveloppe à la mienne. Le facteur de la poste l'avait remise à son mari, à Cassel. Celui-ci l'ouvrit, et envoya de suite son fils à Catherinenthal avec la lettre, pour dire à sa femme qu'elle devait la faire connaître à une personne quelconque de la Cour. Cette femme ne connaissant que la comtesse de Bohels, voulut absolument aller à Cassel pour la lui remettre. La lettre était signée d'un nommé Keller et du *gardien des galériens de Paderborn*. Elle était datée du 1er mai, de Paderborn. Le résumé de la lettre était : qu'on voulait attenter à la vie du Roi, que sa perte était jurée, que la personne qui dénonçait le complot le faisait par ancien attachement pour le Roi, étant un ancien serviteur du Ministre de la guerre. J'avoue, qu'après avoir pris lecture de cette fameuse missive, je me trouvai presque mal; je devins pâle comme une morte; je montai cependant de suite chez mon mari et je lui communiquai la lettre. Il rit beaucoup de ma frayeur et m'assura qu'il recevait tous les jours des lettres pareilles. Cependant, il me promit de faire faire des recherches. J'ai oublié de dire que cet homme disait dans sa lettre, qu'il fallait qu'on prît toutes les précautions imaginables pour que personne n'en eût connaissance, et que si le Roi ne voulait pas lui parler à lui-même, il devait lui envoyer un valet de chambre, un affidé auquel il remettrait tous les papiers nécessaires.

Dans l'autre enveloppe il y avait : « A remettre en toute hâte à S. M. la Reine, etc., etc., car la mort du Roi est infailliblement jurée. » Le Roi fit venir son aide de camp, le mit au fait de toute l'affaire et lui enjoignit de se rendre de suite à Paderborn, et de faire des perquisitions pour trouver ce Keller et ce gardien des *galériens*, en lui disant de se faire passer pour le valet de chambre du Roi. En même temps, mon mari fit écrire au Ministre de la guerre, pour savoir si jamais il avait eu un domestique de ce nom. Le Roi, qui m'avait beaucoup parlé sur cette affaire, me dit : « Je ne serais pas étonné que tout cela fût en rapport avec une affaire que je poursuis depuis longtemps; » il me dit alors, sous le sceau du plus grand secret, que M. de Scheel, chambellan et conseiller d'État, ainsi que plusieurs autres personnes, étaient dans un grand complot; qu'il en avait fait l'ouverture au Roi lui-même, croyant qu'il y donnerait les mains. Il n'est question de rien moins, dans ce complot, que d'expulser tous les Français de l'Allemagne et de bouleverser l'ordre de choses actuel. Si mon mari consent à entrer dans cette ligue, il deviendra, assure M. de Scheel, grand et puissant. M. de Scheel a fait cette ouverture à mon mari dans le moment où l'Empereur venait de s'emparer de l'Elbe et du Weser, croyant que le mécontentement du Roi contre l'Empereur pourrait le faire manquer à ses principes et à sa vie politique. Le Roi eut l'air de ne pas rejeter trop loin ces projets, afin d'être au fait du complot dans son entier. Il en écrivit à l'Empereur sur-le-champ, sans cependant nommer l'homme

qui lui avait fait cette ouverture. L'Empereur lui répondit : « De ne pas avoir l'air trop empressé, ni d'en être trop éloigné, mais de feindre, pour ne donner aucun soupçon. » L'on poursuit l'affaire avec chaleur. Depuis que M. de Scheel sait que le Roi va à Paris, il est au désespoir (1). J'avoue que je ne reconnais plus là le caractère loyal et franc des Allemands. Je ne retrouve plus que des assassins et des comploteurs.

10 *Mai.* — Le Roi a reçu ce matin la réponse du Ministre de la guerre, au sujet de ce Keller. Il n'a jamais eu de domestique de ce nom; mais un auditeur au conseil d'État, à la section de la guerre, a eu, il y a quatre ou cinq mois, un domestique de ce nom. Ce domestique est Wurtembergeois; il a été au service de M. de Gemmingen, qu'il a quitté après en avoir reçu les meilleurs certificats. Il était resté quelques mois au service de cet auditeur. On a trouvé que ce même Keller s'est rendu coupable de plusieurs vols. La justice l'a condamné aux fers. Il a écrit au comte de Merfeld, maître des requêtes, il y a quelques mois, une lettre semblable à celle que j'ai reçue hier, assurant qu'il ferait les plus grandes révélations si on voulait l'entendre. M. de Merfeld n'a fait aucune attention à cette lettre.

11 *Mai.* — L'aide de camp du Roi est revenu de

(1) La correspondance du Roi fera connaître cette affaire; mais la Reine ne paraît pas avoir eu la connaissance exacte de la réponse de l'Empereur, réponse qu'on trouvera à sa date.

Paderborn. Ce nommé Keller n'est qu'un fou qui, par ses escroqueries, s'est fait mettre aux galères. Lorsqu'on lui a demandé quelles révélations il avait à faire, il a répondu : « — Qu'étant enfermé cet hiver en prison, à Cassel, il avait entendu la conversation de deux soldats, dont il ne pouvait indiquer ni le nom, ni le régiment ; que ces deux soldats se trouvant très-mal au service, voulaient tuer le Roi, et que pour cela ils avaient un moyen sûr, par l'entremise d'un saint, conjuré avec un vieux livre. » Keller ajoutait que lui, étant un honnête homme, avait voulu dénoncer le crime, dans l'espoir d'obtenir, en récompense, sa grâce entière. Voilà donc le fin mot de toute cette histoire qui m'a d'abord fort effrayée.

Il est décidé que je partirai le 20 de Cassel avec le Roi. Mon médecin espère tout le bien imaginable de ces eaux. Dieu le veuille !

12 *Mai.* — Nous avons été déjeuner à Geismar, petit bain à trois lieues de Catherinenthal ; les jardins en sont charmants.

13 *Mai.* — Le prince d'Eckmühl a écrit au ministre de la guerre, comte de Hone, que si le Roi ne faisait pas approvisionner et mettre Magdebourg en état de guerre dans l'espace de quinze jours, il ferait rançonner la ville. Il faut pour cela au moins cinq millions. Comment un pays ruiné comme la Westphalie pourrait-il faire une telle dépense, et ne vivons-nous pas dans des temps bien cruels, pour

qu'un général ose écrire pareille chose au frère de l'Empereur?

14 *Mai.* — Le Roi a reçu un courrier de Paris; on lui mande qu'on croit que le roi d'Espagne doit y venir. Je crains bien qu'il ne fasse le second tome du pauvre roi de Hollande. On dit aussi que le royaume de Naples sera réuni à l'Empire, que le roi de Naples aura la Pologne en dédommagement, et que s'il ne veut pas absolument l'accepter, ce sera le vice-roi qui sera roi de Pologne.

15 *Mai.* — Nous sommes rentrés en ville ce matin.

16 *Mai.* — On a arrêté hier le fameux Malsburg, qui était un des trois chefs de la révolte de 1809.

18 *Mai.* — Nous avons été hier soir à Napoléonshöhe, où il y a eu spectacle et souper. Tous les ministres étrangers étaient priés.

20 *Mai.* — Nous sommes partis à cinq heures du matin; notre voyage a été très-heureux; nous n'avons point eu d'accident.

21 *Mai.* — Nous sommes arrivés heureusement à Ems. Les chemins sont affreux, ce sont de véritables casse-cou. Les approches d'Ems ne sont pas beaux; ce sont des montagnes escarpées, hérissées de roches, qui entourent la ville. Au bas coule

la Lahn ; les maisons sont vieilles et laides. Ems appartenait autrefois aux Nassau-Orange ; mais depuis le traité de Tilsitt, la ville a été cédée à Nassau-Weilbourg.

22 *Mai.* — Le duc de Nassau, ainsi que son fils, sont venus nous voir ce matin. Il n'est pas possible d'être plus aimables. Le duc a eu la bonté de mettre à ma disposition, pour tout le temps de mon séjour à Ems, son grand yacht. Son fils a dix-neuf ans ; il a une très-jolie figure et paraît parfaitement bien élevé. Ils ont déjeuné avec nous. Après le déjeuner, nous nous sommes mis dans un petit yacht appartenant aussi au duc, et nous avons descendu la Lahn. Arrivés à un petit village, nous sommes passés dans le grand yacht du duc. Ce yacht est la plus jolie chose qu'on puisse voir. Jamais dans ce genre rien ne s'est fait de plus délicieux. J'ai accompagné le Roi jusqu'à Cassel, petit village sur la rive gauche du Rhin, et après avoir fait un petit repas très-frugal, nous nous sommes séparés, lui pour aller à Paris, moi pour revenir ici. Cette séparation, comme toutes celles qui m'éloignent de lui, me fait une peine sensible ; il est si cruel d'être éloigné de ce qu'on aime !

Les rives du Rhin sont réellement une chose magnifique. La situation de Coblentz est charmante ; je suis descendue à Ehrenbreitstein pour monter en voiture, ne pouvant remonter le Rhin ou la Lahn. Les fortifications d'Ehrenbreitstein ont été entièrement démolies. Ce qui était naguère une forteresse imprenable, n'est plus aujourd'hui qu'une belle ruine.

23 *Mai.* — J'ai commencé aujourd'hui les eaux. Notre journée est partagée ainsi qu'il suit : Le matin, à sept heures, je vais me promener avec ces dames et ces messieurs. Tout en me promenant, je prends les eaux. A huit heures, je remonte, j'écris, je lis, jusqu'à neuf heures, où je vais me baigner. Je sors du bain à neuf heures trois quarts, je me couche une demi-heure, je fais ma toilette, puis je déjeune à onze heures. Après le déjeuner, ces dames et moi nous travaillons, et Madame Mallet, ma lectrice, nous fait la lecture jusqu'à trois heures. A trois heures, vient Blanguisi (notre maître de chapelle), qui me donne une leçon de chant. Elle dure une heure et demie ; alors, nous allons nous promener et faire quelques courses ; nous rentrons à sept heures, à huit heures nous dînons. Après le dîner, je joue jusqu'à neuf heures et demie, puis je vais me coucher. Je lis encore une heure et demie, et c'est ainsi que je finis ma journée.

24 *Mai.* — Le roi d'Espagne est arrivé le 17 à Paris. L'Empereur est allé pour quelques jours à Rambouillet, et de là il fera un petit voyage à Cherbourg. L'Impératrice ne l'accompagne pas.

25 *Mai.*—J'ai, cet après-dîner, monté la montagne où demeure un ermite ; la vue est belle, mais le but de ma promenade a été manqué, car l'ermite ne s'y trouvait point. Nous avons pris à notre retour un petit dîner au bord de l'eau, et nous sommes retournés après cela, par eau, à Ems.

26 *Mai.* — Le duc de Nassau est venu me voir cet après-dîner, avec le prince héréditaire. Nous avons beaucoup parlé de ma bonne Emmy. Après le plaisir de revoir ceux que l'on aime, je n'en connais pas de plus grand que celui de voir des personnes qui leur tiennent de près; il semble alors que l'on retrouve d'anciennes connaissances, l'intérêt que l'on a toujours mis à en entendre parler les ayant depuis longtemps rendus présents à la pensée.

27 *Mai.* — Le duc de Nassau nous a accompagnés jusqu'à Ehrenbreitstein, sur son beau yacht, et là nous avons continué notre course pour Neuwied, que j'avais vu étant enfant, avec feu ma grand'-mère, et que je désirais beaucoup revoir. Il y a quantité de frères moraves établis à Neuwied. Leur commune, qui était fort étendue autrefois, a beaucoup perdu par la guerre. J'ai vu tous leurs établissements, ils sont beaux et bien entretenus, surtout ceux des femmes. Ils ont une propreté que l'on trouve rarement dans les réunions aussi nombreuses. Leurs coutumes, leurs usages sont si connus, qu'il ne vaut pas la peine que j'en parle.

30 *Mai.* — Nous avons passé notre soirée à Nassau, campagne qui appartenait autrefois à M. de Stein, ministre d'État en Prusse, mais qui a été séquestrée depuis la dernière guerre avec l'Autriche, à cause des libelles qu'il avait écrits contre plusieurs princes de la Confédération du Rhin. Il me paraît inconcevable

que l'homme qui a une fortune aisée et un beau nom sacrifie tous ces avantages, toutes ses affections, pour intriguer, et c'est bien là le cas de M. de Stein. Jamais l'on n'a vu une plus jolie campagne que celle de Nassau, et la maison qui porte ce nom paraît être tombée en ruine, tout exprès pour rendre le paysage plus pittoresque. M. de Stein a fait faire des routes, et planter plusieurs beaux arbres, ce qui donne à la campagne l'air d'un jardin anglais. En revenant de Nassau, j'ai reçu un courrier qui m'a apporté une lettre charmante de mon bon Jérôme, et tout un carton rempli de délicieux petits bijoux; il n'est pas possible de pousser l'amabilité, la délicatesse plus loin. Comment jamais trop chérir un être aussi incomparable!

1er *Juin*.—Nous sommes allés dîner à deux lieues, j'ai vu une usine qui appartenait à la princesse d'Anhalt-Schaumbourg. La situation en est délicieuse, il y a un petit bois d'acacias, fort joliment planté. Des allées de peupliers, des bosquets de hêtres et le tout au bord de la Lahn. Après avoir dîné au bord de l'eau, nous nous sommes embarqués, mais au bout d'un quart d'heure de navigation le ciel s'est couvert et nous avons essuyé un orage épouvantable. L'orage et la peur firent évanouir plusieurs de mes dames; je n'étais occupée qu'à les secourir et à rire des positions grotesques, des visages allongés que je voyais autour de moi. Nous sommes cependant arrivés à dix heures du soir sans le moindre accident, à Ems.

Le préfet et le commandant de Coblentz, sont venus me voir. Ils ont tous deux dîné chez moi.

2 *Juin.* — Je me suis rendue aujourd'hui à Enger, maison de campagne du duc de Nassau. La dernière fois que je l'ai vu, il m'avait engagée à y aller par eau. Je trouvais ce projet trop joli pour ne pas l'exécuter, aussi, le vent étant très-bon, je m'embarquai à onze heures, je déjeunai dans le yacht. Jusqu'à Coblentz notre petite navigation fut heureuse; mais à Coblentz il s'éleva un vent furieux qui nous faisait reculer au lieu d'avancer, et après avoir lutté pendant plus de cinq heures, nous avons été obligés de relâcher à une demi-lieue d'Enger et d'y monter à pied. Notre équipage était vraiment risible, car le vent ne laissait ni à moi, ni à ces dames, aucun de nos ajustements à sa place, et j'ai vu le moment où le nécessaire s'en irait avec le superflu. Cependant ni la dignité de mes amies ni la mienne n'ont été compromises. Le duc de Nassau, qui admirait, de ses fenêtres, cette belle caravane, est venu au devant de nous, il m'a reçu ainsi que toute ma Cour d'une manière très-aimable. Il m'a conduite de suite dans son jardin anglais, à une demi-lieue d'Enger. Ce jardin est réellement charmant. Les points de vue en sont merveilleux. Le duc n'a Enger que depuis les derniers arrangements qui ont eu lieu, il y a à peu près huit ans. Cette possession appartenait autrefois à l'électeur de Trèves. A un petit quart de lieue d'Enger il existe, sur une montagne assez élevée, un château en ruine, jadis résidence des

princes de la maison régnante de Nassau. Sous cette ruine M. de Stein avait une terre, et ce qui m'a paru très-remarquable, c'est que ce M. de Stein possédait les ruines des deux châteaux appartenant aux souches des maisons de Nassau et de Stein-Wilkenstein.

5 *Juin.* — Il me serait difficile de dépeindre la joie que j'ai ressentie ce soir en voyant entrer mon frère aîné dans le salon. Jamais joie n'a été pareille; j'espère qu'il passera quelque temps avec moi.

6 *Juin.* — La princesse d'Anhalt-Schaumbourg est venue me voir. C'est une femme d'un très-rare mérite, remplie d'esprit et d'amabilité, j'ai été réellement heureuse de faire sa connaissance, c'était la sœur chérie de ma bonne tante Louise.

9 *Juin.* — La princesse de Wied, sœur de ma bonne tante Emmy, est venue me voir aujourd'hui; elle ressemble si prodigieusement à ma bonne Emmy, que je n'ai pu m'empêcher de lui sauter au cou pour l'embrasser; elle est l'amabilité, la gaîté même.

10 *Juin.* — Nous avons fait une très-jolie course, nous avons descendu la Lahn et le Rhin jusqu'au village de (nom illisible) et nous avons gravi la montagne pour voir le vieux château de Mentou. La vue y est magnifique, mais la montagne est à pic. Cette forteresse appartenait autrefois au Landgrave de Hesse-Darmstadt, maintenant elle est tombée en partage à la maison de Nassau.

12 *Juin.* — Le duc de Nassau nous a fait inviter à aller passer la journée à un vieux château au bord de la Lahn. On l'appelle Lannk; la vue y est belle mais moins étendue que sur la montagne aux bords du Rhin. Nous avons dîné à Lahenteim, petit château de campagne du duc. A Ehrenbreitstein nous nous sommes quittés.

17 *Juin.* — Nous avons passé la journée à Enger, chez le duc de Nassau.

20 *Juin.* — Nous avons été voir cet après-dîner la vieille abbaye d'Auerstein, qui est à une lieue et demie de Nassau; elle a été fondée par un comte et une comtesse d'Auerstein, elle a été dévastée depuis 1802. La situation en est romantique. L'extérieur promet plus qu'on ne trouve réellement, l'église est assez bien conservée, on y dit la messe tous les dimanches, les fondateurs y sont inhumés.

23 *Juin.* — Ce matin, en me promenant, j'ai reçu un courrier du Roi, qui m'annonce qu'il arrivera ici du 28 au 30. Cette nouvelle m'a fait un sensible plaisir. J'ai reçu, en même temps, une lettre fort aimable de l'Impératrice et le portrait du roi de Rome. Le portrait est charmant. Ce n'est pas, je l'avoue, sans un sentiment pénible, que j'ai regardé ce joli enfant. Que n'ai-je le même bonheur d'être mère! Quelquefois je désespère de jouir d'une pareille satisfaction. Cette idée, qui me quitte rarement, jette bien de l'amertume sur mon existence; je n'en

ai de repos ni jour ni nuit. Je me réveille parfois en sursaut et me dis à moi-même : à quoi sert-il que je vive, je n'aurai jamais d'enfant. La prière constante que je fais à Dieu, c'est de me donner toute la résignation nécessaire pour supporter avec calme ce malheur. Aussi, jusqu'à présent, j'ai du moins gagné devant le monde une apparence d'indifférence ; mais si l'on savait le mal que l'on me fait quand on parle devant moi d'enfant ou quand je vois une femme enceinte, je suis sûre que j'inspirerais de la pitié.

25 *Juin.* — La princesse d'Anhalt-Schaumbourg est venue me voir.

28 *Juin.* — Le Roi est revenu, cet après-dîner, de Paris ; il m'a fait une charmante surprise, car je ne croyais le voir que le 30. J'ai été comme folle en le revoyant ; il m'a rapporté de Paris son portrait en émail, qui est une des belles choses qu'on puisse voir.

29 *Juin.* — Nous avons été nous promener à Nassau. La guerre entre la Russie et la France paraît presque inévitable.

1er *Juillet.* — Nous sommes repartis de Ems à deux heures de l'après-dîner. C'est à Ems que j'ai pris congé de mon frère. Son départ m'a vivement affligée.

2 *Juillet.* — Je suis arrivée à trois heures de

l'après-dîner à Marbourg; étant très-fatiguée, je me suis couchée de suite. Nous avons été mieux reçus dans le pays que dans les voyages précédents.

4 *Juillet.* — Il y a eu spectacle. Après le spectacle, j'ai reçu dans mes appartements toute la cour.

Le Roi a nommé hier la comtesse de Dachels grande-maîtresse, de dame d'atours qu'elle était.

5 *Juillet.* — Le Roi a nommé M. de Gilsa mon grand-maître. Il était autrefois grand-écuyer de l'Électeur.

7 *Juillet.* — La grande-maîtresse, le grand-maître et madame de Schlelbert, dame du palais, ont prêté serment; après cela, j'ai eu audience diplomatique, et j'ai été à Cassel où j'ai assisté à la revue.

8 *Juillet.* — Nous avons déjeuné à Catherinenthal. Après le déjeuner, le Roi a fait manœuvrer les troupes qui sont campées autour de Catherinenthal. J'ai attaché la cravate au drapeau du 1er régiment des hussards, le drapeau ayant été béni.

14 *Juillet.* — Nous avons reçu la nouvelle que nous avons eu de grands succès en Espagne. Nous avons pris Saragosse et repoussé les Anglais jusqu'en Portugal. Il paraît certain aussi que la Russie fera la paix avec les Turcs.

24 *Juillet.* — Le Roi nous a fait faire réellement,

aujourd'hui, un tour de force ; il nous a fait monter le Dörenberg à pied, à quatre lieues d'ici ; mais ce que personne ne croira, et ce qui tient réellement du prodige, c'est que le Roi nous a menés jusqu'au pied du Dörenberg en voiture. Or, tout le chemin n'est qu'une rivière de pierres. Nous sommes revenus par Catherinenthal. Nous avons dîné à Schœnfeld. Après le dîner, nous avons parcouru tout le parc, et, pour nous délasser, le Roi nous a fait prendre le chemin à travers champs pour retourner à Napoléonshöhe.

4 *Août.* — Nous sommes partis, cet après-dîner, de Napoléonshöhe pour aller faire un petit voyage au Harz.

Nous sommes heureusement arrivés à Clausthal, après nous être arrêtés pendant une heure à Osterode. Après nous être reposés pendant quelques heures, nous avons visité les mines dites la *Dorothée* et la *Caroline*. Partout ces bons mineurs nous ont reçus avec des témoignages de joie sincères. C'est tout un autre peuple que celui de la Hesse. De là, nous avons été voir le manoir du Diner; nous avons bu dans le bocal où George II, roi d'Angleterre, avait bu. Nous avons distribué de l'argent, ainsi que c'est l'usage. Jamais je n'ai vu une joie pareille à celle de ces braves gens.

J'ai visité la mine de Franckenheimer, la seule qui soit de plain-pied. J'ai fait toute la course à cheval, mes dames et moi nous étions habillées en mineurs, ce qui avait l'air très-drôle.

Le soir, la ville de Clausthal a été illuminée, et le

Roi et moi nous nous sommes rendus à neuf heures sur la place des Carabiniers, hors de la ville. Les mineurs bordaient la haie avec leurs lampes allumées, depuis l'hôtel jusqu'au Kürk, où nous sommes descendus pour voir tirer le feu d'artifice. Je dois remarquer que depuis Othon, empereur d'Autriche, aucun souverain n'avait été à Clausthal, ce qui fait un espace de neuf cent quatre-vingt-dix ans.

7 *Août.* — Nous sommes partis ce matin de Clausthal, et nous sommes arrivés à Gosslar à midi. Gosslar était autrefois une ville impériale, elle est affreuse. A deux heures nous sommes montés à cheval pour visiter notre célèbre mine du Rammelsberg. Nous en avons parcouru les principales galeries, et nous sommes descendus dans une de ces excavations par un escalier pratiqué pour nous dans le grand puits de la mine. Les mineurs ont mis le feu aux bûchers dressés dans cette immense caverne. La flamme se répandant en tourbillons sous la voûte, a présenté à nos regards un des plus grands spectacles que puisse offrir l'industrie humaine, disposant à son gré de la force des éléments pour arracher à la terre les trésors qu'elle recèle. Nous avions revêtu des habits de mineurs.

Étant sortis de la mine, nous sommes remontés à cheval et nous nous sommes rendus aux usines, et nous avons vu et fait appliquer les procédés par lesquels on obtient les divers métaux que fournit notre sol.

8 *Août.* — Nous sommes partis ce matin de Gosslar, et nous avons déjeuné à Glunberg. Le comte et la comtesse de Helberg Vermingenda y étaient. C'est une terre qui leur appartient. Après le déjeuner nous nous sommes acheminés, à cheval, vers le sommet du Brocken, éloigné de quatre lieues, et nous y sommes heureusement arrivés à quatre heures. Tout était préparé pour nous recevoir dans la seule maison qui se trouve sur cette montagne, et qui appartient aussi au comte de Helberg Vermingenda.

9 *Août.* — J'ai été réveillée en sursaut et à grands cris. Tout ce tumulte était occasionné parce que le feu a pris à une des cheminées de la cuisine de la maison, qui est tout en bois. L'ouragan était terrible. On a craint que toute la maison ne devînt la proie des flammes. Je n'ai eu que le temps de passer une redingote de drap et de sortir ainsi dans la rue.

Le Roi m'a fait mettre dans un vrai cab, seule voiture qui puisse passer par les chemins affreux qui conduisent au Brocken, ainsi que tous les effets un peu précieux que nous avions avec nous, et c'est dans cette charmante voiture que j'ai passé les premiers moments de danger, car on est bientôt parvenu à éteindre le feu. Cet événement, qui pouvait avoir de fâcheuses conséquences, n'en a eu aucune, excepté l'alerte que cela nous a donnée. Un brouillard épais, qui n'a cessé d'envelopper le Brocken, ne nous a permis de jouir ni du coucher ni du lever du soleil. On dit que la vue est immense, que l'on domine de ce point élevé l'Allemagne inférieure. Nous sommes

partis du Brocken à midi, et nous sommes arrivés à Vermingenda à quatre heures de l'après-dîner. La comtesse de Vermingenda est une femme charmante et, sans être jolie, elle a une physionomie très-agréable. J'ai été bien aise de faire sa connaissance.

10 *Août.* — J'arrive à l'instant à Blankenburg, vieux château appartenant au duc de Brunswick. Il y avait autrefois une maison éteinte en 1750 qui portait ce nom. La vue est magnifique du château.

Nous coucherons aujourd'hui à Andreasberg. J'ai fait sept lieues à cheval par une pluie battante. La contrée est délicieuse, c'est comme un jardin anglais.

15 *Août.* — Nous avons célébré la fête de l'Empereur.

21 *Août.* — Il y a aujourd'hui quatre ans que je suis arrivée à Paris pour me marier.

22 *Août.* — Il y a aujourd'hui quatre ans qu'à neuf heures du soir le Roi et moi nous avons signé le contrat civil de notre mariage. Comme le temps passe !

23 *Août.* — Aujourd'hui quatre ans que notre mariage a été béni par le Prince-Primat, Grand-Duc de Francfort. Le Roi m'a donné une fête charmante. Le Roi a reçu aujourd'hui un courrier de Madame-

Mère, qui lui annonce qu'elle viendra ici mardi prochain, 27, pour passer quelque temps avec nous.

27 *Août*. — Madame-Mère est arrivée entre quatre et cinq heures. Le Roi est allé à sa rencontre jusqu'à Wabern. Je me suis beaucoup réjouie de voir cette bonne vieille mère, femme respectable à tous égards.

28 *Août*. — Maman m'a fait de fort beaux cadeaux. Elle m'a donné son portrait entouré de fort grosses perles et une ombrelle ou parasol tout bordé en perles fines. Le manche est en or et émail incrusté en perles fines. C'est le plus joli bijou que j'aie vu en ce genre. C'est le Roi d'Espagne Joseph qui en a fait cadeau à Maman, et elle a bien voulu me le donner.

29 *Août*. — Nous allons déjeuner à Hérale pour en montrer la belle vue à Maman. Elle vient de me donner une très-jolie rangée de perles.

30 *Août*. — J'ai reçu une lettre de mon Père et du Prince Royal, qui me mandent tous deux que ma bonne Louise se marie avec le prince Auguste de Hohenloe-Zugelfingen. Je trouve ce mariage très-sortable sous tous les rapports. Je suis un peu malade aujourd'hui.

Je suis encore souffrante. J'ai fait ce matin la plaisanterie de faire couper, à trois de mes dames (qui n'ont pas suivi mon Mari et Maman à la chasse) leurs

cheveux d'après la nouvelle mode; nous en avons ri comme des folles.

1er *Septembre.* — On a fait une entrée pompeuse à Cassel à Maman, avec toutes les autorités invitées. Nous avons été au spectacle en grande loge, et puis nous sommes retournés à Napoléonshöhe.

3 *Septembre.* — Le Roi a fait grâce à Malsbourg et Martini, tous les deux chefs de la révolte de 1809.

5 *Septembre.* — Nous avons été toute la journée en campagne. Le Roi nous a dit, à Maman et à moi, que si les choses continuaient ainsi, le royaume succomberait l'année prochaine. Quelle triste perspective! Comment l'Empereur peut-il vouloir ruiner son propre frère?

11 *Septembre.* — L'on dit que l'Empereur doit faire un voyage en Hollande et dans les pays nouvellement conquis. Si cette nouvelle se confirme comme il y a apparence, le Roi se propose de l'inviter à venir ici.

15 *Septembre.* — Je ne puis encore quitter mon lit; j'ai eu une forte fièvre cette nuit. Le Roi a reçu un courrier de Berlin qui lui a apporté une dépêche fort intéressante. C'est une conversation que le comte de Hardenberg, grand-chancelier, a eue avec notre ministre. Il lui a dit que, comme la Westpha-

lie, la Bavière, le Wurtemberg armaient, le roi, son maître, ferait de même, et qu'il aimait mieux périr avec gloire que comme l'électeur de Hesse. Puis il a repris en disant que cependant il ne doutait pas de l'amitié de l'Empereur des Français, etc., etc., etc. Mais le coup était porté, et ces propos, quoique jetés en l'air, ne sont pas sans conséquence.

18 *Septembre.* — Nous avons été à la revue aujourd'hui. Elle a duré trois heures. Il y avait dix-huit mille hommes effectifs. Le courrier que Madame-Mère a envoyé au Roi Louis est revenu ce matin. Le Roi lui avait écrit par cette voie et avait mis l'adresse : *Au Roi Louis.* Louis la lui a renvoyée non décachetée et a mis dessus : *Il n'y a pas ici de Roi Louis, mais bien Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu.*

Au reste, le courrier a assuré qu'il avait trouvé le Roi mieux que jamais, que sa maison était très-bien montée. Il a acheté une terre dont le château doit être magnifique. Il s'occupe beaucoup de cette campagne. On dit qu'il l'embellit prodigieusement parce qu'il ne manque de rien, contrairement à ce qu'on avait voulu nous faire croire.

20 *Septembre.* — J'ai lu dans les gazettes que les fiançailles de la princesse Louise avec le prince de Hohenloe avaient eu lieu le 18, et que la fille aînée de la duchesse, Louise-Marie, était devenue coadjutrice de Marie de Oberstenfeld. J'avoue que la fiancée a manqué à toutes les convenances en ne me l'an-

nonçant pas. Je ne mérite pas de tels procédés, car il est impossible d'être meilleure que moi pour sa famille? Que de désagréments ne me suis-je pas déjà attirés par amour pour elle?

25 *Septembre* — Le Roi a reçu des nouvelles de Paris. On dit qu'il y a de la brouille dans le ménage, que l'Impératrice est très-jalouse. C'est le cardinal Fesch qui l'a fait dire au Roi. L'Empereur est parti de Compiègne le 19 et l'Impératrice devait le suivre le 20.

1er *Octobre*. — Nous avons eu chasse à courre ce matin. Ce soir le Roi donne une fête à Madame. Il est décidé que Madame partira dimanche. Nous l'accompagnerons jurqu'à Wabern, où nous coucherons, et lundi elle partira pour Marbourg. Pour elle nous restons à Cassel, ce qui me fait beaucoup de peine, car je n'aime ni le séjour ni le château de cette ville.

5 *Octobre*. — J'apprends à l'instant que la Reine de Naples vient à Paris.

6 *Octobre*. — Nous avons accompagné Madame-Mère jusqu'à Wabern, et là nous nous sommes quittés. Cette séparation m'a vivement peinée; à l'âge où elle est et dans le siècle où nous vivons il est bien difficile de prévoir le moment où l'on se reverra. Cette séparation m'a doublement coûté, car, pour moi, Madame-Mère était une société agréable. Elle

a beaucoup d'esprit et beaucoup de moyens. Étant presque continuellement seule et vis-à-vis de moi-même, je trouvais en elle une grande ressource. Puis le cœur d'une femme, parfois, a besoin de s'épancher dans celui d'une femme. Les hommes ne connaissent pas mille petites sensations, affections, que nous autres femmes comprenons si bien, surtout quand on vit comme moi dans une éternelle incertitude, dans une fluctuation d'idées continuelle. Il y a des moments alors où malgré tout on trouve un vide cruel en soi.

7 *Octobre.* — Nous apprenons nos rôles des *Étourdis*, que nous jouerons dans huit jours.

10 *Octobre.* — Nous avons été à la chasse à courre; nous ne pouvons encore rentrer en ville, les appartements n'étant point achevés.

14 *Octobre.* — Nous sommes rentrés en ville.

17 *Octobre.* — La comète a été très-belle aujourd'hui. Les astronomes prétendent que c'est elle qui nous procure ce temps chaud. Il fait aussi chaud qu'au mois d'août.

6 *Novembre.* — C'est aujourd'hui le jour de naissance de mon père. Puissé-je encore souvent célébrer ce jour!

15 *Novembre.* — Nous avons fêté comme à l'ordinaire la naissance du Roi.

24 *Novembre-* — Cette nuit, à minuit et demi, le Roi est venu me réveiller, en me disant que le feu était au château.

Je n'ai eu que le temps de passer une redingote, et c'est en pantoufles que je suis venue à pied, accompagnée du Roi, du général Hammerstein, aide de camp du jour, et de deux gardes-du-corps, depuis le château jusqu'à Bellevue, où demeure le grand-écuyer. Le Roi est retourné de suite au château; il a déployé, comme à son ordinaire, la bonté, la générosité, la grandeur d'âme et le calme de son caractère. Enfin, il a mieux aimé tout perdre que d'avoir à pleurer la mort d'un de ses sujets. Le Roi et moi nous avons sauvé mes diamants et notre argent, le reste a été plus ou moins abîmé, perdu, volé. La moitié du château a été la proie des flammes, l'autre du pillage. Enfin, on ne le reconnaît plus. Le feu a commencé dans les chambres du grand-maréchal, au-dessous de la chambre à coucher du Roi. Ce qu'il y a de fort extraordinaire, c'est que dix minutes avant que l'incendie ne se manifestât, l'adjudant supérieur du palais, un fumiste, le capitaine des gardes et plusieurs autres personnes chargées de faire leurs rondes toutes les nuits au château, avaient été dans cette même chambre. Bien plus, le grand-maréchal, se trouvant incommodé, voulut faire bassiner son lit. La femme qui en fut chargée ne trouva de braise nulle part; il fallut en aller chercher dans la cuisine, et dix minutes après, non-seulement tous les appartements du grand-maréchal étaient en feu, mais même ceux du Roi, qui heureusement, ne pou-

vant dormir et se sentant déjà asphyxié par la fumée, prit machinalement le cordon de sa sonnette pour sonner son valet de chambre. Dans l'intervalle, le danger devenait de seconde en seconde plus pressant. Le Roi, n'ayant pas la force de se lever, se laissa glisser de son lit, et c'est ainsi que le valet de chambre, en ouvrant la porte, le trouva à demi mort. L'air et de prompts secours lui firent reprendre ses sens en peu de minutes. En revenant à lui, sa première pensée fut d'aller appeler lui-même ses gardes-du-corps, croyant dans le premier moment que c'était une échauffourée pour l'assassiner, ainsi que moi. Après avoir donné les ordres les plus précis pour ne laisser entrer personne, le Roi alla lui-même tout seul au corps-de-garde du château et donna la même défense. Remonté chez lui, il réveilla son aide de camp de service. Il n'avait pas voulu l'éveiller de suite, ne se fiant pas extrêmement à lui (1). Après avoir donné tous ses ordres, il vint me trouver et m'emmena chez le grand-écuyer. Revenu au château, à cheval avec cinquante gardes-du-corps, il vit bien que ce n'était autre chose qu'un incendie. Le grand-maréchal a tout perdu; il n'a pu se sauver que par une de ses fenêtres donnant au rez-de-chaussée, et enveloppé dans la redingote de son valet de chambre.

25 *Novembre.* — Je puis dire que je ne me suis

(1) Ce colonel, plus tard général Hammerstein, de service ce jour-là, trahit en effet le Roi en 1813.

pas effrayée une minute, et que je n'ai perdu ni mon calme ni mon sang-froid dans la terrible catastrophe d'hier. Je n'ai frémi qu'à l'idée du danger que le Roi a couru. Heureusement personne n'a péri. Ceux qui sont blessés le sont légèrement. Ainsi, de ce côté-là, nous pouvons remercier la Providence.

26 *Novembre.* — On fait tous les préparatifs, dans la maison du comte de Furtenstein, pour que nous puissions nous y loger.

3 *Décembre.* — Nous sommes allés coucher à la nouvelle maison ; elle est petite, mais c'est gentil.

5 *Décembre.* — J'ai reçu quantité de jolies choses de Madame-Mère et de mes belles-sœurs. J'ai été touchée de cette aimable attention ; il n'est rien de plus doux que d'être aimé des siens.

6 *Décembre.* — Le Roi a envoyé aujourd'hui un courrier à l'Empereur, pour lui exposer le triste état des choses présentes. Le Roi m'a communiqué la lettre qu'il lui a écrite à ce sujet ; elle est conçue en termes précis, véridiques et énergiques. Puisse l'Empereur ne jamais se repentir de ne pas vouloir croire à la fermentation qui existe dans tous les pays de la Confédération du Rhin !

8 *Décembre.* — Si j'étais superstitieuse, les rêves que je fais depuis la malheureuse nuit du 24 devraient bien m'inquiéter, car toutes les nuits je rêve

qu'on assassine le Roi. On ne se fait pas d'idée des angoisses mortelles que cela me fait souffrir.

12 *Décembre.* — Pendant que nous étions à dîner, il est arrivé un courrier de Paris qui a apporté une lettre au Roi. Cette lettre contient des détails trop intéressants pour que je ne la transcrive pas. D'abord, l'Empereur s'exprime dans des termes très-amicaux sur le malheur que nous avons éprouvé dans la nuit du 24, puis il continue en ces termes : « L'affaire doit bientôt commencer. Combien pourrez-vous, dans ce cas, me donner de troupes? Je désire aussi que vous me donniez le meilleur plan d'occupation pour m'emparer de la Silésie. Vous, mieux que personne, êtes à même de m'en donner, d'après les glorieux succès que vous avez eus dans ce pays, en 1806 et 1807. » Le premier article de sa lettre est écrit de la main de M. de Meneval, son secrétaire, et daté du 19 décembre.

Le Roi tient, dans ce moment-ci, un conseil secret, qui est composé du comte de Furtenstein, du grand-écuyer Morio, et du ministre de la guerre, comte de Hône.

13 *Décembre.* — Le grand-maréchal (1) a été destitué de sa place; l'on a trouvé plusieurs dilapidations dans son administration. Il a eu la place de colonel-général de la garde.

(1) Wellingerodè.

17 *Décembre.* — J'ai reçu presque tous les ministres étrangers. Ils ont été chargés de me féliciter d'avoir échappé aux dangers que j'ai courus dans la nuit du 24. Il n'y a eu que le ministre de Wurtemberg qui n'ait eu aucun ordre de sa Cour. Il est affligeant pour moi de voir que ma famille fait toujours moins pour nous et pour moi que la famille Impériale, et je dirais même que tous les autres souverains.

18 *Décembre.* — Hier au soir, j'ai été agréablement surprise en recevant, dans trois caisses, les plus jolis ajustements possibles de l'Impératrice Marie-Louise. Cette attention me paraît bien aimable de sa part; ce n'est pas la valeur des choses qui peut me flatter, mais l'attention, le souvenir, et cela me fait d'autant plus de plaisir qu'elle ne l'a pas fait sans la participation de l'Empereur.

19 *Décembre.*— Le Roi a reçu la réponse de l'Empereur à sa lettre du 6. Il paraît être fâché des représentations que le Roi lui fait, et prétend que si les peuples d'Allemagne ne lui sont point attachés, c'est la faute du Roi. Comme si le Roi pouvait faire quelque chose aux énormes contributions que ces pauvres peuples sont obligés de payer, et qui sont une des principales causes de leur mécontentement. Je le répète, puisse l'Empereur ne jamais se repentir de n'avoir pas écouté ces avis salutaires !

21 *Décembre.* — Je suis encore indisposée. Le Roi

vient de recevoir à l'instant le courrier qu'il avait envoyé à l'Empereur, le 13, avec les plans des camps d'occupation pour la Silésie. L'Empereur n'a pas gardé le courrier six heures de temps. Il lui écrit que si la guerre se fait, la Prusse sera pour nous et point contre nous; que, par conséquent, cela détruit tous ses plans d'opérations; il lui mande, de plus :

« Je crois que vous feriez mieux de faire commander par quelqu'autre les seize mille hommes que « vous voulez donner au général Morio, auquel je ne « crois pas de talent. Je crois qu'il serait un bon premier aide de camp, général commandant du génie, « mais encore meilleur grand-maréchal. Le prince « de Hesse ne peut l'être sous aucun titre, quoique je « le croie un très-brave homme et fort attaché; mais « son nom doit vous empêcher de lui donner la « garde de votre personne, en le nommant grand-« maréchal. Toutes les Cours riraient d'une pareille « nomination, et elle serait des plus impolitiques. Je « vous dis tout ceci, quoique je n'aie point voix au « chapitre; mais c'est là le conseil et l'avis d'un « homme sage. »

Le Roi m'a consultée, et je l'ai beaucoup engagé à faire, dans cette circonstance, simplement ce que disait l'Empereur.

Le Roi envoie un courrier à l'Empereur, en réponse à celui qu'il a reçu hier soir. M. Morio paraît ne pas désirer la place de grand-maréchal. Le Roi, en conséquence, a écrit à l'Empereur qu'il ignorait peut-

être que M. Morio était grand-écuyer depuis quinze mois, et qu'il en était très-content; que dès que l'Empereur ne voulait pas qu'il commandât les seize mille hommes de troupes, Morio ne lui demandait plus de commandement; que le prince de Hesse n'était pas celui de Gaëte, comme il paraissait le croire, mais le prince de Hesse-Philipstadt; que, de plus, il venait d'envoyer ses deux fils à Paris, pour les élever; qu'au reste, il ne ferait rien jusqu'à la réponse de l'Empereur.

24 *Décembre.* — Je viens d'avoir un effroi mortel. J'étais tranquillement à écrire dans mon cabinet, à une heure de l'après-dîner, quand tout à coup un affreux tumulte s'est fait entendre, et des cris : à l'assassin! à l'assassin! et j'ai vu entrer, de tous côtés, une foule de monde, de soldats, de militaires, dans notre maison.

J'ai cru, dans le premier moment, que le Roi avait été la victime de quelque scélérat. Ainsi, plus morte que vive, je me suis précipitée vers le salon de service, pour savoir si mes horribles conjectures étaient fondées. Heureusement que ces messieurs ont pu me tranquilliser sur le compte du Roi. Mais en même temps ils m'ont appris l'assassinat affreux du grand-écuyer. C'est un maréchal-ferrant qui a commis ce crime. Il le méditait depuis deux mois, et il attendait pour le consommer que mon grand-maître, M. de Gilsa, se trouvât avec M. Morio. Il en voulait principalement à ce dernier. Le grand-écuyer consultait volontiers Gilsa sur tout ce qui a rapport aux che-

vaux, Gilsa étant réellement connaisseur. Mais s'étant plaint plusieurs fois que les chevaux du Roi se blessaient facilement, Gilsa crut en voir la raison dans la manière dont on les ferrait, et il le dit au grand-écuyer. Celui-ci le pria de s'informer s'il ne pourrait pas avoir un autre maréchal, sans pour cela renvoyer celui qu'on employait. Gilsa lui en recommanda un de Hanovre. Cela a tellement blessé l'amour-propre de cette bête féroce, qu'il a tramé cet indigne assassinat et a consommé son crime pendant que le grand-écuyer et Gilsa étaient aux écuries et qu'ils parlaient sur un nouveau cheval dont le grand-écuyer voulait faire l'acquisition. En tombant, le grand-écuyer dit : « Je suis un homme mort; c'est Lepage qui m'a assassiné. » Le second coup de pistolet que ce forcené a tiré était destiné à M. de Gilsa. C'est un palefrenier qui l'a reçu; mais une clef qu'il portait dans sa poche a amorti la balle. Enfin, l'on a encore trouvé deux pistolets sur lui, qui, à ce qu'il dit, étaient destinés pour lui-même, mais on ne lui a pas laissé le temps de s'en servir. Il vient d'être arrêté dans notre maison.

Je vais voir la pauvre femme, qui doit être dans un état effroyable.

Je reviens à l'instant de chez cette pauvre madame Morio. Il y a peu d'espoir pour son mari. Il paraît que l'épine du dos a été fracassée, car les jambes sont absolument paralysées.

25 *Décembre.* — Le grand-écuyer est au plus mal. L'on a fait venir deux habiles médecins de Göttingen.

madame Morio vient d'être transportée dans notre maison ; son désespoir est à son comble.

26 *Décembre.* — Le grand-écuyer est mort hier soir, à six heures. Je ne puis exprimer que faiblement ce que cet événement a eu d'affreux pour moi. Cette impression ne pourra s'effacer de longtemps. Il laisse sa femme grosse de trois mois, pour la première fois depuis quatre ans de mariage. Aussi étaient-ils, l'un et l'autre, au comble du bonheur. Voilà à quoi il tient, dans ce monde ; à un fil, au mouvement d'une arme plus rapide qu'un éclair.

On a rendu les derniers devoirs, aujourd'hui à midi, au grand-écuyer. L'on dit que la cérémonie a été fort belle.

Le discours que le ministre Siméon a prononcé pour cette occasion-là, est simple et beau.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE XV.

« Les provinces hanovriennes cédées au Roi de Westphalie par le traité du 14 janvier dernier, contiennent, ainsi qu'il résulte d'un recensement fait en août dernier, une population de six cent neuf mille deux cent vingt-trois habitants.

Rapport du duc de Cadore à l'Empereur. Paris, 16 décembre 1810.

« Votre Majesté s'étant réservé des territoires à son choix devant contenir une population de quinze mille âmes, le Roi en acquérait seulement cinq cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent vingt-trois.

« Votre Majesté s'étant réservé les domaines jusqu'à concurrence de 4,559,000 fr., avait cédé le surplus au Roi. Le revenu de ce surplus était évalué par aperçu à 500 et quelques mille francs.

« A cette somme près, tout le revenu du Roi dans le Hanovre devait consister en contributions. Le mi-

nistère westphalien estimait qu'elles pourraient rendre 7,500,000 fr. C'était près de 12 fr. par tête d'habitant, et si l'on considère d'une part la situation du pays qui avait été sept ans sous la conquête ; d'autre part, qu'à l'exception de la principauté de Calenberg, les provinces cédées par le traité du 14 janvier étaient généralement les moins fertiles du Hanovre, et enfin que les domaines réservés ne devaient être passibles d'aucun impôt quelconque pendant dix ans, cette évaluation des contributions sur le pied de 12 fr. par tête n'est assurément pas trop faible.

« 1,000,000 devait être ajouté à la liste civile du Roi.

« Tels étaient les avantages résultant pour lui du traité du 14 janvier dernier.

« La population de son royaume était accrue de cinq cent quatre-vingt-quatorze mille âmes, les revenus de l'État de 500,000 fr. en domaines, de 7,500,000 fr. en contributions, le revenu personnel du Roi de 1,000,000 de fr.

« En retour de ces avantages, le Roi était obligé d'acquitter :

« 1° La dette du Hanovre ;

« 2° Les contributions encore dues par ce pays et les revenus arriérés ;

« 3° D'entretenir six mille hommes de troupes françaises en sus de celles de l'entretien desquelles il était précédemment chargé.

« Les anciennes provinces westphaliennes, divisées en huit départements, contenaient, d'après un recen-

sement fait en 1807, une population de un million neuf cent quarante-six mille trois cent quarante-trois âmes.

« Les domaines avaient été partagés par moitié entre Votre Majesté et le Roi. La part de Votre Majesté rendant annuellement 7,000,000, celle du Roi devait rendre une somme égale.

« Les contributions directes étaient de 15,000,000, les contributions indirectes de 10,000,000 environ, et, conséquemment, le revenu total ordinaire de 32,000,000.

« Les dépenses devant s'élever en 1810 à près de 35,000,000, un impôt extraordinaire de 2 pour cent des revenus, des ventes de couvents et des emprunts devaient couvrir le déficit.

« Ainsi, à la suite du traité du 14 janvier, le Roi devait avoir deux millions cinq cent quarante mille cinq cent soixante-seize sujets et un revenu ordinaire de 40,000,000 de francs.

« Sur ce revenu il devait acquitter :

« 1° L'intérêt de la dette hanovrienne, dont le montant m'est inconnu, mais qui ne doit pas être beaucoup au-dessous de 40,000,000 de capital ;

« 2° Les contributions arriérées du Hanovre qui n'ont pas été, que je sache, liquidées. Votre Majesté était disposée de se contenter de 6,000,000 pour cet objet ;

« 3° L'intérêt de la dette des anciennes provinces, intérêt qui est annuellement de 4,500,000 fr.;

« 4° Sa quote-part des dettes encore indivises de

l'ancien électorat de Mayence, le traité du 14 janvier lui en ayant imposé l'obligation ;

« 5° Prélever pour sa liste civile 6,000,000 de fr.;

« 6° Pourvoir à tous les frais de gouvernement et d'administration civile et militaire ;

« 7° Enfin entretenir sur le pied de guerre dix-huit mille cinq cents hommes de troupes françaises, dont six mille de cavalerie.

« Tels devaient être d'un côté les revenus du Roi, et de l'autre ses charges avant les réunions qui viennent de s'opérer.

« Par l'effet de ces réunions, le Roi perd des provinces nouvellement acquises :

« Le Lauenburg,

« Le pays de Hadeln,

« Le duché de Bremen,

« Le comté de Diepholz,

« La partie hanovrienne du comté de Hoya,

« Le cinquième de Lunebourg,

le tout contenant deux cent quatre-vingt-onze mille âmes, non compris les quinze mille que Votre Majesté s'étaient réservées.

« De ses anciennes provinces le Roi perd la presque totalité de celles qui formaient le département du Weser, savoir :

L'Osnabruck.	136,000 h.
De la seigneurie de Ravensberg. . . .	36,000
De la principauté de Minden.	46,000
La partie hessoise du comté de Hoya.	5,125
Le bailliage de Theddinghausen. . .	3,431
Le tout contenant.	226,556 h.

« Le Roi aura donc perdu en sujets cinq cent dix-huit mille. Il aura perdu en revenus :

« 1° Le produit présumé de la contribution dans la partie du Hanovre qu'il n'a plus, lequel, évalué comme ci-devant sur le pied de 12 francs par tête d'habitant, eût été de 3,540,000 fr.

« 2° Le produit des domaines non réservés ou du moins la majeure partie de ce produit, je le porterai seulement à 400,000 fr.;

« 3° Le produit de la contribution dans la partie réunie de ses anciennes provinces, en prenant le taux moyen de la contribution dans tout le royaume, ce produit devait être de 2,944,500 fr.;

« 4° Les domaines dans cette partie où il y en avait beaucoup. L'Osnabruck était rempli de riches abbayes et de couvents.

« Si même l'on suppose que les domaines ne soient pas en plus forte proportion dans les parties distraites du royaume que dans les autres, il n'y aurait pas d'exagération à admettre qu'elles en contiennent pour 800,000 fr.

« Les pertes du Roi, en revenus, sont donc de 7,684,500 fr.; au lieu de 40,000,000; il aura au plus 33,000,000.

« Dans cet état de choses il paraîtra juste à Votre Majesté que toutes les obligations que le Roi avaient contractées en conséquence de l'acquisition du Hanovre, savoir : l'obligation d'acquitter la dette hanovrienne, celle d'acquitter les contributions arriérées, et celle d'entretenir six mille hommes de plus

de troupes françaises, cessent entièrement d'être à sa charge.

« Le Roi, conservant une partie des provinces hanovriennes, il semblerait naturel qu'il acquittât proportionnellement la dette et les contributions arriérées ; mais ces provinces qu'il conserve ne font que lui compenser la perte de ses anciennes provinces.

« Elles sont plus que l'équivalent sous le rapport de la population, elles l'excèdent de soixante-seize mille âmes. Elles n'en seraient point l'équivalent complet sous le rapport du revenu, quand bien même il serait vrai, comme je l'ai supposé ci-dessus, que dans les provinces hanovriennes la contribution, source unique du revenu que le Roi peut en tirer, pût être portée à 12 fr. par tête d'habitant, et que dans le département du Weser, l'un des plus riches du royaume, et dont la presque totalité est réunie à l'Empire, les contributions ne fussent qu'à 13 fr. par tête d'individu, et le produit des domaines de 800,000 fr. seulement. Car, dans cette supposition, les provinces hanovriennes ne rendraient que 3,600,000 fr., tandis que les provinces réunies à l'Empire en rendraient 3,745,000.

« Mais je crois que cette supposition admet trop d'un côté, et de l'autre, trop peu.

« Le ministre de Westphalie assure que les provinces hanovriennes ne rendent guère que 3,000,000, ce qui me semble très-vraisemblable, le pays de Lunebourg étant un pays pauvre. On en peut juger par le rapport de la population au territoire. Elle y est, par mille carré, de neuf cents individus, tandis que

sur la même étendue, elle est de deux mille soixante-dix dans le département du Weser.

« Le même ministre affirme que ce département rendait au delà de 5,000,000 de fr., sans compter le produit des douanes.

« S'il en était ainsi, ce que je n'ai jusqu'à présent aucun moyen de vérifier, il en résulterait qu'aujourd'hui, le Roi de Westphalie aurait en revenus 30,000,000 de fr. seulement au lieu de 32,000,000, un seizième de moins qu'avant le traité du 14 janvier.

« Dans ce cas, Votre Majesté trouverait sûrement convenable, non-seulement de l'exonérer de toutes les obligations nouvelles imposées par ce traité, mais encore de restreindre celles qu'il avait antérieurement, en réduisant les douze mille cinq cents hommes qu'il devait entretenir. »

M. de Malchus au duc de Cadore. Paris, 20 décembre 1810.

« J'ai l'honneur de présenter ci-joint à Votre Excellence, conformément à la demande dont Elle a bien voulu m'honorer par sa lettre qui ne m'est parvenue qu'hier à dix heures du soir :

« 1° Un état des pertes qu'éprouve le royaume de Westphalie, par l'abandon de presque la totalité du département du Weser, qui présente en même temps la valeur contributive présumée de la partie du Hanovre conservée à la Westphalie ;

« 2° Un deuxième état sur la population et sur le montant des contributions que produit la partie du Hanovre réunie à l'Empire français.

« Dans ce dernier état, je n'ai pas compris les

douanes ni les postes qui, avant le blocus, ont produit, savoir :

Les douanes. . .	1,080,000 fr.
Les postes. . . .	200,000 fr.

dont, d'après la situation des bureaux, au moins neuf dixièmes doivent être calculés pour la partie réunie à la France.

« J'ai développé dans deux Mémoires remis à M. le comte Defermon, les causes pour lesquelles les revenus de la partie du Hanovre conservée à la Westphalie ne peuvent pas être portés plus haut que je les ai calculés. Elles dérivent en partie de la stérilité du sol, puisque la majeure partie du sol ne consiste qu'en bruyères et en landes, en partie de l'épuisement total de ce pays et d'autres raisons fondées sur les circonstances et les localités.

« Au reste, je dois observer encore que tous les domaines, les forêts et même beaucoup de droits non domaniaux ont été compris dans la résidence impériale.

« Il résulte des deux états sous les yeux de Votre Excellence, que même en admettant pour principe que la Westphalie doit trouver dans la partie du Hanovre qui lui reste conservée, un dédommagement pour le département du Weser réuni à la France, il résulte pour le royaume une perte en revenus de 1,796,823 fr. 54 c., sans compter tout le Hanovre qui, d'après la volonté de S. M. l'Empereur et Roi, lui avait été réuni par le traité du 14 janvier dernier. »

« M. Bacher m'a remis avant-hier la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 14 pour m'annoncer la réunion à l'Empire des villes anséatiques et de quelques parties de la province de Hanovre et du royaume de Westphalie. M. Bacher ne s'est arrêté chez moi que pendant quelques instants, il a continué sa route par Hanovre et Bremen.

M. Reinhard au duc de Cadore. Cassel, 22 décembre 1810.

« Le gouvernement westphalien était déjà prévenu de cet important événement par deux courriers qu'il avait reçus dans la journée du 19. MM. de Wintzingerode et de Malchus avaient transmis les communications qui leur avaient été faites par Votre Excellence.

« J'ai donné, Monseigneur, à M. le comte de Furtenstein, connaissance verbale de tout le contenu de la dépêche de Votre Excellence, et je lui ai remis une copie littérale des deux paragraphes dont l'un désigne les différentes parties de la Westphalie et du Hanovre qui doivent être réunies à l'Empire, et dont l'autre me charge de déclarer que S. M. Imp. est disposée à entrer en arrangement avec le Roi sur toutes les modifications que le nouvel état de choses est dans le cas d'apporter aux clauses du traité du mois de janvier.

« M. de Furtenstein m'a répondu que le Roi, sans croire avoir mérité le reproche d'avoir manqué à ses engagements, se soumettrait avec résignation à tout ce que S. M. I. jugerait nécessaire pour le grand ensemble de ses conceptions politiques. Il m'a ajouté qu'il croyait que S. M., sans faire aucune demande, s'en remettrait entièrement à l'amitié et à la

sagesse de son auguste frère, quant aux arrangements et aux indemnités que ce nouvel état de choses rendrait nécessaires ou désirables. A cet égard, Monseigneur, j'ai fait sentir à ce ministre qu'il convenait que le Roi prît l'initiative en exprimant son vœu sur les modifications à apporter au traité du 14 janvier, et je l'ai assuré que je serais très-empressé de transmettre à Votre Excellence toutes les propositions que le gouvernement westphalien voudrait me communiquer.

« Hier matin, M. le comte de Wellingerode, grand-maréchal du palais, est parti pour Paris. La poste ordinaire qui portait le *Moniteur* du 15 n'est pas encore arrivée. On dit généralement dans le public que le Roi partira aussi pour Paris incessamment. Ce qui paraît vrai, c'est que M. le comte de Wellingerode est chargé d'en demander la permission.

« M. de Phull, grand-maître du Prince Royal de Wurtemberg, part ce soir pour Stuttgard. Comme il doit revenir ici, il faut en inférer que le séjour de S. A. R. à Cassel se prolongera.

« Je ne dois pas dissimuler à Votre Excellence que l'impression produite par les nouvelles d'hier et d'avant-hier, à la Cour et dans la ville, a été forte ; et qu'on a appris avec une sorte de consternation que la presque totalité du département du Weser, composant la partie la plus industrieuse du royaume, allait être séparée. »

M. Reinhard au duc de Ca-

« Depuis le départ du courrier que j'expédiai avant-hier au soir avec mes n^os^ 185 et 186, je n'ai

reçu de communication de la part de M. de Furtenstein qu'hier au soir où il m'a renvoyé sa note du 21 avec une lettre dont copie est ci-jointe. Après avoir réfléchi sur ce que j'avais à faire dans cette position délicate, j'ai pensé que c'était à moi à répondre à cette note, et à vous la faire passer, Monseigneur, avec ma réponse qui la déclarait inadmissible. Ce matin on venait de transcrire ma note, lorsque j'ai reçu du Roi une invitation de me rendre à son cabinet à deux heures et demie. Je reviens de chez S. M. Le Roi sortait du conseil des ministres. Il m'a dit qu'il se trouvait en ce moment dans un grand embarras, qu'il venait de lire dans le *Moniteur* que l'organisation provisoire des nouveaux départements français devait commencer dès le 1er janvier, qu'ainsi il était à craindre qu'on ne vînt déplacer les fonctionnaires qu'il avait nommés et prendre possession des pays désignés, sans qu'il lui fût possible de donner à ce sujet les instructions nécessaires ou de les dégager du serment de fidélité ; que jusqu'à ce moment il avait cru qu'il était de sa dignité de faire croire que tout ce qui se faisait actuellement était concerté, que cependant il n'y avait ni cession, ni aucun avis même de la part de S. M. l'Empereur ; que sans doute, quand même il aurait quatre cent mille hommes à ses ordres, il ne s'opposerait jamais à ce qu'il plairait de faire à son auguste frère qu'il aimait et dont il était aimé, ni à ce qui conviendrait aux vues politiques de S. M. I. concernant la France, à laquelle il appartenait; mais qu'en se résignant tout à fait, il lui était néanmoins impossible de

dore. Cassel, 25 décembre 1810.

donner son consentement sans traité et sans indemnité ; qu'à la vérité les pays désignés étaient déjà occupés par les troupes françaises, mais que si, sans traité et sans indemnité, ils devaient être séparés de la Westphalie, il ne lui restait qu'à se rendre à Paris et à se mettre à la disposition de S. M. I.; que, comme Prince Français, il aurait un état plus heureux que comme Roi, n'ayant aucune sûreté des événements du lendemain, ignorant si les maximes qu'il suivait dans le gouvernement de son royaume, si les efforts qu'il faisait pour créer un esprit national dans la Westphalie étaient d'accord avec les vues de S. M. I., si les mêmes raisons qui lui faisaient aujourd'hui enlever le département du Weser ne lui enlèveraient pas, demain, Magdebourg, ou peut-être la Westphalie entière ; que, dans cette perplexité, il avait résolu d'envoyer le comte de Bulow à Paris, pour prendre les ordres de Sa Majesté Impériale, pour traiter et pour conclure, et qu'il me priait d'en prévenir mon gouvernement.

« Il m'a paru, Monseigneur, que pour entrer en matière, de mon côté, il convenait de commencer par la Note de M. de Furtenstein. Le Roi m'a demandé si je ne l'avais pas encore envoyée? J'ai répondu qu'espérant que mes raisons la feraient modifier, je l'avais rendue à M. de Furtenstein, qui ne me l'avait adressée pour la seconde fois qu'hier au soir ; que je priais Sa Majesté de considérer que cette Note ne l'avançait pas vis-à-vis de mon gouvernement, puisque mes instructions me mettaient en mesure et m'imposaient l'obligation d'y répondre, et je

lui ai dit toute la réponse que j'allais adresser à son ministre. Le Roi m'a demandé de ne point envoyer cette réponse à M. de Furtenstein. Je l'ai prié, à mon tour, de ne point me faire adresser sa Note. — « Je ne le puis plus, me dit Sa Majesté, puisque je « l'ai déjà envoyée à l'Empereur. Mais si vous me « dites que la Westphalie n'a point tenu ses engage- « ments, je répondrai qu'elle les a tenus tous. » Il en naîtrait, ai-je dit, une discussion qui pourrait aigrir, et, en dernière analyse, Votre Majesté doit tout à Sa Majesté l'Empereur, et Elle tient tout de lui.

« Le Roi, Monseigneur, est convenu de ce principe, et, en effet, pendant toute la conversation, c'est de ce principe qu'il est parti; mais, a-t-il ajouté, même ce qui a été donné ne peut pas toujours être repris, ni de toutes les manières. Dès que nous ne raisonnons pas dans le système exclusif de la force, nous nous verrons toujours ramenés à la nécessité d'un consentement réciproque et à la convenance des indemnités.

« Il ne m'a pas été possible de faire sortir le Roi de cette ligne, ni d'espérer qu'il donnerait son consentement sans traité préalable. Je lui ai fait remarquer que les arrangements à prendre pour les modifications du traité du 14 janvier conduiraient à un traité, et qu'ainsi les formes auxquelles on attachait tant d'importance, pourraient être sauvées. C'est aussi, a-t-il dit, l'objet de la mission de M. de Bulow.

« Du reste, Monseigneur, si jamais le Roi m'a donné occasion d'admirer la justesse de son esprit, son tact exquis pour les convenances, et de rendre

justice à la noblesse de ses sentiments, c'est dans cette conversation. Tout ce qu'il disait était en harmonie avec le point d'où il partait. Comme Roi, comme Français, comme Frère de Sa Majesté Impériale, il savait accorder entre eux, avec un discernement extraordinaire, tous les droits et tous les devoirs qui lui semblaient résulter de ces différents rapports. J'ose dire que cette justesse d'esprit est dans son cœur, qui, avant tout, cherche l'approbation de Sa Majesté Impériale et qui semble la mériter. Son refrain était : « Que l'Empereur me dise ce qu'il veut, et je me conformerai à toutes ses volontés. »

« M. de Bulow, après mon retour, est venu m'annoncer son départ. Il m'a dit qu'il avait tout employé pour n'être point chargé de cette mission; qu'il croyait avoir quelques talents pour l'administration, mais que jamais il n'avait été diplomate. Je ne lui ai point dissimulé que je croyais sa mission très-difficile, et je lui ai indiqué le point d'où je croyais qu'il faudrait partir. Attachez-vous, lui ai-je dit, aux modifications du traité du 14 janvier, et voyez ensuite ce que vous pourrez obtenir au delà. Le Roi, Monseigneur, avait paru me demander mon avis sur le voyage de M. de Bulow. Mais, d'après la manière dont la discussion, bien malgré moi, s'est entamée ici, je prévoyais par combien de détours il aurait fallu arriver au commencement que m'indiquaient mes instructions. Ainsi, sans approuver la mission de M. de Bulow, sans même la croire utile, je n'ai point voulu, en m'y opposant, me charger du reproche d'avoir contrarié une mesure sur laquelle,

depuis plusieurs jours, le Roi avait fondé ses espérances.

« Ce que dans ma dernière dépêche et dans celle-ci j'ai dit à Votre Excellence sur le projet du voyage du Roi, l'engagera peut-être à me faire parvenir ses ordres à ce sujet. Il paraît que Sa Majesté est résolue de se rendre à Paris dans le cas où sans traité et sans des explications ultérieures de Sa Majesté Impériale, les provinces désignées seraient séparées de la Westphalie. J'ai dit au Roi que tout annonçait que, dans un ou deux mois, il n'y aurait aucun changement ni dans les provinces, ni dans les choses; que quand les préfets seraient nommés, il s'écoulerait toujours quelque temps avant qu'ils se rendissent à leur poste, et que, d'ici là, le Roi se trouverait sûrement en mesure de prendre la détermination la plus sage et la plus conforme aux vues de Sa Majesté l'Empereur.

« Je remets cette dépêche au courrier qui précède M. de Bülow. Comme il n'ira jamais assez vite au gré du Roi, j'ai fait moi-même à Sa Majesté l'observation qu'il faudrait un courrier habitué pour le devancer, et celui sur lequel je puis compter est en ce moment à Mayence.

« Le bal de M. de Furtenstein a été brillant et animé, mais le Roi n'y a point assisté. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 1er janvier 1811.

« Mon Frère, je vous remercie de ce que vous me dites pour la nouvelle année. Je souhaite que vous ayez l'espérance, cette année, d'avoir un garçon. C'est le meilleur souhait que je puisse vous faire. »

La Reine Catherine au Roi de Wurtemberg. Cassel, janvier 1811.

« Mon très-cher père, je ne puis assez vous remercier de la bonté que vous avez de permettre que mon frère prolonge son séjour ici; ce m'est une bien grande consolation, surtout en ce moment, où l'affaire du duc Louis m'a réduite au désespoir. J'ai appris toute cette fâcheuse histoire par un courrier que le prince Adam m'a envoyé de Varsovie; le duc m'écrit également et me fait la relation détaillée de son arrestation; je l'envoie à la duchesse, qui sans doute, vous en fera part. Je ne doute nullement, mon très-cher père, que ma pauvre tante Emmy ne trouve en vous toutes les consolations de l'amitié; vous ne sauriez rien faire pour elle que vous ne le fassiez pour moi, dans le sens que mon cœur vous en remercie mille et mille fois, et que je joins une reconnaissance de plus à toutes celles que je vous dois.

« Que d'inquiétude vous devez éprouver à la fois? A peine ce pauvre petit Fritz était-il rétabli, que ce malheureux coup est venu vous accabler. Que je voudrais du moins vous faire comprendre, mon cher père, combien je sens toutes vos peines; mon cœur en est déchiré, il voudrait vous offrir, pour consolation, toute la tendresse dont mon âme est susceptible.

« Le Roi a pris beaucoup de part à ce qui vous arrive, et il est bien décidé à faire pour mon oncle tout ce qui pourrait lui être utile, surtout puisque mon oncle s'est adressé à lui; mais il faut d'abord que nous sachions ce que l'on pourrait faire. Je crois, mon cher père, que vous ne laisserez ce soin à personne, et je ne doute pas que vous n'ayez déjà ac-

cordé à ma tante et à mon oncle tout ce qui a pu dépendre de vous. J'en attends la nouvelle avec impatience. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 16 janvier 1814.

« Sire, je m'empresse de faire part à Votre Majesté d'un fait très-important.

« Dans une audience particulière, un homme qui jouit dans mes États d'une assez grande considération, tant par les emplois qu'il a remplis et ceux qu'il occupe encore, que par sa fortune, son nom et son esprit, m'a dit :

« Qu'il existait un moyen de réprimer les usurpa-
« tions de la France par une ligue entre les cabinets,
« qui se garantiraient réciproquement l'intégrité de
« leurs possessions, et que si je voulais le charger
« secrètement d'agir pour le compte de la Westpha-
« lie, il était certain que la chose réussirait, me don-
« nant à entendre que cette ligue était déjà formée
« et qu'il n'était plus question que d'y faire accéder
« un Prince tel que moi, qui donnerait le plus bel
« exemple de dévouement à ses peuples. J'avoue
« que, dans mon premier mouvement d'indignation,
« j'ai été prêt à éclater contre celui qui osait me mé-
« connaître au point d'avoir la hardiesse de me faire
« une proposition aussi déshonorante; mais jugeant
« bientôt qu'il serait très-important, dans une cir-
« constance aussi nouvelle, de me contenir pour pé-
« nétrer plus avant dans cette trame mystérieuse, j'ai
« rappelé toute ma raison et lui ai observé, avec une
« froideur apparente, que ce projet ne me semblait

« point présenter des chances suffisantes de succès ;
« que le génie et les vastes moyens de l'Empereur
« avaient déjà triomphé des ligues les plus fortes, et
« que, vraisemblablement, une coalition de *puissan-*
« *ces secondaires* ne lui opposerait pas de plus grands
« obstacles à vaincre ; que, d'ailleurs, Frère de l'Em-
« pereur et Français moi-même, il m'était difficile de
« me ranger avec honneur dans un parti dirigé con-
« tre lui et la France, et que cette première fausse
« démarche de ma part serait loin de donner une
« opinion favorable aux Princes avec lesquels je me
« lierais, et par là une garantie suffisante de ma sin-
« cère coopération. »

« Il m'a répliqué, sur ce dernier point, que ma qualité de Roi, surtout ayant été aussi maltraité, ne me laissait plus de patrie que celle de mes peuples, dont je servirais les intérêts et la cause, et auxquels devaient céder tous les liens de famille ; que, quant au premier point, la réussite était plus *dans les termes du possible que je ne paraissais le croire*, puisque des puissances de *première ligne* s'en mêleraient.

« Voyant que, dans le cours de cette pénible conversation, il ne me donnait pas les détails que je désirais (peut-être parce qu'il s'était aperçu de mon premier mouvement d'indignation), et ne voulant pas le presser, je le congédiai, ne lui laissant voir que de l'irrésolution.

« Maintenant, je vous prie de m'indiquer la conduite que je dois tenir ; mais, je le répète à Votre

Majesté, il y a quelque chose sur le tapis. Elle peut dans toutes les circonstances, mais particulièrement dans celles difficiles, compter non-seulement sur moi (je serais humilié si j'en étais encore à l'en convaincre), mais sur toutes mes troupes, qui, je suis certain, sont dévouées. J'attends avec impatience la réponse de Votre Majesté, et la prie, jusqu'à ce que cela soit absolument nécessaire, de me permettre de lui taire le nom de cet indigne et infidèle sujet. Il ne peut m'échapper; ses biens et sa famille m'en répondent; d'ailleurs, je le fais surveiller exactement. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 21 janvier 1811.

« Mon Frère, je reçois votre lettre du 16. Je vous remercie de la nouvelle que vous me donnez. Le caractère de l'individu doit vous faire connaître si cette confidence est l'écho de propos vagues comme il y en a tant, ce qui, dès lors, paraîtrait un piége qu'on vous aurait tendu, ou si elle est la conséquence d'un plan auquel on travaillerait.

« En général, ce n'est pas la première fois que je sais, par Berlin et par d'autres villes d'Allemagne, qu'on croit que vous suivez une autre direction que celle que je vous donne, ce qui a l'inconvénient de nuire à votre crédit et à vos affaires. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 1er février 1811.

« Sire, les capitaux et domaines particuliers que je possède dans la partie de l'ancienne Westphalie, que Votre Majesté réunit à la France, s'élèvent, par approximation, à la somme de 1,474,608 francs. La perception de mes revenus pouvant être, par l'ef-

fet de cette réunion, assujettie parfois à des difficultés que je désire prévenir, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté, comme mesure convenable, de recevoir lesdits capitaux et domaines au *prorata* de leur valeur, en compensation effective des 1,500,000 fr., que je dois au domaine extraordinaire de Votre Majesté, en à-compte desquels je viens de faire à Paris un premier versement de 100,000 francs.

« Si Votre Majesté daigne approuver ce projet de compensation, qui me paraît offrir des avantages réciproques, j'en ferai traiter de suite avec l'intendant de son domaine extraordinaire. »

Le duc de Cadore à M. Reinhard. Paris, 11 février 1811.

« J'ai reçu et mis sous les yeux de l'Empereur vos deux dépêches n^os^ 192 et 193.

« L'attention de Sa Majesté s'est principalement portée sur la dernière, dans laquelle vous rendez compte des innovations qui ont eu lieu dans le cérémonial de la Cour de Westphalie, à l'occasion du dernier bal paré de la Cour. Sa Majesté ne voit point d'objection à ce que les femmes se tiennent debout lorsque le Roi danse; mais Elle pense qu'en général un Roi ne doit pas danser, si ce n'est en très-petit comité. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 18 mars 1811.

« Mon Frère, je désire augmenter la garnison de Dantzig d'un régiment westphalien de trois bataillons, ayant sous les armes deux mille quatre cents hommes. Il faut que le colonel et ses officiers soient des gens très-sûrs. J'ai dans ce moment, à Dantzig, deux mille Saxons, quatre mille Polonais et deux

mille Français. Je désire y envoyer deux mille quatre cents Westphaliens; ils seront payés et entretenus par votre trésor, mais nourris par moi. Je vous prie de me faire connaître de quel régiment vous pouvez disposer. Il ne faut ni le meilleur ni le pire. Réunissez-le du côté de Magdebourg, de manière qu'on ne puisse se douter de rien; aussitôt qu'il sera réuni, mettez-le à la disposition du prince d'Eckmühl, qui lui donnera des ordres. Ces dispositions ne supposent pas la guerre, mais l'importance de Dantzig est pour moi sans mesure, les choses ne sont pas assez tranquilles dans ce moment. D'ailleurs, les Anglais doivent envoyer une grande escadre dans la Baltique. Cette considération justifie assez ma prévoyance. »

M. Reinhard au duc de Cadore. Cassel, 18 mars 1811.

« Je n'ai reçu que le 11, timbrées de Francfort, les deux dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 28 février. En vertu de l'une, j'ai demandé à M. le comte de Furtenstein la révocation de l'ordre donné par le Roi de ne rien ordonnancer sur le service de 1811, jusqu'à l'issue de la négociation actuellement ouverte à Paris. Ce ministre m'a donné l'assurance positive que les ordres seraient donnés pour continuer les paiements pour les troupes françaises, comme par le passé. Il a ajouté qu'il croyait que M. de Bulow, de son côté, avait écrit dans le sens de cette dépêche.

« En vertu de la seconde, j'ai demandé l'arrestation du sieur Zimmermann à Brunswick, et la communication du résultat de son interrogatoire. J'ai appris hier de M. le ministre de la justice que cette

arrestation avait eu lieu, et j'attends les communications ultérieures qui me sont déjà annoncées pour en rendre un compte précis à Votre Excellence.

« Votre Excellence trouvera le résumé ci-joint ; les renseignements nouveaux qui m'ont été fournis par le ministre des finances, concernant les mesures prises en Westphalie, pour l'exécution des lois contre le commerce britannique.

« J'ai également l'honneur de lui adresser le tableau des mouvements de l'armée westphalienne pendant le mois de février.

« Ce tableau présente, depuis le dernier, une augmentation de plus de six mille hommes. Toute la conscription de la Westphalie et du Hanovre a été employée à remplir les cadres des régiments en Espagne. Il y a, de plus, un second régiment de cuirassiers. Dans le tableau, à la vérité, tous les régiments sont portés au complet ; cela peut n'être pas entièrement exact ; mais d'après tous les renseignements que j'ai, la différence sera de fort peu de chose. Le Roi veut avoir plus de troupes que son contingent de vingt-cinq mille hommes, sans porter en compte les douze mille cinq cents Français qui lui donneraient en quelque sorte le droit de n'en entretenir qu'autant. Sa Majesté m'a dit, dernièrement, qu'après les communications que j'avais faites à ce sujet, Elle en avait écrit directement à Sa Majesté Impériale, qui avait approuvé toutes les considérations qu'Elle lui avait soumises. J'ai répondu que sans doute Sa Majesté l'Empereur voulait avant tout que les troupes françaises fussent entretenues, et

qu'ensuite le Roi était libre d'entretenir une armée aussi forte que ses finances le permettaient. Du reste, la mesure des semestres dure encore et diminue en partie les dépenses. Les troupes sont belles. Les conscrits ont une facilité étonnante pour se former. Néanmoins, je supplie Votre Excellence de croire que si l'armée est composée de trente mille hommes au lieu de quinze mille, ce n'est ni ma faute, ni mon mérite. Je puis dire que j'ai prêché mes instructions.

« Un nouveau courrier de M. de Bulow, arrivé hier, a, d'après ce que m'a dit M. le comte de Furtenstein, détruit de nouveau l'espérance de conserver la ville de Lunebourg. On cherche et l'on trouve beaucoup de difficultés à placer ailleurs les forçats détenus jusqu'à présent dans la citadelle de Magdebourg, qui doit être mise à la disposition de Mgr le prince d'Eckmühl. M. de Furtenstein m'a parlé avec consternation d'un impôt de 30 pour cent, mis à Brême, sur les toiles exportées de la Westphalie. Il paraît cependant, d'après ce que j'ai appris d'un autre côté, qu'il y a quelque malentendu. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 19 mars 1811, à une heure du matin.

« Sire, j'avais reçu hier soir un rapport d'un de mes officiers de gendarmerie stationnés sur l'Elbe, concernant un rassemblement de troupes prussiennes sur les bords de ce fleuve ; comme j'y ajoutais peu de foi, je me suis contenté de l'envoyer à mon ministre des finances, avec ordre de le communiquer au duc de Cadore. Depuis j'en ai reçu deux autres qui confirment ce que j'avais appris par l'officier de gendarmerie, et qui, de plus, assurent que l'on fait

emballer à la cour les effets précieux afin de pouvoir quitter Berlin. Quoique je ne puisse m'imaginer qu'une chose aussi importante ne soit point encore parvenue à la connaissance de Votre Majesté, je crois cependant de mon devoir de lui en rendre compte, espérant bien qu'en cas de guerre elle se ressouviendra qu'à vingt-six ans on a besoin de gloire.

« Je répète à Votre Majesté que quarante jours après qu'Elle m'aura fait connaître ses intentions, je mettrai en campagne vingt mille hommes de mes troupes, dont deux mille cinq cents de cavalerie et vingt-quatre bouches à feu attelées avec leur train; mais je n'ai ni poudre ni munitions.

« Un fait bien certain, Sire, c'est que jamais, même du temps de la révolte, les esprits n'ont été aussi inquiets et agités qu'ils le sont en ce moment, et que depuis les bords du Danube jusqu'à ceux de la Baltique, ces différents peuples allemands, si divisés entre eux, se réunissent tous aujourd'hui et semblent avoir oublié leurs anciennes haines particulières pour ne plus se souvenir que de leurs désastres à venger. Votre Majesté connaît l'Allemand, il est patient et soumis, mais déjà ces traits distinctifs de son caractère se sont étrangement altérés, et il est à craindre qu'un excès de malheur ne lui donne une énergie d'autant plus dangereuse qu'elle serait unanime.

« Cependant je crois pouvoir compter sur mon armée, composée en entier de nouveaux soldats qui n'ont servi sous aucun autre prince, elle n'a pour chef que des officiers qui ont donné des preuves de

dévouement, et des Français dont la foi ne peut être suspecte. Je l'offre donc avec confiance à Votre Majesté, heureux si Elle me permet de lui prouver, en la conduisant sous ma direction, mon zèle pour ses intérêts et mon attachement inviolable. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 20 mars 1811.

« Monsieur mon frère, hier 19, à sept heures après-midi, l'Impératrice me fit demander de descendre chez elle. Je la trouvai sur sa chaise longue, commençant à sentir les premières douleurs. Elle se coucha à huit heures, et depuis ce moment jusqu'à six heures du matin, elle a eu des douleurs assez vives, mais qui n'avançaient en rien sa délivrance, parce que c'étaient des douleurs de reins. — Les gens de l'art pensèrent que cette délivrance pouvait tarder vingt-quatre heures, ce qui me fit renvoyer toute la Cour et dire au Sénat, au Corps municipal et au chapitre de Paris, qui étaient assemblés, qu'ils pouvaient se retirer. Ce matin, à huit heures, l'accoucheur entra chez moi fort effaré ; me fit connaître que l'enfant se présentait par le côté, que l'accouchement serait difficile et qu'il y aurait le plus grand danger pour la vie de l'enfant. L'Impératrice, fort affaiblie par les douleurs qu'elle avait essuyées, montra jusqu'à la fin le courage dont elle avait donné tant de preuves, et à neuf heures, la Faculté ayant déclaré qu'il n'y avait pas un moment à perdre, l'accouchement eut lieu dans les plus grandes angoisses, mais avec le plus grand succès. L'enfant se porte parfaitement bien. L'Impératrice est aussi bien que le comporte son état. Elle a déjà un peu dormi et

pris quelque nourriture. Ce soir, à huit heures, l'enfant sera ondoyé. »

Le duc de Dalberg au duc de Cadore. Paris, 21 mars 1811.

« Monsieur le comte de Bulow m'a fait lecture ce matin des ordres que lui transmet son souverain à l'égard des négociations qui doivent régler les intérêts du royaume de Westphalie.

« Sa dépêche m'a paru d'un contenu si extraordinaire, que je le priai de permettre que j'en prisse copie. Il s'y est refusé; mais ma mémoire, aidée d'une lecture répétée deux fois, me facilite les moyens d'en faire connaître à Votre Excellence tous les points.

« Le Roi dit à M. le comte de Bulow : Je reçois vos dépêches du 13, et la note verbale du duc de Dalberg, je pense que ce dernier a voulu se moquer de vous, et je cherche dans votre conduite ce qui peut l'avoir autorisé à prendre une pareille idée de vous.

« Il continue à dire, que pour faire un pareil traité, il n'avait pas cru nécessaire d'envoyer à Paris un ministre d'État, etc., etc.

« J'observe à ce sujet que S. M. le Roi de Westphalie ne paraît pas s'être fait rendre un compte exact de tout ce que j'ai dit à M. le comte de Bulow et que ce dernier m'assure avoir rendu fidèlement. En accueillant ses demandes et en lui communiquant avec franchise les ordres que Votre Excellence m'a transmis, il me paraît qu'on n'a pas jugé à Cassel, ni les formes des communications diplomatiques, ni les véritables intérêts de la Westphalie.

« M. le comte de Bulow n'a reçu de moi que *la note verbale* dont je transmets copie ci-jointe à Votre Excellence.

« Les instances de ce ministre et l'observation qu'il devait avoir une pièce quelconque qui fît connaître au Roi les dispositions de S. M. l'Empereur, m'avaient déterminé à lui donner l'extrait des ordres que Votre Excellence m'a donnés.

« Le Roi continue dans sa lettre à dire : Qu'il tenait, à la vérité, ses États de l'Empereur et qu'il ne l'oubliait pas ; mais qu'on prenait soin de le lui rappeler d'une manière pénible ; que, fidèle à ce qu'il avait promis, il ne s'opposerait à rien de ce que l'Empereur voudrait faire ; mais qu'il ne devait ni ne pouvait faire l'aveu d'avoir traité sur de telles bases.

« Que la Westphalie avait vingt-huit mille hommes effectifs, et qu'elle ne pouvait en renvoyer la moitié pour solder et entretenir douze mille cinq cents hommes de troupes étrangères ; que la place de Magdebourg était promise par traité ; que les généraux français agissaient dans la Westphalie comme en pays conquis, que toutes les villes étaient occupées, que les sujets westphaliens étaient arrêtés par la gendarmerie française et que les généraux frappaient des réquisitions comme en pays ennemi.

« Que si M. de Bulow ne pouvait obtenir d'autres bases, il avait à retourner ; et que lui, le Roi, ne voulait, ni ne pouvait, ni ne devait s'opposer à rien de ce que l'Empereur arrêterait à l'égard du Royaume.

« Cette dépêche m'a paru être l'expression d'un premier sentiment de précipitation de la part du Roi ou l'influence de faux conseils. J'ai demandé à M. le comte de Bulow si c'était son dernier mot : il m'a assuré n'avoir pas d'autres communications à me faire, qu'il en avait fait part hier à Votre Excellence, et que son embarras était extrême. Je l'ai pressé en discutant avec lui la position et les intérêts du Roi et de son pays ; j'ai calculé, la plume à la main, toute la situation financière du Royaume ; je lui ai rappelé les bases des administrations allemandes montées sur beaucoup d'économie et un grand ordre. Il est convenu avec moi que la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade existent avec de telles réductions ; mais qu'il était trop tard pour les faire dans ce moment ; que la dépense militaire ne pouvait être soutenue ainsi. Il lui a échappé : Nous marcherions si les entours du Roi sentaient qu'un petit royaume ne peut avoir ni le luxe, ni la représentation, ni la dépense d'un grand empire. Je ne voulais pas abuser de sa confiance, et je me suis borné à demander s'il croyait que des représentations serviraient à mieux éclairer le Roi. Il m'a dit que si j'étais à Cassel, je pourrais lui exposer ses véritables intérêts, empêcher que la flatterie de quelques hommes ne voile la vérité et lui faire voir la force des circonstances. D'un autre côté, ajouta-t-il, l'abus que font les généraux français de leur position, empêche toutes les dispositions et excite un mécontentement et un défaut de confiance absolu. Le Roi se sent compromis et négligé et se raidit contre les événements.

« J'ai pensé que dans cette situation de choses, et pour concilier les différents intérêts, M. le comte de Bulow, qui n'est plus autorisé, sur les bases prescrites dans mes instructions, pourrait, si S. M. l'Empereur l'autorisait, se rendre à Cassel et essayer à ramener la volonté du Roi, en se faisant appuyer par des directions données au ministre de France. On pourrait, si on le juge à propos, faire arrêter les bases, tel qu'il est de l'intérêt de la France qu'elles le soient.

« On ignorerait le départ de M. de Bulow et on attendrait la dernière détermination du Roi, qui serait transmise à la légation française à Cassel ou celle de Westphalie ici. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 22 mars 1811.

« Sire, je reçois à l'instant un courrier que j'avais envoyé à Strasbourg, pour y attendre l'annonce télégraphique de l'accouchement de l'Impératrice, et dans la joie que je ressens de ce grand événement, je m'empresse d'adresser mes félicitations à Votre Majesté ; je la prie de les accueillir, ainsi que la vive expression des vœux sincères que j'ai faits pour sa constante prospérité et celle du Prince qui vient de naître.

« J'ose espérer, Sire, qu'au milieu de l'allégresse générale et de celle surtout qu'éprouve toute notre famille, elle daignera distinguer l'hommage de mes sentiments. Puissé-je être un jour assez heureux pour acquitter envers le fils la dette sacrée de la reconnaissance que j'ai contractée envers le père, qu'aucun malheur ni chagrin ne me feront oublier. »

La Reine de Westphalie à l'Empereur. Cassel, 22 mars 1811.

« Sire, j'espère que Votre Majesté daignera agréer avec bonté mes félicitations sur l'heureux accouchement de Sa Majesté l'Impératrice, et particulièrement sur ce que le ciel a bien voulu lui accorder un Prince. Cet heureux enfant a de grandes obligations à remplir envers la destinée et les remplira toutes en marchant sur vos traces; l'exemple de Votre Majesté en est un sûr garant. Puisse-t-il un jour mettre le comble à sa félicité, et puissiez-vous, Sire, fixer un instant d'attention sur le vœu d'un cœur qui vous est si entièrement dévoué. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 23 mars 1811.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté, en date du 18 mars, et je donne de suite les ordres nécessaires pour que mon premier régiment de ligne se rende à Magdebourg, où je le mettrai à la disposition du prince d'Eckmühl.

« Mes régiments n'étant que de trois bataillons, dont deux de guerre, je serai obligé de porter celui-ci, pour avoir le nombre d'hommes que désire Votre Majesté, à quatre bataillons, dont le quatrième, de dépôt, restera à Magdebourg pour le recrutement. Il arrivera à Dantzig avec deux mille cinq cents hommes. J'ai choisi de préférence mon premier régiment comme le plus instruit, afin que les conscrits qu'il devra recevoir dans cette nouvelle formation soient appuyés sur un meilleur noyau. Je vais faire aussi, sur-le-champ, rappeler ses semestriers, qui ne doivent rentrer qu'en mai.

« Si cependant Votre Majesté le désirait, il me serait plus agréable de lui donner une brigade; cela

ferait quatre bataillons de guerre, ensemble de trois mille trois cent soixante-quatre hommes. Dans l'occasion, ils pourraient mieux agir, et j'éviterais d'éveiller les soupçons auxquels cette nouvelle formation pourra donner lieu. En attendant la réponse de Votre Majesté, je dirige toujours le 1er régiment sur Magdebourg. L'officier qui le commande est entièrement dévoué et Français.

« Je serai heureux, Sire, toutes les fois que Votre Majesté me fournira des occasions de lui donner des preuves de mon zèle et de mon inviolable attachement. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 29 mars 1811.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 23 mars. J'accepte la brigade que vous m'offrez. Je préfère quatre bataillons de ceux déjà levés, à donner des inquiétudes en levant de nouveaux bataillons. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 8 avril 1811.

« Sire, par le retour du comte de Bulow, j'ai reçu le traité et le projet de convention que Votre Majesté a arrêtés. Je ne ferai aucune réflexion ni sur l'un ni sur l'autre, et je les accepte, puisque Votre Majesté le désire ainsi, bien convaincu qu'Elle rendra justice aux motifs qui me déterminent, et que, lorsque les circonstances le permettront, son équité la portera à me dédommager de tout ce que je perds et des sacrifices que je fais.

« Le comte de Bulow ayant toujours eu une conduite équivoque et venant d'être fortement compromis dans plusieurs affaires, je lui ai retiré le por-

tefeuille des finances, que j'ai donné au commandeur baron de Malchus, qui a déjà l'honneur d'être connu de Votre Majesté. Le comte de Bulow a reçu l'ordre de se rendre dans ses terres, jusqu'à la reddition définitive de ses comptes.

« Ma brigade d'infanterie est arrivée depuis hier 7, à Halberstadt, où elle attend les ordres du prince d'Eckmühl. Elle est commandée par le général Verdun, mon aide de camp, et forte de quatre mille quatre cents hommes, dont huit cents resteront aux bataillons de dépôt, de sorte qu'elle arrivera à Dantzig avec trois mille six cents hommes parfaitement armés, équipés, etc.

« Dans huit jours j'aurai à la disposition de Votre Majesté, si elle en a besoin, une division d'infanterie de huit mille combattants, avec douze pièces de canon parfaitement attelées et ne manquant de rien. Votre Majesté me trouvera toujours prêt, surtout dans les circonstances difficiles, à faire tout ce qui peut lui convenir, même à devancer ses désirs. »

M. Reinhard au duc de Cadore. Cassel, 8 avril 1811.

« M. de Bulow est revenu avant-hier à minuit. Le lendemain matin, il a eu avec le Roi une conversation de trois heures. Après la messe, le projet de convention dont il était porteur a été discuté dans un conseil des ministres et adopté. M. de Bulow l'a signé. M. le comte de Furtenstein m'avait dit hier qu'il se proposait d'expédier aujourd'hui, pour Paris, un courrier avec la convention signée, et un autre courrier demain, avec la ratification du Roi; mais ce matin il m'a appris que, pour porter les deux actes,

il n'enverrait qu'un seul courrier, qui partirait demain.

« M. de Bulow était venu me voir un instant, ce matin. Après les premières paroles, il a reçu un message de chez lui qui l'a obligé de rentrer. Lorsqu'il m'eut quitté, je suis allé à mon rendez-vous chez M. le comte de Furtenstein, de qui j'ai appris que le Roi était fort indisposé contre M. de Bulow et qu'on venait d'arrêter le sieur Hortsmann, celui des employés qui avait été avec lui pendant son séjour à Paris. Cet homme aussi s'est compromis par des lettres qu'on a interceptées. M. de Furtenstein m'en a cité quelques expressions, entre autres celle-ci : « Nos affaires de Berlin vont bien. » Il a ajouté que le sieur Hortsmann avait fait des aveux qui compromettaient M. de Bulow.

« *P. S.* — Le 9. Hier, M. de Bulow a reçu sa démission. M. de Malchus a été chargé du portefeuille. Plusieurs employés de sa comptabilité ont été arrêtés ; on leur a demandé les lettres que leur avait écrites le sieur Hortsmann. Le Roi, dans sa lettre, dit à M. de Bulow que, n'ayant plus la même confiance dans son attachement à sa personne, il le remercie de ses services. Il lui prescrit de se retirer dans ses terres dans le délai de deux jours, pour y travailler à rendre ses comptes. Cependant, comme Sa Majesté reconnaît que M. de Bulow lui a rendu quelquefois des services, Elle lui accorde une pension annuelle de 6,000 francs, et une année de ses appointements (60,000 fr.), à prendre sur le budget du ministère des finances.

« J'ai toujours eu, Monseigneur, la persuasion dans laquelle j'ai été confirmé par ceux qui ont connu intimement M. de Bulow, que cet ex-ministre était véritablement attaché au Roi. C'est la seule observation que je me permette aujourd'hui. Jusqu'à ce que j'aie de nouvelles données, il m'est impossible de changer ma manière de voir sur ce qui se passe dans ce moment-ci en Westphalie.

« J'apprends, Monseigneur, que le sieur Hortsmann est en prison. Hier, on a conduit sa femme chez lui pour l'engager en sa présence, par des promesses et par des menaces, à faire des révélations contre M. de Bulow. Il a persisté à dire qu'il ne savait rien. Je sais de très-bonne part que, de tout ce qu'il a dit jusqu'à présent, rien n'a compromis M. de Bulow. Il paraît qu'il a donné, sur les passages suspects de ses lettres, des explications qui pourront suffire à des juges impartiaux. Les interrogatoires se font par M. de Bercagny et par un nommé Savagner, secrétaire-général de la préfecture.

« Ce n'est point M. de Bulow qui a signé la convention. Ce sera M. de Wintzingerode qui la signera. M. de Bulow, au conseil des ministres, avait fait quelques difficultés pour la signer, mais il avait été convenu qu'il la signerait; c'est ce que la démission qu'il a reçue a naturellement empêché.

« Les employés de la comptabilité de M. de Bulow n'ont point été arrêtés; ils ont seulement été interrogés à la police, après quoi on les a relâchés. M. Hortsmann est au fort.

« J'ai voulu voir ce matin M. de Furtenstein; on

m'a dit qu'il était sorti. Probablement occupé de l'expédition de son courrier, il n'aura pu me recevoir. Je n'ai pu, en conséquence, lui faire une question confidentielle à laquelle il m'avait autorisé une fois pour toutes, savoir : si Sa Majesté Impériale avait été prévenue du changement important qui s'est opéré dans l'administration westphalienne?

« M. de Bulow part après-demain pour ses terres. »

L'Empereur au Roi Jérôme Paris, 12 avril 1811.

« Mon frère, vous avez bien fait de ne pas envoyer vos deux pièces d'artillerie avec vos régiments, pour aller à Dantzig, puisque vous avez peu d'artillerie, mais il est nécessaire que vous formiez deux compagnies d'artillerie à l'instar des régiments français. (Vous fournirez les chevaux.) J'ordonne qu'on leur donne, à Dantzig, deux pièces avec les caissons. En général, cette méthode serait bonne à établir dans tous vos régiments. Une compagnie d'artillerie ayant ses caissons d'infanterie et d'artillerie, un caisson pour porter le pain et un pour la comptabilité, offre beaucoup d'avantages, car partout où va un régiment, on a besoin d'artillerie. Quant à l'artillerie qui vous manque pour cette organisation, vous n'avez qu'à m'en faire la demande, je vous la donnerai. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 17 avril 1811.

« Sire, comme mon but unique est de me rendre agréable à Votre Majesté, et que le plus sincère de mes désirs serait de lui être de quelque utilité, j'ai dirigé avec plaisir toutes mes vues vers la formation de l'armée westphalienne, et je pense avoir réussi

au delà même de mes espérances et de mes facultés. J'ai déjà eu l'honneur de mander à Votre Majesté qu'environ un mois après sa première réquisition, je pourrais présenter effectivement, sous les armes, deux divisions formant ensemble vingt mille hommes, dont deux mille cinq cents de cavalerie.

« Votre Majesté sait quelle est ma manière de voir à l'égard de la foi et du zèle de mes sujets, et que je ne m'abuse point sur leur caractère ; mais en marquant d'une manière certaine le point auquel doit s'arrêter ma confiance en eux, j'ai de même, sans être enthousiaste, su apprécier l'esprit de mon armée ; je la présente donc avec assurance. Elle est entièrement organisée à la française ; j'ai les officiers nécessaires pour la commander ; l'esprit de tous est excellent, et il n'y règne qu'un grand désir d'obtenir une place parmi les troupes qui se sont illustrées sous la direction suprême de Votre Majesté.

« Maintenant, Sire, pour prix de tous mes efforts, je ne demande à Votre Majesté qu'une grâce, qui est tout pour moi, et que je la supplie de ne pas me refuser, c'est de ne point morceler mon armée en la prenant régiment par régiment ; je puis avec joie lui donner une division entière, si cela est nécessaire, mais ce serait vouloir me priver de tout honneur et m'enlever le prix de mes soins que de mettre mes troupes dans l'impossibilité d'acquérir aucune réputation particulière.

« J'adresse cette prière à Votre Majesté, parce qu'il m'est revenu que le prince d'Eckmühl se proposait de demander mon premier régiment de cui-

rassiers pour l'incorporer à la division du général Brugnière. J'aurais par là le désagrément de plus de voir mes troupes passer, dans mes propres États, sous d'autres ordres que les miens. Votre Majesté sentira qu'un excès d'inconvenance rendrait cela impossible.

« J'ai ordonné que les deux régiments formant la brigade que j'ai fournie au prince d'Eckmühl fussent portés à trois bataillons de guerre. Cette nouvelle formation sera de suite achevée; j'ai les hommes et les officiers nécessaires; je puis même joindre à chacune de mes brigades l'artillerie qu'elle doit avoir, si Votre Majesté veut bien, comme Elle me l'a promis, me fournir les parties du matériel qui me manquent.

« Enfin, je pense que Votre Majesté sera satisfaite de la tenue, de l'équipement et de l'instruction de l'armée westphalienne dans tous ses détails. Je ne me flatte point, à cet égard, d'une espérance présomptueuse, mais j'ose insister sur ce point : à quoi tout cela me servirait, si Votre Majesté me laissait ravir le seul but que j'envie, qui est de pouvoir acquérir quelque gloire, et de tenter du moins de prouver que je ne suis indigne ni de son nom ni de ses bontés. »

M. Reinhard au duc de Cadore. Cassel, 22 avril 1811.

« Les événements prennent ici la marche qu'il était aisé de prévoir. M. de Malchus débute par renverser les mesures de M. de Bulow. On dit que le Roi s'occupe à présent davantage des affaires. Cela est encore dans l'ordre, et il ne reste qu'à désirer que cela dure.

« M. de Malchus réunit à son ministère la direction générale des contributions directes, dont il était chargé en dernier lieu, tandis que les contributions indirectes que M. de Bulow s'était réservées ont reçu un directeur-général particulier. La vente des couvents est définitivement suspendue; M. de Malchus espère trouver d'autres ressources. Au fond, cette suspension est nécessaire, puisque le décret donnait aux acheteurs la faculté de payer en papiers de l'État. Le cours de ces papiers était, en décembre dernier, entre 70 et 80, pour les obligations de 6 0/0, qui aujourd'hui ne sont qu'à 55. M. de Furtenstein m'a dit qu'on calculait à trente millions la vente des domaines qui s'était faite pendant le ministère de M. de Bulow. D'autres renseignements m'assurent que cette vente ne monte pas à dix. On a peut-être fait croire au Roi que telle eût été leur valeur réelle; mais M. de Bulow avait pris pour base des estimations faites par M. de Malchus lui-même, lorsque ces domaines appartenaient encore au gouvernement prussien, et aucune vente ne s'est faite au-dessous de ces estimations.

« Un autre changement prochain aura probablement lieu pour les monnaies. La refonte des monnaies et l'introduction complète du système monétaire français sont l'idée favorite de M. Pichon, qui prétend que la différence des monnaies hessoises aux monnaies françaises est de 7 0/0 au moins, et peut-être de 10, et qui explique ainsi la défaveur du change. Ceci n'est point vrai pour l'argent de convention; mais comme l'argent de convention a dis-

paru depuis longtemps en Westphalie, et qu'il n'est guère resté en circulation que la monnaie de billon, le calcul de M. Pichon est, sous ce rapport, moins exagéré. Cependant, presque pendant toute l'année 1810, la perte du change n'était que de 5 0/0, ce qui prouve que la défaveur actuelle a d'autres causes que les rapports de la valeur intrinsèque des monnaies. Quoi qu'il en soit, le changement projeté ne pourra avoir lieu que par la refonte et la dépréciation des monnaies courantes. Il en résultera, d'après M. Pichon, une annulation de sept ou huit millions au moins sur la totalité des monnaies courantes en Westphalie; et comme il est certain que le prix des choses ne baissera point en proportion de cette perte, on peut aisément prévoir l'embarras qui en résultera dans un pays où l'argent sort constamment et ne rentre pas. Tout le monde sait combien une pareille opération serait désirable; mais elle exige qu'on soit le maître du temps et des circonstances. Ce que la France a employé douze ans à exécuter, ne se réalisera pas dans six mois en Westphalie; et M. Pichon, administrateur, se trouvera probablement en contradiction avec M. Pichon théoricien. Ce que l'exécution d'un pareil projet, si elle avait lieu en ce moment, amènerait infailliblement, serait un papier-monnaie, et je croirais volontiers que cet objet est déjà entré dans ses combinaisons. On pourra créer une banque, mais comment en créera-t-on le premier élément, qui est la confiance?

« Il est probable que la réunion de la Caisse d'amortissement au Trésor aura lieu incessamment.

« Le premier terme du nouvel emprunt forcé a produit une rentrée de quatre millions. L'emprunt forcé, décrété par les États, avait été calculé à vingt millions; il en a produit dix. Le second, en conséquence, devait en produire dix autres; et comme il est payable en trois termes, il est rentré, par le premier, plus que la somme exigible. Mais comme les avantages sont en proportion de l'accélération du paiement, la presque totalité de ceux qui étaient en état de payer s'est libérée dès le premier terme. Pour les deux autres termes, il ne restera guère que des réclamations à juger et des exécutions à ordonner. Enfin, comme je l'ai déjà dit, cet argent devant être employé aux dépenses courantes, tandis que les États l'avaient destiné à l'acquittement de la dette contractée envers la France, il restera à pourvoir, si l'on peut, aux moyens de faire face aux échéances de celle-ci, lorsqu'elles arriveront.

« On accuse M. de Bulow d'avoir enflé à dessein les budgets de certaines parties de son administration, pour se ménager les moyens de donner des gratifications à ses employés favorisés. Voilà, par exemple, un procédé dont je croirais M. de Bulow assez capable. Reste à savoir si, comme on le prétend, il l'a poussé à l'excès.

« Cet ex-ministre, arrivé aux lieux de son exil, n'y a point trouvé le repos. Après avoir été gardé à vue pendant toute sa route, par des gendarmes, il a trouvé un piquet de gendarmerie établi par le général Bongars, à deux pas de son château.

« Ce général, que dans ma dernière dépêche j'a-

vais mal à propos oublié de nommer parmi les personnes influentes, et dont j'ai tracé quelques linéaments dans mon numéro 150, a été, par décret d'avant-hier, chargé de la direction de la haute police qui a été retirée à M. Siméon, et a obtenu le titre d'Excellence. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Catherinenthal, 27 avril 1811.

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 19. Je m'empresserai avec joie de me rendre à Paris, où j'arriverai du 20 au 25 du mois de mai. Je n'amènerai à ma suite que quatre personnes, savoir : mon ministre des relations extérieures, un aide de camp, un chambellan et un écuyer d'honneur. Je me trouve bien heureux de pouvoir aller présenter à Votre Majesté, ainsi qu'à l'Impératrice, dans une circonstance aussi agréable, mes hommages et l'assurance de mon entier dévouement.

« Des opérations de police, que je fais suivre avec soin, ajoutent chaque jour quelques renseignements aux projets dont j'ai entretenu Votre Majesté par ma lettre du 20 janvier dernier, et dont l'ouverture m'avait été faite, ainsi que je le lui ai dit, par un de mes sujets qui jouit de quelque considération par son nom et sa fortune. J'aurai dans quelques jours des données certaines à cet égard, et alors je m'empresserai de faire connaître à Votre Majesté le résultat. Jusqu'à ce moment, les apparences semblent charger fortement deux personnages importants dans le royaume. Du reste, je l'entretiendrai moi-même de tous ces différents objets, qui me paraissent de-

voir être suivis avec adresse et circonspection. »

1 M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 27 avril 1811.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le tableau de l'armée westphalienne, pour le mois d'avril.

« Cette armée s'élève aujourd'hui à vingt-huit mille deux cent cinquante-huit hommes effectifs, y compris les onze cents hommes de troupes westphaliennes qui restent en Espagne, dont six cents à pied et cinq cents à cheval.

« Quoique, dans cet état d'exubérance, l'armée excède de plus de moitié le nombre de troupes que le gouvernement westphalien est, aux termes de ses engagements, tenu d'entretenir, il paraît cependant, d'après ce que M. le comte de Höne m'a dit hier, que l'intention du Roi est de l'augmenter encore. Le budget de la guerre pour l'année courante a été porté, il y a peu de jours, de quatorze millions, où il était, à dix-huit millions. Sa Majesté a répété à ceux qui lui faisaient quelques observations sur cet accroissement ultérieur, qu'Elle semait pour recueillir, et que lorsque Sa Majesté Impériale se trouverait dans le cas de lui demander des troupes, Elle ne verrait pas avec mécontentement que la Westphalie, par une sage prévoyance, se fût mise dans l'heureuse position d'aller au delà de ses strictes obligations.

« Son Excellence Monseigneur le prince d'Eckmühl avait fait insinuer ici, il y a trois semaines, que la Westphalie faisait une chose convenable, non-seulement en portant à quatre bataillons les régiments westphaliens qui sont en ce moment à Dantzig, mais

aussi en attachant à chacun de ces deux régiments deux pièces de canon avec tout ce qui est nécessaire à leur service. Il paraît que cette dernière demande avait été déclinée par le gouvernement westphalien, moins encore, à ce que j'apprends, par des considérations prises dans l'état de ses finances, que parce qu'on avait lieu d'être peu content de la manière dont cette insinuation avait été faite. Mais M. le comte de Höne m'a dit hier, qu'aussitôt que le Roi avait été informé, par Sa Majesté Impériale Elle-même, que ce double arrangement lui serait agréable, le Roi, malgré le surcroît de dépenses qui en résultait pour lui, s'était empressé de donner des ordres en conséquence.

« Quant à l'artillerie westphalienne, Monseigneur, quoiqu'en m'appuyant sur les assurances de M. le général Allix, j'aie été autorisé à annoncer, il y a huit mois, à votre prédécesseur, que vers le mois d'avril 1811, l'armée westphalienne aurait à sa disposition quarante ou cinquante pièces de canon, il s'en faut beaucoup que de si brillantes promesses aient été remplies. La création de tant de nouveaux corps, dont la dépense n'avait pas été calculée dans le budget de l'année dernière, a dû nécessairement nuire à l'artillerie, qui elle-même avait besoin de secours extraordinaires.

« Le matériel de l'artillerie westphalienne se compose, en ce moment, de quarante bouches à feu, de six obusiers de vingt-quatre, montés sur leurs affûts, et de neuf bouches à feu qui n'ont point encore d'affût.

« Ce sont principalement les chevaux de train qui manquent. A peine y en a-t-il quatre cents, en y comprenant les cent que le général Allix dit qu'il attend sous un mois. Enfin, quoique le général assure qu'au besoin l'armée westphalienne pourrait atteler six batteries de six bouches à feu, je crois que, dans l'état présent des choses, on ne pourrait guère compter qu'elle en attelât au-delà de quatre, et au plus cinq, en se servant de chevaux de paysans pour les caissons à munitions de réserve. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 29 avril 1811.

« Mon Frère, je reçois votre lettre du 14, dans laquelle vous me faites connaître le départ de votre brigade pour Dantzig, ainsi que le bon état où elle est et le bon esprit qui l'anime. J'ai reçu cette nouvelle avec plaisir.

« Le baptême du Roi de Rome a lieu le 2 juin; arrangez-vous pour être à Paris à cette époque. Je serai bien aise de vous voir. Puisque la Reine va aux eaux, témoignez-lui mes regrets. Je souhaite que les eaux lui soient utiles et remplissent ce que vous désirez. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Catherinenthal, 13 mai 1811.

« Sire, depuis quelque temps réside à Cassel un agent du prince d'Eckmühl, qui n'est accrédité auprès de moi par aucun titre, et dont sans doute la mission véritable est de surveiller tout ce qui se passe dans mes États et d'en rendre compte. Comme je ne crains pas la publicité de mes actions et des actes de mon gouvernement, et que toutes mes démarches n'ont pour but constant que d'être agréable à Votre Ma-

jesté, en suivant la ligne de ses intentions et en faisant tous les efforts possibles pour me rendre utile à l'établissement de ses vues politiques, je ne me suis point plaint à Elle de l'outrage sensible qui m'était fait par cette surveillance dirigée contre moi; mais hier, cet agent, le général de brigade Barbanègre, s'est rendu chez mon ministre de la guerre et lui a lu une lettre du prince d'Eckmühl, par laquelle ce général menace de s'emparer de la ville de Magdebourg et de son territoire, si de suite je ne procède à en faire réparer les fortifications et à en approvisionner les magasins.

« Je ne puis croire, Sire, que Votre Majesté veuille me faire manifester ses intentions par ses généraux, et qu'Elle me livre à leur autorité. Je n'ai point mérité ce traitement ni la déconsidération dont il m'accablerait. Si les desseins politiques de Votre Majesté exigent la réunion de la Westphalie entière à l'Empire français, comme ses agents se plaisent à en faire courir le bruit, je ne demande qu'à être mis le premier et sans intermédiaire dans le secret de ses intentions, et bien persuadé qu'aucun mécontentement causé par ma conduite envers Elle ne provoquera ses résolutions, je me ferai un devoir d'y concourir moi-même. Je suis avant toutes choses Français et Frère de Votre Majesté, et sa justice et sa bonté sauront bien me dédommager de tous les sacrifices qu'il lui paraîtra convenable de m'imposer.

« Sire, animé du plus vif désir de me rendre utile à Votre Majesté, j'ai fait jusqu'à présent des efforts inimaginables pour solder les douze mille cinq cents

Français à la charge de la Westphalie, et pour mettre sur pied et organiser une armée digne de lui être offerte ; rien ne m'a coûté pour arriver à ce but, et, pour unique récompense de mon zèle, je me verrais accabler de nouvelles charges ! Obligé de mettre en vente les derniers domaines de l'État, d'épuiser jusqu'aux dernières ressources de mon royaume, de suspendre le paiement des intérêts de la dette publique, pour maintenir l'établissement de guerre que Votre Majesté m'a imposé et celui que les circonstances politiques m'ont fait un devoir de créer, il m'est absolument impossible de dépenser environ trois millions pour l'approvisionnement de Magdebourg, et plusieurs autres millions encore pour en réparer les fortifications de fond en comble. Si cette place m'avait été rendue, conformément aux traités, j'aurais fait ces réparations peu à peu et d'année en année ; mais maintenant on les demande tout à coup et je suis dans l'impuissance absolue de faire ce qu'on paraît exiger.

« Le ministre de Votre Majesté avait donné l'assurance qu'aussitôt que le dernier traité serait signé, les six mille hommes de cavalerie stationnés extraordinairement dans mon royaume seraient retirés. Je me suis empressé de faire tout ce que Votre Majesté a voulu et cependant les six mille cavaliers sont encore en Westphalie ; j'ai fait des fonds particuliers pour l'entretien des douze mille cinq cents Français qui doivent être véritablement à ma charge, mais Votre Majesté sentira que les six mille cavaliers de surplus dévorant, pour leur nourriture, la plus

grande partie de la somme destinée à solder les autres, il ne sera point étonnant que les fonds manquent pour ceux-ci et qu'ils ne soient point payés.

« En résultat, Sire, je supplie Votre Majesté de me communiquer franchement sa pensée sur ma situation en Westphalie, bien convaincue qu'Elle peut et doit compter en toute occasion sur mon dévouement. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 18 mai 1811.

« Le Roi, pour me prouver l'impossibilité où il est de satisfaire à la demande concernant Magdebourg, m'a montré le budget de l'année courante qu'il se propose de mettre sous les yeux de Sa Majesté Impériale. Le budget, comme je le savais, porte les dépenses à 55 millions.

« Les recettes n'étant que de 35, on remplit le déficit par les moyens suivants : Emprunt forcé, 8 millions; contribution extraordinaire de guerre continuée en Hanovre, en argent, 1 million, en denrées, 1 million; vente des domaines pour 10 millions, ce qui fait bien 55 millions.

« Ce calcul, Monseigneur, est très-aisé à faire, même pour le public. Les budgets précédents portaient les revenus à 37 millions. On sait que l'emprunt forcé est employé aux dépenses courantes. Un décret royal vient d'annoncer une vente de domaines pour 10 millions, afin de couvrir le déficit. Mais comme l'inquiétude et la défiance vont toujours au delà de la réalité, on avait même exagéré le déficit et l'on parlait de 60 millions. Sous ce rapport, la con-

fidence que le Roi m'a faite pourra me servir à démentir les évaluations outrées.

« Dans le budget, l'armée westphalienne est comprise pour 18 millions, et les troupes françaises, ce que le Roi a eu le soin de me faire remarquer, pour 7 millions 300,000 francs.

« Votre Excellence trouvera dans le numéro 114 du *Moniteur Westphalien* les modifications qui ont été apportées à la suspension de paiement des intérêts de la dette publique. On paiera les coupons du premier semestre de l'année à Cassel et dans les provinces. Les bons qu'on créera pour les intérêts des obligations qui restent à délivrer (il y a près de 40 millions d'obligations émises) ne seront plus à échéance fixe; quant aux intérêts arriérés, il paraît qu'il n'est plus question de les payer. Ils auront le sort des bons et pourront être employés en achat de domaines.

« Ce qui est certain, c'est que les fonds qui existaient dans la Caisse d'amortissement et qui montaient à 2 millions 700,000 francs, ont été versés dans le trésor. Ce qui reste à percevoir sur l'impôt personnel (et c'est presque la totalité) consacré en vertu d'une loi des États à la Caisse d'amortissement, sera également versé dans le trésor, qui se charge des paiements que devait faire la caisse. En conséquence, les attributions de la Caisse d'amortissement se réduisent : 1° à la confection du grand-livre; 2° à la manutention des dépôts et des cautionnements, si tant est qu'elle se soit réservée la somme nécessaire à cet effet et qu'on évalue à 400,000 francs.

« Le Roi, en me parlant de 10 millions de déficit qui doivent être comblés par une vente de domaines, me dit : Que reste-t-il à faire? Qu'à suspendre le paiement des intérêts? — Cette mesure, Sire, pourrait être funeste. — Oui, sans doute, elle ruinera l'État; et puis voudra-t-on acheter des domaines? Trouvera-t-on de l'argent?

« Le public continue à s'occuper de toutes ces mesures avec une inquiétude extrême. L'ordre de suspendre le paiement des coupons, qu'on avait envoyé avec tant de précipitation, se trouve imprimé dans plusieurs feuilles de département, quoique vingt-quatre heures plus tard on ait expédié des estafettes pour le révoquer. Un avis du directeur de la Caisse d'amortissement, inséré dans le *Moniteur* d'hier, annonce au public que les coupons continuent à être payés comme par le passé.

« M. Pichon n'est rien moins que d'accord avec M. de Malchus. Il attribue à la fougue, à l'inexpérience, à la dureté de ce dernier et la mesure même de la suspension des coupons des intérêts et les vacillations qui s'en sont suivies. Il faudrait entendre aussi M. de Malchus.

« M. Pichon est venu me voir : il m'a annoncé son départ pour Paris, qui aura lieu huit jours après celui du Roi. Il m'a parlé avec une modération, avec un calme qu'il n'a pas la réputation d'employer toujours avec ses collègues. Voici le résumé de quelques matières sur lesquelles a roulé notre conversation.

« M. de Malsbourg a épargné le paiement de près de 2 millions par son système d'obligations en sommes

rondes, dont les créanciers étaient obligés de faire l'appoint (Il est vrai que M. de Malsbourg avait alors l'intention de payer les intérêts fidèlement, et les créanciers se confiaient en sa loyauté.) Le décret qui ordonne la confection d'un grand-livre existe depuis deux ans : il est de M. de Malchus, et plusieurs articles en ont été copiés sur celui de Cambon. Cependant on a continué à inscrire et à émettre des obligations par plusieurs raisons locales, principalement à cause de la différence du taux des intérêts. (Il y a des capitaux qui ne portaient point d'intérêt, parce qu'ils étaient regardés comme un dépôt exigible à toute époque. Il a été décidé que ces capitaux cesseraient d'être exigibles et qu'on en paierait l'intérêt légal de 5 0/0, tandis que les capitaux à 2 et 3 0/0 qui ne sont pas plus exigibles, ont été maintenus à leur ancien taux.) M. Pichon continuera provisoirement à émettre des obligations. (La raison en est simple : l'émission des bons à échéance indéterminée ne laisse point d'autre choix ; voilà l'idée même d'un grand-livre ajournée peut-être pour longtemps.) Les capitaux des obligations inscrites ne sont point exigibles ; pour l'emprunt forcé qui est exigible, on a émis des obligations au porteur, ce que M. Pichon désapprouve. Il y en a pour 15 millions d'émises de cette espèce.

« En comparant les dépenses de la Westphalie avec celles de la France, on s'aperçoit que, proportion gardée, tous les budgets des ministères sont portés trop haut. (Cette proportion ne saurait être exacte : elle serait absurde pour l'administration centrale. Si

un ministre de département reçoit en France 150,000 francs d'appointements et 200,000 de frais de bureaux, la proportion d'un ministre westphalien serait de 10,000 francs et de 12,500 de frais de bureaux, tandis que ce n'est guère trop de 48,000 francs et que les frais de bureaux montent de 50 à 80,000 francs.) Mais aucun ministre ne veut rien laisser défalquer de son budget.

« Les frais d'administration du ministère des finances sont énormes, surtout pour les mines. Les mines ne donnent point de produit net, et à tout compter, ce produit reste peut-être au-dessous de la dépense (c'est un fait dont on avait l'expérience dans tous les temps; mais il est certain que l'administration westphalienne est plus coûteuse que l'ancienne administration.)

« Le last de sel (à peu près 200 kilogrammes) revient au Roi, terme moyen, à 50 thalers et au delà. Cependant on a fait un traité qui accorde à la Prusse vingt mille lasts de sel de Schönebeck à 38 thalers le last, que la Prusse vend chez elle pour 120 thalers. Il aurait donc fallu profiter du temps où les mers sont fermées et où la Westphalie a presque un monopole de sel, pour faire la loi à la Prusse qui, quoi qu'elle en dise, ne trouverait pas son profit à s'adresser aux salines de Wielizka. On a demandé à M. de Malchus à combien il croyait que l'exploitation du sel revenait à Schönebeck. Il a répondu qu'il croyait que le Roi retirerait du sel vendu à la Prusse, un produit net de 3 francs par last. M. Pichon croit qu'il faudrait affermer les salines et porter le prix du last à

115 thalers au moins, au lieu de 80 en Westphalie. Il peut avoir raison.

Le Roi à Napoléon. Paris, 30 mai 1811.

« Sire, je reçois une lettre de la Grande-Duchesse (1) qui m'apprend que les médecins lui ont ordonné de changer d'air pour le rétablissement de sa santé, et qu'ils ont pensé que le mouvement d'un voyage pourrait lui être favorable; elle m'apprend aussi qu'elle a sollicité de Votre Majesté la permission de venir à Paris où elle espère trouver au sein de sa famille quelque consolation pour le malheur dont elle vient d'être affligée.

« Si Votre Majesté veut bien lui accorder cette faveur, j'expédierai un de mes courriers pour l'en informer et elle pourrait descendre à l'hôtel que j'occupe où tout ce que Votre Majesté a eu la bonté de me faire fournir serait suffisant pour elle et pour moi. N'ayant qu'une suite très-peu nombreuse et la Grande-Duchesse ne se proposant de se faire accompagner que par deux personnes, je pourrais la loger convenablement.

« Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions à cet égard. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 30 mai 1811.

« Le Roi a signalé le court séjour qu'il a fait à Marbourg par une bonté et une amabilité plus qu'ordinaires. Sensible à l'empressement avec lequel le public s'est porté sur ses pas et aux démonstrations

(1) Élisa, grande-duchesse de Toscane, sœur de Napoléon et de Jérôme.

d'une joie sincère dont il a été témoin, il a versé à pleines mains les pétitions que lui et sa suite avaient reçues, entre les mains du ministre de l'intérieur, en disant : « Il faut tout accorder. » Malheureusement cela ne se pouvait pas. Après avoir fait passer la revue d'un régiment d'infanterie légère, il est revenu à pied : il a reçu toutes les autorités de la ville. Quand il a été question des membres du clergé, il a demandé s'il y avait parmi eux un catholique. On lui a répondu qu'il n'existait à Marbourg qu'un vieux vicaire de cette confession. S. M. a exigé qu'il fût présenté. Le vicaire est venu avec un bel habit que lui avaient prêté ses confrères hérétiques. Dans l'église principale de la ville on conserve quelques reliques d'une sainte Élisabeth, landgrave de Thuringe, fondatrice de l'église et d'un hôpital. Une chapelle de cette église ayant été cédée aux catholiques, il y a eu partage des reliques. Le Roi, prenant pour texte ce partage fraternel, a prêché fraternité et union.

« Avant de partir, S. M. prenant M. de Wolfradt à part, lui demanda s'il croyait que le royaume serait tranquille pendant son absence. Ce ministre répondit qu'il croyait pouvoir l'assurer.—Mais, dit le Roi, vous n'avez pas prévu non plus ce qui est arrivé il y a deux ans. — « On ne peut sans doute lire dans le cœur des hommes, mais il y a des pays que je connais particulièrement et dont je répondrais sur ma tête. Dans les autres je ne vois aucun symptôme d'inquiétude; d'ailleurs, l'état des choses d'aujourd'hui est bien différent de celui d'alors. Aujourd'hui, toutes les autorités sont épurées : on peut compter

sur les subalternes, ce qu'on ne pouvait faire il y a deux ans. » Le Roi ayant regardé fixement M. de Wolfradt pendant cette conversation, répondit : « Cela suffit. » On dirait que l'âme de ce jeune monarque, qu'on avait remplie d'inquiétude, même pour le voyage qu'il avait à faire, s'est sentie soulagée par tout ce qu'il avait vu lui-même dans son trajet où rien ne semblait confirmer les soupçons qu'on lui avait inspirés.

« Le Roi a passé à Ems avec la Reine, dans la nuit du 21 au 22. Il a ensuite remonté le Rhin, et nous apprenons que le 23 au matin il est parti de Mayence. On dit que déjà la Reine se déplaît dans sa solitude et qu'Elle demande à aller à Stuttgard. S. M. est accompagnée de huit dames et de quatre cavaliers ; mais comme Elle et sa suite occupent à peu près tout le local des bains, qu'Elle n'y est pas incognito et que d'ailleurs la saison des eaux n'est pas encore arrivée, il est à prévoir qu'il y aura fort peu d'étrangers.

« Un autre décret publié dans le n° 124 du *Moniteur Westphalien*, détermine les conditions de la vente de 10 millions de domaines. La mise à prix sera de dix-huit fois le revenu des biens ruraux, d'après les baux actuellement existants, de six fois le montant actuel du loyer ou de la valeur locative des maisons, de seize fois le montant des redevances et prestations en argent, de dix-huit fois le montant de celles en nature. Le paiement entier doit être effectué en trois termes, dans l'espace de quatre mois, à dater de la délivrance du contrat de vente.

« Quant aux créanciers compris dans le déficit de 1,600,000 francs de M. Delaflèche, il paraît que définitivement il n'a point été fait de déduction, si ce n'est à ceux dont les comptes étaient évidemment exagérés. (On m'a cité celui d'un badigeonneur, montant à 150,000 francs). Sur la totalité on n'a payé qu'environ 250,000 francs en obligations; environ 450,000 francs ont été payés en argent comptant; et pour le reste on a donné des mandats sur la Liste civile, à échéances de deux, de quatre et tout au plus de six mois, mandats qui s'escomptent en ce moment facilement à 3/4 ou 1 pour cent par mois. L'ex-intendant de la Liste civile a été enfin réduit à ses simples appointements de conseiller d'État. »

Le ministre des relations extérieures à M. Reinhard. Paris, 14 juin 1811.

« Le ministre directeur de l'administration de la guerre m'annonce qu'il a pris les ordres de S. M. l'Empereur pour savoir si la garde de l'approvisionnement du siége de Magdebourg serait confiée aux agents français ou aux agents westphaliens, si les grains livrés pour cet approvisionnement seraient réduits en farine et renfermés dans des tonneaux; et enfin, dans le cas où cette opération aurait lieu, si la dépense qui en résultera devra rester à la charge de la France ou de la Westphalie.

« S. M. a décidé que l'approvisionnement devant être fait par la Westphalie, c'était à elle qu'il appartenait de veiller à sa garde et à sa conservation, et de pourvoir à toutes les dépenses accessoires que ce service entraînera.

« Le Maréchal prince d'Eckmühl a été en conséquence chargé de renouveler les demandes qu'il a faites précédemment au gouvernement westphalien, tant pour cet objet que pour faire compléter l'approvisionnement de siége de la place de Magdebourg; et je vous engage à vouloir bien seconder et appuyer sa demande. »

Le duc de Feltre ministre directeur de l'administration de la guerre, à l'Empereur. Paris, 24 juin 1811.

« J'ai l'honneur d'exposer à Votre Majesté, que par un traité conclu le 10 mars 1810, S. M. le Roi de Westphalie s'était obligé à nourrir, entretenir et solder dix-huit mille cinq cents hommes de troupes françaises, dont six mille de cavalerie.

« Mais Votre Majesté ayant bien voulu consentir par un nouveau traité du 10 mai dernier, à réduire l'obligation de la Westphalie à ce qu'elle était originairement, il en résulte que le nombre de troupes françaises que la Westphalie sera désormais obligée de nourrir, entretenir et solder, est fixé à douze mille cinq cents hommes, conformément au statut constitutionnel de ce royaume.

« D'après cette nouvelle disposition, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté, l'état ci-joint des troupes stationnées en ce moment en Westphalie, montant à dix-huit mille neuf cents hommes et cinq mille cinq cent soixante et onze chevaux de troupes.

« Je supplie en même temps Votre Majesté de vouloir bien me faire connaître quelles seront les troupes qui devront être retirées de la Westphalie, ou qui

devront cesser désormais d'être à la charge de ce royaume.

« Le Roi demande que ce soient les cuirassiers et de n'avoir à nourrir et à loger que douze mille cinq cents hommes. »

TABLEAU DES TROUPES STATIONNÉES DANS LE ROYAUME DE WESTPHALIE, AU 1er JUIN 1811.

1° 3e DIVISION D'INFANTERIE COMMANDÉE PAR LE GÉNÉRAL GUDIN

	Hommes	Chevaux
Le 9e léger à Hanovre, Ilten et Wunsdorf.	2,629	121
Le 12e de ligne à Magdebourg.	2,455	148
Le 21e de ligne à Ritzbuttel, Bremerlch, Ludingworth	2,560	121
Le 25e de ligne à Elsfleth, Stollham et Blexen. . . .	2,185	136
Artillerie, train, à Hanovre, Genden, et équipages militaires à Langenhagen.	460	505

2° 1re BRIGADE DE LA 4e DIVISION D'INFANTERIE COMMANDÉE PAR LE GÉNÉRAL DESSAIX

Le 33e léger, à Magdebourg.	2,235	43
Le 57e de ligne à Magdebourg.	1,975	110

3° 1re DIVISION DE CUIRASSIERS

Le 2e cuirassiers à Hanovre, Springes, Eldasgen, Rouenberg	832	841
Le 9e cuirassiers à Hildesheim, Borsum et Acthum. .	880	927
Le 3e cuirassiers à Brunswick et Thurme.	865	911
Le 12e cuirassiers à Celle et environs.	777	787
Artillerie et train à Velzen, Bordentheul, artillerie de la division à Oppensem.	355	451
4e d'artillerie et train à Magdebourg.	693	470
Total des troupes stationnées en Westphalie. . .	18,901	5,571

« Sire, j'adresse à Votre Majesté l'état de situation des troupes westphaliennes à l'époque du 1er juin, ainsi qu'elle me l'a demandé ce matin.

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Paris, 25 juin 1811.

« J'ai chargé le comte de Wintzingerode, mon ministre plénipotentiaire à Paris, d'avoir l'honneur de présenter, si Votre Majesté le permet, la grande décoration de mon Ordre, fondé sous ses auspices, à S. M. le Roi de Rome. Dans le cas où Votre Majesté voudrait bien m'accorder la faveur de l'agréer, je la prie de faire transmettre au comte de Wintzingerode ses ordres à cet égard, par son ministre des relations extérieures. »

La Reine Catherine au roi de Wurtemberg. Ems, 28 juin 1811.

« Mon très-cher Père, le Roi vient d'arriver, il ne s'arrêtera ici que quarante-huit heures pour les passer avec mon frère. Vous voyez que chez moi la peine et le plaisir se touchent. Je vais revoir le Roi et perdre mon frère; je vous assure que la satisfaction que j'éprouve n'efface pas le chagrin de me séparer de Fritz, auquel on s'attache de plus en plus en le voyant davantage. Je ne saurais, mon cher père, assez vous remercier de la bonté que vous avez eue de consentir à son voyage, et si vous pouviez juger de toute la satisfaction que j'en ai éprouvée, vous vous en trouveriez récompensé. J'en ai eu beaucoup aussi à faire la connaissance de toute la maison de Nassau, c'est une famille bien respectable. Vous avez pu en juger par le duc de Nassau lui-même, et par une des sœurs d'Emmy, la princesse d'Anhalt. Cet automne, la princesse de Wiedrunckel compte aussi aller la voir; je suis enchantée de lui savoir quelques jouissances pour son pauvre cœur si oppressé.

« Je ne puis encore, mon cher père, vous parler

de l'effet des eaux, ne les ayant pas prises pour cause de maladie. Je ne puis pas non plus vous parler nouvelles, ne sachant rien dans ce petit coin reculé du monde ; mon frère vous dira que l'Impératrice m'a envoyé le portrait du Roi de Rome, et vous en parlera en détail.

« Veuillez me donner, à Cassel, bientôt de vos nouvelles. »

Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 8 juillet 1811.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que l'intention de Sa Majesté Impériale est que vous vous transportiez à Brunswick et que vous y séjourniez pendant toute la durée de la prochaine foire. Vous emploierez des agents particuliers pour surveiller ce qui s'y passera et vous voudrez bien m'en informer dans le plus grand détail. Cette surveillance doit principalement se faire sur les opérations du commerce prohibé.

« Avant votre départ, vous ferez connaître à M. le comte de Furtenstein que l'intention de Sa Majesté Impériale est que l'on confisque toutes les marchandises anglaises qui se trouveront à Brunswick, sans avoir égard aux certificats prussiens. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Napoléonshöhe, 4 juillet 1811.

« Sire, je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté mon heureuse arrivée dans mes États.

« J'ai rejoint à Ems la Reine que j'ai trouvée en parfaite santé et je l'ai ramenée en Westphalie. J'ai été satisfait de ce que j'ai vu en route ; mon retour a paru causer quelque plaisir dans la partie de mon royaume que j'ai traversée. Je ne puis cependant

douter que les ennemis de Votre Majesté et de la France ne continuent à tramer des complots et à nouer en Allemagne tous les fils d'une vaste conspiration, prête à éclater au premier signal de guerre. J'ai eu l'honneur de faire part verbalement à Votre Majesté, des données principales que j'ai obtenues à cet égard; tous les renseignements qui parviennent chaque jour des divers États allemands tendent à confirmer les premières découvertes; et quoique j'imagine que Votre Majesté est, par ses agents particuliers, aussi bien que moi au fait de tout ce qui se passe dans ce pays, je crois devoir cependant lui adresser un extrait succinct des principaux rapports arrivés à la haute police de mon royaume.

« Je crois devoir répéter ici à Votre Majesté, qu'en cas de guerre, mon plus grand et mon unique désir est de servir activement auprès d'Elle et de faire *la grande guerre*. Le commandement d'un corps d'armée formé d'un nombre suffisant de troupes française et des seize ou dix-huit mille Westphaliens que je puis mettre sur pied, indépendamment de ma brigade de Dantzig, me mettrait à même de lui prouver mon zèle pour ses intérêts et mon absolu dévouement. J'ose espérer que Votre Majesté m'accordera cette faveur, due aux efforts que j'ai faits et ferai toujours pour lui être agréable et à mon inviolable attachement pour sa personne. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Napoléonshöhe, 22 juillet 1811.

« Sire, Votre Majesté daignera se souvenir que lorsque je l'entretins à Paris des graves inconvénients qui résultaient pour les finances de mon royaume de

la prolongation du séjour, dans mes États, de six mille hommes de grosse cavalerie, dont l'entretien m'avait été imposé en échange de la cession du Hanovre, Elle eut la bonté de convenir de la justice de mes réclamations à cet égard. Elle sentit que puisque tous les avantages de cette cession avaient été plus que révoqués pour moi, il n'était pas juste que les charges me restassent. Elle m'assura que des ordres seraient donnés en conséquence, qu'au moins une partie des cuirassiers serait retirée de la Westphalie et que l'on compterait de clerc à maître (ce furent là ses expressions) pour le surplus des troupes.

« Cependant, Sire, les assurances que m'a données Votre Majesté sont demeurées jusqu'à ce jour sans effet, et, au contraire, le prince d'Eckmühl vient encore arbitrairement de faire passer le Weser à un corps de quatre cent soixante-quinze hommes et mille quarante-neuf chevaux d'artillerie, qui vivent maintenant à discrétion dans le district de Rinteln. J'adresse à Votre Majesté le rapport original de mon ministre de l'intérieur, persuadé qu'il suffira de porter ce fait à sa connaissance pour lui faire ouvrir les yeux sur les charges sans cesse renouvelées dont mes États sont accablés, et auxquelles il est impossible qu'ils suffisent plus longtemps. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Napoléonshöhe, 28 juillet 1811.

« J'ai renouvelé à Votre Majesté, pendant mon séjour à Paris, la demande de compenser ce que je dois à son domaine extraordinaire avec les capitaux que je possède dans la partie du département du

Weser réunie à la France. Votre Majesté m'avait fait espérer, à cet égard, une détermination que je n'ai point reçue. Cependant, Sire, on presse d'acquitter, mois par mois, ce que je dois à Votre Majesté, et tandis que j'opère les versements aux époques convenues, on me refuse de laisser rentrer mes capitaux du Weser et on s'oppose à leur recouvrement. Cet état de choses est tout à fait désagréable pour moi, et j'ose espérer que si Votre Majesté ne veut pas consentir à la compensation que j'ai proposée, du moins Elle fera lever l'injuste interdiction mise sur ces capitaux qui sont aussi bien ma propriété que les fonds que je puis avoir à la Banque de France.

« Je supplie Votre Majesté de donner des ordres à cet égard, afin que de manière ou d'autre je puisse m'acquitter exactement envers Elle, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour. »

M. Reinhard au duc de Cadore. Cassel, 22 août 1811.

« Comme j'avais eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence, par ma dépêche n° 261, que j'ai envoyée de Brunswick à Munster par courrier, avec mes n°s 259 et 260, je suis parti de Brunswick le 17. Le beau temps m'a engagé à revenir par la route du Harz, dont j'ai traversé une partie sur les traces du Roi. J'y ai trouvé partout les routes en bon état, les arcs de triomphe encore debout et les habitants pleins du souvenir du passage de Leurs Majestés. C'est surtout la population des mines et usines, population nombreuse, intéressante par ses mœurs, par ses institutions et par les services que, de génération en génération, elle rend à l'État, qui se trouvait heu-

reuse de l'air de satisfaction qu'avaient montré ses souverains, et de la persuasion où elle était qu'un Roi qui avait daigné s'informer de ses travaux, visiter ses ateliers et maintenir ses priviléges, jugerait toujours en connaissance de cause et avec un intérêt d'affection, de leur situation et de leurs besoins. J'ai trouvé, Monseigneur, les mêmes sentiments d'amour et de reconnaissance à l'Université de Göttingen, ce laboratoire universel des connaissances humaines, où de plus en plus on cherche à se pénétrer de l'esprit des institutions françaises et à y rattacher celles qui, consacrées par l'expérience en Allemagne et l'habitude de plusieurs siècles, n'ont en vieillissant perdu ni leur utilité, ni leur importance. J'ai eu le bonheur d'y rencontrer, en allant à Brunswick, au moment de leur départ, Messieurs Cuvier et Noël, qui m'ont remis la lettre que Votre Excellence avait bien voulu leur remettre pour moi, et à laquelle j'aurai l'honneur de faire, en son temps, une réponse particulière. Je suis revenu à Cassel hier. M. de Malartic y était arrivé le 13. N'ayant pu être présenté, à cause de mon absence, comme secrétaire de légation, M. le comte de Furtenstein l'a présenté le 15, comme auditeur au Conseil d'État. Il a ensuite assisté à la fête.

« Je saisirai une occasion prochaine pour entretenir Votre Excellence de plusieurs objets arriérés. Il n'y a, au reste, rien de nouveau.

« On me dit que le Roi a reçu aujourd'hui un courrier qui lui annonce, pour lundi prochain, l'arrivée de Son Altesse Impériale Madame-Mère. M. le

comte de Furtenstein, que j'ai vu ce matin, ne m'en a pas parlé. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Trianon, 25 août 1811.

« Mon Frère, je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite pour mon anniversaire. Je reçois avec plaisir l'expression de vos sentiments. Vous ne doutez pas de l'amitié que je vous porte. Je vois avec plaisir que Madame-Mère aille passer quelques jours avec vous. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Napoléonshöhe, 15 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'envoyer, par courrier extraordinaire, une dépêche que je reçois de Berlin, également par courrier. Elle me paraît très-intéressante, et je prie Votre Majesté de la lire jusqu'au bout.

« Depuis hier j'ai rassemblé, pour les manœuvres d'automne, vingt bataillons au complet, de huit cent quarante-un hommes chacun, avec leur artillerie, etc., et deux régiments de cuirassiers, forts chacun de cinq cent cinquante chevaux; plus deux de cavalerie légère, de six cents chevaux, ce qui fait un total de seize mille huit cent vingt d'infanterie et deux mille trois cents de cavalerie. J'attends, dans cette position, les ordres de Votre Majesté, soit pour les congédier, soit pour les retenir.

« Je ne compte pas, dans ce nombre, les bataillons de dépôt qui restent pour le recrutement. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Napoléonshöhe, 20 septembre 1811.

« Sire, je m'empresse de faire passer à Votre Majesté copie d'une dépêche de mon ministre en Russie; quoique le fait qui y est rapporté ait été déjà com-

muniqué par lui à l'ambassadeur de Votre Majesté à Saint-Pétersbourg, je l'ai jugé assez important pour en donner de suite connaissance à Votre Majesté, dans le cas où elle n'en serait pas encore instruite.

« J'ai passé hier en revue, pour la première fois, les troupes que j'ai rassemblées pour les manœuvres d'automne. Vingt et un bataillons d'infanterie et vingt escadrons de cavalerie étaient sous les armes. J'ai passé environ douze heures à les examiner et à les faire manœuvrer en détail, et j'ai été extrêmement satisfait de leur tenue et de leur instruction ; il est difficile de voir de plus belles troupes.

« Je compte les faire manœuvrer encore trois ou quatre fois, et j'attendrai les ordres de Votre Majesté, soit pour les tenir rassemblées, soit pour les renvoyer dans leurs garnisons. Elles sont très-contentes de se voir réunies ; leur esprit est excellent, et leur instruction, celle de leurs officiers surtout, y gagne beaucoup. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Dusseldorf, 3 novembre 1811.

« Mon Frère, je suis informé que vous faites des présents de chevaux au prince royal de Suède. Je désire que vous contremandiez l'envoi de ces chevaux. La Suède se comporte mal, et d'un moment à l'autre il est possible que nous soyons en guerre. Ces présents ne sont donc point convenables dans cet état de choses ; vous ne savez pas à quel homme vous faites des présents. D'ailleurs, l'envoi de chevaux a toujours l'air d'un hommage. Rien ne peut me déplaire davantage que cet envoi de chevaux. »

« *P. S.* J'ai vu le grand-duché. Je vais demain passer la revue, à Cologne, de plusieurs régiments de cuirassiers. Après cela, je m'en vais droit à Paris. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 6 novembre 1811.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté, en date du 3 novembre, et je m'empresse de lui expliquer tout simplement le fait qui en est l'objet.

« Lors du passage à Cassel du prince royal de Suède, il m'accompagna à une revue de quelques-uns de mes régiments, et eut occasion de monter deux de mes chevaux, qui parurent lui convenir. Il me dit qu'il n'en avait pas encore eu et qu'il était embarrassé pour s'en procurer. Je lui offris alors, par un pur sentiment de courtoisie, ceux qu'il venait de monter, et il les accepta lui-même avec politesse.

« Quelque temps après son arrivée en Suède, il envoya deux de ses hussards pour les chercher, et je les fis conduire par un de mes piqueurs jusque vers la mer. Lesdits chevaux sont partis de Cassel le 10 avril dernier, et sont depuis longtemps arrivés en Suède.

« Votre Majesté sentira que ce léger présent n'était ni un acte de déférence ni un hommage rendu, mais seulement une libéralité polie envers un hôte auquel Votre Majesté venait de donner un trône.

« J'ose croire que cette explication satisfera pleinement Votre Majesté à cet égard, et je la prie d'être persuadée que si la chose était à refaire, il me suffirait, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, de connaître ses intentions pour m'y conformer avec plaisir et avec dévouement. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 17 novembre 1811.

« Sire, Votre Majesté me rendra la justice de reconnaître que je ne l'importune jamais par mes plaintes; je sais supporter avec constance tous les maux et toutes les contrariétés qui peuvent m'être imposés par la marche des événements et des affaires politiques; mais les choses en sont arrivées pour moi à un terme où je ne puis me dispenser, par honneur, d'en appeler à l'équité de Votre Majesté.

« Le prince d'Eckmühl traverse mon royaume dans tous les sens, s'arrête dans toutes mes villes sans me faire prévenir, ne fût-ce que par courtoisie.

« A Brunswick, à la suite de quelques coups de fouet échangés entre deux postillons sur une grande route, il mande dans une maison de la ville le préfet, le maire et toutes les autorités, et les traite avec une rigueur et une inconvenance que je ne me permettrais point avec le dernier de mes sujets.

« A Magdebourg, il renvoie d'une manière injurieuse le secrétaire-général de la préfecture, qui, en l'absence du préfet, vient lui rendre ses hommages à sa table. En public, mon gouvernement est en butte à ses propos. Il annonce hautement que son plan de conduite est *de presser le bouton* à mes sujets, pour leur faire désirer d'être réunis à la France.

« Je ne crois point, Sire, que Votre Majesté ait une pleine connaissance de ces faits; je ne voudrais jamais penser qu'Elle autorise ses généraux à m'humilier, à m'insulter. Dans aucune occasion, mon affection, mon dévouement ne se sont démentis envers Elle. En scrutant franchement ma conduite, je ne trouve rien qui puisse mériter sa disgrâce, et je suis

persuadé que si je l'avais encourue, Elle me l'annoncerait directement Elle-même, sans vouloir de l'entremise d'un de ses maréchaux.

« Vous m'avez toujours recommandé, Sire, de faire observer exactement les traités entre la France et la Westphalie, et je me suis religieusement attaché à leur exécution. Mais Votre Majesté est-elle instruite qu'au lieu de douze mille cinq cents hommes et de quinze cents chevaux que doit entretenir la Westphalie, il s'y trouve en ce moment vingt-cinq mille hommes et dix mille chevaux. Certes, Votre Majesté connaît trop bien les moyens de mon royaume pour ne pas voir qu'il ne peut supporter un pareil fardeau; il y succombe, et sa ruine est arrivée.

« Je suis capable, Sire, de tous les sacrifices, de tous les actes de dévouement, si Votre Majesté me les demande. Si mon royaume ne doit plus exister, si tout ce que je possède est nécessaire à Votre Majesté, qu'elle me l'annonce avec confiance, et je suis prêt à seconder ses projets et à me conformer à ses vues. Mais si Elle veut que je continue à régner, qu'Elle ne permette point qu'on m'avilisse dans le rang que je tiens de sa volonté. Ceci est d'une trop haute conséquence pour qu'Elle le tolère, ne fût-ce que par politique.

« Oui, Sire, je le répète avec chaleur et avec franchise, j'ai toujours marché dans le sens de votre système. Votre gloire, votre prospérité me sont aussi chères que ma vie; j'abhorre les ennemis de votre grandeur; je triomphe de vos succès; je n'ai à me

reprocher aucun sentiment, aucune pensée contraire à vos intérêts; que Votre Majesté daigne donc, en ma faveur, écouter la justice; qu'Elle repousse les calomnies dont je suis l'objet; qu'Elle ait en moi quelque confiance et me rende ses bontés fraternelles, dont mon amour pour Elle me rend digne. »

« *P. S.* J'envoie ma lettre par courrier extraordinaire, et j'y joins un état des troupes françaises en Westphalie. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 24 novembre 1811.

« Sire, j'envoie un courrier à Votre Majesté pour l'informer du malheur que je viens d'éprouver.

« Cette nuit, à une heure du matin, tout mon château a brûlé. Le feu a pris sous mes appartements, dans ceux du grand-maréchal. J'ai été asphyxié un instant par la fumée; mais mon valet de chambre, en ouvrant la porte de ma chambre, a donné un peu d'air et m'a relevé. Je me suis empressé de sauver la Reine, qui, grâce à Dieu, n'a éprouvé aucun malheur.

« Tous mes grands appartements, mes petits appartements, mes cabinets, tous ceux du grand-maréchal, ont été la proie des flammes. Il ne reste du château que la façade, dont le toit est à moitié brûlé. Il est huit heures du matin, et le feu continue.

« Une grande partie de mes meubles, verreries, porcelaines, tapis, etc., a été détruite; j'ai l'espoir que toute mon argenterie a été sauvée.

« Je n'ai eu qu'à me louer, dans cette circonstance, de l'empressement que les habitants ont montré,

mais surtout du zèle et de la fidélité des troupes, dont les simples soldats eux-mêmes ont rapporté de l'or et des pièces d'argent qu'ils avaient trouvés.

« Je me suis retiré dans la maison de mon grand-écuyer, où j'attendrai pour prendre un parti, ne pouvant songer ni à reconstruire, ni à renouveler le château. »

La reine Catherine au roi de Wurtemberg. Cassel, 26 novembre 1811.

« Mon très-cher père, j'ai voulu vous écrire hier, mais cela ne m'a pas été possible à cause de l'extrême fatigue que j'éprouvais des visites que j'ai reçues le jour de la Sainte-Catherine, et quoique le jour de ma fête ne soit pas célèbre, beaucoup de personnes cependant sont venues me témoigner hier, de préférence, la part qu'elles prenaient au malheur qui nous est arrivé. Il m'est impossible, mon cher père, de vous dire comment le feu a pris au château, la chose paraît vraiment incroyable vu l'heure où il s'est déclaré; il était minuit et demi; tout le monde était couché depuis peu de temps; le grand-maréchal, dans l'appartement duquel le feu s'est manifesté, ayant voulu faire bassiner son lit (car il est malade) une demi-heure auparavant, on n'a pu trouver de feu dans le château pour remplir la bassinoire. Bref, le feu s'est déclaré avec une telle violence, que le Roi, dont la chambre à coucher était au-dessus des appartements du grand-maréchal, a pensé être étouffé dans son lit par la fumée; heureusement qu'il a comme machinalement sonné son valet de chambre, dont l'entrée dans la chambre a coupé la colonne d'air; il est venu de suite me chercher et m'a conduite, vêtue

de ce que j'ai trouvé sous ma main, dans la maison qu'occupe le grand-écuyer, où je suis restée depuis ce temps. Le feu a repris cette nuit à deux reprises différentes, à l'aile droite du château, malgré les précautions qu'on avait prises. Cependant il a été éteint le soir. Tous nos meubles ont été brisés, cette perte est immense pour le Roi. Le feu avait une si grande vivacité, le vent le chassait si fort sur les trois autres ailes du château, qu'on a cru bien faire de le démeubler. Mais vous jugez bien, mon cher père, qu'au milieu de la nuit, à la vue d'un feu horrible, on n'a pu y mettre ordre; aussi la moitié du château est en cendres, et le reste dévasté de manière à ne pouvoir même penser à le réparer. Nous allons nous loger à Cassel, dans l'hôtel du comte de Fürtenstein qui est celui des affaires étrangères, car il est impossible de prendre un parti, quand ils offrent tous l'inconvénient d'une dépense de plusieurs millions.

« Nous n'avons pu nous loger, pendant l'hiver, à Napoleonshöhe, le château étant trop froid et les médecins s'y étant opposés.

« Je suis bien peinée, mon cher père, de toute l'inquiétude que cet événement va vous causer. Au milieu de la mienne celle-là a été une des principales.

« Veuillez me donner bientôt de vos nouvelles. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 3 décembre 1811.

« Mon frère, j'ai appris avec peine l'accident qui vous est arrivé. Il est fort heureux que ni vous ni la Reine n'ayez éprouvé aucun malheur. »

(Le *Post-Scriptum* suivant est entièrement de la main de l'Empereur.)

« *P. S.* Faites-moi connaître l'état de vos troupes, au 1er décembre : infanterie, cavalerie, artillerie. — Combien de divisions vous pouvez former et comment elles seraient commandées? Tout cela fort secrètement. — Parlez-moi de votre artillerie, caissons de transport et outils du génie. Combien vous faudrait-il d'hommes pour occuper la Silésie? Quelles sont les places à prendre?

La reine Catherine au roi de Wurtemberg. Cassel, 6 décembre 1811.

« Mon très-cher père, il était de mon devoir de vous rassurer sur-le-champ, car dans le premier moment même d'effroi, j'ai songé de suite à l'inquiétude que vous en éprouveriez. Je vous remercie de la tendre sollicitude que vous nous en témoignez, heureusement la santé du Roi et la mienne ne se sont nullement ressenties de l'accident fâcheux que nous avons éprouvé.

« Le Roi vous remercie infiniment de l'offre que vous voulez bien nous faire; mais il ne peut, sous aucun rapport, songer à rebâtir un château dans les temps actuels, ni l'état des finances, ni les circonstances ne le permettent. Quant au peu de meubles qui nous restent et qu'on a restaurés, il n'y en a encore que trop pour meubler les quatre ou cinq chambres qui composent maintenant l'appartement du Roi et le mien ; de nouveaux meubles, quels qu'ils fussent, nous embarrasseraient donc extrêmement,

car nous ne saurions où les placer. Le Roi et moi nous n'en sommes pas moins reconnaissants de votre offre gracieuse et pleine de bonté; daignez, mon cher père, en agréer particulièrement ma reconnaissance. J'ai reçu également de grandes preuves d'intérêt de toute la famille impériale; Madame-Mère, mes belles-sœurs, m'ont envoyé les plus jolies choses de toute espèce pour m'alléger le poids des pertes que j'ai faites. Je ne puis dire combien j'ai été touchée de ces marques d'intérêt. Le cardinal Fesch a offert au Roi de disposer de tout son riche ameublement, qui est de plusieurs millions; vous sentez bien, mon très-cher père, que le Roi ne l'a pas accepté, mais il est toujours bien doux de retrouver de pareilles preuves d'attachement dans sa famille. »

[Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 19 décembre 1811.

« Sire, je reçois la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser en réponse de la mienne du 5 décembre. Si elle a pu lui déplaire, contre mon intention, je lui en demande pardon; je désire seulement que le motif qui l'a dictée puisse valoir pour mon excuse.

« Je demande aussi la permission à Votre Majesté de lui représenter qu'Elle s'est trompée en pensant que je me défiais de mes troupes. Je l'ai toujours assurée, au contraire, que je *comptais entièrement sur leur fidélité*, et je suis prêt à entreprendre seul, avec elles, quand Votre Majesté pourra le désirer, toute opération qui n'exigera pas un plus grand nombre d'hommes que je n'en puis mettre sur pied. Votre

Majesté blâme aussi mon administration, je ne puis me justifier à cet égard que par les résultats. Je suis parvenu, dans un royaume de deux millions d'habitants, à porter les recettes, tant ordinaires qu'extraordinaires, à 46 millions de francs ; obligé d'entretenir douze mille cinq cents hommes de troupes françaises, j'en ai constamment vingt-quatre mille à ma charge, dont *neuf mille chevaux;* tenu de mettre sur pied douze mille cinq cents hommes, j'en ai levé, instruit et entretenu trente mille qui sont, avec moi, à la disposition de Votre Majesté.

« Mon seul but a toujours été de lui être utile et agréable. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel. 22 décembre 1811.

« Sire, je reçois la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, en date du 17 décembre ; elle trouvera, sous le numéro 1, la réponse aux différentes questions contenues dans la première partie de sa lettre. J'aurai sous un mois les voitures et chevaux d'artillerie nécessaires, si Votre Majesté me prévient de suite.

« Elle trouvera, sous le numéro 2, la réponse à ses deux dernières questions.

« Quant à ce qui regarde le général comte Morio, mon grand-écuyer, dès que Votre Majesté ne le trouve pas capable de commander mon corps d'armée, j'y renonce entièrement. Il exerce la charge de grand-écuyer, depuis un an, à ma grande satisfaction, et à moins que Votre Majesté n'aie des raisons

pour penser qu'il serait mieux grand-maréchal, je le laisserai dans la charge qu'il occupe.

« Le général prince de Hesse-Philipstadt, mon grand-chambellan, qui, lors de la dernière révolte, m'a donné tant de preuves de dévouement; qui, à la tête de son régiment, a été le premier à combatre en Bohême les troupes de son oncle, l'électeur de Hesse, dont *les deux fils viennent d'être envoyés pour être élevés à mes frais à Paris*, désire être grand-maréchal. Si Votre Majesté trouve que ce choix soit convenable, je lui conserverai cette charge.

« Je prie Votre Majesté de me donner des conseils sur ces deux derniers points.

Note n° 2. Cassel, 22 décembre 1811.

« Si le Roi entrait en campagne, il laisserait, pour gouverner en son absence, une régence de quatre membres, composée ainsi qu'il suit :

« Du grand-commandeur Siméon, ministre de la justice, président; du commandeur comte de Höne, ministre de la guerre; du commandeur comte de Wolfradt, ministre de l'intérieur; du commandeur baron de Malchus, ministre des finances.

« Le secrétaire-général de la secrétairerie d'État contresignerait les décrets à la place du ministre secrétaire d'État qui accompagnerait le Roi.

« Sa Majesté laisserait à Cassel :

	Hommes	Chevaux
1 régiment d'infanterie de ligne de.	2,200	»
Dépôt des gardes-du-corps pouvant être porté à. . .	50	50
Dépôt des chevaux-légers de la garde pouvant être		
A reporter.	2,250	50

	Hommes	Chevaux
Report.	2,250	50
porté à.	100	100
Dépôts des trois bataillons d'infanterie de la garde pouvant être portés à.	600	»
2 escadrons du 1er régiment de lanciers, dont les 3 autres escadrons sont en Espagne, lesdits 2 escadrons pourraient être portés en deux mois à.	400	400
2 compagnies d'artillerie à pied.	200	»
	3,550	550

Les garnisons des autres places du royaume seraient composées de :

1° Les dépôts des 7 régiments d'infanterie de ligne qui seraient en campagne, qui pourraient être portés à 800 hommes.	5,600	»
2° Les dépôts des 3 bataillons d'infanterie légère. . .	300	»
3° Les dépôts des 2 régiments de cuirassiers.	100	100
4° Les dépôts des 2 régiments de hussards.	100	100
De plus le corps royal de gendarmerie, très-bien organisé, formé de 105 brigades à cheval et 23 brigades à pied, ensemble.	640	525
Total général.	10,290	1,275

« Il est à observer que pour organiser, tant cette réserve que l'armée et la rendre entièrement disponible, il faudra de suite une première mise de fonds d'environ 2 millions et demi.

« On peut assurer que le général de brigade comte de Hammerstein, qui a commandé en Espagne les chevaux-légers westphaliens, est très en état de commander la brigade de hussards, et le général de

brigade comte de Lepel celle des cuirassiers. Ils ont chacun organisé ces corps, et on ne pourrait, sans injustice, leur en ôter le commandement.

« Quant à la garde, qui n'est que de trois bataillons d'infanterie et d'un régiment de cavalerie, les chefs en sont très-bons.

« Sa Majesté l'Empereur ne voulant pas du général Morio, on prendrait avec plaisir le général comte Vandamme.

« Le Roi a, en outre, le général de division d'Ochs, qui a commandé les troupes en Espagne, et trois bons généraux de brigade d'infanterie.

« Le Roi a lieu de penser que les colonels sont bons. Sa Majesté fera du reste, avec grand plaisir, tout ce qui pourra convenir à l'Empereur. »

TABLEAU DE L'ARM

A LA

Désignation des Corps	Commandants	Composition	ACTIF		ARTILLER RÉGIMENTA	
			Hommes	Officiers	Pièces	Hommes
Grenad. de la garde	Le Gras	1 bat.	816	21		
Régiment n. 1	Plesmann	2 —	se trouve à Dantzig avec 2			
id. n. 2	Fullgraff	3 —	2,088	62		55
id. n. 3	Bernard	2 —	1,392	42		55
id. n. 4	Seibelsdorf (major)	2 —	1,392	42		55
id. n. 5	Gissot	2 —	1,392	42		55
id. n. 6	Ruelle	2 —	1,392	42		55
id. n. 7	Lajeon	3 —	2,088	62		55
id. n. 8	Bergeron	2 —	se trouve à Dantzig avec 2			
Chasseurs-Carabin.	Wickemberg	1 —	816	20		
Chasseurs-Gardes	Lassberg	1 —	816	20		
Bataillon n. 1	Tauschenplatt	1 —	816	20		
id. n. 2	Bodicker	1 —	816	20		
id. n. 3	Hessberg	1 —	816	20		
id. n. 4	Winckel	1 —	se trouve tout entier en Esp			
Gardes du Corps	Wolff	1 comp.	120	6		
Lanciers de la Garde	Wolff	4 escad.	640	30		
id. n. 1	Stein	4 —	se trouve en Espagne			
Cuirassiers n. 1	Gilsa	4 —	640	30		
id. n. 2	Bastineller	4 —	640	30		
Hussards n. 1	Zandt	4 —	640	30		
id. n. 2	Hessberg	4 —	640	30		
Artillerie A cheval	Pfull	2 comp.	220			
Artillerie A pied	Pfull	4 —	440			
Artillerie Ouvriers	Pfull	2 —	220	41	36 pièces.	
Artillerie Sapeurs	Pfull		110		14 obusiers	
Artillerie Train	Pfull		500			
Gendarmerie	Général Bongars	182 brig.	dont 36 à pied pour les montag			

STPHALIENNE

: 1811

DÉPOTS		Total de l'effectif présent en Westphalie	Cantonnements	Complet de l'Armée	OBSERVATIONS
Hommes	Officiers				
mp. 136	3	976	Cassel	976	Il a été donné dans les 22
t. 444	13	457	Halberstadt	2,289	bataillons de ligne présents
— 444	13	2,665	Cassel	3,125	en Westphalie, 2480 semes-
— 444	13	1,949	Paderborn et Bielefeld	2,289	tres, savoir : 120 pour cha-
— 444	13	1,949	Brunswick	2,289	cun des 14 bataillons de
— 444	13	1,949	Mulhausen	2,289	guerre et 100 pour chaque
— 444	13	1,949	Henfeld	2,289	bataillon de dépôt.
— 444	13	2,665	Mulhausen et Eschwege	3,125	Les dépôts du 1er, du 8e
— 444	13	457	Onedeinburg	2,289	de ligne tiennent en ce mo-
					ment 300 hommes prêts
— 136	3	975	Cassel	975	pour aller rejoindre leurs
— 136	3	975	Id.	975	régiments à Dantzig et leur
— 136	3	975	Marburg	975	porter des effets d'habille-
— 136	3	975	Ziegenhain	975	ment. Ils n'attendent pour
— 136	3	975	Paderborn	975	partir que l'autorisation de
				975	M. le Prince d'Eckmühl,
					afin de pouvoir passer à
		126	Cassel	126	Magdebourg.
		670	Id.	670	
60		60	Id.	670	Le 4e bataill. qui est en Es-
		670	Homberg	670	pagne depuis un an se trouve
		670	Hanovre	670	réduit à 300 hommes et ses
		670	Id.	670	états de situation ne présen-
		670	Ascherleben	670	tent point de mutation.
					Il en est de même du ré-
					giment des lanciers : les é-
		1,531	Cassel	1,531	tats de situation le portent
					à 300 hommes; il est pro-
					bable que ces deux corps se
		910		910	recrutent avec les prison-
					niers qu'ils font.
		25,868		33,397	

Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 25 décembre 1811.

« La Westphalie, aux termes des conventions existantes, doit, comme vous le savez, solder douze mille cinq cents hommes de troupes françaises, les entretenir, les nourrir, soigner les malades jusqu'à concurrence de douze cent cinquante, entretenir et nourrir dix-huit cents chevaux. Elle est de beaucoup en retard pour la solde; mais ayant entretenu plus d'hommes, traité plus de malades, nourri plus de chevaux, elle a demandé que ce qu'elle a ainsi dépensé de plus lui fût compensé par une déduction sur ce qu'elle a à payer pour la solde des douze mille cinq cents hommes.

« Sa Majesté Impériale et Royale consent à cette compensation, ainsi que M. le prince d'Eckmühl vous l'a écrit le 18 de ce mois. Mais ce prince s'est mépris sur les intentions de Sa Majesté, lorsqu'il vous a, en même temps, mandé que, pour opérer cette compensation, il fallait une espèce de convention militaire qui énonçât le principe et contînt soit les bases d'une liquidation à faire, soit les résultats d'une liquidation préalablement faite avec la Westphalie, et lorsqu'il vous a invité à conclure cette convention.

« Sa Majesté consent à la compensation, parce qu'Elle veut faire une chose agréable au Roi, son Auguste Frère; mais Elle ne veut pas donner à cette disposition des formes qui puissent la faire considérer comme une règle pour l'avenir, ni même comme un exemple dont puissent se prévaloir d'autres États de la Confédération qu'Elle n'aurait pas les mêmes raisons de traiter ainsi. C'est pour cela que Sa Majesté ne veut ni de convention, ni de liquidation contra-

dictoire avec la Westphalie. L'appareil d'une convention, quand il n'aurait pas l'inconvénient que Sa Majesté veut prévenir, serait complétement inutile, et quant à la liquidation, que le concours d'agents westphaliens ne ferait que retarder, la loyauté du gouvernement français est pour la Westphalie la meilleure garantie de son exactitude.

« L'intention de Sa Majesté est que cette liquidation soit faite par les agents immédiatement sous les ordres du prince d'Eckmühl. Le nombre d'hommes, de malades, de chevaux que la Westphalie a entretenus, soignés et nourris au delà des nombres portés dans la convention, et le temps pendant lequel elle l'a fait, sont deux éléments de cette liquidation trop bien connus pour qu'il puisse y avoir à cet égard la plus légère erreur. Le troisième élément, qui est l'évaluation des choses fournies, sera déterminé avec la plus entière justice, puisque l'on prendra pour base le prix ordinaire des fournitures dans la 32e division militaire, modifié autant seulement que l'exigent ces deux circonstances, qu'en Westphalie les troupes françaises sont logées chez l'habitant, et que l'argent ne sort pas du pays.

« Il sera juste encore de compter, à la charge de la Westphalie, la nourriture donnée à ses troupes, à Dantzig, pendant le temps qu'elle leur a été donnée.

« C'est d'après ce principe que la liquidation sera faite. Le prince d'Eckmühl vous en fera connaître les résultats, non pour que vous les portiez officiellement à la connaissance du gouvernement westphalien, non plus que les explications dans lesquelles je

viens d'entrer. Il faut que le gouvernement westphalien comprenne que la compensation qu'il demandait a été admise et est faite ; mais il ne faut pas le lui écrire, ce qui aurait le même inconvénient qu'une convention ou une liquidation contradictoire. Vous remettrez donc à M. de Furtenstein une Note confidentielle dans laquelle vous vous bornerez à dire que Sa Majesté Impériale et Royale, voulant faire une chose agréable au Roi, a ordonné que la solde des douze mille cinq cents hommes due par la Westphalie fût payée jusqu'à concurrence de....; qu'il reste par conséquent, pour la compléter, à payer une somme de....., au paiement de laquelle vous demanderez qu'il soit pourvu sans retard.

« Telles sont, Monsieur le baron, les instructions que Sa Majesté me charge de vous transmettre, et je compte également sur votre habileté et sur votre exactitude à remplir ses intentions. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Paris, 26 décembre 1811.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22. J'y réponds sans perdre de temps. Je pense que le général Morio, qui a votre confiance, est très-bien placé dans votre maison. C'est même un officier distingué qui serait utile dans votre état-major ou dans votre génie, ces services ayant de l'analogie ; mais il n'a jamais mené au feu même une compagnie de voltigeurs. — Quant à l'idée de nommer le prince de Hesse-Philipsthal, grand-maréchal, un parfait honnête homme et un homme d'honneur pourrait-il désirer d'être grand-maréchal d'un prince qui a détrôné sa famille ? Il peut désirer d'être colonel ou

général, vous ayant reconnu. Il pourra être avec honneur le grand-maréchal de votre fils, mais pas le vôtre. Supposez une défaite, la marche de l'Électeur sur Cassel, dans ce cas pourriez-vous vous défendre d'un sentiment d'effroi de trouver à vos côtés un homme qui aurait tant de liens par lesquels on peut le saisir.— Quant à la régence que vous voulez laisser chez vous, en cas d'absence, je vois bien que Siméon mérite toute confiance pour l'administration, je suppose que le chef de votre gendarmerie Bongars resterait en Westphalie ; mais il faudrait encore un général de quelque distinction qui pût se porter à la tête des troupes partout où il serait nécessaire.

« Vous avez dix-huit bataillons et huit escadrons en ligne. Il vous faudrait soixante pièces de canons. Le moins possible serait quarante-huit pièces, savoir :

12 pièces de régiment.....	12
2 batteries à pied chacune de 6 pièces de 6 et 2 obusiers.....	16
2 batteries à cheval chacune de 4 pièces de 6 et 2 obusiers.....	12
1 batterie de réserve de 6 pièces de 12 et 2 obusiers.....	8
	48

« Pour le service de trente-six pièces de réserve, il faut deux cents voitures ; car il faut avoir quatre cents coups à tirer par pièce. Ces deux cents voi-

tures exigeraient mille chevaux ; vous n'en avez que six cents, c'est-à-dire que vous ne pouvez atteler que cent vingt voitures avec votre train. Il faudrait donc que les quatre-vingts autres voitures fussent attelées, au moment de la guerre, par une levée de chevaux de réquisition. — Vos trente-six pièces de réserve se trouveraient marcher naturellement, savoir :

« Seize avec l'infanterie (ce qui fera vingt-huit avec les douze pièces régimentaires), les huit pièces de la batterie de réserve avec la garde, les douze des deux batteries à cheval, l'une avec la garde, l'autre avec la brigade de cuirassiers.

« C'est là la moindre organisation que vous puissiez avoir, et encore n'aurez-vous que la moitié de l'organisation actuelle de mes troupes et moins que n'ont les Russes et les autres troupes étrangères.

« Vos compagnies d'artillerie à pied, pour servir huit pièces, doivent être de cent vingt hommes. Les deux compagnies à cheval et les six compagnies à pied que vous avez, me paraissent suffisantes : trois de ces dernières serviront l'artillerie des divisions, et trois seront au parc. — Dix-huit bataillons représentant douze mille baïonnettes, doivent avoir soixante cartouches par homme dans les caissons, outre celles des gibernes. Il vous faudrait quarante-huit caissons à cartouches ; vous en avez dix-huit avec les régiments ; il en resterait donc trente avec la réserve. — Ces trente caissons marcheraient, savoir : dix-huit avec l'infanterie et douze avec le parc

ou la garde. — Mais les caissons d'infanterie entrent dans l'évaluation des deux cents voitures.

« Je passe au génie. — Ce n'est pas avoir une armée que de ne pas pouvoir se retrancher. Vous avez une compagnie de sapeurs ; il faudrait la porter à cent vingt hommes au moins. Il faudrait avoir une demi-compagnie du génie organisée comme elles le sont en France. Cette demi-compagnie servirait vingt-cinq voitures portant trois mille outils à pionniers, des cordages et autres objets nécessaires pour réparer les ponts et aider à passer une petite rivière.

« *Vivres.* — Pour faire la guerre dans le pays où votre corps d'armée servira, vous avez besoin d'avoir du pain pour quinze jours, en transportant du biscuit et de la farine. Je suppose que votre corps se montera à dix-huit mille bouches. Pour quinze jours, c'est l'emploi de deux cent soixante-dix mille rations de farine ou de grains. En ayant de grosses voitures portant chacune quatre milliers, vous auriez besoin de quarante ou cinquante de ces chariots.

« *Souliers.* — Il est nécessaire que chaque homme partant de Cassel ait une paire de souliers aux pieds, deux paires dans le sac et une paire portée dans des voitures, afin qu'une campagne d'été puisse se faire, sans que le soldat vienne à être nu-pieds.

« Tous les préparatifs se font ici, comme si la

guerre était certaine. J'ai dans mes équipages deux mille voitures de gros modèle portant quatre milliers, et quatre mille voitures d'artillerie attelées par vingt mille chevaux. Ma garde seule a deux cents pièces de canon attelées, avec six cents caissons de transports, etc. — L'armée française a seule huit cents pièces de canon. — Vous serez toujours prévenu quinze jours d'avance. Tâchez que votre armée soit munie de tout, surtout d'artillerie et de moyens de transport pour les vivres. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 30 décembre 1811.

« Je reçois la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser en date du 26. Je vais faire tous mes efforts pour achever de mettre mon armée sur le pied indiqué par Votre Majesté. Je ne négligerai rien de tout ce qui pourra y contribuer, et je ne m'arrêterai qu'à l'impossible ; je donne, dès ce moment, des ordres en conséquence pour que tout se prépare en silence.

« Un événement affreux vient de me priver de l'un de mes meilleurs serviteurs. Le général comte Morio a été assassiné le 24, en sortant de monter à cheval avec moi, par un ouvrier français de mes écuries. Le scélérat qui l'a assassiné ne donne pour raison que le refus fait par le grand-écuyer de lui augmenter ses gages l'année prochaine. Il est impossible de concevoir une démence aussi cruelle, d'autant plus que le général Morio était chéri de tous ses subordonnés.

« Il laisse une jeune veuve enceinte de trois mois, qui l'adorait.

« Il est mort avec un courage héroïque; je le regrette bien vivement, et la désolation que sa mort a laissée est inconcevable.

« Je suivrai exactement les conseils de Votre Majesté dans tous les points contenus dans sa lettre. »

LIVRE XVI

DU 1er JANVIER AU 5 AVRIL 1812.

Journal de la Reine. — Bruits relatifs à la guerre de Russie. — Augmentation des troupes françaises à la charge de la Westphalie. — Le prince de Hesse-Philipsthal grand-chambellan. — Le Roi de Westphalie reçoit l'ordre de concentrer son armée à Halle (27 février). — Le général Vandamme à Cassel. — Voyage du Roi à Paris, du 8 au 25 mars. — Ordre donné au contingent westphalien de passer l'Elbe (20 mars). — Le Reine reçoit la direction des affaires pendant l'absence du Roi. — Bruits relatifs à la Pologne. — Départ du Roi pour l'armée (5 avril 1812).

Les documents historiques que nous publions dans le seizième livre appartiennent aux trois premiers mois de l'année 1812, jusqu'au 5 avril, jour du départ du Roi Jérôme pour la Grande-Armée. Tout l'intérêt de cette période réside dans les préliminaires politiques et militaires de la guerre de Russie. Nous avons cru devoir réserver, pour le livre suivant, les développements explicatifs et les pièces qui se rapportent directement à cette guerre, quelle que fût leur place dans l'ordre chronologique. Dès lors, le journal de la Reine, du 1er janvier au 5 avril, suffira

pour établir le lien des événements de cette période, dont la plupart seront traités avec plus de détails dans le dix-septième livre. Ce résumé aura, en outre, l'avantage de faire apprécier, d'une part, les impressions intimes produites dans la famille de l'Empereur par l'attente de la guerre immense qui se préparait, et, de l'autre, l'esprit qui régnait en Allemagne à cette époque.

2 *Janvier.* — Il n'est pas encore sûr que nous retournions demain à Cassel. J'aime beaucoup le séjour de la campagne, il m'est très-sain, j'y fais beaucoup d'exercice, de mouvement, ce qui m'est impossible dans ce triste Cassel. L'Empereur a de nouveau déconseillé au Roi de nommer le prince de Hesse grand-maréchal; le Roi a renoncé à ce projet.

3 *Janvier.* — Nous avons été ce matin à la chasse.

On dit que l'esprit est très-mauvais à Brunswick, ce qui a empêché le Roi d'y aller. Je suis inquiète, tourmentée du mauvais état des affaires; mon imagination, qui va toujours au devant des malheurs, ne cesse de me représenter les tristes suites que cela peut avoir, surtout depuis l'accident affreux du grand-écuyer. Il serait si facile de trouver un scélérat pour commettre un crime pareil sur la personne de mon mari! Cette idée m'a déjà fait frémir plusieurs fois. Quelle chose affreuse que de survivre à la meilleure moitié de soi-même! J'ai deux idées qui ne me quittent pas et qui empoisonnent les moments les plus délicieux de ma vie : la première est celle dont

je viens de parler ; la seconde que, n'ayant pas d'enfants et n'étant pas probablement appelée à en avoir, je pourrais être divorcée du Roi dans un âge où tout espoir d'avoir des enfants sera perdu. Ce sont deux idées, je le répète, qui se croisent perpétuellement dans mon esprit, et qu'aucune distraction, aucune jouissance ne peuvent chasser. Je ne sais d'où me vient une pareille pensée, car il est impossible d'être meilleur époux, plus tendre amant, plus aimable ami que ne l'est le Roi pour moi, et jamais femme ne fut plus heureuse comme épouse. Jamais le Roi n'a eu et n'aura de pareilles pensées ; elles sont tout à fait contraires à son caractère ; elles sont même absurdes ; eh bien ! malgré cela, ces pensées prennent parfois un tel degré de force dans mon esprit, que je tombe dans des angoisses affreuses. Ce que je dis est si vrai, que ma première idée, quand j'entendis crier à l'assassin ! lors du crime commis sur le grand-écuyer, fut que ce ne pouvait être que le Roi qui avait été assassiné. Aussi, à moitié folle, hors de moi, je me précipitai pour m'en assurer. Jamais de ma vie je n'ai éprouvé un sentiment plus délicieux que celui que j'ai ressenti en voyant le Roi peu de moments après. Notre attachement mutuel n'a pas acquis un degré de plus, cela n'était pas possible ; mais il a pris je ne sais quoi de plus intime et de plus touchant depuis que nous avons senti réciproquement que nous étions non-seulement nécessaires l'un à l'autre, mais indispensables à notre bonheur mutuel.

5 *Janvier.* — Il est décidé que demain nous re-

tournerons à ce triste Cassel. Cela me fait de la peine ; j'aime extrêmement le séjour de Catherinenthal ; j'y mène une vie plus conforme à mes goûts simples et retirés. Je déteste le fracas du monde. Ni mon esprit, ni mon cœur, ni mon caractère ne peuvent s'y faire, et je ne me trouve jamais plus seule, plus isolée que dans un grand cercle. J'y suis gauche, timide, et il faut me faire violence pour y paraître supportable. Il y a en moi deux personnes toutes différentes : la femme dans son intérieur et la femme dans le monde. On a souvent, et avec raison, dit de moi que ceux qui ne m'ont pas vue dans un petit cercle ne me connaissent pas et portent un jugement tout opposé à celui qu'on doit avoir de mon caractère. De bonne, de spirituelle peut-être, d'aimable que je suis en petit comité, j'ai l'air, dans le monde, fière, hautaine, sévère, et certes tous ceux qui me connaissent plus intimement ne me donnent aucun de ces défauts. Comme je sens mon insuffisance devant le monde, sans vouloir me l'avouer, j'ai naturellement un air hautain et sévère.

7 *Janvier*. — M. et Mme de Schele (dame du palais) ont donné leur démission. Je n'en suis pas fâchée. Lui était un homme fourbe, elle, le pantin de la Cour, quoiqu'elle eût de l'esprit et des connaissances.

17 *Janvier*. — M. Lecamus, qui vient d'être nommé trésorier, est revenu de Paris ; il a porté la nouvelle que tout paraît s'arranger avec la Russie.

Mais d'après certains propos que l'Empereur a tenus, il paraîtrait le contraire. Il a dit :

« L'Empereur de Russie cajole mes ministres et les « flatte; il les fait dîner avec lui, leur donne ses « chevaux et ses voitures; mais tout cela ne me « fascine pas les yeux. En attendant, il fait le com- « merce avec l'Angleterre; il détruit donc, par là, « mon système politique sur le continent; il me faut « des faits et point de paroles. »

La grande question doit être décidée, à ce qu'on dit, le 25 février.

27 *Janvier.* — On dit généralement que l'Autriche et la Prusse seront pour nous, si la France déclare la guerre à la Russie. Ce serait un bonheur pour nous, car alors nous n'aurions pas de troubles intérieurs. On dit aussi que la Russie fera la paix avec les Turcs aux conditions qu'ils voudront.

31 *Janvier.* — Lepage subit à l'instant la punition de son crime. Cet homme affreux a cependant trouvé le moyen d'intéresser en sa faveur une femme du peuple. Poussée par un prêtre, chapelain du Roi, M. de Gentenhoffen, elle est allée chez le ministre de la justice et a demandé la grâce de Lepage, en déclarant qu'elle voulait l'épouser. Cette demande et cette proposition se rattachent à un ancien usage allemand. En vertu de cet usage, si le criminel trouve une femme voulant l'épouser, le souverain habituellement lui fait grâce. Il est inconcevable que M. de

Gentenhoffen n'ait pas vu que les lois allemandes sont absolument changées par le Code Napoléon.

4 *Février.* — Une brigade composée de trente-cinq chevaux de l'Empereur est arrivée ici, ce qui fait grand bruit dans notre petite ville de Cassel. Cependant cela ne veut rien dire, car l'Empereur en a partout, en Illyrie, en Espagne, en Italie, etc.

5 *Février.* — Si l'état de choses dure encore un mois tel qu'il est, la Westphalie croulera. Il manque un million tous les mois pour entretenir les troupes françaises que nous avons dans le pays outre les nôtres. Quoique l'Empereur nous ait fait de belles promesses, il ne nous rend pas ce million extraordinaire. Cet état de choses fait frémir. Que deviendrons-nous?

10 *Février.* — L'Empereur nous envoie encore plus de troupes, malgré toutes les représentations qu'on a pu lui faire.

12 *Février.* — On prétend qu'il n'y aura pas de guerre et que l'Empereur n'envoie autant de troupes en Allemagne que pour la soumettre entièrement et se faire élire empereur d'Allemagne. Il me semble qu'il ne faudrait pas tous ces moyens pour la subjuguer, car jamais les souverains n'ont été aussi soumis, quand il existait un empereur d'Allemagne. Les empereurs d'Autriche n'ont jamais eu autant de pou-

voir sur eux, que l'Empereur Napoléon comme protecteur de la Confédération du Rhin.

20 *Février.* — Le traité d'alliance entre la Prusse et la France est conclu, à ce qu'on dit; elle fournira quarante mille hommes et le général Régnier est destiné à commander ce corps d'armée.

21 *Février.* — Le Roi m'a témoigné de nouveau, à cet anniversaire de ma naissance, mille bontés. Il m'a donné de très-belles boucles d'oreilles en diamants, et un cadeau d'argent. J'ai reçu les félicitations de toute la Cour ainsi que des ministres étrangers Reinhard et Gemmingen.

Je ne puis passer sous silence la conduite que le prince de Hesse-Philipsthal a tenue vis-à-vis de moi aujourd'hui. A mon réveil, j'ai trouvé une grande lettre de ce prince, qui me disait « que le bruit pu-« blic disait que je voulais nommer sa femme dame « du palais, qu'il me priait instamment de n'en rien « faire, des raisons de famille l'empêchant d'accep-« ter cette place. » J'avoue que je fus singulièrement frappée d'une pareille lettre. Je la portai de suite au Roi, qui fut outré de la conduite du prince, après les bontés inouïes qu'il a eues pour lui; il lui fit dire par le comte de Furtenstein qu'il n'avait qu'à choisir entre sa démission et la place de dame du palais pour sa femme. Après bien des pourparlers, le prince s'est rendu et j'ai donné le chiffre à la princesse. Un amour-propre très-mal placé, beaucoup de morgue et les intrigues de sa belle-mère lui avaient monté la

tête. Il a donné pour raison de son refus au comte de Furtenstein, qu'il s'était brouillé avec toute sa famille parce qu'il était devenu grand-chambellan ; qu'il venait d'épouser la princesse de Hesse, sa nièce, en grande partie pour se réconcilier avec sa famille; mais qu'il craignait de se brouiller une seconde fois avec elle, si sa femme devenait dame du palais. Mme de Wimpffen, femme intrigante, à ce qu'on dit, aurait voulu être dame du palais. Il faut encore ajouter ici que le Roi a fait toute la fortune du prince. Il vient de lui payer 40,000 écus de dettes ; il lui a donné, en outre, un bien qui lui rapporte 7,000 francs et sur l'État un revenu de 5,000 francs. Avec ses appointements, le prince a maintenant 84,000 francs de revenu, et sous l'électeur de Hesse il n'en aurait eu que 16,000. Il est certain que plus on comble certaines gens de bonté, plus on est trompé. Voilà ce que nous autres grands, nous sommes dans le cas d'éprouver tous les jours, c'est une dure expérience. Et l'on s'étonne, après cela, que nous devenions méfiants et sévères !...

22 *Février.* — Nous sommes rentrés en ville. Cette comtesse de Wimpffen est véritablement bien intrigante. L'on ne se fait pas une idée des propos qu'elle a osé tenir à son beau-fils. Elle a été comme une furie de la nomination de sa fille comme dame du palais, avant elle.

23 *Février.* — Les troupes de Darmstadt ont passé ici.

24 *Février.* — Il paraît que toutes les troupes de la Confédération du Rhin passeront ici. Personne ne comprend rien à la politique du moment. Jamais l'Empereur des Français n'a prévenu les Princes de la Confédération du Rhin d'avance, il portait ses coups avant qu'on pût s'en douter.

25 *Février.*— Il vient de passer encore des troupes de la Confédération, celles du grand-duc de Bade. L'Empereur des Français aurait dit : « Qu'il « partirait de Paris le 2 ou le 6 mars, si le comte de « Nesselrode n'était pas arrivé à Paris à cette époque « avec *l'ultimatum.* » En attendant, l'Empereur de Russie dit les plus jolies choses à l'ambassadeur de France, et il paraît être dans la plus grande sécurité.

26 *Février.*—Il est arrivé à Mayence quatre cents valets de pied et domestiques de la maison de l'Empereur, et dix à douze femmes de chambre. On dit que l'Empereur aura une suite très-considérable avec lui. Le prince de Neufchâtel a trente fourgons. L'armée d'Italie, forte de soixante-dix millehommes, a dépassé Insprück. On ne comprend rien à la marche des troupes, elles font des détours de cinquante à soixante lieues.

27 *Février.* — Il vient d'arriver encore des troupes badoises commandées par le comte de Hochberg. Le Roi reçoit à l'instant un courrier du prince de Neufchâtel qui lui mande de mettre son armée en

mouvement vers le 15 du mois de mars et de la faire marcher à petites journées de quatre à cinq lieues du côté de Halle, mais qu'il ne doit pas faire marcher sa garde ; il ajoute que si le Roi veut envoyer de ses chevaux, il doit le faire dans le plus grand secret. Il le prie en grâce (voilà sa propre expression) de ne pas envoyer de troupes à Brunswick et dans les environs, ce qui ferait croire que peut-être l'Empereur et l'Impératrice y viendraient. On croit assez généralement qu'on tiendra un congrès à Brunswick où les Empereurs et le Roi se rendront, et que la Turquie serait la *pomme* que l'on se partagerait en rétablissant un royaume de Pologne. Pourvu que ce royaume de Pologne ne soit pas destiné à mon mari, le reste m'est égal.

28 *Février.* — Le comte de Hochberg m'a été présenté. Mon frère aîné fera la campagne avec lui ; on n'a jamais pu parvenir à obtenir l'agrément de mon père pour que mon frère Paul la fît également.

29 *Février.* — On ne conçoit pas les préparatifs que l'Empereur fait pour cette guerre. Cela passe toute imagination. On prétend qu'il a dit : « Si on « croit que je vais faire la guerre comme autrefois, « on se trompe. Je veux que mon quartier-général « soit comme dans Paris. » Il doit avoir cinq corps d'armée composés chacun de soixante mille hommes, ce qui fait trois cent mille hommes sans les troupes de la Confédération du Rhin. Il passe journellement ici des voitures chargées d'argenterie, de vermeil,

de porcelaines, etc., etc., appartenant à l'Empereur. Il a, à ce que l'on dit en Allemagne, à sa suite, cent jardiniers et deux cents paveurs, qui sont déjà arrivés à Mayence et à Augsbourg, on ne peut s'imaginer à quoi ces braves gens doivent servir. Il a déclaré que le premier fourrier du Palais ou toute autre personne appartenant à la Cour, qui commettrait sur ces préparatifs la moindre indiscrétion, serait puni; mais comme un secret connu de mille personnes ne peut être gardé, on le sait partout. On assure aussi que l'Empereur ne quittera pas Paris avant le 20 mars.

1er *Mars.* — Le Roi a distribué les drapeaux à la garde, en remplacement de ceux brûlés le 24 novembre, le temps était magnifique ; on ne peut s'imaginer un plus beau spectacle. Nous avons déjeuné à l'Orangerie, le comte d'Hochberg s'y trouvait.

3 *Mars.* — Le Roi a reçu des dépêches de M. de Busch, son ministre à Saint-Pétersbourg. Il lui mande que la consternation est grande en Russie, et que ceux qui étaient les plus acharnés contre nous, sont en ce moment pour la paix à quelque condition que ce soit.

4 *Mars.* — On prétend que le courrier russe qui a passé, il y a dix jours, a apporté des propositions d'arrangement qui seraient : que l'Empereur, pour la forme, irait occuper la Pologne ; que ce pays serait de nouveau érigé en royaume indépendant ; que la Russie serait dédommagée de ses pertes en

Pologne par la Valachie et la Moldavie; que l'Autriche aurait la Silésie prussienne; que le royaume de Prusse serait réduit au duché de Brandebourg et serait feudataire de la couronne de Pologne; que la Westphalie serait agrandie jusqu'à l'Oder et aurait Dantzig.

5 *Mars.* — On assure qu'il n'y aura pas de nouvelle guerre. On donne comme positif que tous les petits princes de la Confédération du Rhin seront supprimés.

D'autres nouvelles disent qu'il est certain que le Roi de Westphalie ira à Berlin.

7 *Mars.*— On prétend que l'Empereur a reçu une lettre de l'Empereur de Russie, qui lui a fait grand plaisir. Malgré cela, les préparatifs de guerre continuent plus que jamais. Un détachement de la garde est attendu ce mois-ci à Francfort. Vingt mille Français ont encore passé par ici. Chaque corps d'armée a un grand nombre de chariots à sa suite; personne ne peut concevoir à quoi tendent tous ces préparatifs. Le Roi de Prusse n'a pas ratifié le traité avec l'Empereur des Français, et on prétend que tout est déjà emballé à Berlin. Le Roi de Prusse a voulu nommer ministre des finances M. de Bulow, notre ancien ministre. M. de Bulow étant sujet du Roi, a fait demander son agrément. Le Roi l'a refusé. Qu'on dise encore que Bulow, d'après ceci, n'agissait pas de connivence avec la Prusse, quand il avait son portefeuille.

8 *Mars*. — Le Roi et moi recevons à l'instant même un courrier de mon frère aîné qui nous mande que si le Roi n'y trouve pas d'inconvénient, il désire venir ici passer deux jours. Les troupes wurtembergeoises partent de Heilbronn le 10, et se rendent le 19 à Cobourg, pour se réunir à un corps français. Il reste donc à mon frère deux jours dont il peut disposer. Il désire les passer avec nous et autant avec la jolie Madame ***. Mon mari et moi nous savons parfaitement que ce ne sont pas uniquement les conseils, les avis que le Roi peut lui donner dans les circonstances dangereuses, épineuses, dans lesquelles il se trouve, qui l'engagent à venir nous voir. Aussi, mon mari lui a écrit fort amicalement qu'il serait toujours charmé de le voir, mais qu'il ne pouvait lui promettre le plus strict incognito, comme il le désirait et le demandait dans sa lettre. Ni le Roi ni moi nous ne voulons avoir l'air de donner les mains à une pareille intrigue. Je ne conçois pas mon frère, comment avec de l'esprit, des moyens, peut-il se laisser aller à une pareille fantaisie, car je ne puis l'appeler passion. A l'âge de trente et un ans, on doit avoir plus d'empire sur soi, on doit maîtriser ses passions, surtout dans la position de mon frère, avec le rang qu'il occupe dans le monde.

Malgré cela je me réjouis beaucoup de le revoir; je le chéris trop et lui suis trop attachée pour que ce moment ne soit pas un moment de bonheur pour moi; mais il serait bien plus grand encore si je pouvais me dire que c'est uniquement par amitié pour moi qu'il vient ici.

Le Roi vient de recevoir un courrier de l'Empereur qui lui mande de venir à Paris dans le plus strict incognito, passer deux ou trois jours au plus, et de faire partir ses bagages et sa maison militaire pour Halle. Le Roi doit faire croire que c'est pour Halle qu'il est parti. Il paraît que l'Empereur veut, pour cette entrevue, le plus grand secret. Je ne puis exprimer à quel point cette nouvelle m'a troublée. Le général Vandamme est arrivé ici, il commande sous les ordres du Roi. Le prince de Neufchâtel a dit au général Vandamme qu'il ne croyait pas que la guerre eût lieu. L'Empereur a dit au général Vandamme :

« D'une façon ou de l'autre je veux finir l'affaire ; « car enfin nous devenons vieux, mon cher Van- « damme, et je ne veux pas, dans mes vieux jours, « qu'on puisse me donner un coup dans le derrière, « ainsi je promets bien de tout finir d'une manière « ou de l'autre. »

Le Roi part à l'instant ; je ne puis dire la situation dans laquelle je me trouve ; elle est des plus cruelles et des plus pénibles. Que Dieu me donne des forces pour la supporter avec calme.

9 *Mars.* — Comme il paraît que l'Empereur met la dernière importance à ce qu'on ne sache pas que le Roi est allé à Paris, je n'ai pu en avertir mon frère ; il viendra donc, à ce que je suppose, le 13 ou le 14 ; sa présence fera diversion à ma peine, j'en ai véritablement besoin. Toute la Cour ignore que le

Roi est allé à Paris. La Prusse a ratifié le traité. Aux alarmes et à la consternation qui régnaient à Berlin a succédé la joie, le plaisir; je doute que cela dure longtemps. Une partie de la garde est partie aujourd'hui; l'autre part demain.

10 *Mars.* — Tout le monde parle du départ du Roi pour Paris. Le général Vandamme l'a dit publiquement. Il paraît que, dans cette circonstance, les hommes ont plus parlé que les femmes. Cet exemple est bien fait pour venger notre sexe, aussi j'en prends note, et, dans l'occasion, j'en ferai mon profit. Le prince de Neufchâtel a, dit-on, passé à Mayence le 8. Les Français sont entrés à Breslau le 7, comme amis. Je n'ai pu sortir, j'étais trop triste; j'ai passé la soirée dans mon cabinet.

12 *Mars.* — L'Empereur a fait écrire au grand-écuyer pour lui témoigner le désir qu'il aurait que le Roi lui envoyât de ses chevaux à Dresde. En l'absence du comte de Malsbourg, qui fait les fonctions de grand-écuyer, M. ***, qui a la surveillance des écuries, a ouvert la lettre et a chargé le Maréchal de la Cour de m'en parler et de prendre mes ordres. J'ai répondu que je croyais que n'ayant pas d'ordres à ce sujet du Roi directement, on ne pouvait point envoyer les chevaux.

13 *Mars.* — J'apprends que, malgré tout ce que j'ai pu dire, M. *** fait partir des chevaux pour l'Em-

pereur, à Dresde. J'avoue que j'en suis étonnée, après l'ordre exprès que j'avais donné.

14 *Mars.* — J'ai reçu ce soir, étant à faire ma partie, un courrier de mon frère, qui me mande qu'il ne peut venir ici, comme c'était son intention, ayant appris que le Roi est déjà à l'armée. Le fin mot de tout ceci est sans doute que mon père n'a pas voulu qu'il y vînt. J'en suis véritablement chagrine; Dieu sait quand nous nous reverrons, les circonstances actuelles sont si critiques! Mon frère va courir des hasards, des dangers; personne ne peut prévoir ce qui peut en résulter pour lui. J'éprouve plus que jamais le besoin de parler à cœur ouvert, d'épancher mon âme tout entière dans le sein d'un ami, et qu'est-ce que nous avons de plus cher au monde qu'un frère? Qui peut plus que lui être mon ami? Toute autre liaison est presque impossible, surtout dans le rang que j'occupe. Elle a toujours quelques vues intéressées, ou si elle est dépourvue de ce sentiment, du moins a-t-on ses vues personnelles, qui rendent égoïste, et alors l'amitié ne peut subsister.

17 *Mars.* — Voilà dix jours que le Roi est parti, et je n'ai point encore eu de nouvelles de Paris, cela m'inquiète. Je suppose qu'il sera arrivé jeudi dans la nuit à Paris; s'il m'avait envoyé un courrier vendredi 13, il pourrait être ici. J'ai quelquefois eu idée que le Roi veut me surprendre et qu'il sera de retour jeudi, le 19; mais ce ne sont là que des suppositions, et mon cœur aussi bien que mon esprit

auraient besoin de quelque certitude. Dieu! quand pourrons-nous jouir tranquillement de la vie! Ce trouble, cette inquiétude perpétuelle me font une situation affreuse, c'est mourir perpétuellemént! Ce qui me coûte le plus, c'est de n'oser écrire au Roi; il me l'a positivement défendu. La seule consolation qui reste aux absents m'est donc interdite!

Le général Vandamme et M. Reinhard viennent tous deux de me faire dire qu'ils ont eu chacun un courrier, ce matin, de Paris, du 12, qui leur a porté la bonne nouvelle qu'on parlait plus de paix que de guerre; le prince de Neufchâtel n'avait pas quitté Paris.

18 *Mars.* — J'ai reçu ce matin, à huit heures, un courrier du Roi, du 14. Son arrivée m'a remplie de joie; il est si cruel d'être séparé de ce qu'on aime, mais bien plus encore quand on n'en reçoit aucune nouvelle. Ces incertitudes sur l'objet chéri sont des tourments affreux. Le Roi, toujours le meilleur, le plus aimable des époux, m'a envoyé, par ce même courrier, de charmantes bagatelles, surtout un bracelet et une montre qui font mes délices. Est-il rien de plus doux au monde que d'être aimée d'un être qu'on adore; c'est le bonheur suprême; ceux qui ne sont pas susceptibles d'un pareil bonheur ne méritent pas de vivre. Le Roi me mande :

« Qu'il ne s'est pas trompé lorsqu'il me disait que « son voyage serait heureux. J'ai tout lieu de m'en « féliciter, ainsi *que pour toi*. Je t'expliquerai cela à

« mon retour. L'Empereur dit des choses charmantes « sur ton compte; tu juges combien cela me rend « heureux; car s'il existe une femme aussi bonne que « toi, il ne peut s'en trouver une meilleure. »

Tous ces témoignages d'amour flattent mon cœur plus encore que mon amour-propre. Vivre pour lui, plaire aux autres pour lui plaire, voilà mon bonheur, mon triomphe.

20 *Mars.* — Je reçois un courrier du Roi, qui m'apporte la nouvelle que des affaires de la dernière importance l'obligent de retarder son retour, mais que tout va au mieux. Ce que c'est que *cela va au mieux?* je ne puis le dire, car il ne me mande rien de plus. L'Empereur paraît être parfait pour lui; il vient de nommer le comte de Furtenstein, Wintzingerode et Höne comtes de l'Empire; MM. de Marinville, Boucheporne, Benterode, barons de l'Empire. Il a fait donner l'ordre à nos troupes de passer l'Elbe. Tous les chevaux de selle partent demain; c'est M. de Hammerstein, l'écuyer, qui les accompagne à Halle. On a fait revenir les chevaux qu'on avait envoyés pour l'Empereur à Dresde, et ces deux chevaux doivent aller à Glogau. Enfin, personne ne comprend rien à tout cela; jamais moment n'a été plus critique. Tout le monde est ici dans des angoisses mortelles. Ces pauvres gens me font peine; personne mieux que moi ne voit leur position; elle est affreuse; je désire que le Roi ne se repente jamais de préférer un autre royaume à celui-ci, ainsi qu'on l'affirme.

25 *Mars.* — Jamais surprise n'a été égale à la mienne en voyant arriver tout d'un coup le Roi. Le plaisir, la joie, le bonheur que j'en ai ressentis m'ont rendue très-malade, car j'ai eu des vomissements affreux, preuve que toute émotion trop vive, de peine ou de plaisir, influe sur notre frêle existence.

26 *Mars.* — Il est décidé que je resterai ici. On parle même de me donner la régence. Je m'y suis opposée jusqu'à présent, car je ne m'en sens nullement les moyens ni la capacité ; mais il paraît que le Roi et l'Empereur le désirent tous deux ; ce sera à mon corps défendant que je l'accepterai. Il y aura un Congrès à Dresde, où l'Empereur, ainsi que l'empereur d'Autriche et tous les rois, doivent se rendre. J'irai aussi, et le Roi y viendra de Glogau. Le Roi a trouvé très-mauvais, comme je l'avais dit, que M.*** eût fait partir les chevaux sans ses ordres. Il est bien certain que le Roi garde ce royaume, mais il sera agrandi.

Le départ du Roi n'est pas encore fixé, il aura sans doute lieu dans quelques jours, c'est bien dans ces moments-là qu'on trouve que les heures s'écoulent avec trop de rapidité ? Que ne peut-on les arrêter ou les accélérer à volonté !...

27 *Mars.* — J'ai fait mes paquets ce matin.

J'ai demandé au Roi l'explication de tous ces ouvriers qui marchent à la suite de l'armée, il m'a dit que l'intention de l'Empereur était de faire un camp retranché de quatre-vingt mille hommes à Magde-

bourg ; il m'a dit aussi qu'on voulait faire des camps retranchés en Pologne, si la campagne devait se prolonger jusqu'en hiver. Le départ du Roi est fixé aux premiers jours d'avril. J'ai accepté, après bien des objections et à mon corps défendant, la régence pendant l'absence de mon mari. Je prévois que j'en aurai bien des désagréments, mais j'ai voulu prouver au Roi, par cette soumission, que je ne désire que ce qui peut lui être agréable et utile. Me voilà donc lancée dans les affaires, moi qui les ai toujours détestées ; je crois véritablement et de bonne foi que je n'aurai pas les talents nécessaires et que je ternirai par là ma réputation de femme d'esprit et de caractère ; c'est le plus grand des sacrifices que je puisse faire au Roi, moi qui n'aime qu'une vie tranquille, calme, paisible, qui adore la lecture, l'ouvrage, la musique, etc., enfin toutes les occupations d'une femme. Moi, qui ne me suis jamais occupée d'autre chose, qui ai même repoussé autant que j'ai pu toute autre idée, me voilà tout d'un coup forcée de m'occuper de choses que, la moitié du temps, je ne comprendrai pas !

29 *Mars.* — Le Roi reçoit un courrier de l'Empereur qui lui mande qu'au lieu d'être rendu le 5 ou le 6 à Glogau, il n'a besoin d'y aller que vers le 9 ou le 10.

30 *Mars.* — Il paraît que tout pourra encore s'arranger. Les Russes y mettent une prudence, une cir-

conspection qui prouveraient qu'ils ne veulent point la guerre.

3 *Avril.* — Le départ du Roi est fixé au 5 dans la nuit; personne à la Cour ne le sait. L'Empereur aurait dit à M. Talleyrand : — « C'est partie remise pour deux « ou trois ans. » Les chevaux sont tous décommandés pour l'Empereur et toutes les troupes en marche ont eu contre-ordre. Les nouvelles de Saint-Pétersbourg disent que l'Empereur Alexandre se dispose à partir et qu'il a dit à l'ambassadeur de France : « Je ne « veux pas la guerre, et je serais charmé de voir « l'Empereur des Français partout où il le voudra, « mais je ne traiterai pas en vaincu. » De part et d'autre point de jactance, on traite les Russes à Paris et les Français à Saint-Pétersbourg avec considération, avec égards. Toutes ces choses prouvent bien que ni l'un ni l'autre n'ont envie de faire la guerre. Je suppose que le rendez-vous sera Dresde et que cela fera un congrès à main armée.

5 *Avril.* — Il est bien décidé que le Roi part ce soir pour l'armée; je ne puis exprimer les sensations que j'éprouve à cette idée de séparation, et quoique j'aie l'espoir de le revoir peut-être à la fin de ce mois à Dresde, cependant cette pensée me fait passer des moments bien cruels. Il faut espérer que Dieu me donnera des forces pour supporter avec résignation cette épreuve douloureuse. Le Roi reçoit des nouvelles qui lui assurent que l'Empereur a dit qu'il ne désirait nullement la guerre, et que si l'Empereur de

Russie le voulait franchement, il n'y en aurait point. On prétend que l'Empereur a envoyé son ultimatum à Saint-Pétersbourg, que les conditions sont : que l'Empereur des Français ne veut que le rétablissement de la Pologne, qu'il laisse même à la Russie le duché de Courlande; qu'il lui garantit, en revanche, comme indemnité, la Valachie et la Moldavie. Il a fait voir ces conditions au prince Kourakin, ambassadeur de Russie à Paris, qui lui a assuré qu'il ne doutait nullement que sa cour n'acceptât. On dit de plus qu'alors le Roi de Saxe serait Roi de Pologne, et que l'on réunirait la Saxe à la Westphalie, ce qui ferait un des beaux royaumes de l'Allemagne.

6 *Avril.* — Le Roi est parti cette nuit; il ne me serait pas facile de dépeindre ce que j'ai souffert; cependant je fais tous mes efforts pour ne point me laisser abattre. J'ai vu ce matin tous les ministres.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE XVI.

Le roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 11 janvier 1812.

« Sire, je suis obligé d'envoyer un courrier extraordinaire à Votre Majesté, pour le supplier de daigner jeter un coup d'œil sur le déplorable état de mon royaume; Sire, le mois prochain toute la marche du gouvernement sera arrêtée si Votre Majesté ne nous rend pas justice. Voici le fait :

« Il y a en Westphalie vingt mille huit cent trente-deux hommes et onze mille cent vingt-sept chevaux; cela coûte en avances (indépendamment de l'entretien, solde, etc...., des douze mille cinq cents hommes dont quinze cents chevaux), 782,392 francs par mois. Le Trésor, le mois prochain, est ***hors d'état***, malgré la meilleure volonté, de faire cette avance, il faudra donc que les troupes françaises vivent à discrétion, dès lors les contributions ne pourront plus rentrer.

« Voilà, Sire, l'exacte vérité, je vous en donne ma parole d'honneur. Ce que je réclame, Sire, est une stricte justice. Votre Majesté sait et voit tous les efforts que je fais pour tenir mes engagements, puisque je viens de faire effectuer au pair les paiements arriérés.

« Sire, dans les États des Saxes, Lippe, Anhalt, etc., etc., il n'y a pas un seul soldat, mes pauvres sujets voient tout affluer chez eux.

« *P. S.* Les avances faites par le Trésor s'élèvent, au 1er janvier, à 1,615,876 fr., auxquelles il faut ajouter celle du mois courant, qui sera de 782,392 fr. ce qui offre un total de 2,398,268 fr. »

La Reine Catherine au roi de Wurtemberg. Cassel, 17 janvier 1812.

« Mon très-cher père, je ne puis qu'être extrêmement sensible à tous les vœux que vous formez pour mon bonheur, et je me flatte qu'ils me porteront bonheur, les regardant comme une bénédiction paternelle. Je vous supplie de me conserver des sentiments sans lesquels je ne saurais me trouver entièrement heureuse; il est bien vrai, mon cher père, que depuis mon mariage, maints et maints fâcheux événements ont troublé ma tranquillité, mais ils tiennent heureusement à des causes étrangères à mon intérieur, dont rien n'aurait altéré le repos ni le bonheur, si nous vivions dans un temps plus tranquille et au milieu d'un pays depuis longtemps soumis à son maître. Sous ce rapport, mon cher père, vous êtes infiniment plus heureux que nous ne pourrons jamais l'être, régnant sur ces bons Souabes,

depuis bien du temps attachés à notre maison et naturellement d'un caractère franc et doux ; notre position ne peut absolument se comparer, et souvent aussi je me suis consolée de la mienne, en pensant aux avantages de la vôtre, car il m'est bien plus facile de prendre mon parti sur des événements personnels que sur ceux qui touchent les personnes que j'aime et que je chéris.

« Veuillez, mon cher père, me parler souvent de ma bonne et tendre Emmy; jamais cet ange de vertu ne se plaindra de son mari, je ne pourrai donc jamais avoir des détails là-dessus que très-indirectement et je les attends de votre bonté.

« Le Roi me charge de le rappeler à votre souvenir, et je vous prie de présenter mes respects à maman et de croire que ma tendresse pour vous égale mon très-profond respect. »

Le duc de Bassano à l'Empereur Napoléon. 17 janvier 1812.

« Le ministre de Westphalie vient de me communiquer un état de paiements récemment faits par son gouvernement au domaine extraordinaire de Votre Majesté, à sa caisse particulière, au Prince archichancelier, à la trésorerie de la Légion d'honneur, à la caisse des Sociétés de Westphalie et de Hanovre.

« Le tout monte à 1,171,578 francs 63 centimes. Il me dit que le premier vœu, le premier besoin de sa Cour, est de satisfaire à tout ce que Votre Majesté attend d'elle ; mais qu'elle en est d'autant plus profondément affligée de la disproportion qui existe entre ses moyens et ses charges ; et il la représente

comme devant inévitablement succomber sous le faix, si elle n'obtient pas le soulagement qu'elle implore de Votre Majesté.

« Les finances westphaliennes sont, en effet, dans un état qui est loin d'être prospère. La Westphalie a une dette publique considérable, outre sa dette particulière envers la France qui est aussi très-grande. Jusqu'à présent, il y a eu chaque année un déficit. M. Reinhard estime que celui de 1812 sera de 10 à 12 millions. Cependant le Roi n'a rien négligé pour se mettre en état de servir la cause commune. La dernière dépêche de M. Reinhard annonce que le contingent est en état d'entrer en campagne et qu'il peut être en moins de quinze jours réuni, soit à Magdebourg, soit sur tout autre point du royaume.

« En mettant sous les yeux de Votre Majesté les vœux du gouvernement westphalien, j'ai cru devoir y mettre en même temps les considérations qui les appuient. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 19 janvier 1812.

« Par sa dépêche du 30 décembre, Votre Excellence me demande mon opinion motivée et réfléchie sur l'état de fermentation où l'ondit que se trouvent la Westphalie et l'Allemagne en général, sur les causes de cette fermentation et sur le remède qu'il faudrait adopter. Elle m'a autorisé à traiter cet objet très-sérieusement dans mes conférences avec les ministres du Roi et à prendre tous les moyens nécessaires pour éclaircir les questions importantes qu'il renferme.

« Je vais remplir ce devoir avec franchise et avec

vérité, avec cet abandon entier que prescrit le dévouement et qui devient si facile lorsque Sa Majesté Impériale est le juge suprême de mes intentions et de mes rapports, et que vous, Monseigneur, en êtes l'interprète.

« Votre Excellence sait déjà que ces matières n'ont point été étrangères à ma sollicitude, elle aura même jugé, par une de mes dernières dépêches, que la source d'où sont émanées les informations récentes qui ont fixé l'attention de Sa Majesté Impériale, ne m'était point restée inconnue.

« Et d'abord, pour exprimer d'un seul mot mon opinion et celle de tous les hommes qui, sans être initiés dans les secrets de la haute police, sont ici capables de voir et de réfléchir, je répéterai ce que j'ai dit dans ma dépêche n° 294, *que le malaise est partout et que la fermentation n'est nulle part.* La fermentation est du mouvement : elle ne saurait se soustraire aux regards. Cela est si vrai, Monseigneur, que lorsque, d'après vos ordres, j'ai entretenu les ministres du Roi avec l'inquiétude que votre dépêche m'avait inspirée, ils ont eu d'abord de la peine à me comprendre. Enfin, le premier mot que m'a répondu le directeur-général de la haute police lui-même a été qu'il n'y avait point d'agitation prononcée.

« Mais le malaise existe ; du malaise naît le mécontentement, du mécontentement peut ou doit naître le désir d'un changement. Ce qui ne frappe point encore les yeux de l'observateur, peut éclater subitement ; la prévoyance s'appuyant sur des indices

cachés doit donc anticiper sur l'avenir, et la question reste la même.

« Je l'envisagerai d'abord, Monseigneur, sous un point de vue plus rétréci en ne vous parlant que de la Westphalie. Les points de contact avec le reste de l'Allemagne se trouveront aisément.

« Aux causes de fermentation et pour ainsi dire de malaise qui étaient indiquées dans les rapports qui vous sont parvenus, se joignent celles que vous avez énoncées dans votre dépêche et dont on ne peut absoudre le gouvernement du Roi. Si le malheur du temps, c'est-à-dire la stagnation du commerce, la circulation interrompue et tout ce qu'entraîne le passage d'un ancien ordre de choses, quoique reconnu insoutenable, à un ordre nouveau quoique reconnu meilleur; si la surcharge des impositions, les contributions de guerre, le mouvement continuel des troupes ont été cités de préférence par l'observateur westphalien, l'observateur français allègue avec plus de raison encore les dépenses pour l'armée portées au double de sa force nécessaire et constitutionnelle, et absorbant la moitié des revenus du royaume, les dépenses de la Cour, composée en partie d'hommes qui sont d'autant plus avides de fortune qu'ils se défient plus de la stabilité de leur pouvoir; enfin les changements trop fréquents, sinon de principes généraux de l'administration, du moins de personnes et de formes.

« Quels sont en Westphalie les effets sensibles de toutes ces causes réunies? L'appauvrissement général, un malaise approchant de la misère dans quel-

ques classes de la société, la misère approchant du désespoir dans quelques familles, l'incertitude des fortunes, peu d'espoir dans l'avenir, la dégradation du crédit public, peu d'estime pour le gouvernement. Cependant, depuis plus de deux ans, aucun désordre, aucun mouvement séditieux ne s'est manifesté en Westphalie. Les impositions, perçues avec rigueur, se paient ; la conscription n'éprouve aucun obstacle. Il y a plus : des preuves non équivoques d'attachement personnel au souverain ont éclaté dans plusieurs occasions et sur plusieurs points du royaume.

« Votre Excellence me demande avec raison des renseignements particuliers sur les villes qui lui ont été représentées comme étant les plus surchargées, où l'on dit que la misère est portée à son comble et qui, en effet, seraient les plus propres à devenir un foyer d'explosion. Pour commencer par les villes de Hanovre et de Magdebourg qu'elle m'a nommées, j'ai déjà pris des mesures pour recueillir des informations prises sur les lieux mêmes. Mais en attendant, je crois, sans crainte de me tromper, pouvoir anticiper sur ces informations et vous donner un précis de leur esprit et de leur situation, fondé sur des faits dont je suis déjà instruit et sur la connaissance que j'ai des localités. Les villes de Hanovre et de Magdebourg, la première, outre toutes les vicissitudes qu'elle a subies depuis huit ans, outre qu'elle a perdu tous les avantages dont elle jouissait comme résidence d'une cour éloignée, censée présente pour les dépenses et remplacée par le luxe d'une aristocratie presque souveraine ; la seconde, outre que comme

ville de commerce elle éprouve les difficultés du moment et celles de l'application récente de nos lois douanières, ont en effet le plus souffert et souffrent encore des charges militaires. A Hanovre on cite un grand nombre de maisons délaissées, des familles jouissant encore d'une fortune de 400,000 francs et réduites, par la non-rentrée des intérêts et des revenus, etc., à vendre leur linge de lit et de table pour subsister. On a parlé en plein Conseil d'État de maisons de la valeur de 20,000 et de 30,000 francs vendues, dans ces deux villes, pour 6 et pour 24 francs; et si ces faits sont exagérés, il est vrai, du moins, que des maisons valant 40,000 francs ont été vendues pour 6,000 francs. Des bourgeois d'une aisance médiocre dépensent pour logements militaires entre 300 et 400 francs par mois. A Magdebourg, sur douze mille hommes de garnison française, sept mille sont à la charge des bourgeois, pour une indemnité d'environ 25 centimes par jour et par homme. En considérant que par leurs souvenirs et leurs regrets la ville de Hanovre tient encore à l'Angleterre, Magdebourg à la Prusse, il est aisé de se faire une idée de leurs dispositions. Mais l'Angleterre est séparée par des barrières d'airain, la Prusse est abîmée et mendie notre alliance, comment des espérances et des vœux stériles pourraient-ils éclore en actions?

« Il en est de même de la ville de Brunswick, qu'on pourrait appeler le Moscou de la Westphalie, et qui se montre plus ouvertement mécontente, précisément parce qu'elle est moins malheureuse. Là, le

préfet, ancien ministre du duc, prend sur lui une responsabilité, honorable, à la vérité, mais dangereuse, en présumant beaucoup de son influence personnelle et de sa connaissance intime des esprits et des caractères. Pendant mon dernier séjour, j'ai moi-même recueilli quelques traits qui semblent indiquer qu'un véritable esprit de nationalité westphalienne commence à y germer, et comme on y trouve beaucoup de lumières, on y sait remarquer et les défauts accidentels du gouvernement et les discerner des bienfaits qui sont inhérents au nouvel ordre de choses. Quoi qu'il en soit, ce qui pourrait être à craindre et dans cette ville et dans les autres que j'ai nommées, ce ne serait pas une conspiration, ce serait tout au plus une émeute.

« Une émeute même ne serait point à craindre à Cassel. Dans cette petite résidence, la majorité, c'est le gouvernement même avec tous ceux qui lui sont attachés. Quatre ans d'habitude ont façonné cette population apathique et paresseuse. Ses ressources, qu'elle n'a pas encore appris à exploiter toutes, lui viennent de la Cour, et les fardeaux lui sont compensés par les avantages.

« Vous paraissez douter, Monseigneur, si le Roi est sûr de son armée. Cette question aussi je l'ai touchée dans ma dépêche 297, et voici ce que j'en pense. Il faut, je crois, distinguer entre les officiers supérieurs et les officiers subalternes. Parmi les généraux et les colonels, il est des Français et même des Allemands d'un talent distingué et même d'une grande expérience. Leur habileté n'a pu se mon-

trer encore que dans l'art de dresser et de discipliner les soldats; ils y ont réussi. Guidés par l'esprit militaire français, ils ont mis en jeu tous les ressorts nobles et généreux; le pédantisme, les injures, les jurements, le bâton sont exilés. Le soldat a le sentiment de son bien-être. Il n'en est pas de même des officiers subalternes, presque tous jeunes gens, tenant peut-être en partie à des familles mal disposées, manquant d'expérience et d'instruction. L'armée westphalienne abandonnée à son propre esprit, quand même elle aurait le Roi à sa tête, soutiendrait difficilement le premier choc. Quant à la masse des soldats, les souvenirs et les impressions de l'enfance y réagissent encore; l'exemple de la division restée en Espagne est devant leurs yeux. On leur a entendu dire qu'ils n'iraient ni là ni en Pologne; qu'on pourrait les fusiller, mais qu'ils ne marcheraient point. Une résistance active de leur part me paraît impossible; mais leur force d'inertie pourrait, dans les premiers moments, causer quelque embarras; elle se manifesterait surtout par des désertions multipliées. Du reste, il s'agira d'abord de bien manier la machine où chaque rouage engrénant dans l'autre ne peut produire que l'effet calculé; l'âme ensuite lui sera infusée sur le champ de bataille.

« Tout ce que, jusqu'ici, j'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence, est le résultat soit des notions que j'ai recueillies depuis longtemps, soit des entretiens particuliers que j'ai eus récemment avec les ministres du Roi. Tous m'ont parlé de la détresse des

finances; tous m'ont garanti la tranquillité entière du royaume.

« Nous allons périr, m'a dit M. de Furtenstein; « tout à l'heure il nous faudra un million par mois « pour les troupes françaises. Mais le pays est sou- « mis, le peuple fidèle, et nous déplorons tous les « terreurs chimériques dont la haute police entoure « le Roi. »

« Le Roi, m'a dit M. Siméon, a fait connaître, d'a- « près un rapport du ministre de la guerre, à Sa « Majesté l'Empereur, que, le mois de janvier passé, « il ne sera plus possible de fournir la subsistance « aux troupes françaises, et qu'il faudra se résigner « à les voir se la procurer par voie de réquisition. « Quant à la fermentation dont vous me parlez, je « n'en ai aucune connaissance comme ministre de la « justice; comme particulier, le Roi m'en a parlé « plusieurs fois en me citant quelques faits dont je « ne saurais apprécier ni l'exactitude ni l'impor- « tance. »

« M. de Wolfradt m'a fourni des renseignements préliminaires sur les villes de Hanovre et de Magdebourg.

« Tous m'ont renvoyé à M. de Bongars; tous m'ont parlé, les uns avec douleur, les autres avec indignation, de la haute police qui obsédait le Roi et qui causait un mal incalculable au royaume. Il a fallu me résoudre à m'adresser à M. de Bongars, qui après m'avoir dit les mots que j'ai déjà cités, est entré en matière. Il m'a raconté le fait de l'embaucheur arrêté

à Brunswick (Voyez mon numéro 301), en ajoutant que ce pouvait bien n'être qu'une affaire ordinaire. (Elle aurait été citée à M. Siméon comme une preuve de conspiration.) Il m'a parlé de l'arrestation du sieur Kellner, directeur des postes à Bielefeld, coupable d'avoir employé des expressions sarcastiques dans sa correspondance, et de déclarer hautement qu'il n'aimait point le système des postes westphaliennes. (C'est pour avoir été avec ce directeur en correspondance d'affaires, que la police avait fait avertir, comme suspect de complicité, le secrétaire particulier de la princesse de Detmold.) Il m'a annoncé que l'auteur de cette misérable affiche (voyez mon numéro 292), était un parent du curé, espèce de paysan qui avait déjà avoué l'avoir écrite par haine contre son cousin, mais que la date en était réellement du 17 novembre, et par conséquent antérieure à l'incendie. Enfin, il m'a appris la détention de deux individus engagés dans une conspiration, par le baron de Hasthausen, chanoine de Paderborn, neveu de l'évêque du palais, et voulant aller en Angleterre, sous prétexte de faire un voyage en Orient.

« Cet homme, m'a dit M. de Bongars, était sur-
« veillé depuis deux ans; son oncle lui-même était
« venu me le présenter pour me demander un passe-
« port que je lui ai donné et dont il s'est servi pour
« se rendre à Berlin. Dans les papiers qu'on a trouvés
« chez lui, on fait un grand éloge du moyen âge, de
« la chevalerie; il y est question de faire un amas
« d'armes de chevalerie. (Voyez mon numéro 299.)

« En même temps on a trouvé des vers séditieux « intitulés *le Chêne;* enfin, plusieurs indices de « conspiration. »

« Avant d'aller plus loin, je dois prier Votre Excellence de se faire remettre sous les yeux ma dépêche du 24 avril (numéro 228), et d'en relire le dernier paragraphe. Elle s'expliquera alors l'attention et la curiosité avec lesquelles j'écoutais M. de Bongars, que j'ai prié de me permettre d'aller chez lui pour prendre connaissance de certains papiers; et ce général étant revenu quelques heures après pour me dire que le Roi ne lui permettait pas de me faire des communications sans que je les eusse demandées officiellement à M. le comte de Furtenstein, je me suis rendu chez ce ministre, avec lequel j'ai concerté un *post-scriptum* à ajouter à la lettre par laquelle je demanderais la communication des états de situation de l'armée westphalienne, *post-scriptum* où je rappellerai la demande que j'avais faite de certains renseignements et papiers dont on me disait que la haute police était dépositaire, et dont la communication me paraissait importer au service de Sa Majesté Impériale. Je n'ai point hésité à me soumettre, dans cette circonstance, aux intentions du Roi, parce que, pour juger des choses avec précision et sûreté, il était indispensable d'entendre M. de Bongars parler lui-même et d'avoir sous les yeux les papiers dont il s'agit. La permission a été accordée, comme je viens de l'apprendre du Roi lui-même, dans l'audience

diplomatique qui a eu lieu ce matin, et j'attends M. de Bongars.

« En me proposant de continuer cette dépêche demain, je terminerai celle-ci par quelques paragraphes tenant à la matière que j'ai à traiter.

« Comme c'est M. de Bongars qui m'a répété que c'était le Roi lui-même qui avait adressé à Sa Majesté Impériale des renseignements étendus sur la disposition actuelle des esprits en Allemagne, et notamment en Westphalie, je puis être censé savoir ce fait en quelque sorte par Sa Majesté elle-même, dont la susceptibilité peut-être aurait été alarmée pendant un instant, sans les moyens que j'ai pris de concert avec M. de Furtenstein pour la calmer. Mais je me félicite d'autant plus de cette circonstance où le charme a été pour ainsi dire rompu, que je savais le Roi préoccupé de ces idées au point d'en avoir le sommeil troublé. Son imagination avait été frappée par les deux événements de l'incendie du château et de l'assassinat du général Morio, et je me rappelle moi-même l'expression avec laquelle, le jour de l'incendie, lorsque je fus admis en sa présence, Sa Majesté me répéta deux fois : « La salle du Trône a « croulé. »

« Je crois le général Bongars serviteur fidèle et dévoué, et j'aime autant son activité pesante et étroite que la légèreté de M. de Bercagny, qui se faisait conter et contait au Roi des plans de conspiration, comme on conte une intrigue de filles. Mais comme il a intérêt à croire à toutes ses découvertes, et qu'il y croit sans discernement, il donne à ses

rapports une importance dont il n'est plus le maître d'arrêter l'impression, lorsque la vivacité du Roi l'emporte au delà des bornes. C'est ainsi qu'il a été forcé, par l'ordre exprès du Roi, de faire plusieurs arrestations qu'il aurait voulu ou différer ou empêcher.

« D'autres arrestations moins importantes et tenant à des lettres interceptées, ont été faites à Halberstadt. Il paraît que cet événement, ainsi que les arrestations de trois ou quatre individus faites à Halle et aux environs, y avaient produit une telle sensation, que le préfet du département de la Saale, dont Halberstadt est le chef-lieu, avait cru devoir avertir le Roi de tout le mal que faisait la haute police. Comme cette démarche était étrangère à ses fonctions, il prit le parti d'envoyer sa lettre à l'évêque, sans le prévenir de son contenu. J'ignore s'il avait connaissance des poursuites exercées contre le neveu de ce prélat, et j'ai lieu d'en douter. M. de Vendt l'ayant remise, le Roi lui fit demander par M. Siméon s'il savait de quoi il y était question? Il répondit que non, en montrant la lettre d'envoi. Au lever suivant, le Roi l'apostropha en lui disant que sans l'égard qu'il voulait bien avoir pour son âge et pour ses bonnes intentions, il l'aurait fait arrêter. Le préfet reçut, avec des remerciements pour son zèle, l'avis de ne pas s'occuper de choses qui ne le regardaient point.

« Ce préfet, Monseigneur, a été l'interprète non-seulement des sentiments et de l'opinion générale du pays, mais encore de celle de tous les ministres

du Roi, sans exception. J'ai déjà eu occasion de remarquer dans ma correspondance, que l'Allemand en général, dans la conscience de sa loyauté et ne se sentant pas assez délié pour se jouer de la police, trouvait l'idée de cette présence invisible, de ces piéges gratuitement tendus, de ce danger continuel de fausses interprétations, tellement importune, que rien ne pouvait répugner davantage à son être qu'une pareille institution.

« En considérant en même temps le caractère du chef et des subalternes, les fausses idées qu'ils se font de l'objet, du but et des moyens de cette institution, les méprises provenant de l'ignorance de l'une ou de l'autre langue, la jalousie nationale si difficile à contenir réciproquement, il est aisé de concevoir combien cet état de choses influe malheureusement sur la disposition des esprits.

« J'avais, me dit M. de Bongars, signalé au Roi,
« dès 1808, les Baumbach, les Martin, les Mals-
« bourg, qui se sont montrés dans l'insurrection de
« 1809. Il m'a traité de vieille femme. Pour Dorem-
« berg, il faut l'avouer, celui-là m'a trompé. »

« Voilà la lisière que tient M. de Bongars. Mais si jamais un événement semblable devait se renouveler, il est à parier que ce serait précisément le Doremberg du complot qui échapperait encore à sa vigilance.

« Quant à M. de Hanthausen, c'est un jeune

homme qui a paru plusieurs fois dans la société de Cassel. Il a passé quelque temps à l'Université de Gœttingue, où il est certain qu'il a étudié la langue arabe, et a été très-lié avec un autre jeune homme, nommé Rochtgen, qui a réellement entrepris le voyage d'Orient, après avoir poussé l'ardeur des préparatifs jusqu'à se faire circoncire. M. de Hanthausen est une tête à projets provenant d'une imagination inconstante et bizarre, capable d'en embrasser plusieurs, incapable peut-être d'en exécuter aucun.

« Pour ajouter quelques traits à la secte à laquelle il paraît appartenir, je dirai qu'elle recherche dans la religion catholique surtout le côté poétique, et que sous ce rapport on peut assimiler ses aperçus à ceux de Châteaubriand.

« Le moyen âge, la chevalerie, la vie des cénobites, les légendes sont les objets de son admiration. Ses idées se reproduisent jusque dans ses ouvrages de philosophie et dans ses écrits sur l'histoire et sur l'économie politique. Tout y est vague, obscur et bizarre; mais dans ce vague même les imaginations déréglées trouvent de quoi se plaire. La persécution seule pourra donner à cette secte de la consistance et un but qu'elle n'a point; abandonnée à elle-même, elle retombera dans le néant. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 23 janvier 1812.

« Hier, dans la matinée, M. le comte de Furtenstein est venu chez moi, pour m'annoncer, de la part du Roi, que Sa Majesté avait reçu l'avis qu'une division française de douze mille chevaux, ayant à sa

tête M. le général Bourcier, allait arriver à Hanovre pour former la troisième ligne et pour servir de dépôt général à la cavalerie, dans le cas où l'armée entrerait en campagne; que le Roi ne s'était point arrêté à ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier en ce que M. le duc de Feltre, au lieu de s'adresser directement au gouvernement westphalien, avait écrit au général Damas, commandant de la place de Hanovre; mais que ce surcroît de troupes avait fait sentir au Roi l'impossibilité absolue de continuer à se charger d'autres fournitures que celles qui concernaient les douze mille cinq cents hommes; qu'en conséquence, après une réflexion mûre et calme, il avait résolu de s'en tenir à la déclaration qu'il avait déjà faite à cet égard à Sa Majesté Impériale; qu'il avait donné ordre aux autorités de Hanovre, non-seulement de ne s'opposer en aucune manière aux mesures que les autorités françaises croiraient devoir prendre pour procurer la subsistance à leurs troupes, mais même d'en faciliter l'exécution; qu'il en avait également fait prévenir M. le maréchal prince d'Eckmühl, et qu'il voulait que, de mon côté, j'en fusse informé, afin d'en rendre compte à mon gouvernement.

« M. de Furtenstein m'avait à peine quitté, lorsque le Roi m'a fait appeler. Sa Majesté m'a répété ce que m'avait dit son ministre, à peu près dans les mêmes paroles. Elle m'a assuré que sa résolution avait été prise avec calme et après la plus mûre réflexion. Elle a ajouté que le trésor devait déjà 900,000 francs aux fournisseurs, qui avaient déclaré qu'ils seraient obligés de cesser leur service au

1er février; que la France, soit pour subsistances fournies en excédant, soit par suite de liquidations faites dans le département du Weser, devait à la Westphalie plus de 3 millions, et que déduction faite des paiements à sa charge jusqu'au 31 janvier, en vertu des traités du 14 janvier 1810 et du 10 mai 1811, et même des 1,100,000 *francs dus pour solde des troupes westphaliennes en Espagne*, il restait en faveur de la Westphalie un solde au moins d'un million; que néanmoins elle avait acquitté fidèlement toutes les charges imposées par les traités et échues au 31 décembre; qu'elle acquitterait avec la même fidélité celles échues au 31 janvier, et ainsi de suite; mais qu'il était de la dernière évidence que la dépense pour la nourriture de l'excédant des troupes françaises ne pouvait plus être supportée par elle. « Je sais, a dit le Roi, que tous ces « mouvements sont la conséquence d'un plan général, que c'est une troisième ligne qui s'établit et « qui poussera peut-être plus en avant la seconde; « que l'Empereur est content de moi (et comment « ne le serait-il pas, lorsque je lui suis tendrement « attaché et que je remplis tous mes devoirs envers « lui, et comme Roi et comme frère?); que, dans les « événements qui semblent se préparer, je puis trouver et je trouverai la récompense de mon dévouement; mais c'est la nécessité la plus absolue « qui m'a dicté la résolution que j'ai prise. »

« Après que le Roi m'eut parlé très-longtemps sans interruption, j'ai répondu que je n'oserais avoir

une opinion sur la possibilité de faire marcher de front toutes les dépenses échues et courantes et les nouvelles avances à faire aux troupes françaises; mais que je priais Sa Majesté de considérer que, plus le dénoûment approchait et plus ces dernières dépenses seraient passagères; qu'elle m'annonçait elle-même l'espérance de recueillir la récompense de son dévouement, que la voie des réquisitions était toujours irrégulière et sujette aux abus, qu'elle pèserait plus sur le pays que des fournitures faites méthodiquement; que je priais Sa Majesté de laisser subsister la méthode actuelle au moins encore pendant deux mois; mais, quelque détermination qu'elle jugerait convenable de prendre, je devais la prier très-instamment de ne point permettre que la subsistance des troupes françaises qui allaient survenir se trouvât compromise.

« Le Roi m'a répondu qu'il y avait pourvu en donnant à ses autorités l'ordre de faciliter toutes les mesures que prendraient les autorités françaises; que S. M. l'Empereur avait deux moyens de faire pourvoir aux subsistances, ou en les faisant régler et payer par ses commissaires des guerres, ou par voie de réquisition; que, dans le dernier cas, il était certain que les contributions ordinaires ne rentreraient plus; qu'alors la machine du gouvernement allait s'arrêter, et que, dans cette hypothèse aussi, il avait pris son parti.

« Sa Majesté m'a demandé pourquoi la Westphalie seule, gouvernée par un frère de Sa Majesté Impériale, était plus maltraitée que les autres États

de la Confédération et plus même que la Prusse? Pourquoi les petits princes enclavés dans la Westphalie ou l'avoisinant n'avaient aucune charge à supporter? Pourquoi on évitait même leur territoire pour accabler le sien? Elle a ajouté qu'elle avait honte de faire ces réflexions devant ses ministres allemands, qu'elle n'en parlait qu'à M. de Furtenstein et à moi; mais que ces faits sautaient aux yeux et qu'elle me laissait juger de l'impression qu'ils devaient faire. J'ai répondu que le Mecklembourg et même les départements anséatiques avaient autant de charges et peut-être plus à supporter que la Westphalie; que la Bavière et d'autres États de la Confédération avaient eu leur tour, et que je savais de science certaine ou qu'ils n'avaient point à espérer de compensations, ou qu'elles ne seraient accordées qu'à un taux bien moins favorable que celui qu'on adopterait pour la Westphalie.

« Au milieu de la fermeté, Monseigneur, avec laquelle le Roi, malgré mes représentations, a paru persister dans la résistance qu'il m'avait annoncée, j'ai cependant cru m'apercevoir qu'il désirait d'être autorisé à employer pour la subsistance des troupes les fonds destinés à acquitter ses autres engagements envers la France.

« Pour vérifier cette conjecture où je me suis peut-être trompé, je suis allé dire à M. de Furtenstein qu'en réfléchissant sur la conversation du Roi, deux choses m'avaient frappées : l'une que Sa Majesté présumait elle-même que les douze mille chevaux survenant allaient faire avancer la seconde

ligne, et qu'ainsi ce ne serait pas une surcharge mais un remplacement, et l'autre que le Roi mettait en avant le dénuement absolu de fonds pour continuer les fournitures ; qu'informé qu'au 31 janvier il y aurait une remise de 400,000 francs à faire à Paris pour le premier quart des 1,600,000 francs exigibles en 1812, plutôt que de consentir à ce qu'on prît la voie des réquisitions et en attendant que les dispositions ultérieures de Sa Majesté Impériale me soient connues, je prendrais sur moi d'écrire à mon gouvernement que, dans sa détresse absolue, le gouvernement westphalien avait été obligé d'employer momentanément, pour la subsistance des douze mille chevaux, les 400,000 francs qu'il avait réservés pour se libérer de son engagement au dernier janvier. M. de Furtenstein a trouvé cette idée bonne, il en a parlé à M. Pichon, qui de son côté a promis de prendre les ordres du Roi à ce sujet. Je doute que le Roi y consente et je crains de mon côté que mon zèle ne m'ait égaré à cause des conséquences que la Westphalie pourrait vouloir en tirer pour les autres termes. Aussi, soit que Votre Excellence approuve, soit qu'elle désapprouve ma démarche, je la prie de me permettre d'appuyer de son autorité ce que j'ai déjà déclaré, que ce serait à condition que la Westphalie payât ces 400,000 francs avant ou avec l'échéance du second terme.

« Je vous ai dit, Monseigneur, que le Roi m'a déclaré que, pour le cas où les réquisitions paralyseraient les contributions ordinaires, et par conséquent la marche du gouvernement, il avait pris son parti.

« Alors, m'a-t-il dit, je déclarerai à l'Empereur que, « n'ayant plus les moyens de gouverner, je ne puis « plus être Roi ; je rentrerai en France et je serai « Prince Français. » Ceci prouverait au moins que le Roi a calculé, ne fût-ce que dans l'imagination, les conséquences de son refus de continuer les fournitures.

« Le Roi s'est plaint aussi de ce que, tandis qu'il remplissait avec une fidélité scrupuleuse tous ses engagements, la France ne remplissait aucun des siens, et de ce qu'on lui demandait personnellement 1,000,000, tandis qu'on lui refusait ou retenait, dans l'ancien département du Weser, 1,400,000 francs qui étaient sa propriété personnelle.

« M. de Noaillan étant venu hier de Brunswick, je l'expédierai avec mes dépêches ce soir, en le chargeant de les faire partir de Mayence par estafette, dans le cas où il voudrait s'arrêter à Metz. Je l'avais annoncé au Roi comme un courrier dont j'attendais le retour ; et, par ce moyen, j'ai accéléré les communications.

« M. de Malartic, dont les dernières nouvelles sont de Dessau, du 19, et qui paraît très-content de sa course, sera de retour probablement demain. Mais ce qui s'est passé au sujet de la notification de l'arrivée de la division du général Bourcier, m'a paru devoir être porté à la connaissance de Votre Excellence sans aucun délai, et je n'ai pu me permettre d'attendre l'arrivée de M. de Malartic.

« Le meurtrier du capitaine Gagnemaille à Brunswick a été, après plusieurs jours de débats, malgré

la constance de ses dénégations et le nombre des témoins en sa faveur, déclaré coupable par le jury qui, cependant, l'a recommandé à la clémence du Roi. Le condamné s'est pourvu en cassation. Ce procès avait occupé tout le public de Brunswick, et nous en attendions ici le résultat avec sollicitude. Les autorités judiciaires et administratives de Brunswick, sentant toute l'importance de la cause, ont déployé un zèle soutenu, soit pour amener le résultat qui a eu lieu, soit pour empêcher toute espèce de désordre.

« J'apprends avec regret que de nouvelles rixes ont eu lieu à Brunswick, deux jours de suite, entre des soldats français et des soldats westphaliens. C'est toujours dans les cabarets qu'elles commencent, et si ensuite elles deviennent une affaire de corps, c'est presque toujours la faute des Westphaliens.

« L'assassin du général Morio étant tombé sérieusement malade, n'a pu être jugé aux assises. Il y aura convocation expresse des jurés, dès qu'il sera un peu rétabli. Il montre maintenant de la contrition et il a de fréquentes absences d'esprit. »

Ordre de l'Empereur. Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 1er février 1812.

« Sa Majesté désire que le Ministre des relations extérieures écrive au baron Reinhard qu'Elle n'approuve pas la conduite qu'il a tenu ; que si le Roi veut descendre du trône il en est fort le maître ; que Sa Majesté n'est pas embarrassée de gouverner des États ; que c'est dans ce sens qu'il doit s'expliquer, et que les menaces ridicules ne sont d'aucun effet. Il désapprouvera également l'insinuation qu'il

a faite relativement aux 400,000 francs à employer pour nourrir les troupes françaises. Il est de principe que, partout où sont les troupes de l'Empereur, il faut qu'on les nourrisse. En Bavière elles ont été nourries un an sans qu'il en ait rien coûté. Le baron Reinhard fera connaître que la Grande-Armée est créée à dater de ce jour, et qu'il faut que désormais les troupes de Sa Majesté trouvent partout ce qui leur est nécessaire, faute de quoi elles le prendront; qu'au lieu d'avoir des régiments d'un si mauvais esprit et tant de dépenses inutiles, on aurait bien mieux fait d'agir différemment. On entrera dans de grands détails pour bien faire comprendre au baron Reinhard, qu'à dater du 1er février, sous le point de vue de l'administration, tout est changé, puisque la Grande-Armée est créée, et que les troupes étant sur le pied de guerre, tout sera mené militairement. »

Ordre de l'Empereur. Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 2 février 1812.

« Sa Majesté désire qu'il soit écrit par l'estafette à son ministre en Westphalie, pour lui faire connaître qu'Elle a donné des ordres pour que l'individu qui a assassiné un cuirassier et a été acquitté par les tribunaux du pays, soit jugé par une commission militaire; qu'Elle a approuvé les mesures que le maréchal prince d'Eckmühl vient d'ordonner en dernier lieu pour Brunswick, et que si le sang français n'est pas promptement vengé, Elle déclarera cette ville hors de sa protection Impériale; qu'Elle a mis Magdebourg en état de siége, et qu'en conséquence le commandant doit y prendre l'autorité que cette mesure lui donne; qu'enfin Elle a pris un décret qui ne permet

plus qu'on fasse juger par les tribunaux du pays les délits commis par les soldats français envers les habitants et par ceux-ci envers les soldats français.

« Sa Majesté désire également que M. Reinhard soit chargé de témoigner son mécontentement de la faiblesse du gouvernement westphalien ; de ce qu'il est environné d'embaucheurs qu'il ne sait pas saisir; de ce qu'il ne fait aucun exemple, et qu'enfin ce n'est que dans un pays désorganisé comme la Westphalie qu'on peut supposer que les délits militaires peuvent être jugés par les tribunaux civils.

« M. Reinhard sera également chargé de témoigner le mécontentement de Sa Majesté à M. Siméon, pour les mauvais conseils qu'il a donnés au Roi. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 3 février 1812.

« Hier, au cercle diplomatique, M. le comte de Furtenstein trouva le moment de me dire un mot sur les nouveaux griefs de la Westphalie contre la Prusse et sur les mesures que M. le Maréchal prince d'Eckmühl avait ordonnées contre la ville de Brunswick. Après l'audience je vis M. de Wolfradt, en pleurs, traverser rapidement les salles; en passant il me serra convulsivement la main. Me doutant de ce qui était arrivé, je me rendis chez lui. J'y trouvai M. de Bongars qui sortait. J'appris, en effet, que le Roi, informé que M. le Maréchal avait ordonné à un régiment de cuirassiers et au 21e régiment de ligne, venant de Magdebourg, d'occuper Brunswick et d'y vivre à discrétion chez les habitants, pour les punir du mauvais esprit qu'ils avaient montré dans quelques circonstances récentes, s'était adressé à M. de

Wolfradt, en présence des grands de la Cour, pour lui exprimer tout le mécontentement que causait à Sa Majesté la conduite de la ville de Brunswick. M. de Wolfradt fut d'autant plus sensiblement affecté de ces reproches, qui paraissaient s'adresser à lui directement, que le Roi ajouta : — « M. de Bulow « m'a fait perdre le pays de Hanovre et vous allez me « faire perdre celui de Brunswick. » Cependant, en arrivant chez lui, je le trouvai déjà un peu consolé. La bonté du Roi avait autorisé MM. de Malchus et de Bongars à le rassurer sur les dispositions que Sa Majesté avait pour lui personnellement, et il ne lui restait plus que l'extrême chagrin de passer pour un ennemi des Français, dans l'opinion de ceux qui avaient été témoins des discours du Roi. A cet égard aussi, je suis parvenu à le tranquilliser. Voici le fait :

« Dans ma dépêche n° 307, j'ai fait mention d'une nouvelle rixe qui s'était élevée à Brunswick entre des soldats français et des soldats westphaliens, et dans laquelle on convient même ici que les Westphaliens ont eu tous les torts. Le colonel du régiment westphalien n'ayant malheureusement pas imité l'exemple que lui donnait le colonel français, en défendant à ses soldats de porter le sabre, la rixe en avait pris un caractère plus sérieux, et le colonel westphalien Bernard se crut obligé de faire battre la générale. Comme, à Brunswick, la générale se bat en cas d'incendie, les bourgeois sortirent de leurs maisons, la populace et les polissons remplirent les rues, et il paraît que ces derniers lancèrent quelques boules

de neige contre des officiers. Quoi qu'il en soit, M. de Wolfradt lui-même ne nia point que la populace de Brunswick est très-insolente et que les polissons des rues y sont plus polissons qu'ailleurs. Dans le même temps avait eu lieu le jugement de l'assassin du capitaine Gagnemaille et l'affaire des trois ouvriers dont j'ai parlé dans ma dépêche précédente, et où les habitants de Brunswick doivent avoir montré de plus d'une manière des dispositions malveillantes contre les Français. Il paraît que tous ces événements réunis ont décidé M. le Maréchal prince d'Eckmühl à faire un exemple. Cinq mille hommes et onze cents chevaux seront logés à discrétion chez les habitants de Brunswick et une commission militaire française y sera établie.

« Cependant, dès que le Roi eut été informé de ce qui s'était passé à l'occasion de la rixe, il envoya à Brunswick le général d'Ochs, qui fit publier un arrêté du ministre de la guerre pour établir à Brunswick une commission militaire westphalienne. (Je joins ici l'affiche.) L'ordre donné aux troupes françaises pour occuper militairement la ville fut connu; le maire de Brunswick écrivit à M. le maréchal une lettre tendant à disculper les habitants et implorant la rétractation des ordres donnés. Ce maire, de son côté, avait déjà publié une proclamation pour interdire sous des peines sévères tout rassemblement de la populace et des écoliers dans les rues, pour quelque objet que ce puisse être.

« Le Roi a saisi cette occasion pour énoncer hautement les sentiments qui l'animent à l'égard de la

France, dont la Westphalie, disait-il, avait tout à espérer, comme elle aurait tout à en craindre, si elle donnait lieu à mécontentement. Il a déclaré que pour l'aimer, il fallait aussi se montrer dévoué à Sa Majesté Impériale et à ses intérêts, dont il ne se séparerait jamais. Il a reproché à M. de Wolfradt une douceur trop confiante et la mollesse du préfet, M. de Henneberg, qui venait d'attirer sur Brunswick le malheur dont cette ville était menacée. Il a nommé préfet de Brunswick le préfet actuel de Cassel, M. de Reimann, qui sera remplacé par M. de Reineck, conseiller d'État. La destination ultérieure de M. de Henneberg n'est pas encore connue.

« Je tiens ces faits, Monseigneur, de M. le comte de Furtenstein qui sort de chez moi à l'instant. Le Roi espère que la commission militaire westphalienne étant déjà en activité, M. le maréchal ne persistera point à établir la sienne.

« Une princesse Caroline de Hesse-Philipsthal, assez jolie quoique un peu passée, a été présentée ici dernièrement à la Cour avec sa mère, née princesse d'Anhalt-Schaumbourg, mariée en secondes noces avec un comte de Wimpten, qu'on dit être fils du défenseur de Thionville. Cette famille réside ordinairement à Vienne, où elle vit d'une pension que lui doit la Cour de Prusse. On dit qu'elle est venue ici pour divers projets et pour des réclamations dont une concernant quelque pension d'apanages, me sera peut-être, dit-on, adressée. M. le comte de Wimpten a été présenté hier, par le ministre d'Autriche.

« Ce ministre a reçu de Berlin la nouvelle du duel qui doit avoir eu lieu à Naples entre les ministres de France et de Russie, au sujet de la préséance. Dans une conversation où il en fut question entre les membres du corps diplomatique et où on parla d'égalité et d'ancienneté, je dis que je ne savais si, à la Cour de Naples, l'ancienneté déciderait la question. « Cer- « tainement, me dit M. de Jacoulew, même dans les « États de la Confédération du Rhin ; et si vous avez « peut-être des instructions secrètes, nous en avons « aussi. » Je cite ces paroles, Monseigneur, parce que j'ai depuis quelque temps lieu de croire que, même le ministre d'Autriche a des instructions secrètes à ce sujet, et qu'elles le chargent de faire cause commune avec le ministre de Russie. Ce n'est point que le rang me soit disputé ; mais en me le laissant, ces deux ministres affectent d'être inséparables. »

Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 5 février 1812.

« Sa Majesté l'Empereur et Roi a sous les yeux la suite de vos dépêches jusqu'au numéro 309.

« La conversation que vous avez eue avec le Roi et qui est rapportée dans votre numéro 307, n'était pas de nature à faire sur l'esprit de Sa Majesté une impression agréable. Mais le Roi s'est trompé s'il a pensé que l'espèce de menace qu'il a cru devoir mêler à ses plaintes pourrait influer sur les déterminations de Sa Majesté. Il doit trop bien La connaître pour ne pas savoir que s'il venait à prendre le parti qu'il vous a annoncé, il pourrait le regretter à raison de l'amitié qu'Elle lui porte, mais que ce ne serait pas un embarras pour Elle d'avoir un État de plus à gou-

verner. C'est dans ce sens qu'Elle veut que vous vous en expliquiez.

« Le Roi se plaint des charges qui pèsent sur ses sujets. Mais parmi ces charges combien n'y en a-t-il pas d'inutiles? Et celles-ci, est-ce la France qui les a imposées? Ce n'est pas la France qui a fait porter à trente-trois mille hommes l'armée westphalienne. L'acte des Constitutions du royaume avait, au contraire, fixé à douze mille cinq cents hommes les troupes qu'il devait entretenir. La France n'a pas demandé que la Cour de Cassel rivalisât de luxe et d'éclat avec la Cour Impériale ; elle n'a pas conseillé tant de prodigalités et de dépenses inutiles. Vous avez, au contraire, été chargé souvent de recommander l'économie et de demander que l'on prît pour modèles les Cours de l'Allemagne.

« Les charges même qui semblent imposées par la France ne le sont-elles pas au profit du royaume? Les douze mille cinq cents hommes de troupes françaises qu'il doit entretenir n'y sont-ils pas pour sa garde et pour sa défense? N'avait-il pas fallu d'abord suppléer aux troupes que le royaume nouvellement fondé n'avait pas? Et, depuis, la prudence permettait-elle de se reposer uniquement du soin de le garder et de le défendre sur des troupes du pays, dont l'expérience a prouvé que l'esprit est si mauvais? Lorsque l'armée française entre dans la Confédération du Rhin, n'est-ce pas pour aller à la défense des États qui la composent, et n'est-il pas juste qu'elle trouve sa nourriture dans les pays qu'elle va défendre?

« Le Roi vous a dit que la Westphalie seule sup-

portait ces charges, que les autres États en étaient exempts. Le Roi se trompe : les troupes françaises ont été plus d'un an en Bavière et n'y ont rien coûté. Elles ont été dans le Wurtemberg, dans le pays de Bade, dans le grand-duché de Hesse et de Francfort et n'y ont rien coûté.

« Le Roi se retranche derrière les traités, qui ne l'obligent à entretenir que douze mille cinq cents hommes de troupes françaises. Mais le Roi confond le temps de paix et le temps de guerre, une obligation spéciale et une obligation commune à tous les États confédérés. La Westphalie doit entretenir douze mille cinq cents hommes de troupes françaises. Elle le doit, qu'il y ait paix ou guerre sur le Continent; elle le doit par les motifs expliqués plus haut. Cette obligation ne détruit pas l'obligation commune à tous les États confédérés de nourrir les troupes françaises, alors qu'elles se portent dans la Confédération pour la défense commune. C'est une obligation que tous les États confédérés ont remplie, et la Westphalie moins qu'une autre doit vouloir s'y soustraire. Le moment de la remplir est arrivé. A dater du 1er février, les troupes sont sur le pied de guerre; ainsi le mode d'administration doit être en harmonie avec cet état de choses. C'est ce que vous devez faire connaître au gouvernement westphalien. Vous devez lui faire comprendre que la Grande-Armée étant créée et les troupes sur le pied de guerre, il ne faut point chercher dans l'état de paix d'arguments ni d'exemples pour éluder les obligations résultant de l'état de choses actuel.

« Le Roi vous a paru craindre l'effet des réquisitions; mais il y a un moyen simple de les prévenir, c'est de les rendre inutiles en fournissant à l'armée tout ce qui lui est nécessaire. Sa Majesté n'a point approuvé, au reste, que vous eussiez insinué que l'on pouvait employer, pour la nourriture des troupes françaises, les 400,000 francs dus au Trésor-impérial; mais je vois par votre numéro 309 qu'on n'a pas eu l'intention de les employer à cet effet. »

La Reine Catherine au roi de Wurtemberg. Cassel, 6 février 1812.

« Mon très-cher père, je suis bien reconnaissante de l'offre pleine de bonté que vous me faites; il m'est si doux de retrouver le cœur d'un père dans celui que je n'ai jamais cessé de chérir avec toute la tendresse filiale dont mon cœur est susceptible; mais je ne puis encore vous dire s'il me sera possible d'en profiter, les événements ont encore trop d'incertitude. D'après les nouvelles du Roi, la guerre paraît plus que probable, mais le moment n'en est pas encore fixé. On assure que l'Autriche et la Russie seront pour nous; dans ce cas, l'Allemagne n'en serait pas le théâtre, et nous pourrions être tranquilles à Cassel. Cependant, comme l'Impératrice se rapprochera certainement des lieux où elle pourra avoir fréquemment des nouvelles de l'Empereur, je sais que leur projet est de m'appeler près d'Elle; mais si je restais libre de mes démarches, le Roi et moi profiterions de vos bontés, et me sachant alors à portée de recevoir vos soins et vos consolations, mon mari se livrerait alors avec plus de sécurité aux soins qui l'occuperont.

« Vous aurez sûrement appris qu'une brigade des chevaux de l'Empereur se trouve ici.

« Je suis bien heureuse du moins, au milieu des inquiétudes du moment, de vous savoir, mon cher père, mieux portant. Veuillez continuer à me donner fréquemment de vos nouvelles.

« Le Roi me charge de le rappeler à votre souvenir; croyez que vos bontés ne sont pas perdues pour moi, que je suis digne de les apprécier, et que je les reconnais par un bien tendre attachement. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 6 février 1812.

« La détresse toujours croissante des finances a forcé le gouvernement d'ajourner jusqu'au 15 avril le terme du remboursement de la première série de l'emprunt forcé supplémentaire échu au 1er mars. Cependant, comme on a ouvert plusieurs issues pour l'écoulement des obligations de cet emprunt, qui pourraient être employées en achat de domaines, en cautionnement, en paiement des cotes d'emprunt de la ville de Cassel, pour la construction des casernes, on pense d'autant plus qu'elles n'éprouveront pas une baisse considérable, qu'au moins on a tout fait pour prouver le désir de remplir ses engagements. Le même décret mettant à la charge du Trésor public la construction des casernes de la ville de Cassel, a pourvu à la continuation de cette entreprise, dont les fonds avaient été à peu près épuisés par le cadeau de 400,000 francs fait par la ville à la Reine, à l'occasion de l'incendie du château.

« On dit le budget des recettes et dépenses, pour 1812, définitivement arrêté. Les calculs du

ministre des finances, après avoir trouvé que les dépenses montaient à plus de 59 millions, à cause des fonds nécessaires à la Caisse d'amortissement, qui avaient été évalués trop bas dans le premier budget, sont parvenus à porter les recettes présumées à la même somme, au moyen de ressources extraordinaires dont je ne connais pas toute l'étendue, mais qui consisteront principalement en ventes de terres et de redevances domaniales. Ces ventes, malheureusement, se font assez lentement et assez mal. Cependant, comme d'après le décret et à ma connaissance, la mise à prix des terres n'a lieu que pour dix-huit fois le revenu, je ne saurais expliquer ce que m'a dit le Roi, que les ventes ne se faisaient qu'à neuf et à huit fois le revenu, qu'en présumant qu'on aura évalué les revenus au bas prix qu'avaient les grains l'année passée et qu'on prend aujourd'hui pour terme de comparaison, celui qu'ils ont acquis depuis quelques semaines et qui est devenu fort considérable.

« Quant à ce qui est dû à la France, il paraît d'abord que le paiement du premier terme du capital des dotations hanovriennes reste toujours en souffrance, sans qu'on ait encore trouvé le moyen de l'acquitter, et qu'à l'égard du remboursement des 1,600,000 francs sur la contribution de guerre échus dans le courant de l'année, on persiste à vouloir les compenser non par les 1,700,000 francs qu'on croit avoir à réclamer de la France pour nourriture de l'excédant des troupes, mais par les sommes qu'on dit être dues à la Westphalie pour revenus de l'ancien

département du Weser et du pays d'Hanovre, appartenant à l'an 1810 et perçus par la France en 1811.

« On a vu arriver ici, avant-hier, une trentaine de chevaux des écuries impériales, dont les conducteurs, dit-on, doivent attendre, à Cassel, des ordres ultérieurs. Le Roi a fait conduire ces chevaux dans ses écuries, où l'on avait déjà conduit cinq juments poulinières arrivées avec le même convoi, et dont Monseigneur le Prince de Neufchâtel a fait cadeau à Sa Majesté. Vous imaginerez facilement, Monseigneur, tout ce que l'arrivée de ce convoi fait dire, conjecturer, craindre et espérer.

« M. Pichon avait fait adopter, en principe, que le paiement de la créance française devait être, ainsi que celui de la dette publique, mis en première ligne des dépenses de l'État. Voyant qu'on allait suspendre les paiements à la France, il fit un rapport où il rappela au Roi ce que Sa Majesté avait dit Elle-même : que l'Empereur avait fait dépendre de l'exactitude avec laquelle la Westphalie remplirait ses engagements, les nouveaux avantages qu'on pourrait lui accorder ; aussi M. de Malchus fut chargé de faire un contre-rapport où il insista sur ce que les compensations précitées devaient avoir lieu, et qu'en conséquence on suspendît le paiement de la créance française. M. Pichon voulut encore discuter, mais le Roi refusa de l'écouter, et la chose en resta là. »

M. Reinhard

« M. de Reimann, nouveau préfet de Brunswick,

en prenant congé de moi ce matin, m'avait dit que les troupes françaises qui avaient été envoyées pour mettre cette ville à exécution, allaient être renvoyées. J'ai parlé de cette nouvelle au Roi, qui me l'a confirmée, d'après une réponse qu'il paraît que Sa Majesté a reçue du prince d'Eckmühl à une lettre qu'Elle lui avait écrite. Cependant, les lettres de Brunswick d'hier ne parlent point encore du départ, ni d'une apparence de départ des troupes françaises. Elles disent seulement que les généraux Saint-Germain, Laville et Bruneau exécutent les ordres de Son Excellence avec toute la modération compatible avec la sévérité des mesures qui leur sont prescrites. Il paraît en même temps que ce n'est sur le rapport d'aucun général, officier ou militaire français, qui tous paraissent avoir vu les choses comme elles sont réellement, que le Prince s'est déterminé à employer tant de rigueur; mais d'après le rapport d'un quidam, que Son Excellence appelle homme âgé, calme et dans la véracité duquel elle avait lieu de mettre toute confiance.

au duc de Bassano. Cassel, 6 février 1812.

« En attendant, le 21e de ligne, venant à marches forcées de Magdebourg, est entré à Brunswick au pas de charge et mèches allumées. Il a dû se loger à discrétion chez les bourgeois et même chez les principaux fonctionnaires. Cependant les logements ont eu lieu par billets, sans en excepter néanmoins, ni le Préfet, ni le Maire. Les habitants ont été désarmés. La commission militaire avait ordre de juger le nommé *Claus*, déjà condamné à mort et dont la loi ne permettait pas encore l'exécution parce qu'il

s'était pourvu en cassation. Les portes de la ville ont été fermées ; c'était l'époque la plus active de la foire. Une vingtaine de témoins qui avaient déposé en faveur de l'alibi du meurtrier, ont été arrêtés dans la nuit. Les faits résultant du procès prouvent que ces témoins pouvaient être dans l'erreur de bonne foi. Les trois ouvriers impliqués dans l'affaire du cuirassier Langlès ont été recherchés à Wolfenbuttel. On a mis, comme par voie d'exécution, des soldats en logement chez les juges du tribunal criminel, tandis que c'est la police correctionnelle qui avait jugé cette affaire.

« Le Roi, Monseigneur, m'a raconté lui-même la plupart de ces faits, mais avec un calme parfait et en ne parlant qu'avec une grande estime de M. le Maréchal, et je dois ajouter que c'est moi, croyant toute cette affaire terminée, qui avais fait tomber la conversation sur cette matière. Mais je ne puis, Monseigneur, cacher l'impression douloureuse que cet événement a produit. En temps de paix, dans un royaume ami, sous un Roi qui ne peut être soupçonné de ne pas protéger les Français, au regret universel des militaires français témoins de ce qui s'était passé, fouler ainsi aux pieds ce qui est le plus sacré dans l'organisation d'une société civile, renverser toutes les garanties ! A quoi cela peut-il mener ? Il peut être utile, il peut être nécessaire de faire un exemple ; mais la circonstance a été mal choisie, à moins que l'on ne l'ait choisie telle exprès, pour pouvoir se relâcher et ne faire que des actes conservatoires.

« Je ne sais trop pourquoi le Roi m'a fait appeler après que j'eus dit à M. de Furtenstein, que j'avais ordre de ne point remettre moi-même la lettre de Sa Majesté Impériale et Royale, pour éviter toute espèce d'éclat (1). Le Roi ne croit pas à la possibilité de mettre une armée qui est sur le pied de paix, en secret, sur le pied de guerre. Je lui ai fait observer que pour le moment il s'agissait de se réunir par des marches combinées et ordonnées dans le secret, et que le pied de guerre viendrait après. Le Roi paraissait avoir sur le cœur quelque chose qu'il ne m'a pas dit : je le présume au moins d'après les longs intervalles de silence qu'il a mis dans sa conversation, sans cependant me donner congé. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 8 février 1812.

« Monsieur mon frère, je reçois la lettre de Votre Majesté, en date du 27 janvier dernier (2), par laquelle Elle me fait part que son désir est que mon contingent soit réuni et prêt à entrer en campagne le 15 février prochain. Je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté que toutes mes mesures sont prises pour que mon corps d'armée soit rigoureusement prêt à l'époque qu'Elle a fixée.

« Les soins que Votre Majesté prend pour faire respecter les États de la Confédération, imposent à

(1) La lettre dont il est ici question est une lettre en date du 27 janvier, dans laquelle l'Empereur expose ses griefs contre la Russie, l'état des négociations avec cette puissance, et invite les Princes de la Confédération du Rhin à mettre sur pied leurs contingents. Nous avons reporté, malgré sa date, cette lettre au dix-septième livre, comme appartenant spécialement à l'histoire de la guerre de Russie.

(2) C'est la même lettre dont il est question dans la note précédente.

tous les princes qui la composent, le devoir de seconder de tous leurs moyens les justes efforts de leur auguste protecteur; c'est dans ce sentiment, Sire, que moi et mon armée sommes prêts à combattre sous la direction de Votre Majesté et pour la légitimité de sa cause.

« Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 11 février 1812.

« J'ai reçu, avant-hier au soir, par un courrier de Munster, les deux dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire sous la date du 5. Je n'ai point manqué de m'acquitter, et auprès de M. le comte de Furtenstein et auprès de M. Siméon, du pénible devoir qui m'était prescrit. Comme c'est au Roi que je me suis ensuite trouvé dans le cas de faire part d'une grande partie du contenu de vos dépêches, c'est par la conversation que j'ai eue hier avec Sa Majesté que je commencerai mon récit. Le Roi m'ayant fait appeler, m'a dit qu'il lui était venu une idée dont il voudrait que je fisse mention comme m'étant venue à moi-même; qu'il désirerait que, lorsque les circonstances le permettraient, Sa Majesté Impériale consentît à ce que les troupes westphaliennes, qui sont actuellement en garnison à Dantzig, fissent partie du corps d'armée westphalien dont le Roi aurait le commandement; qu'il en résulterait le double avantage et d'une plus grande énergie d'esprit militaire, lorsque toutes les troupes seraient réunies, et d'un zèle plus prompt et plus actif de la part de son ministre de la guerre à pour-

voir à tous leurs besoins. Le Roi m'a informé dans cette occasion qu'il avait demandé M. le général Vandamme pour commander sous ses ordres, et M. le général Guilleminot, qu'il connaissait peu personnellement, mais dont son secrétaire du cabinet lui avait dit beaucoup de bien, pour être chef de son état-major. M'ayant demandé ensuite ce qu'avait porté le courrier que j'avais reçu, je lui ai répondu qu'il m'avait chargé de faire à ses ministres quelques communications, dont sans doute ils avaient déjà rendu compte à Sa Majesté. Le Roi m'ayant dit qu'il n'avait point encore vu M. de Furtenstein, j'ai informé Sa Majesté qu'à dater du 1er février, la Grande-Armée avait été créée et mise sur le pied de guerre, et je lui ai fait connaître les obligations sacrées et importantes qui en résulteraient pour la Westphalie, ainsi que pour tous les États confédérés. Ensuite, à mesure que la marche de la conversation y donnait lieu, j'ai déroulé devant lui les différents points sur lesquels vos dépêches me chargeaient de m'expliquer, à l'exception de deux, que par respect et par délicatesse j'ai cru devoir abandonner exclusivement à ses ministres; et malgré les occasions fréquentes que le Roi me donnait, je n'ai parlé ni de ses dépenses personnelles et du luxe de sa Cour, ni de l'impression qu'avait faite sur Sa Majesté Impériale l'espèce de menace que semblait impliquer la détermination éventuelle que le Roi m'avait annoncée, et dont je n'avais pas manqué de faire prévoir la conséquence à M. de Furtenstein.

« Il serait inutile, Monseigneur, de vous rendre

compte de cette conversation qui, sans jamais s'écarter du respect dû à Sa Majesté Impériale, et pleine de professions de dévouement pour Elle, n'était cependant qu'une répétition constante de tout ce qui a été rapporté dans ma dépêche numéro 307. Seulement, je ne dois point laisser ignorer à Votre Excellence le soin extrême que le Roi, soit qu'alors il eût déjà été informé ou non de mon entretien avec M. de Furtenstein, a mis pour écarter de ce qu'il me disait et me répétait sans cesse toute idée de menace. Ses expressions, choisies avec une intention marquée, étaient qu'il avait dû faire à Sa Majesté Impériale la déclaration de l'impossibilité de pourvoir, par des voies régulières, aux fournitures à faire à l'armée française; qu'elles avaient été faites et qu'elles le seraient jusqu'à la dernière extrémité; mais que lorsque l'impossibilité de les continuer serait absolue et évidente, il ne resterait à Sa Majesté Impériale qu'à ordonner en faveur de la Westphalie le remboursement des sommes qui lui étaient dues, pour les employer de nouveau à l'entretien de ses troupes excédant les douze mille cinq cents hommes, ou bien, si Elle ne voulait pas Elle-même avancer les fonds nécessaires, à ordonner dans le pays des réquisitions auxquelles toutes les autorités westphaliennes avaient déjà reçu l'ordre d'obtempérer, et que le Roi faciliterait autant qu'il serait en lui; qu'à la vérité, la conséquence nécessaire en serait la non-rentrée des contributions ordinaires et la suspension de la marche du gouvernement; qu'il se résignerait à cette conséquence, et que, cessant d'avoir les moyens de faire

marcher son gouvernement, il cesserait de fait d'être Roi ; mais que jamais il n'apposerait sa signature à des ordres par lesquels, détournant à d'autres usages les fonds nécessaires à la marche de son gouvernement, il se détrônerait lui-même.

« Déterminé à ne point traiter cette matière directement avec Sa Majesté, j'ai cru d'autant plus pouvoir m'en rapporter à cet égard à ses ministres, qu'il aurait dû davantage lui coûter de se rétracter devant moi de cette fausse manière de voir qui s'était emparée de son imagination, et qui se trouvait réfutée indirectement par tout ce que j'avais à dire, d'ailleurs, dans cette conversation. Aussi M. de Furtenstein, que j'ai revu depuis et qui m'a confirmé que, lorsque le Roi m'avait fait appeler hier, Sa Majesté ignorait encore mes entretiens avec ses ministres, m'a-t-il remercié de ma discrétion, en m'assurant que, de son côté, il n'avait pas laissé ignorer au Roi le sens dans lequel j'avais eu ordre de m'expliquer à ce sujet.

« En annonçant au Roi que Sa Majesté Impériale avait désapprouvé l'insinuation que j'avais faite d'employer momentanément à l'entretien de l'armée française les 400,000 francs dus pour le premier terme de la contribution de guerre, j'ai reçu de la bouche de Sa Majesté la confirmation de ce que je savais déjà par M. Pichon, que ce paiement avait été suspendu à titre de compensation de ce que la France devait à la Westphalie pour les revenus du Hanovre appartenant à l'an 1810 ; et lorsque j'ai répondu que cette question m'était étrangère et que M. le baron

de Patge se trouvait à Hambourg pour la comprendre dans les liquidations à faire avec M. le comte de Chaban, le Roi a soutenu qu'à Hambourg on ne voulait pas en entendre parler et qu'on la renvoyait au ministre des finances, à Paris, qui à son tour cherchait à l'éluder.

« Et voilà, a-t-il ajouté, ce qui m'arrive toujours. « Ce que je dois, on l'exige sans rémission; et lors- « que j'ai une prétention bien claire, bien appuyée « sur les traités et sans réplique, M. le prince d'Eck- « mühl, le ministre de France, me répondent que la « question leur est étrangère. »

« Cette insinuation, Monseigneur, concernant les 400,000 francs, dont je me suis repenti du moment où je l'avais faite, et que presque du moment où je l'avais faite j'ai pu heureusement regarder comme non avenue, n'avait eu d'autre objet que d'ôter au Roi tout prétexte pour persister dans une résolution qui pouvait être aussi peu agréable à Sa Majesté Impériale qu'elle pouvait être funeste à la Westphalie.

« J'ai peu de chose à dire à Votre Excellence de ma conversation avec M. de Furtenstein, où j'ai été l'interprète fidèle des intentions de Sa Majesté Impériale. Lorsque j'ai parlé des dépenses et du luxe de la Cour, ce ministre m'a protesté que lui et d'autres serviteurs du Roi n'avaient cessé de faire à Sa Majesté des représentations à ce sujet ; mais que le Roi avait toujours répondu que ce qu'il dépensait c'était sa Liste civile et qu'il était le maître de faire ou non

des épargnes. M. de Furtenstein m'a encore demandé quelle influence on pourrait attendre de ses conseils, lorsque, si Sa Majesté Impériale était quelquefois mécontente du Roi, cela venait de ce que les conseils de Sa Majesté Impériale Elle-même n'étaient pas toujours suivis? Du reste, a-t-il dit, notre ruine est certaine, et si Sa Majesté l'Empereur croit que la faute en est aux ministres, le Roi peut-être lui-même désirerait que Sa Majesté plaçât auprès de lui des hommes du choix de la France, afin de se convaincre que nous ne pouvons pas lutter contre l'impossibilité.

« Quant à la dépense inutile qui est résultée de ce que l'armée westphalienne, sans les conseils de la France, a été portée à trente-trois mille hommes, M. de Furtenstein a répondu :

« Le Roi s'est prévalu du silence de Sa Majesté « Impériale, qu'il avait consultée directement, pour « s'y croire autorisé. »

« Le Roi s'est surtout montré sensible au reproche que l'esprit de son armée soit mauvais. Il en appelle à son tour à l'expérience qui en sera faite.

« M. Siméon, en m'exprimant le vif chagrin qu'il éprouve d'avoir encouru l'improbation de Sa Majesté Impériale, m'a prié de présenter sa justification. Il m'a écrit à ce sujet une lettre dont je prends la liberté de mettre une copie sous les yeux de Votre Excellence, avec les pièces jointes. Le numéro 3 l'était déjà à mon numéro 310.

« Le Roi, lorsque je lui ai parlé du mécontentement qu'avait donné à Sa Majesté Impériale ce qui s'était passé à Brunswick, m'a dit que, dès qu'il avait été informé de ces faits, il avait devancé par des ordres très-sévères ceux de M. le maréchal prince d'Eckmühl, et que la Commission militaire westphalienne, en condamnant à mort deux soldats qui, par un premier jugement du conseil de guerre n'avaient été condamnés qu'à six mois de prison, avait même, par sa trop grande rigueur, encouru l'improbation des officiers français; qu'au reste, M. le Maréchal, dont la conduite dans cette circonstance avait été extrêmement loyale et obligeante, avait reconnu lui-même qu'il avait été induit en erreur par des rapports faux et exagérés d'un espion, et que, selon toute apparence, c'était d'après ces mêmes rapports que Sa Majesté Impériale avait approuvé les mesures prises d'abord par M. le Maréchal. J'ai répondu que je ne croyais point cela et qu'il me paraissait plutôt que Sa Majesté Impériale avait été déterminée, surtout à la veille d'une guerre nouvelle, par un grand et important principe tendant à maintenir la sûreté de son armée et le respect dû aux militaires français : principe que j'avais à me reprocher moi-même de n'avoir pas assez saisi.

« En effet, Monseigneur, lorsque les rapports venus de Hambourg apprirent que M. le Maréchal avait rétracté ses ordres sévères pris sur de premiers rapports qu'il avait reconnus exagérés, et qui se trouvaient démentis par ceux de tous les militaires directement intéressés à la cause, ne considérant les

faits qu'en eux-mêmes et les isolant du véritable point de vue, j'ai dû partager les regrets qu'inspiraient surtout la prise à partie des témoins qui, de bonne foi, avaient pu attester comme vrai un fait faux, pour procurer un alibi qui ne prouvait rien (il s'agissait d'un quart d'heure déterminé d'absence ou de présence dans un cabaret), et la méprise concernant des juges qui avaient exactement rempli leur devoir. Je reconnais que la rigueur qui s'est d'abord déployée et qui ensuite a été tempérée par la clémence et par la justice, produira des effets salutaires; et aujourd'hui que le décret impérial est devenu la règle universelle pour le jugement des délits concernant les militaires, aucun des reproches auxquels les faits passés ont donné lieu, ne peut plus être encouru.

« J'ai parlé au Roi ainsi qu'à ses ministres de la négligence qu'on mettait à surveiller et à saisir les embaucheurs. Déjà auparavant j'avais fait part à M. de Furtenstein des plaintes que vous m'aviez adressées à ce sujet dans une lettre précédente. Le Roi m'ayant dit qu'en ce moment il y avait en prison des embaucheurs, j'ai prié Sa Majesté d'ordonner à M. de Bongars de me remettre une Notice que je ferais parvenir à Votre Excellence. Ce général est venu me l'apporter. Je la joins ici, ainsi qu'une réponse de M. de Furtenstein, relative au même objet. M. de Bongars m'a dit, dans cette occasion, qu'il se trouvait dans le royaume, par congé, peut-être une vingtaine d'officiers prussiens, dont quelques-uns paraissaient très-suspects de se mêler d'embauchage;

mais qu'ignorant quelle était en ce moment la politique de la France à l'égard de la Prusse, il n'avait pas osé donner des ordres d'expulsion. J'ai répondu qu'il me semblait qu'un inspecteur-général de la gendarmerie n'avait pas besoin de s'inquiéter de politique, et quoique j'ignorasse comme lui le secret de la politique, que je n'hésiterais pas néanmoins à lui conseiller très-fort de saisir, sur les premiers indices, tout embaucheur, fût-il même officier prussien.

« J'ai reçu ce matin seulement, quoique datée du 28 janvier, une lettre de M. le Maréchal prince d'Eckmühl, où Son Excellence m'annonce qu'elle ne croit pas pouvoir se relâcher des bases qu'elle a posées pour la compensation de ce que nous devons pour rations de vivres et de fourrages avec ce que la Westphalie doit pour solde et habillement des douze mille cinq cents hommes. La lettre de M. le Maréchal étant précise et définitive, je m'occuperai dès demain de l'exécution de vos ordres précédents, en faisant entendre au gouvernement westphalien qu'il n'y a pas à y revenir et qu'il est de son intérêt d'y souscrire. J'en ai déjà prévenu M. de Furtenstein.

« M. de Jakowlew m'interrompt pour me dire que tout ce qui se passait sous ses yeux le déterminait à envoyer à Saint-Pétersbourg un courrier, et que M. de Fahnenberg, son second secrétaire, étant le seul des siens propre à faire ce voyage, il avait fait choix de sa personne, malgré le regret qu'avait ce jeune homme à quitter sa jeune femme en couches ; que dans l'incertitude actuelle il lui était impossible

de rester sans ordres et sans fonds, ayant quinze personnes à sa charge qu'en cas d'événement il aurait à ramener en Russie. Je lui ai demandé s'il ne croyait pas sa détermination trop précipitée, et je lui ai répété que je n'avais et ne pouvais avoir d'autre opinion que mon gouvernement, qui ne désirait pas la guerre et répugnait à la prévoir. Il m'a répondu que, voyant tous les jours passer des chevaux de l'Empereur et des généraux, des convois de poudre, des ambulances, il devait s'en tenir à ces faits, sans prétendre les expliquer.

« En effet, Monseigneur, indépendamment de tous ces faits, qui sont impossibles à cacher, il est mille autres indices qui parviennent à la connaissance du public, et surtout à un ministre aussi bien informé que celui de Russie, parce qu'ici on n'a ni le talent, ni presque la volonté de garder un secret. Dernièrement le ministre d'Autriche m'apprit que les boulangers avaient reçu l'ordre de se tenir prêts pour le 15. Il me demanda, comme ministre d'une puissance amie, s'il devait mander ce fait à sa Cour. Je répondis que je n'en savais et n'en croyais rien. — « Je vous remercie, me dit-il, je ne voudrais pas écrire tous les contes ridicules qu'on fait ici. »

« La princesse Caroline de Hesse-Philipsthal épousera le prince de Hesse-Philipsthal, grand-chambellan, son oncle. Ce mariage éteindra une réclamation de 80,000 francs, que la jeune personne avait à faire valoir contre lui, à titre d'apanage. Il sera, en outre, doté par le Roi d'une terre de 8,000 francs de revenus, et de la remise d'une créance de

60,000 francs, due au Roi par le prince de Hesse.

« *P. S.* J'ai remis à M. le comte de Furtenstein les lettres de Monseigneur le Vice-Connétable et de M. le Grand-Juge. Il m'a appris qu'elles étaient relatives à la mise en état de siége de la ville de Magdebourg.

« Ce ministre m'a porté de la part du Roi une lettre adressée à Sa Majesté Impériale. Il m'a dit en deux mots qu'elle était pleine de dévouement et en même temps de regrets de ne pouvoir, malgré tout ses efforts, obtenir la satisfaction de Sa Majesté Impériale. Le Roi m'a fait parvenir, par un huissier, la lettre ci-jointe pour Sa Majesté la Reine des Deux-Siciles. »

Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 12 février 1812.

« *Note confidentielle.* — Sa Majesté Impériale et Royale voulant faire une chose agréable au Roi de Westphalie, son auguste frère, a ordonné que ce qui reste dû par la Westphalie, sur la solde des douze mille cinq cents hommes de troupes françaises qu'elle est chargée d'entretenir, montant pour 1811, après déduction faite de 450,000 francs que le trésor westphalien a payés à compte, à la somme de 2,499,761 francs 88 centimes, soit payé par le trésor impérial, jusqu'à concurrence de 2,494,735 francs 05 centimes. Il reste, par conséquent, pour compléter la solde à payer par le gouvernement westphalien, une somme de 5,026 francs 83 centimes, au prompt paiement de laquelle le ministre de France

est chargé de demander qu'il soit pourvu sans retard. »

La Reine Catherine au roi de Wurtemberg. Cassel, 24 février 1812.

« Mon très-cher père, je sens mieux que personne tout ce que ce moment a de pénible pour vous, et je puis d'autant mieux le comprendre que, partageant les regrets et les inquiétudes que vous éprouverez au départ de mon frère, j'y joins mes peines personnelles, que je serai également séparée du Roi, et que j'aurai à trembler pour un mari et pour un frère. Cependant ne croyez pas, mon cher père, que je me montre, en cette circonstance, ou égoïste ou pusillanime ; je sens trop combien il est essentiel à la gloire des princes et peut-être à leur existence présente et future, de se montrer dans des instants pareils et de prendre une part active à leur propre cause, pour retenir en aucune façon le Roi ; l'opinion de l'Empereur est d'ailleurs si prononcée, qu'ils ne peuvent se dispenser avec honneur de suivre son exemple.

« Quant à moi, mon cher père, je ne puis encore rien prononcer sur mon séjour pendant la guerre, mais je tâcherai de faire tout ce que vous approuverez vous-même. Je me rappellerai toujours vous avoir ouï blâmer la princesse héréditaire de Weimar pour avoir quitté son pays au moment où elle aurait dû y rester. La conspiration qui a éclaté dans le moment de la dernière campagne, avait alors nécessité mon départ, mais le pays étant aujourd'hui parfaitement tranquille, le Roi et moi désirons donner à ses habitants une preuve de confiance en y pro-

longeant mon séjour le plus possible ; il n'y aurait que la volonté bien déterminée de l'Empereur qui pourrait me forcer à le quitter, et dans ce cas je crois que ce serait pour aller rejoindre l'Impératrice, si surtout, comme on le dit, elle vient à Mayence. Vous voyez, mon cher père, que tout ceci est encore une hypothèse ; peut-être n'aurons-nous pas la guerre. Peut-être pourrai-je rester dans le pays? Mais dans tous les cas je ne puis oublier la proposition que vous avez daigné me faire, elle est trop chère à mon cœur et m'inspire une trop véritable reconnaissance pour s'effacer jamais de ma mémoire. Un des jours les plus heureux de ma vie serait sans doute celui où je pourrais vous revoir ; mais, mon cher père, je voudrais que cela fût dans quelque conjecture heureuse, et non dans celle qui nous menace. Je voudrais vous voir heureux, c'est mon premier désir, il m'accompagnera ma vie entière, de même que de vous voir agréer mon profond respect. »

Le duc de Bassano à M. Reinhard. Paris, 25 février 1812.

« Il a été reconnu que, pour mettre la place de Magdebourg en état complet de défense, il fallait y faire des réparations, des améliorations, et en débarrasser les approches par la démolition des édifices qui les obstruent. Ces travaux ne peuvent être différés, Sa Majesté les a ordonnés. Ils doivent être aux frais de la Westphalie, puisque c'est à elle que la place appartient. Mais, vu l'embarras actuel des finances westphaliennes, Sa Majesté avancera les fonds nécessaires. Quant à l'indemnité à donner aux pro-

priétaires des édifices qui doivent être abattus, elle sera facilement acquittée en biens domaniaux de la province de Magdebourg. De cette façon, le Trésor westphalien n'en sera pas gêné, et les propriétaires seront également satisfaits.

« Telles sont, en substance, les dispositions de deux décrets que Sa Majesté a rendus le 19 de ce mois, et dont j'ai l'honneur de vous adresser des ampliations.

« Veuillez communiquer ces dispositions au ministre du Roi. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 25 février 1812.

« Sire, j'éprouve un grand plaisir à pouvoir annoncer à Votre Majesté qu'il est impossible de trouver un meilleur esprit que celui qui anime mes troupes, depuis surtout qu'elles se voient prêtes à entrer en campagne. Il n'y a pas un seul déserteur, et c'est à qui ne restera pas aux dépôts.

« Je puis assurer à Votre Majesté que je passerai l'Elbe avec dix-huit bataillons, forts de huit cents hommes chacun (plus les quatre bataillons qui sont à Dantzig, forts de trois mille quatre cent soixante hommes) et deux mille huit cents chevaux de troupe; je ne compte ni l'artillerie, ni les chevaux du train, etc. Si, comme Votre Majesté me l'a fait espérer, j'ai un corps de Français de vingt à vingt-cinq mille hommes, je crois que j'aurai lieu de vous convaincre que je suis digne de vous appartenir.

« J'attends, Sire, à connaître vos dernières intentions, car je suis prêt, absolument prêt, depuis le 18. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 5 mars 1812.

« La dépêche par laquelle Votre Excellence m'a fait l'honneur de me donner connaissance des dispositions concernant la ville de Magdebourg, ne m'est parvenue qu'après que le Roi en eût déjà été informé par les rapports venant de Magdebourg même, qui lui apprenaient que les mesures ordonnées par Sa Majesté Impériale avaient déjà reçu un commencement d'exécution. Sa Majesté m'ayant fait appeler hier, me fit sur la manière indirecte dont elle en avait été informée, quelques observations auxquelles il me fut aisé de répondre, par le motif d'urgence qui se trouvait énoncé dans votre dépêche. Quant à l'ordre donné par M. le Maréchal Prince d'Eckmühl aux autorités westphaliennes de quitter la ville, au sujet duquel le Roi avait déjà fait des représentations à Son Excellence, je déclarai que cette disposition n'était point comprise dans celles dont vous me donnez connaissance, et qu'en conséquence je n'avais rien à dire à cet égard. Le Roi me dit, à la vérité, qu'il ne lui restait point de domaines pour indemniser ses malheureux sujets dont les maisons allaient être démolies ; mais j'ai lieu d'espérer que son cœur paternel ne les abandonnera point, et déjà M. de Malchus m'a parlé du projet qu'il avait de proposer de les indemniser en bons à employer en achats de domaines, dont les intérêts leur seraient régulièrement payés. Il évalue le capital de cette indemnité à deux millions.

« Je ne me suis pas étendu davantage sur la conversation du Roi, parce qu'elle n'était que l'expression renouvelée d'une manière de sentir et de penser

dont je n'ai fait que trop souvent mention dans ma correspondance.

« Le Prince, au lieu de se subordonner de bonne grâce à Sa Majesté Impériale, soit comme chef de sa dynastie, dont il tient la couronne, soit comme directeur suprême des opérations militaires, se plaît à voir dans des dispositions qu'il croit attentatoires à sa souveraineté, un présage sinistre, et en tire des conséquences alarmantes pour son avenir et même pour la conservation de son royaume. Mes réponses sont faciles et courtes. Il est vrai qu'il m'en resterait à faire que le respect et la convenance m'interdisent, et dont tous ses ministres possèdent suffisamment tous les éléments; mais lorsqu'après mes premières répliques, les mêmes plaintes reviennent toujours, il m'est d'autant plus aisé de me renfermer dans le silence que le Roi finit constamment par l'expression de ses sentiments de respect et de dévouement pour Sa Majesté Impériale.

« Le Roi, en voyant passer par ses États différents contingents des États confédérés, a eu la satisfaction de reconnaître par la comparaison, la grande supériorité de ses troupes, sous tous les rapports de l'instruction, de la tenue et de l'équipement. Il croit s'être assuré aussi que l'état nominal des autres contingents, par exemple de celui de Bade, ne répond nullement à l'effectif, tandis que son corps d'armée est composé réellement du même nombre d'hommes et de chevaux qui se trouve sur le papier. Il en est de même du matériel de guerre, qui est entièrement au complet pour les troupes westphaliennes. »

La Reine Catherine au roi de Wurtemberg. Cassel, 9 mars 1812.

« Mon très-cher père, je suis aujourd'hui dans la douleur; mon mari est parti cette nuit; son départ a été entièrement inopiné, et ni lui ni moi n'avons pensé qu'il dût être aussi prochain; le quartier-général de ses troupes est à Halle en ce moment.

« Quelques heures avant que son départ fût décidé, nous avions reçu un courrier de mon frère, qui nous demandait à nous voir en passant pour se rendre à Cobourg, et à rester un jour ou deux avec nous, avant une séparation dont on ne peut jamais, dans les circonstances actuelles, prévoir le terme, et afin aussi de se concerter avec le Roi, puisqu'ils vont courir à peu près les mêmes chances et la même carrière. Vous sentez bien, mon cher père, que nous avons été très-contents de cette proposition de mon frère. Je n'aurais jamais pris sur moi de la faire; mais puisque l'ordre de sa marche lui permet de s'arrêter ici quelques instants, mon cœur vole au devant de moments aussi doux, d'autant que j'ai besoin de cette consolation. Je n'ai pas mandé à mon frère le départ précipité du Roi, dans la crainte que mon courrier le manquât. Le Roi n'aurait pas manqué de vous prévenir de son départ et de l'arrivée de mon frère ici, si ces deux nouvelles-là ne fussent pas arrivées si inopinément et à deux heures l'une de l'autre.

« L'obscurité la plus profonde règne encore sur les projets actuels; la grandeur des préparatifs, l'ignorance du but, mettent en défiance les plus habiles politiques. Comme femme, je ne puis me compter de ce nombre; mais tout ce que je sais c'est que je voudrais bien atteindre à une tranquillité un peu dura-

ble; l'âme se fatigue réellement, de la continuité de l'incertitude et de ne pouvoir jamais compter avec certitude sur le lendemain; il n'y a que le souvenir de votre attachement et de vos bontés qui puisse, dans ces tristes instants, ranimer un peu mon courage, et j'ai bien besoin que vous m'en donniez les fréquents témoignages. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 9 mars 1812.

« L'emprunt négocié à Francfort contre un dépôt à faire en produits des mines, n'a réussi que pour la somme de 1,600,000 francs. Ils ont été tous employés pour le ministère de la guerre. M. Pichon m'a communiqué confidentiellement un rapport qu'il a fait au Roi sur la situation du Trésor public, sur la nécessité d'en perfectionner l'organisation, et surtout sur celle d'établir des distributions mensuelles. Cette dernière mesure a été adoptée, et les ministres ne pourront en ordonnancer désormais que jusqu'à concurrence des sommes qui leur auront été allouées dans les distributions de chaque mois.

« J'ai extrait de ce rapport le tableau ci-joint, qui prouvera à Votre Excellence combien est lourd le fardeau qui pèse sur la Westphalie pendant les six premiers mois de cette année. Les dépenses à faire y sont portées, à la vérité, dans toute leur rigueur, et il y en aura qui pourront être et qui seront nécessairement ajournées ; cependant, M. Pichon m'assure que M. le ministre des finances n'a trouvé à en rabattre qu'environ quatre millions. Il resterait donc toujours une somme de vingt-six millions, à laquelle il faudrait faire face, soit par des ressources ordi-

naires, soit par des ressources extraordinaires. Les dépenses du ministère de la guerre y figurent pour 2,347,600 francs par mois, auxquels il faudra ajouter 180,000 francs par mois qu'on avait déduits en supposant la continuation des congés de semestre. Les paiements (tant échus qu'à écheoir) à faire pour la dette extérieure, en vertu des engagements contractés avec la France par les traités du 14 janvier 1810 et du 10 mai 1811, montent, pendant le même espace de temps, à 3,057,500 francs. Le temps me manque aujourd'hui, Monseigneur, pour vous donner plus que ce faible aperçu. On doit à la laborieuse activité de M. Pichon le jour qui a été porté dans ce chaos des finances, et la mesure qu'il a fait prendre ne peut être que salutaire.

« La présence actuelle du Roi à Paris me semble faire la loi de vous entretenir d'un objet dont mon intention avait été de ne point vous importuner. J'avais toujours eu pour maxime de regarder comme une chose secondaire ma situation personnelle dans cette Cour, et celle du corps diplomatique en général; mais lorsqu'après trois ans d'habitude, et surtout après des insinuations de votre part qui sembleraient devoir donner aux habitudes une direction plus analogue aux usages des autres Cours d'Allemagne, il survient des nouveautés; lorsqu'à un cercle où le corps diplomatique est invité, le Roi n'adresse la parole à aucun des membres de ce corps; lorsqu'à une revue où on met à leur disposition un pavillon, ils trouvent, après avoir erré par tous les étages, une chambre de valet de pied en dé-

sordre, avec deux croisées à leur usage, tandis qu'à deux pas est la Reine, entourée de toute sa Cour, qu'ils n'osent approcher; lorsque dans les fêtes de Cour, leurs femmes voient placer avec affectation, et par ordre, au-dessus d'elles, celles par exemple des capitaines des gardes, tandis que la femme du ministre de Westphalie à Dresde prend le rang sur celle du ministre des relations extérieures, alors pourtant la dignité de la place semble exiger qu'on en fasse la remarque. Ma situation alors devient pénible, puisque je suis le premier en ligne, et qu'il semble à ceux qui supportent avec peine de pareils traitements, que le ministre de France devrait savoir les en préserver. Je me suis en effet permis quelques plaisanteries, surtout au sujet du pavillon de la revue; mais je me proposais d'en parler à la première occasion sérieusement à M. de Furtenstein. Le Roi, malheureusement, ne voit en nous que des espions; il serait peut-être plus exact de nous considérer comme des observateurs instruits et impartiaux, dont le devoir est de rectifier les rapports des espions.

« Je livre, Monseigneur, ces faits et ces réflexions à votre discernement, et, j'ose dire, à votre bienveillance. C'est moins pour me plaindre que pour me justifier, au besoin, que je vous en rends compte, car j'ai quelque lieu de croire que le Roi a voulu me punir d'une indocilité à laquelle je ne l'avais pas accoutumé, en me cachant son voyage. »

La Reine Catherine au roi

« Mon très-cher père, je voudrais bien vous tirer de l'obscurité dans laquelle vous êtes plongé et me

de Wurtemberg. Cassel, 18 mars 1812.

rassurer en même temps que vous sur les événements qui se préparent. Croyez, mon cher père, que je sens votre position aussi bien que la mienne, que je suis très-sensible surtout à l'attachement si tendre dont vous daignez me donner dans ce moment des preuves si sensibles, et que je suis incapable d'user envers vous de dissimulation non plus que mon mari. Je vous donne ma parole que, jusqu'à présent, mon mari et moi n'avons pu former aucun plan sur ma destination en cas de guerre. Il est vrai que le Roi vient de faire un voyage sur lequel il m'a recommandé le secret, et de telle sorte que je n'ai même pas osé lui écrire jusqu'à l'arrivée de son premier courrier. Je l'ai reçu ce matin; il me mande, en deux mots, qu'il est on ne peut pas plus content de son voyage, mais que vu le peu de sûreté de la correspondance, il remet à son retour à m'en expliquer le résultat. Je pense que j'apprendrai alors ce que je pourrai devenir pendant la campagne, et je m'empresserai de vous le dire. Les *on dit*, sur ce que fera l'Impératrice, sont très-divers : les uns disent qu'elle restera à Paris, les autres qu'elle viendra en Allemagne, quelques-uns même prétendent qu'elle viendra ici ou à Brunswick; je n'en sais pas davantage que le public, qui prétend aussi qu'on arrange à Dresde un palais pour l'empereur d'Autriche.

« Voilà, mon chef père, toutes mes nouvelles.

« Je suis bien désolée de n'avoir pas vu mon frère; j'avais un extrême besoin de lui parler, de le revoir, et je suis persuadée que l'Empereur lui-même n'aurait pas trouvé mauvais qu'il se fût détourné de

quelques lieues pour me procurer cette satisfaction.

« J'espère que le Roi sera ici dimanche, s'il n'arrive rien de nouveau. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Mayence, 24 mars 1812. Midi.

« Sire, j'arrive à l'instant à Mayence, heureux de l'espoir de prouver à Votre Majesté combien je sens vivement toutes ses bontés pour moi.

« J'ai trouvé les chemins très-bons, surtout la nouvelle chaussée depuis Sarrebruck qui, malgré la pluie et la neige, est magnifique.

« Je reçois un courrier que mon ministre de la guerre m'expédiait à Paris; il m'a fait connaître que malgré que l'armée sera bientôt hors du royaume, il aura pour exécuter les ordres que je lui ai donnés de Paris, un déficit de 150,000 francs par mois. Je prie Votre Majesté de me donner le moyen de le couvrir, puisque j'ai déjà à solder et entretenir trente-quatre mille hommes et cinq mille chevaux, et que, d'après l'augmentation que j'ai ordonnée suivant les intentions de Votre Majesté, j'aurai trente-huit mille hommes et cinq mille cinq cents chevaux. Je ferai l'impossible pour trouver les 800,000 francs qui sont nécessaires à la première mise pour cette augmentation.

« Je prie Votre Majesté d'être persuadée qu'il faut que j'aie épuisé toutes mes ressources pour me déterminer à lui faire cette demande dans un moment surtout où je sais qu'Elle a tant de dépenses extraordinaires à supporter.

« Je serai à Cassel demain au soir; je m'arrangerai

de manière à pouvoir partir le 1er, pour être à Glogau le 5. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Cassel, 28 mars 1812.

« Sire, je suis arrivé à Cassel le 25. Je m'arrangerai de manière à me trouver le 6 à Glogau. Si d'ici à cette époque Votre Majesté avait quelques ordres à me donner, j'envoie exprès un courrier extraordinaire porter cette lettre, qui aurait le temps de me retrouver à Cassel.

« Je suis heureux de pouvoir annoncer à Votre Majesté que pas un seul déserteur de mes troupes ni un seul homme n'a quitté son corps.

« La Reine désire, Sire, que Votre Majesté lui permette de la voir à Dresde, ainsi que l'Impératrice, si, comme tout le monde l'assure, Votre Majesté s'y rend. »

LIVRE XVII

DU 5 AVRIL AU 16 JUILLET 1812.

L'Allemagne et Napoléon au moment de la guerre de Russie. — Lettre du Roi Jérôme à l'Empereur. — Appel des contingents de la Confédération du Rhin. — Organisation et force du contingent westphalien. — Le Roi Jérôme appelé à Paris (mars 1812). — L'Empereur lui donne le commandement de l'aile droite de la Grande-Armée. — Composition de l'aile droite. — Vandamme, Reynier, Poniatowski, Latour-Maubourg. — Départ du Roi pour Kalisch (5 avril). — La Reine Catherine à la tête du gouvernement. — État financier de la Westphalie. — Composition, force et emplacement de la Grande-Armée et des armées russes. — Marche générale de la Grande-Armée, à partir de mars 1812. — Le Roi Jérôme à Varsovie. — Marche de l'aile droite de Varsovie sur Grodno. — Mouvements et contre-marches de Reynier. — Passage du Niémen par la Grande-Armée, le 24 juin 1812. — Entrée du Roi Jérôme à Grodno, le 30 juin. — Séjour à Grodno; les Lithuaniens; fatigue des troupes; soins administratifs; orages déchaînés sur la Pologne. — L'Empereur s'arrête quinze jours à Wilna. — Sa combinaison contre le camp de Drissa. — Son plan pour éloigner Bagration pendant qu'il marche lui-même sur la Dwina. — Davout et Jérôme chargés de l'exécution de ce plan. — Erreur prolongée de l'état-major impérial et du maréchal Davout, sur la force, la position et les mouvements de Bagration. — Le Roi Jérôme seul est dans le vrai. — Il n'est pas écouté. — Départ de Grodno des colonnes de l'aile droite, les 4, 5 et 6 juillet 1812. — Marche de Davout sur Minsk. — Marche du Roi Jérôme sur Neswij. — Le maréchal Davout lui envoie l'ordre de l'Empereur en vertu duquel le maréchal prend le commandement de toute l'aile droite. — Le Roi Jérôme refuse de conserver son comman-

dement. — Il quitte Neswij avec sa garde le 16 juillet. — Mécontentement de l'Empereur contre Davout. — Jonction des troupes de Jérôme avec celles de Davout, vers Ighoumen. — Le Roi Jérôme de retour à Cassel, le 11 août 1812.

Nous avons réuni dans un seul livre tout ce qui est relatif à la campagne de Russie. Le lecteur ne devra donc pas s'étonner s'il trouve soit dans notre texte, soit dans la correspondance, des faits ou des documents remontant aux trois premiers mois de l'année 1812, ou même à la fin de celle de 1811, et appartenant, par leurs dates, au livre précédent, que nous avons terminé au 5 avril 1812, jour du départ du Roi pour l'armée. Nous nous sommes décidés à intervertir ainsi l'ordre chronologique, pour ne distraire aucun détail important de cet ensemble historique, qui forme un épisode complet de la vie du Roi Jérôme.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des causes de la guerre de Russie, ni à juger la manière dont elle fut conçue et menée. Nous ne pouvons cependant passer sous silence tout un ordre de considérations que suggèrent naturellement l'étude de ces Mémoires et l'histoire du Roi Jérôme, si intimement liée, pendant plusieurs années, à l'histoire de la Confédération Germanique.

La base principale de la conception politique et militaire de l'Empereur, quand il s'est décidé à porter la guerre en Russie, a été la confiance qu'il avait dans la solidité de sa domination en Allemagne.

La situation de la nation germanique, placée géographiquement entre la France et la Russie, faisait une nécessité à l'Empereur, pour atteindre cette dernière, non-seulement de traverser l'Allemagne, mais d'en faire sa base d'opération. Ce n'est ni du Rhin, ni de Metz, ni de Lille que les armées françaises sont parties, pour s'enfoncer entre le Dnieper et la Dwina, mais de l'Oder, de la Vistule, de Dantzig, de Glogau, de Custrin, de Kœnigsberg, de Magdebourg, etc.; et ne ce sont pas seulement les forces matérielles de l'Allemagne que l'Empereur lui a empruntées, mais encore toutes ses forces morales. Il ne faut pas oublier que la Confédération du Rhin comprenait l'Allemagne entière, moins l'Autriche, réduite à dix-neuf millions de sujets, et la Prusse, réduite à cinq; que le territoire de cette Confédération, par son appendice du Grand-Duché de Varsovie, donné à la Saxe, s'étendait depuis le Rhin jusqu'au Niémen, et renfermait plus de seize millions d'habitants; qu'enfin le traité constitutif du 12 juillet 1806 avait placé cette vaste agglomération des peuples germaniques dans la dépendance presque absolue de son protecteur l'Empereur des Français.

Pour soutenir la guerre contre la Russie, la Confédération du Rhin donna à l'Empereur jusqu'à son dernier soldat, et mit sur pied près de cent mille hommes, la Bavière et la Westphalie chacune vingt-cinq mille, la Saxe dix-sept mille, ou plutôt soixante mille, en y comprenant l'armée polonaise du Grand-Duché, etc. Mais l'Empereur ne s'était pas contenté de pousser devant lui et de jeter sur la Russie les

contingents de la Confédération, il avait entraîné dans cette agression formidable la Prusse et l'Autriche, vaincues, morcelées, tremblantes, et incorporé dans son armée les débris des armées à moitié détruites à Iéna, à Austerlitz, à Wagram. La rage et la trahison dans le cœur, la Prusse avait signé, le 24 février 1812, un traité par lequel elle s'engageait, sur les quarante mille hommes que lui laissait le traité de Tilsitt, à en donner vingt mille à l'Empereur pour attaquer la Russie, les vingt mille autres devant être dispersés dans les places. Avec un degré moindre d'humiliation et de contrainte, mais non sans regrets et sans arrière-pensée, l'empereur d'Autriche, par une convention datée du 14 mars, mettait à la disposition de son gendre trente mille hommes, qui ne devaient recevoir que les ordres directs de l'Empereur.

On le voit, la part faite à l'Allemagne dans l'ensemble de cette conception gigantesque était énorme. Elle se montait à plus de cent cinquante mille hommes, outre qu'on empruntait à cette nationalité son territoire, ses places, ses magasins, et qu'on lui imposait le logement et la nourriture d'une armée de six cent mille hommes; car, à cette époque, il était rare que le soldat ne tirât pas, de la manière la plus irrégulière, sa subsistance, si ce n'est plus, des pays qu'il traversait ou dans lesquels il était cantonné. Nous pouvons donc nous représenter le jeu des forces mises en action contre le Colosse du Nord, sous la forme d'un levier dont l'extrémité eût été en France, la pince en Russie et le point d'appui en Al-

lemagne. Il eût fallu, pour que la main puissante qui le faisait mouvoir réussît à ébranler la masse de l'Empire russe, que ce point d'appui fût inébranlable, et c'est dans ce calcul capital que la clairvoyance du plus grand génie de l'histoire a été en défaut.

Parce que l'Allemagne était sans initiative et sans voix, parce que ses Princes obéissaient comme des préfets, parce que ses soldats marchaient d'un bout à l'autre de l'Europe, sur un ordre du major-général, l'Empereur crut qu'il avait dans les mains une force automatique qui n'aurait jamais d'autre moteur que sa puissante volonté. Il eut le tort de méconnaître ce que le sentiment national, trop peu ménagé par lui, avait amassé de ressentiments secrets dans le cœur des Allemands. Nous sommes persuadés que, sans rien sacrifier d'essentiel dans l'exercice d'une autorité dont l'omnipotence était nécessaire au maintien et au succès de sa politique, il aurait pu, par un simple adoucissement des formes, par quelques concessions secondaires, conjurer bien des haines et prévenir de grands malheurs. S'il avait traité l'Allemagne à peu près comme il traitait la France, elle se serait accommodée d'une domination temporaire qui, par la force des choses, se fût peu à peu retirée après la paix générale, ne laissant derrière elle que le souvenir de ses bienfaits. Malheureusement, la main de l'Empereur fut toujours pour l'Allemagne une main de fer, et il n'eut rien à attendre d'elle du jour où il fut forcé de relâcher l'étreinte qui l'avait maintenue soumise, mais non domptée.

L'histoire du Roi Jérôme et du royaume de West-

phalie est éminemment instructive sur la nature des relations qui existaient entre l'Empereur et les Princes de la Confédération, et sur la manière dont il leur faisait sentir sa suzeraineté. L'Empereur n'était pas homme à ménager ceux qui n'étaient ni Français ni de sa famille, et à réserver ses rigueurs pour son frère Jérôme ou son beau-frère Murat. Tout au contraire. Le tableau des embarras du royaume de Westphalie, des douleurs de son Roi, causées par des exigences qu'il ne pouvait satisfaire, par la charge intolérable de l'occupation et par la conduite des agents secondaires, n'est qu'une image affaiblie de ce qui se passait en Bavière, en Saxe, à Bade, etc. Que devait être pour les Allemands la pression d'une pareille domination, là où elle n'était pas amortie par l'abnégation et le dévouement à toute épreuve d'un frère de l'Empereur, et par l'affection réelle, quoique souvent sévère, de Napoléon pour ce frère!

Ce fut là la grande erreur des dernières années du règne de l'Empereur et l'une des principales causes de sa chute. Le Roi Jérôme donna une preuve remarquable de sagacité politique, en prévoyant cette échéance redoutable des ressentiments de l'Allemagne, sans se laisser aveugler par l'enivrement d'une Cour, par la flatterie, par l'optimisme du pouvoir. Il ne craignit pas, alors que toutes les voix se taisaient autour du trône impérial, de faire entendre la sienne, hélas! trop peu écoutée. A la fin de décembre 1811, la guerre contre la Russie ne faisait déjà plus le sujet d'un doute pour le Roi Jérôme, qui con-

naissait et le caractère de son frère et les haines implacables dont Alexandre était l'instrument, bien qu'à cette époque des négociations en apparence actives servissent à masquer les immenses préparatifs militaires qui se faisaient de part et d'autre. Il écrivit à l'Empereur, à la date du 5 décembre 1811, la lettre suivante. Elle caractérise bien le prince dévoué, modeste, patriote, qui sut allier, d'une manière si remarquable, à la clairvoyance avant les fautes, le dévouement silencieux pendant la crise et l'inébranlable fidélité dans le malheur :

« Sire, établi dans une position qui me rend la sentinelle avancée de la France, porté par inclination et par devoir à surveiller tout ce qui peut donner atteinte aux intérêts de Votre Majesté, je pense qu'il est convenable et nécessaire que je l'informe avec franchise de tout ce que j'aperçois autour de moi. Je juge les événements avec calme, j'envisage les dangers sans les craindre ; mais je dois dire la vérité à Votre Majesté, et je désire qu'elle ait assez de confiance en moi pour s'en rapporter à ma manière de voir.

« J'ignore, Sire, sous quels traits vos généraux et vos agents vous peignent la situation des esprits en Allemagne. S'ils parlent à Votre Majesté de soumission, de tranquillité et de faiblesse, ils s'abusent et la trompent. La fermentation est au plus haut degré, les plus folles espérances sont entretenues et caressées avec enthousiasme. On se propose l'exemple de l'Espagne, et, si la guerre vient à éclater, toutes les

contrées situées entre le Rhin et l'Oder seront le foyer d'une vaste et active insurrection.

« La cause puissante de ce mouvement dangereux n'est pas seulement la haine contre les Français et l'impatience du joug étranger ; elle existe plus fortement encore dans le malheur des temps, dans la ruine totale de toutes les classes, dans la surcharge des impositions, contributions de guerre, entretien des troupes, passage des soldats et exactions de tous les genres continuellement répétées. Le désespoir des peuples, qui n'ont plus rien à perdre parce qu'on leur a tout enlevé, est à redouter.

« Ce n'est pas seulement en Westphalie et dans les pays soumis à la France qu'éclatera cet incendie, mais aussi chez tous les souverains de la Confédération du Rhin.

« Que Votre Majesté ne pense pas que j'exagère en lui parlant des malheurs des peuples, je dois lui dire qu'à Hanovre, Magdebourg et dans les principales villes de mon royaume, les propriétaires abandonnent leurs maisons et chercheraient vainement à s'en défaire au prix le plus vil. Partout la misère assiége les familles, les capitaux sont épuisés, et le noble, le bourgeois et le paysan, accablés de dettes et de besoins, ne semblent plus attendre d'autres secours que de la vengeance qu'ils appellent de tous leurs désirs et vers laquelle ils dirigent toutes leurs pensées.

« Ce tableau est vrai dans toutes ses parties, aucun des mille rapports qui me parviennent journellement ne le contredit, je le répète à Votre Majesté. Je sou-

haite avec ardeur qu'elle ouvre les yeux sur cet état de choses, et qu'elle le juge avec toute la supériorité de son esprit pour prendre les mesures et les précautions qu'elle jugera convenables.

« Placé au centre même du péril, je ne m'alarme point pour moi, je sais qu'il est des maux nécessaires et qui ne sont que le passage à des circontances plus heureuses ; ainsi je ne fais aucun cas de ce qui me touche particulièrement, et je me repose, à cet égard, d'une manière absolue, sur les bontés de Votre Majesté et la droiture de mes intentions. Mais les peuples ne peuvent raisonner ainsi, ils sont indifférents aux plus hautes combinaisons de la politique et ils ne sentent que le mal présent qui les presse.

« J'ose croire que Votre Majesté prendra cette lettre en considération ; je remplis, en l'écrivant, mon devoir dans toute son étendue, et je satisfais à ma conviction et à l'impulsion de mon cœur.

« Quoi qu'il plaise à Votre Majesté de faire et d'ordonner ensuite, elle trouvera en moi attachement et dévouement inviolables. »

Le 27 janvier 1812, l'Empereur annonça officiellement au Roi Jérôme que ses négociations avec la Russie, au sujet des différents points en litige, entraient dans une phase qui nécessitait qu'elles fussent appuyées par un grand déploiement de force militaire. A partir de ce moment, la Confédération du Rhin devait mettre sur pied ses contingents. Le Roi de Westphalie était invité à envoyer l'état de ses troupes, avec un projet pour leur organisation sur

le pied de guerre, et à les tenir prêtes à entrer en campagne. Voici la lettre de l'Empereur; elle offre un résumé clair, précis et modéré des griefs de la France contre la Russie, griefs secondaires et qui auraient pu être aplanis si des causes d'un ordre plus élevé n'avaient poussé fatalement l'un contre l'autre le représentant de la Révolution française et le représentant des vieilles monarchies de droit divin.

Il est vraisemblable, d'après les termes de cette dépêche importante, qui ne contient rien de particulièrement applicable à la Westphalie et au Roi Jérôme, que tous les Princes de la Confédération du Rhin reçurent, à la même époque, une communication analogue sinon identique :

« Monsieur mon Frère, divers indices m'avaient depuis longtemps fait craindre que l'empereur de Russie n'eût cessé d'être dans les sentiments de Tilsitt. Un ukase, publié en décembre 1810, blessait essentiellement les intérêts de la France et de la Confédération; il était avantageux à l'Angleterre; il était contraire au traité de Tilsitt. Cependant je m'étais abstenu de toute espèce de plainte, me bornant à des représentations tout amicales. Au mois d'avril suivant, l'empereur de Russie fit remettre par ses ministres près des différentes cours, une protestation relative à l'Oldenbourg. Je dus être d'autant plus étonné d'une démarche si singulière, que, prévenant les vœux de la Russie, j'avais, dès le principe, offert pour le duc d'Oldenbourg une indemnité con-

venable. Je ne pensai toutefois qu'à réitérer cette offre. La Russie paraissant ne point agréer l'objet proposé en indemnité, je la pressai de faire connaître ce qu'elle désirait. Enfin, je mis tout en usage pour arrêter les conséquences d'un acte public, qui, bien qu'il parlât de la conservation de l'Alliance, devait naturellement faire succéder la méfiance à la bonne harmonie qui avait régné entre les deux cours. Au lieu de s'expliquer, la Russie affaiblit son armée du Danube, évacua la droite de ce fleuve, retira de la Finlande une partie des troupes qui occupaient cette province, si récemment conquise, et réunit toutes ses forces disponibles sur les frontières du duché de Varsovie. Le territoire de la Confédération se trouva ainsi menacé, au point que je fus obligé de faire rétrograder les troupes du duché sur la Vistule, afin de pouvoir les appuyer en cas d'attaque soudaine. Dès le commencement de ces mouvements de la Russie, mon premier soin avait été de pourvoir à la défense de Dantzig, qui est un des boulevards de la Confédération, et d'en rendre la garnison respectable; ce qui me mit dans le cas de requérir dès lors une partie des contingents, et d'écrire pour cet effet à Votre Majesté, qui envoya l'un de ses régiments dans cette place. Peu de temps après, un envoyé du Brésil, transporté sur une frégate anglaise, fut reçu à Saint-Pétersbourg comme ministre d'une puissance amie, quoique en vertu de l'alliance de Tilsitt la Russie doive être en état de guerre avec la maison de Bragance. Je désirais la paix, j'avais intérêt à la conserver, puisque une partie de mes troupes était en

Espagne. Mais quand la Russie appuyait la violation des traités par l'appareil des armes, j'ai dû aussi recourir aux armes. Cette précaution est plus que justifiée aujourd'hui par la levée extraordinaire de quatre hommes sur cinq cents, qui vient d'être ordonnée dans toute l'étendue de l'Empire russe, sans que la Russie se soit expliquée sur sa protestation ni sur son ukase, sans que ses troupes aient quitté les positions qu'elle leur a fait prendre dans le voisinage du duché. J'ai dû rassembler mes armées, les former et rétablir mon matériel de guerre. Ces préparatifs ont employé une année. Maintenant, trois cent mille hommes vont traverser l'Allemagne et se porter sur les frontières de la Confédération, non dans des sentiments hostiles, mais pour que mes armées se trouvent aussi près de la Vistule que les armées russes. Je chargerai, quand il en sera temps, mon ministre de répondre à la protestation relative à l'Oldenbourg, que les affaires de ce pays sont réellement étrangères à la Russie; que le duc, requis, lors de la dernière guerre, de fournir son contingent, ne l'avait pas fait; que, n'ayant point rempli les devoirs de confédéré, il en avait perdu les droits; que cependant, et par amour de la paix, j'ai offert pour lui une indemnité convenable, et que je suis prêt encore à la lui donner. Tout en adoptant le principe, la Russie n'a pas dit ce qu'elle voulait, et j'ai dû penser qu'il était dans ses intentions de demander Dantzig et une portion quelconque du territoire de la Confédération. Si, en effet, elle n'avait pas eu à faire des propositions contraires au traité de Tilsitt et à mes principes, et que je

ne pourrais entendre sans y répondre par les armes, aurait-elle armé, et depuis un an refuserait-elle de s'expliquer? Je suis loin toutefois d'avoir perdu l'espoir de la paix. Mais puisqu'on admet envers moi le procédé funeste de négocier à la tête d'une puissante et nombreuse armée, il est de mon honneur de négocier aussi à la tête d'une armée nombreuse et puissante. Je ne veux point commencer les hostilités; mais je veux me mettre en mesure de les repousser. Je ne veux point violer le territoire russe; mais je veux être prêt à faire repentir quiconque violerait le territoire de la Confédération. Je désire, en conséquence, que le contingent de Votre Majesté se réunisse et soit prêt à entrer en campagne le 15 février prochain. Je la prie de me faire remettre l'état de son contingent en officiers-généraux, officiers d'état-major, infanterie, cavalerie, artillerie avec caissons et équipages, et tel qu'elle est dans l'intention de l'organiser.

« Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon Frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Le roi Jérôme réunit son contingent à Halle. Ne connaissant pas encore l'intention qu'avait l'Empereur de former une aile droite dont il aurait le commandement, et dans laquelle seraient comprises les troupes westphaliennes, il crut devoir leur donner l'organisation d'une armée séparée et complète, et former une division d'avant-garde, un corps d'armée et une réserve. Napoléon modifia ces dispositions et prescrivit à la date du 26 février,

pour le corps westphalien, une organisation analogue à celle des autres corps français et alliés.

Ce corps reçut la dénomination de 8e corps de la Grande-Armée, et fut composé de deux divisions d'infanterie et d'une brigade de cavalerie légère. Les divisions de la Grande-Armée et les brigades de cavalerie légère attachées aux corps d'infanterie étant numérotées, de la droite à la gauche, en dehors des corps auxquels elles appartenaient, la première division westphalienne porta le numéro 23, la seconde le numéro 24, et la brigade de cavalerie légère le numéro 24.

La 23e division, sous les ordres du baron Tharreau, général français, choisi par l'Empereur, comprenait deux brigades commandées par les généraux Damas et Wickenberg, fortes ensemble de douze bataillons. L'effectif de la division était de neuf mille quatre cent dix-huit hommes, y compris l'artillerie régimentaire.

La 24e division, commandée par le baron d'Ochs, devait comprendre deux brigades fortes ensemble de dix bataillons. Mais l'une de ces brigades ne devait rejoindre que plus tard, quand les circonstances le permettraient. Elle était formée des 1er et 8e régiments de ligne, qui avaient été envoyés à Dantzig par Jérôme, dans le courant de l'année 1811, sur la demande de l'Empereur. Par le fait, la 24e division ne compta, pendant la campagne, que six bataillons, d'un effectif de quatre mille neuf cent trente-quatre hommes, commandés par le général de brigade Legras.

Quant à la brigade de cavalerie légère, la 24e de la Grande-Armée, placée sous les ordres du général Hammerstein, elle fut formée des 1er et 2e régiments de hussards, avec un effectif de onze cent soixante-cinq hommes et douze cent quatre-vingt-deux chevaux.

L'artillerie de réserve avait trente-six bouches à feu, servies par huit cents canonniers, l'artillerie régimentaire douze pièces.

Le 8e corps présentait donc un ensemble de dix-huit bataillons, huit escadrons, d'une force d'environ seize mille hommes.

Les deux régiments de cuirassiers de l'armée westphalienne furent détachés du 8e corps et donnés au 4e corps de cavalerie de réserve commandé par Latour-Maubourg. Nous aurons occasion de parler de la composition de ce corps comme faisant partie de l'aile droite.

En ajoutant à l'effectif du 8e corps celui de la brigade de Dantzig, commandée par le général Verdun, et celui de la brigade de cuirassiers, nous trouvons, pour le contingent total de la Westphalie, une force de plus de vingt-cinq mille hommes.

A cette occasion, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que, pendant les années 1810 et 1811, un des sujets habituels de discussion, de reproches et de justifications entre l'Empereur et son frère, était précisément l'extension donnée par Jérôme à l'armée nationale. Toutes les fois que le Roi de Westphalie se plaint de n'avoir plus aucunes ressources pour payer et nourrir les troupes françaises cantonnées dans ses

États, les agents de l'Empereur répondent aigrement qu'il n'a qu'à réduire les troupes westphaliennes; qu'elles sont sur un pied d'effectif beaucoup trop fort; que la France n'a que faire de tous ces soldats allemands, etc. Puis le moment arrive, plus tôt même que Jérôme, dans ses justifications, n'avait osé le prévoir, où l'Empereur, pour une guerre formidable, a besoin de toutes les ressources militaires de ses alliés. Alors le langage change. On ne se plaint plus que l'armée westphalienne ait été portée à trente mille hommes, pour en mettre en ligne vingt-cinq mille, on en trouve l'emploi jusqu'au dernier homme. L'Empereur écrit même, dès le 28 février, au Prince de Neufchâtel :

« Faites observer au Roi de Westphalie que ses « régiments de cavalerie sont bien faibles à cinq « cent cinquante hommes. Il faudrait les porter cha- « cun à huit cents ou neuf cents chevaux, ainsi que « le régiment de lanciers de la garde; car devant « l'ennemi cela serait réduit à rien. »

Voir également la lettre de l'Empereur, en daté du 26 décembre 1811, publiée dans la Correspondance relative au quinzième livre.

L'Empereur, dans sa pensée, réservant à son frère le commandement de l'aile droite, il fallait un commandant particulier pour le 8e corps. Il fit choix du général Vandamme, qui avait déjà commandé une division sous Jérôme, pendant la campagne de Silésie. Ce général arriva à Cassel dans les premiers jours

de mars. Mais son caractère difficile ne tarda pas à froisser le Roi, qui demanda et obtint son changement. Le 8e corps fut commandé, pendant la campagne, par le général Tharreau, qui avait directement sous ses ordres la 23e division.

Dans les premiers jours de mars, l'Empereur appela le roi Jérôme auprès de lui. Il lui prescrivit, à la date du 3 :

« De faire partir ses bagages et sa maison militaire « pour Halle, et de venir de sa personne, avec très- « peu de monde, à Paris. Il y viendra incognito, y « restera deux ou trois jours, et ira ensuite rejoindre « son corps. »

Il est permis de croire qu'à ce moment solennel où l'Empereur allait jouer sa fortune il éprouva quelque regret de sa sévérité envers un frère qui n'avait jamais répondu à ses reproches que par les preuves du dévouement le plus tendre. Il savait qu'il lui suffisait d'un mot et d'une caresse pour guérir, dans ce cœur qui lui appartenait, les blessures que son impérieux génie ne lui avait pas épargnées. Il ne semble pas qu'il faille attribuer à un autre motif cette invitation spontanée de sa part, regardée alors, par les premiers potentats du monde, comme la plus haute des faveurs. Toujours est-il qu'il combla Jérôme des marques de son affection, l'enivrant, lui qui connaissait cette nature généreuse et bonne, non pas par des éloges personnels, mais par des éloges à l'adresse de la Reine et par des témoignages de satisfaction don-

nés à ses serviteurs si longtemps maltraités. Lecamus (Furtenstein), Salha (de Höne), Wintzingerode furent faits comtes de l'Empire; Marainville, Boucheporn, Benterode, barons. Parti le 8 mars pour Paris, le Roi Jérôme était de retour à Cassel le 25, rempli de joie et d'ardeur, ayant oublié dans les embrassements fraternels et dans l'espoir d'une glorieuse campagne, les dégoûts et les anxiétés de plusieurs années.

D'après les ordres de l'Empereur, le corps westphalien avait quitté Halle avant le retour du Roi, passé l'Elbe à Dessau, le 24 mars, et avait été dirigé sur Kalisch (ville située sur la Warta, dans le grand-duché de Varsovie, à soixante lieues de cette ville), en passant par Sorau, Spremberg et Glogau. C'était une route de cent trente lieues que devait suivre le 8e corps avant d'arriver à son premier point de destination. Les ordres successifs du grand quartier-général, communiqués au Roi Jérôme, à Cassel, ayant alternativement ralenti et accéléré la marche de ce corps, l'arrivée des colonnes à Kalisch eut lieu du 15 au 17 avril. Le Roi, conformément aux instructions de l'Empereur, qui lui prescrivait de se trouver à la tête de ses troupes à partir de Glogau, et de les précéder de quelques jours à Kalisch, arrêta son départ de Cassel pour le 5 avril.

Les dix jours qui s'écoulèrent entre son retour de Paris et son départ pour l'armée, furent consacrés à régler les affaires intérieures du royaume, si difficiles au milieu d'une détresse financière qui augmentait de jour en jour. Nous ne reviendrons pas sur les détails

de ce sujet ; on les trouvera tout au long dans la Correspondance placée à la suite de ce livre, sans qu'il soit instructif ni même intéressant d'en donner un résumé, tant le texte des discussions entre le gouvernement français et le gouvernement westphalien, des exigences de l'un, des plaintes de l'autre, et de leurs récriminations réciproques, est uniforme et se trouve répété dans ces Mémoires. Une longue dépêche de M. Reinhard, en date du 30 avril 1812, donne une idée assez juste de la situation de la Westphalie et de ses finances au début de la guerre de Russie. On y verra que, sans la question d'argent, les souvenirs de ce règne de quelques années seraient restés des plus honorables pour Jérôme, pour le nom français et la grande cause de la révolution française, des plus chers et des plus féconds pour l'Allemagne. Malheureusement, tout allait se perdre dans le gouffre du déficit, réformes, progrès moraux, nationalité naissante.

Ce déficit avait atteint des proportions effrayantes. Pour les six premiers mois de 1812, les recettes ordinaires s'élevaient à 19,000,000 francs, et les dépenses régulières, y compris les arriérés et celui de la dette publique de 8 millions, à 49 millions ; déficit pour ces six mois, 30 millions. Cet énorme excédant de dépenses provenait de deux causes uniques :

1° De l'entretien des douze mille cinq cents soldats français, imposé par les traités jusqu'à la fin de la guerre maritime. Comme, malgré le texte de ces traités, les exigences du maréchal Davout qui augmentait

chaque jour la proportion des cavaliers cantonnés en Westphalie, avaient été admises et imposées par l'Empereur, la charge que cet entretien imposait au nouveau royaume était, pour six mois, de près de 10 millions;

2° De l'accroissement considérable de l'armée westphalienne, portée à trente mille hommes, dont vingt-cinq mille à la Grande-Armée. Si l'on considère que le budget normal et équilibré de la Westphalie n'aurait dû comprendre que l'entretien d'une armée nationale de douze mille cinq cents hommes, on reconnaîtra que le surcroît de dépenses afférentes à ce chapitre, et pesant sur les six premiers mois de 1812, doit être évalué à environ 6 millions. Quant à la justification de cette augmentation des dépenses militaires, nous avouons sincèrement que nous ne savons qu'en penser. D'une part, les ministres de l'Empereur la reprochent sans cesse et amèrement au Roi Jérôme, comme la cause de sa ruine (ce qui, dans tous les cas, d'après les chiffres, est une exagération inadmissible); d'autre part, l'Empereur pousse son frère à augmenter sans cesse son contingent, lui prend une brigade d'infanterie pour Dantzig, une division pour l'Espagne, une brigade de cuirassiers pour le 4e corps, se plaint que l'effectif des escadrons n'est pas assez fort, exige qu'on organise une artillerie de quarante-huit bouches à feu et un corps de réserve pour garder la Westphalie, et reçoit enfin les seize mille hommes qui restent au 8e corps, comme représentant tout au plus ce qu'il est en droit d'attendre du contingent westphalien. On aurait quelque peine à

croire à cette inconséquence singulière, si elle n'était écrite à chaque page dans les documents authentiques que nos lecteurs ont sous les yeux.

Les douze mille cinq cents soldats français et les vingt mille soldats westphaliens en sus de l'effectif normal de l'armée westphalienne, absorbant pour les six premiers mois de l'année seize millions, les quatorze millions qui complètent le déficit semestriel de trente millions, ne sont autre chose que l'arriéré des années précédentes.

Eh bien! si tel eût été le bilan réel des finances de la Westphalie, son gouvernement aurait pu encore, non pas faire face à ses obligations, mais subsister, au moyen de quelques expédients dilatoires. D'abord, l'arriéré de la dette se soldait en papier; les autres créanciers de l'État recevaient des à-comptes et devaient se contenter de règlements à terme; on trouvait à contracter quelques emprunts usuraires, on vendait les derniers débris du domaine public. Mais ce déficit, à peu près régulièrement prévu et calculé, n'était rien à côté d'une charge nouvelle, d'autant plus écrasante qu'il était impossible d'en connaître les limites. A partir du 1er février, la Grande-Armée avait été créée. Dès lors, le principe mis immédiatement en pratique par le Prince d'Eckmühl et adopté par l'Empereur, fut que toutes les troupes de cette armée, cantonnées sur le territoire de la Westphalie, étaient à la charge de son gouvernement. Il n'était plus question des douze mille cinq cents hommes imposés par le traité. On répondait au Roi Jérôme qui en invoquait les clauses :

« L'entretien des douze mille cinq cents hommes « est une affaire à part ; c'est une charge des temps « ordinaires. Aujourd'hui, la Confédération du Rhin « est menacée ; la Grande-Armée, pour la défendre, « entre sur son territoire. C'est aux États qu'elle tra- « verse ou dans lesquels elle séjourne pour le service « de la cause commune, à pourvoir à ses besoins. »

La question étant posée en ces termes, il n'y avait plus, pour la Westphalie, ni budget, ni calcul financier possible ; il n'y avait qu'à puiser à même et sans compter, dans les caisses de l'État, sur la réquisition des généraux français. Il n'y a même pas trace, dans l'énorme quantité de pièces que nous avons eues à notre disposition, il n'y a pas trace, disons-nous, d'un chiffre quelconque fixé à ce surcroît de dépense, d'une limite même approximative, dans laquelle le gouvernement français aurait promis de limiter ses exigences. On voit seulement qu'elles n'avaient plus aucune espèce de proportion, même la plus fictive, avec les ressources de la Westphalie. Il est une idée qui revient souvent dans ces interminables discussions, c'est celle d'une *menace*, attribuée tantôt au Roi lui-même, tantôt à ses ministres, et que les agents français repoussent comme une monstruosité. Voici en quoi aurait consisté cette *menace*, dont il est parlé dans plusieurs passages de nos documents, sans qu'elle nous paraisse avoir été officiellement formulée. Dans l'impossibilité matérielle d'avoir de l'argent pour les besoins des troupes françaises, le gouvernement westphalien aurait *menacé d'autoriser*

les généraux de la Grande-Armée à pourvoir eux-mêmes, dans le pays et sous leur responsabilité, par voie directe de réquisition locale, aux besoins de leurs troupes.

Voilà quel était le *nec plus ultrà* des résistances du gouvernement westphalien.

Au moment de quitter Cassel, le Roi Jérôme laissa la direction supérieure des affaires à la Reine Catherine, et au comte Siméon la présidence du conseil des ministres. On trouvera, dans la Correspondance, les nombreuses lettres échangées entre le Roi et la Reine pendant l'absence de Jérôme, et relatives aux affaires du royaume. Elles mettront le lecteur au courant de la manière consciencieuse et craintive tout à la fois, dont la Reine comprit et exerça la mission nouvelle dont elle était chargée, et des difficultés administratives et financières de l'ordre le plus ingrat et de la nature la plus pénible, contre lesquelles elle eut à lutter. Ce qui dut sans doute l'effrayer le plus, c'est qu'il lui fallut aller en personne défendre directement les intérêts de son mari et de son royaume, auprès de celui dont dépendaient les destinées de sa famille de naissance et celles de sa famille d'alliance. L'affection que la Reine Catherine portait à l'Empereur n'avait d'égale que l'admiration que lui inspirait son génie, et elle devait le prouver trois ans plus tard d'une manière mémorable. Malgré ces sentiments, ses lettres comme son journal portent d'une manière naïve et charmante l'empreinte de l'effroi immense dont cette jeune Princesse était saisie à la pensée d'affronter, dans une discussion administrative et

politique, ce redoutable génie dont la logique était aussi puissante que la volonté.

Ce fut à Dresde que la Reine Catherine vit l'Empereur. On sait que, parti de Saint-Cloud le 9 mai pour se rendre à l'armée, Napoléon séjourna du 17 au 29 du même mois dans la capitale de la Saxe, pour faire concourir à la réussite de son entreprise immense le spectacle le plus extraordinaire et le plus grandiose dont il pût étonner et terrifier l'Europe. On le vit, dans le palais des anciens Électeurs de Saxe, tenir une Cour de Rois. L'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, le Roi de Prusse, les Rois et Princes de l'Allemagne avaient sollicité la faveur d'être admis auprès de l'arbitre suprême de leurs destinées, que l'on se représentait sur le point de devenir celui de l'Europe entière, après une courte campagne.

La Reine Catherine, le lendemain du départ de son mari, avait annoncé à l'Empereur qu'elle prenait les rênes du royaume, et lui avait demandé la permission de se rendre à Dresde au moment de son passage dans cette ville, par la lettre suivante :

« Sire, je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté le départ du Roi pour Glogau, ainsi que le portaient vos instructions. C'est hier au soir qu'il m'a quittée, et je serais inconsolable de cette séparation, si le sentiment de son devoir et de sa gloire ne venait me soutenir. D'après les intentions de Votre Majesté, il m'a laissé la direction supérieure des affaires en son absence, et voulait y joindre un titre que j'ai refusé, m'étant toujours fort éloignée des affaires publiques.

Je n'y rechercherai jamais aucune satisfaction personnelle, mais seulement le désir de répondre, autant qu'il sera en moi, à la confiance dont Votre Majesté daigne m'honorer et à cette preuve flatteuse de celle du Roi. Je ne m'attribue en aucune façon la satisfaction que cette disposition a inspirée ici; mais les craintes que ces deux absences du Roi y avaient produites sont dissipées par les soins qu'a pris le Roi d'assurer la tranquillité de son royaume pendant son éloignement. Six mille hommes de troupes westphaliennes sont restés à Cassel. L'esprit y est très-bon, surtout depuis qu'on y est rassuré sur les événements et les troubles que pouvait occasionner l'absence du Roi.

« Comme l'on dit que Votre Majesté doit se rendre à Dresde, et quoiqu'il soit peut-être présomptueux de l'entretenir d'*on dit*, j'espère, Sire, que vous n'y verrez que le désir bien excusable d'oser vous y faire ma cour, si vous daignez le permettre. Je suis bien empressée de vous témoigner ma reconnaissance pour vos bontés, et de vous assurer que je m'efforcerai de les mériter par tout le zèle et les soins que j'apporterai à m'acquitter des affaires dont vous avez daigné me charger.

« Je suis, etc.

« CATHERINE. »

L'Empereur répondit en ces termes :

« Madame et chère belle-sœur, je reçois votre lettre. Je vois avec plaisir la marque de confiance que

vous a donnée le Roi, en vous laissant la direction des affaires pendant son absence. Si je vais à Dresde, je ne vois pas d'inconvénient que vous y veniez. Je serais charmé de vous y voir et de vous renouveler les assurances de l'attachement que je vous porte. »

La Reine arriva à Dresde le 17 mai, en même temps que l'Empereur et l'Impératrice ; elle y resta jusqu'après le départ de Napoléon pour l'armée, et ne revint à Cassel que lorsque Marie-Louise quitta elle-même la capitale de la Saxe pour se rendre à Prague au sein de sa famille. Les détails intéressants du séjour de Catherine à Dresde et de ses entrevues avec l'Empereur, se trouvent à la fin de ce livre, soit dans les lettres, soit dans le fragment de son Journal que nous publions.

A partir du 5 avril, la campagne de Russie commence pour le Roi Jérôme comme pour la Grande-Armée.

Voici quelles étaient la force et la composition des corps de la Grande-Armée, et leurs emplacements à la fin de mars 1812, au moment où ils reçurent les ordres définitifs pour leur marche en avant.

Le 1^er^ corps (prince d'Eckmühl), quartier-général Hambourg, bordait l'Elbe, prêt à le franchir. Il se composait des divisions Friant, Morand, Gudin, Dessaix, Compans, et d'une division polonaise. Quatre-vingt mille hommes d'infanterie et d'artillerie, trois mille cinq cents hommes de cavalerie légère.

Le 2^e^ corps (maréchal Oudinot), avait son quartier-général à Munster. Il se composait des divisions

Legrand et Verdier, d'une division suisse, et de quelques bataillons croates et hollandais. Ce corps était de quarante mille hommes.

Le 3e corps, commandé par le maréchal Ney, avait été réuni sur le Rhin, autour de Mayence. Deux divisions françaises, Ledru et Razout, une division wurtembergeoise, total trente-neuf mille hommes, infanterie, artillerie et cavalerie légère.

L'armée d'Italie avait reçu la dénomination de 4e corps. Elle était commandée par le prince Eugène, forte de quarante-cinq mille hommes et composée de deux divisions françaises, d'une division italienne et de la garde royale. Cette armée, massée au pied des Alpes dès le mois de février, avait été mise la première en mouvement comme étant la plus éloignée du théâtre de la guerre. Son itinéraire la faisait arriver le 6 mai à Glogau.

Le 5e corps était l'armée polonaise du grand-duché, quartier-général, Varsovie; commandant en chef, prince Poniatowski. Il comprenait trente-trois bataillons et vingt escadrons. Son effectif s'élevait à trente-cinq mille hommes, dont cinq mille cavaliers. L'infanterie était divisée en trois divisions, les 16e, 17e et 18e, commandées par les généraux Zaionchek, Dabronski, Kameniecki. La cavalerie formait trois brigades, commandées par les généraux Kamienski, Tyszluierez, Sulkeroski.

Ce corps, par sa valeur, était mis sur le même rang que les meilleures troupes françaises, et était en outre animé contre les Russes d'une ardeur qu'il fallut plus d'une fois modérer.

Le 6e corps, fort de vingt-cinq mille hommes, comprenait tout le contingent bavarois. Commandé par le général Saint-Cyr, il fut adjoint à l'armée d'Italie, sous les ordres du vice-roi.

Le 7e corps, formé du contingent saxon, était fort de dix-sept mille hommes. Divisé en deux divisions d'infanterie et deux brigades de cavalerie, il présentait dix-huit bataillons et vingt-huit escadrons. Le général Reynier le commandait; officier savant, capable, mais d'un caractère difficile et mécontent.

Le 8e corps était le corps westphalien, dont nous avons donné la force et la composition.

La cavalerie était fractionnée en quatre grands corps : le 1er commandé par Nansouty, le 2e par Montbrun, le 3e par Grouchy, le 4e par Latour-Maubourg. Le 4e corps, que nous verrons passer sous les ordres du Roi Jérôme dès le commencement des hostilités, se composait de deux divisions : l'une polonaise, de cavalerie légère, général de division Rozniecky, l'autre de grosse cavalerie, général de division Lorge. Ce corps avait dix-huit escadrons et un effectif de sept mille hommes.

Restait la garde, forte de quarante-sept mille hommes, dont six mille cavaliers, avec une réserve de deux cents canons. Elle était divisée en deux corps, l'un sous le maréchal Mortier, l'autre sous le maréchal Lefèvre.

Il y avait enfin le corps auxiliaire fourni par la Prusse. Il était d'un effectif de dix-sept mille hommes et avait été poussé, dès le mois de mars, sur le

Niémen, à l'extrême frontière. Comme ces troupes étaient sur le territoire prussien, à Elbing, Kœnigsberg, etc., on avait pu les placer en face des avant-postes russes, sans précipiter la rupture, qui ne devait éclater qu'au mois de juin.

L'armée autrichienne du prince de Schwartzemberg, forte de trente mille hommes et sous les ordres directs de l'Empereur, formait l'extrême droite de la Grande-Armée. Elle avait pour quartier-général Lemberg, en Galicie.

Telles étaient les forces destinées à agir activement et à pénétrer dans l'intérieur de la Russie. En hommes véritablement présents sous les drapeaux, cette armée, la plus considérable qui ait jamais été réunie sous un seul commandement et sur un seul théâtre de guerre, comptait quatre cent cinquante mille soldats, dont trois cent trente mille d'infanterie, soixante-dix mille de cavalerie, trente mille d'artillerie, et plus de mille bouches à feu.

Enfin, comme réserve, pour maintenir l'Allemagne, pour lier à la France cette armée qui allait s'en éloigner de plus de cinq cents lieues, l'Empereur avait organisé un 9e corps, sous le maréchal Victor, fort de quarante mille hommes, dont le quartier-général devait être à Berlin, et une autre réserve sous Augereau, comptant quarante mille hommes, formée de quatrièmes et de sixièmes bataillons. Si l'on ajoute à ces deux corps les dépôts de cavalerie de Hanovre, les recrues en marche, les garnisons des places, la division des petits princes de la Confédération, dix mille hommes que le Danemark tenait prêts à mar-

cher, on arrive à un ensemble de cent trente mille hommes, destinés à alimenter la Grande-Armée, à garder ses bases d'opérations, etc.

Il faut maintenant nous transporter sur le territoire russe, théâtre des premières hostilités, et nous rendre compte de la manière dont l'empereur Alexandre avait disposé ses forces pour faire face à la formidable invasion dont il était menacé.

La frontière russe, de la Mer Noire à la Mer Baltique, c'est-à-dire de l'embouchure du Danube à celle du Niémen, présentait en 1812 (l'adjonction du royaume de Pologne l'a modifiée depuis), une ligne sinueuse d'un développement d'environ trois cent cinquante lieues. Cette ligne séparait le territoire russe : 1° de la Turquie, sur une étendue de cent lieues; 2° de l'Empire d'Autriche (Galicie), sur une de quatre-vingts; 3° du grand-duché de Varsovie, suivant un parcours très-irrégulier d'environ cent trente lieues; 4° enfin, à l'extrême nord, la Russie et la vieille Prusse avaient une frontière commune de quarante lieues, formée par le bas Niémen.

Sur la frontière turque, les Russes avaient l'offensive; Kutusoff était sur le Danube avec soixante mille hommes. Cette armée ne devint disponible qu'au mois d'octobre 1812, par suite de la paix conclue avec les Russes à cette époque. Elle fut alors rappelée vers le Nord, sur les derrières de l'armée française.

Bien que l'Autriche se fût rangée du côté de la France, la frontière galicienne ne fut jamais sérieusement inquiétante pour l'Empire russe. L'empereur François avait promis à son gendre une armée de

trente mille hommes réunie à Lemberg et prête à marcher le 15 mai. Alors même qu'Alexandre n'eût pas reçu de la Cour de Vienne l'assurance secrète que l'Autriche se tiendrait, comme coopération, plutôt en deçà qu'au delà des limites de ses engagements avec la France, il n'aurait pas redouté, de la part du prince de Schwartzemberg, à la tête de ses trente mille hommes, une initiative bien menaçante pour la Volhynie ou la Podolie du Nord. Aussi l'armée du général Tormassoff, forte de quarante-cinq mille hommes, destinée dans le principe à lier l'armée de Kutusoff aux deux grandes armées de Barclay de Tolly et de Bagration, avait-elle été peu à peu rapprochée du Nord, sans souci de la frontière galicienne qu'elle laissait dégarnie. Au commencement de juin, cette armée se trouvait entre Loutsk et Vladimir, en face de Zamosc, à la hauteur de l'extrémité méridionale du grand-duché. Elle avait, d'ailleurs, à peu près marché parallèlement au prince de Schwartzemberg, qu'elle était chargée d'observer, car nous verrons dans les premiers jours de ce même mois de juin, le prince quitter Lemberg et entrer dans le grand-duché par Zamosc et Lublin.

La défense comme l'attaque allaient donc se déployer à peu près exclusivement le long de la frontière polonaise et de la frontière prussienne. Cette zone, d'une étendue de cent soixante-dix lieues, pouvait se décomposer en trois parties, dont une étude attentive de la carte peut seule donner une idée exacte.

La première partie était formée par le Bug, sur un

parcours de cinquante lieues, depuis Vladimir jusqu'à Droghitchin. Puis venait entre le Bug et le Niémen, ce que nous appellerons la trouée de Byalistock ou de la Narew. Ici la frontière russe, quittant le Bug à Droghitchin pour aller joindre le Niémen à Grodno, formait entre ces deux points un rentrant très-prononcé dont la concavité était tournée du côté de la Russie. De Droghitchin à Grodno, il y a en ligne droite quarante-cinq lieues, ce qui représente la corde de l'arc sinueux formé par la frontière, ou l'ouverture de la trouée. Cette partie de la frontière ne se distinguait pas seulement des deux parties adjacentes en ce qu'elle ne s'appuyait pas sur de grands obstacles naturels comme étaient le Bug et le Niémen, mais encore par l'importance stratégique du cours de la Narew qui la traversait par le milieu, coulant de la Russie vers la Pologne. La Narew prend sa source près de Byalistock, ville russe située au centre du rentrant formé par la frontière, pour se jeter, après un cours très-tourmenté, dans le Bug, à Sierock, à huit lieues au nord de Varsovie. Un cours d'eau ne jouit des propriétés d'une ligne stratégique qu'autant qu'il traverse des centres importants de population, reliés entre eux par une grande voie de communication terrestre, indépendamment de la voie fluviale. Or, la grande route de Varsovie à Grodno d'un côté, à Byalistock de l'autre, suit le cours de la Narew et traverse, en le remontant, Sierock, Pultusk, Rosan, Ostrolenka, Nowogrod, Lomza, Tykoczin, Goniondz, Augustowo, points stratégiques fameux dans les guerres de 1807, de 1812 et de 1830.

La ligne de la Narew, ainsi perpendiculaire et non parallèle à la frontière, et descendant de Byalistock sur Varsovie, a tous les caractères d'une route d'invasion pénétrant de la Russie dans le grand-duché et aboutissant au grand point objectif des Russes, la capitale de la Pologne.

Remarquons que de Byalistock descend sur le Bug une autre route très-importante qui, suivant le cours du fleuve, se dirige par Nur, Brok, Wyskowo, sur Pultusk et Sierock, et de là sur Varsovie. Ainsi, par la trouée de Byalistock, les Russes pouvaient marcher sur Varsovie, soit par la Narew, soit par le Bug.

Il y a enfin une troisième route, conduisant de Varsovie aux frontières russes, et que l'Empereur appelle quelquefois, dans sa correspondance, la *route directe,* ou route de Minsk (du nom d'un petit village qu'elle traverse). Cette route court, pendant quarante-cinq lieues, de l'Ouest à l'Est, dans la vaste plaine qui s'étend entre la Vistule et le Bug, et aboutit à ce dernier fleuve sur un point appartenant à la partie de son cours qui sert de frontière aux deux pays, à la ville de Brezesc-Litew. Elle passe par la ville de Siedlce, et est coupée, à vingt lieues de Varsovie, par la Liviec, petite rivière affluent du Bug, et qui, dans ce pays complétement plat, peut servir de rideau, sinon de position. A Brezesc, sur le Bug, aboutissent deux faisceaux de routes, l'un venant de la Volhynie méridionale, de Loutsk, Vladimir, Kowel (c'est celle sur laquelle manœuvrait Tormassof, le long de la frontière) ; l'autre, montant vers le Nord, par Kobrin, Proujany, Slonim, sur

Minsk et Vilna. Ces deux faisceaux de communications et les deux régions ouvertes qu'ils traversent, sont séparés par les immenses marais de Pinsk ou du Pripet, massif impraticable dont l'extrémité occidentale s'avance jusqu'à une vingtaine de lieues de Brezesc, et qui s'enfonce vers l'Est, jusqu'au Dniéper, sur une étendue de plus de cent lieues.

La troisième partie de la frontière, celle qui commençait à Grodno, était d'une configuration beaucoup plus simple. Elle suivait le cours du Niémen jusqu'à la mer, sur un développement de quatre-vingts lieues environ. Cette ligne découpait une espèce de bastion, dont le sommet, tourné du côté de la Russie, était marqué par Kowno, en face et à une vingtaine de lieues de Wilna.

La formation d'une aile droite de la Grande-Armée, sous le commandement du Roi Jérôme, les mouvements exécutés par cette aile, l'ensemble des opérations stratégiques, en apparence très-confuses, qui eurent pour pivot Varsovie d'abord et Wilna ensuite, la correspondance enfin de l'Empereur, tout cela serait incompréhensible pour le lecteur qui ne se serait pas bien pénétré, par l'étude de la carte, des particularités géographiques du théâtre de guerre que nous venons de décrire.

Les positions des Russes, la distribution de leurs forces, cadraient naturellement avec ces traits remarquables de la géographie de leurs frontières.

Nous avons déjà dit où étaient les armées de Tormassoff et de Kutusoff, dont la première ne prit l'offensive qu'au milieu de la campagne et la seconde

qu'à la fin, l'une et l'autre postérieurement à cette période de la guerre dont nous avons à nous occuper comme étant la seule à laquelle ait pris part le Roi Jérôme.

Au début, la résistance directe fut concentrée sur les frontières nord de l'Empire, et confiée à deux armées, celle de Barclay de Tolly et celle de Bagration.

La première, forte de cent trente mille hommes, avait été primitivement formée, non sur la frontière même, mais sur la Dwina, et ce fleuve avec ses grandes places de Riga, Dunabourg, Polotsk, Witebsk, était resté sa véritable base d'opérations. Les Russes avaient même établi sur un point de son cours, à Drissa, un vaste camp retranché destiné à leur servir de refuge et de point d'appui dans une retraite, tout un ordre de combinaisons stratégiques, basé sur les camps retranchés, étant devenu de mode en Russie depuis les guerres de la Péninsule. Peu à peu, à mesure que le mouvement de la Grande-Armée vers le Niémen se dessinait, l'armée de Barclay de Tolly s'était rapprochée de ce fleuve. Dès le mois d'avril, son quartier-général était à Wilna.

Voici comment était disposée cette armée, la force et la position de ses corps :

1° Le 1er corps (vingt-deux mille baïonnettes et trois mille deux cents sabres), commandé par le général Wittgenstein, était cantonné de Tilsitt à Rossiena.

2° Le 2e corps (quinze mille hommes d'infanterie), sous le général Bagowouth, avait pour quartier-général Wilkomir, et occupait Kowno.

3° Le 3e corps, fort de dix-huit mille hommes, commandé par Touczkoff, était cantonné entre Nowoï-Troki et Lida, villes situées au sud de Wilna.

4° Le 4e corps, de quatorze mille hommes, sous les ordres de Schouwalof, était à Olkeniki.

5° Le 5e corps, comprenant vingt-cinq mille hommes de la garde impériale, occupait Wilna. Le grand-duc Constantin en avait le commandement.

6° Enfin, le corps de Doctoroff (quinze mille hommes), était cantonné à l'extrême gauche de Barclay de Tolly, de Lida à Grodno.

Trois corps de cavalerie comprenant ensemble treize mille hommes et un corps de cinq mille Cosaques, étaient répartis entre les différentes positions: les cuirassiers d'Ouvaroff à Rossiena, les dragons de Korf à Wilna, les six mille quatre cents hommes de cavalerie légère de Pahlen tout le long du Niémen.

Ainsi, de Tilsitt à Grodno, sur une étendue de plus de quatre-vingts lieues, l'armée de Barclay bordait le cours du Niémen, c'est-à-dire les deux faces du grand bastion dessiné par ce fleuve. Le sommet du bastion étant à Kowno, et le centre du demi-cercle formé par l'armée russe étant, en face de Kowno, à Wilna, il était naturel que l'armée française débouchât par le premier de ces deux points, en y passant le Niémen, et marchât en masse sur le second pour couper en deux la ligne ennemie, sans parler de l'avantage qu'il y avait pour Napoléon à occuper, dès le début de la campagne, la capitale de la Lithuanie, quartier-général de l'empereur Alexandre.

La seconde armée russe était celle du prince Bagration :

2e et 8e corps d'infanterie, généraux Raiewski et Barasdin, formant un total de trente mille hommes.

Une division de grenadiers réunis, général Woronzoff, huit mille hommes.

Une brigade de chasseurs à pied, deux mille hommes.

4e et 5e corps de cavalerie, cuirassiers et dragons, sous les généraux Knorring et Siewers, total, six mille huit cents hommes.

6e corps, cavalerie légère; général Wassiltchikoff, six mille quatre cents hommes.

Douze mille Cosaques, sous l'hetman Platoff.

C'était une force de quarante mille baïonnettes et de vingt-cinq mille sabres.

Cette armée avait été organisée sur le Dniéper, comme celle de Barclay de Tolly sur la Dwina. En même temps que la première avait avancé vers le Niémen, la seconde s'était rapprochée de la trouée de Byalistock. Minsk avait été longtemps son quartier-général. Au mois de juin, elle était concentrée dans le triangle formé par Grodno, Byalistock et Wolkowisk. Le gros des forces était à Wolkowisk. L'hetman Platoff tenait Grodno à la droite, et courant avec ses Cosaques jusqu'à Lida et le long du Niémen, établissait la communication entre les deux armées.

Il est à remarquer que le Niémen, du côté de la Russie, forme un angle rentrant à Grodno et un angle saillant à Kowno. Ainsi la partie supérieure de son

cours, des environs de Minsk, où il prend sa source, jusqu'à Grodno, présente une ligne très-sinueuse d'une cinquantaine de lieues d'étendue, et sensiblement dirigée de l'Est à l'Ouest, tandis qu'à partir de Grodno et jusqu'à Kowno, il coule du Sud au Nord. Il résulte de cette disposition des lieux que l'armée de Bagration à Wolkowisk était séparée par le haut Niémen de l'armée de Barclay de Tolly à Wilna, que l'un opérait sur la rive gauche, pendant que l'autre opérait sur la rive droite. Le haut Niémen ne présente pas un obstacle naturel bien difficile ; il constituait néanmoins, dans les circonstances où l'on allait opérer, une ligne stratégique de quelque importance, et dont les points principaux étaient Mostouï, Bielitza, Nicolaïeff, Novoï-Swerjen. Comme ces noms reviennent à chaque instant dans les documents relatifs aux opérations de l'aile droite, il faut savoir les rattacher à celui de la rivière dont ils marquent le cours et la direction.

Par le fait, l'armée de Bagration se liant à Grodno avec l'armée de Barclay de Tolly, ne faisait que continuer le demi-cercle formé par celle-ci tout autour du saillant de Kowno. La ligne circulaire des cantonnements russes, ainsi étendus, avait plus de cent lieues de développement, disposition très-périlleuse en présence d'un ennemi plus nombreux et concentré vis-à-vis du centre de ces positions.

Il faut maintenant nous élever à un ordre de considérations plus général, qui va embrasser tout le plan des combinaisons de l'empereur Napoléon, depuis l'Elbe jusqu'au Niémen et au Bug, combinai-

sons auxquelles il fit concourir pendant plusieurs mois une action diplomatique d'une habileté consommée.

Les historiens sont partagés sur la question de savoir à quelle époque la résolution de porter la guerre en Russie s'est fixée définivement dans l'esprit de l'Empereur. Quelques traits de la correspondance de Napoléon avec le Roi Jérôme, sa demande entre autres de l'envoi d'une brigade westphalienne à Dantzig, l'armement de Magdebourg, etc., sembleraient faire remonter jusqu'au mois d'avril 1811, les premiers préparatifs de guerre. Or, du jour où Napoléon commençait à préparer une guerre, on le sait par son histoire, cette guerre était infaillible, tant ses résolutions étaient fermes, ses volontés immuables, tant son coup d'œil était incapable de s'égarer dans les obscurités préliminaires d'une question politique. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à la fin de février 1812 que les commandements de la Grande-Armée furent distribués, que les contingents de la Confédération du Rhin furent mis sous les armes, et que l'armée d'Italie (décision suprême et sur laquelle il n'y avait ni à se méprendre, ni à revenir) franchit les Alpes.

C'est donc dans les premiers jours de mars, à l'époque du séjour du Roi Jérôme à Paris, que fut arrêté le plan de campagne de 1812, et que l'Empereur fit connaître à son frère, sous le sceau du secret (on en verra la preuve par la correspondance de la Reine), la part considérable qu'il lui réservait dans la distribution des commandements, et le rôle important

qu'il allait jouer. Quand nous parlons du plan de la campagne de 1812 tel que l'Empereur le conçut au mois de mars, nous entendons seulement parler d'un plan général conduisant l'armée française jusqu'à Wilna. Tout indique, en effet, que les prévisions primitives de l'Empereur ne dépassèrent pas l'occupation de ce premier point objectif, et que son vaste génie se fixa lui-même cette limite à atteindre, comme devant servir de point de départ pour des combinaisons nouvelles dépendant des événements. Il inclina même à croire, pendant longtemps, que la conquête de la Lithuanie jusqu'à la Dwina, de la Volhynie jusqu'au Dniéper, suffirait pour l'année 1812, et que s'il n'avait fallu qu'une campagne pour aller de Boulogne à Vienne, ce n'était pas trop de deux campagnes pour aller de l'Elbe à Saint-Pétersbourg ou à Moscou.

Ainsi limité au passage du Niémen et à l'occupation de Wilna, le plan de l'Empereur n'en constitue pas moins la combinaison la plus gigantesque que le génie de la politique et de la guerre ait produit. En voici le résumé, principalement nécessaire à l'intelligence des opérations de l'aile droite, qui fut chargée d'exécuter la partie de ce plan la plus embrouillée, la plus difficile et la plus ingrate.

Dès la fin de février 1812, l'Empereur arrêta, en principe, deux résolutions principales, bases de son plan de campagne, et dont tout le reste de ses combinaisons devait découler comme conséquence nécessaire.

La première de ces résolutions était de ne mettre

le pied sur le territoire russe qu'au commencement de juillet ou dans les derniers jours de juin ; la seconde, de déboucher par la frontière prussienne en Lithuanie et non par la frontière polonaise en Volhynie, de franchir le Niémen et non le Bug, de prendre pour premier point objectif Wilna et non Kiew, de menacer enfin le nord de l'Empire et l'une ou l'autre de ses capitales, Saint-Pétersbourg ou Moscou, au lieu de conquérir et d'occuper les riches et fertiles provinces du Midi et le bassin du moyen Dniéper.

Une raison administrative plutôt que militaire, mais d'une importance capitale, avait déterminé l'Empereur à fixer la date du 25 juin pour l'ouverture des hostilités. Il fallait que les cent cinquante mille chevaux de cavalerie, d'artillerie, de charrois réguliers ou irréguliers qui précédaient ou suivaient l'armée, que les immenses troupeaux destinés à la nourrir trouvassent, pour vivre, les steppes couvertes d'herbe, et dans les champs les récoltes sur pied. L'Empereur savait que, passé certaines limites d'effectif, les moyens administratifs sont impuissants à la guerre, quelles que soient leurs proportions et leur valeur. Une armée conduisant avec elle cent cinquante mille chevaux et pénétrant dans un pays ennemi, surtout dans un pays pauvre et peu peuplé, s'exposerait à des désastres si elle ne devait avoir, pour les nourrir, que les fourrages traînés à sa suite, que les magasins de l'ennemi, que les achats ou les réquisitions locales. Quelles qu'aient été les prévisions administratives, une pareille masse d'animaux ne

vivra jamais, une fois la campagne enfamée, après quatre ou cinq marches au delà de la base d'opérations, que des moyens de subsistance naturels que la saison et la nature du sol lui fourniront, au jour le jour, en dehors de toute distribution régulière. Quoique pendant plus de six mois l'Empereur eût appliqué toutes les ressources de son génie et de sa puissance à préparer des approvisionnements sur une échelle colossale, et que tout semblât prévu, sur le papier, pour nourrir l'armée au moins jusqu'à la Dwina et au Dniéper, il ne se faisait aucune illusion à ce sujet. Pour ses chevaux et pour sa viande sur pied (qu'il prévoyait devoir être la principale, sinon l'unique nourriture des hommes), il lui fallait du vert dans les plaines de la Russie, et la question de savoir à quelle époque il en trouverait, était, à ses yeux, la première des questions, plus importante que celle de savoir où il joindrait l'ennemi pour le battre. Or, l'été, à partir de juillet, avait été reconnu comme la saison la plus favorable, en Pologne, en Lithuanie, en Volhynie, pour la consommation, sur pied, des fourrages, des blés et des seigles que produisent ces pays.

Sur ces deux principes une fois arrêtés, l'Empereur basa toute une série de mesures, modèles de diplomatie et de stratégie. Conduire sur le Niémen et sur le Bug une armée de six cent mille hommes sans que le bruit de cette armée, qui ébranlait l'Europe, arrivât trop tôt à Saint-Pétersbourg, la rapprocher pendant quatre mois des frontières russes par une progression insensible, masquer ce prodi-

gieux déplacement de forces par des négociations actives, par des temps d'arrêt habilement ménagés, afin de ne tirer l'épée que lorsque, du même coup, la pointe en pourrait être portée sur la poitrine de l'ennemi, tel fut le chef-d'œuvre d'habileté accompli par l'Empereur, du 1er mars au 24 juin 1812.

Dans le principe, il n'y eut aux frontières, sur le Niémen et sur le Bug, que deux corps d'armée, les dix-sept mille Prussiens fournis par le roi Guillaume, en vertu du traité du 24 février 1812, et les trente-six mille Polonais de Poniatowski. Mais ces soldats étaient chez eux, les uns en gardant les frontières nord de la vieille Prusse, les autres en occupant le grand-duché de Varsovie. Les Russes n'avaient aucune réclamation à élever sur leur présence. Puis venait le corps de Davout, le plus nombreux comme le plus avancé de la Grande-Armée, puisqu'il avait été formé sur l'Elbe. Ce corps, fort de quatre-vingt mille hommes, presque tous Français, s'ébranlant au commencement de mars, fit une première halte sur l'Oder, vers le milieu de ce même mois. Au 15 avril il était sur la basse Vistule, à Thorn, Marienbourg, Dantzig. Il s'y arrêta quelque temps, pour se porter ensuite sur le Pregel, où il séjourna pendant tout le mois de mai. Enfin Davout, au milieu de juin, arriva sur le Niémen, prêt à le passer à Kowno.

Derrière Davout, suivant son mouvement pas à pas et occupant successivement les positions qu'il abandonnait, les corps du centre et de la gauche marchèrent par échelons, ceux d'Oudinot, de Ney, de Murat, la garde, l'armée d'Italie, que les Bavarois

de Saint-Cyr avaient ralliée. Toutes les colonnes ayant peu à peu serré sur le premier corps qui lui-même s'était arrêté sur le Niémen, ce fleuve fut franchi le 24 juin à Kowno, par Davout, Oudinot, Ney, la garde et la cavalerie de Murat. Le même jour, Macdonald, à la tête de dix-sept mille Prussiens et de onze mille Polonais, le traversa à Tilsitt. Le 30 seulement, l'armée d'Italie et les Bavarois effectuèrent leur passage à Prenn, à huit lieues au-dessus de Kowno.

Telle fut la marche progressive de la masse principale de la Grande-Armée. On voit qu'elle déboucha d'une manière à peu près compacte par l'angle du bastion naturel que forme le Niémen en face de Wilna. Rapprochée de Napoléon, qui maintint constamment son quartier-général au milieu d'elle, en le portant successivement à Posen, Thorn, Gumbinnen, Insterbourg, Wilkowisk, et, enfin, Kowno, elle opéra toujours sous sa main d'une manière concentrique; aucun des éléments divers qui la composaient ne reçut de mission isolée ou de direction divergente. Cette remarque est nécessaire pour bien faire comprendre, par opposition, le rôle de l'aile droite de la Grande-Armée, dont nous avons spécialement à nous occuper, la pensée qui inspira à l'Empereur sa formation, enfin, les opérations d'une délicatesse et d'une difficulté extrêmes dont elle fut chargée.

Si l'on se figure, la carte sous les yeux, les colonnes de la Grande-Armée s'acheminant sur les lignes qui joignent Kowno à Hambourg, à Magdebourg, à Glogau, et s'entassant à l'extrémité de la vieille

Prusse et de l'étroit appendice que le grand-duché projette vers le Nord-Est ; si l'on se représente cette armée concentrée tout entière au sommet de l'angle du Niémen et débouchant de là en masse sur Wilna, voici l'observation qui vient naturellement à l'esprit : la frontière polonaise se trouve dégarnie sur une étendue de cent lieues en ligne droite, de Grodno à Zamosc ; en d'autres termes, la Grande-Armée, dans sa pointe vers le Nord, dépasse le grand-duché, qu'elle laisse en arrière et à droite, en l'abandonnant à lui-même ; l'ennemi peut se porter sur Varsovie soit par la trouée de Byalistock, soit en passant le Bug à Brezesc, et en marchant sur la capitale par Siedlce et la route de Minsk.

Ce n'était pas l'Empereur qui pouvait s'aveugler sur le danger qui menaçait à la fois son flanc droit et le grand-duché, pendant que la Grande-Armée s'élèverait en masse vers le Nord. Ce danger, qu'il vit très-clairement et dont il était préoccupé au dernier point, fut très-réel, non-seulement pendant les trois mois qui précédèrent la rupture officielle, mais même après le passage du Niémen et jusqu'à ce que Bagration eût dessiné sa retraite sur le Dniéper. En effet, la grande question agitée dans les conseils de l'empereur Alexandre, soit à Saint-Pétersbourg, soit à Wilna, fut de savoir si au lieu d'attendre l'armée française sur le territoire russe, il ne convenait pas mieux d'envahir la Pologne, de marcher sur Varsovie, et, dès le début des hostilités, d'enlever à Napoléon son grand point d'appui matériel et moral, la Pologne. Dans la dernière moitié de

juin, quand les deux armées étaient en face l'une de l'autre, séparées par le Niémen, l'Empereur admit toujours la possibilité que les Russes dont, malgré la proximité, on connaissait peu la position, ne lui dérobassent leur droite et leur centre, en marchant par leur gauche, et ne défilassent devant lui, masqués par un rideau, pour gagner le haut Niémen au-dessus de Grodno. Passant ce fleuve à Bielitza, à Nikolajef, ou même tournant sa source par Minsk, l'armée russe se serait trouvée en position de marcher sur Varsovie par la trouée de Byalistock et aurait forcé l'Empereur à quitter la vieille Prusse, à porter la guerre en Pologne et à changer toutes ses combinaisons. Pour la grande armée russe, celle de Barclay de Tolly, un pareil mouvement de flanc eût été peut-être un peu aventureux, mais il est certain que Bagration, jusqu'au moment où il reçut, le 27 juin, l'ordre formel de rétrograder sur le Dniéper, eut toujours en vue l'invasion de la Pologne, soit par Byalistock, soit par Brezesc, dans la supposition même d'une retraite de l'armée de Barclay de Tolly sur la Dwina. Affectant de mépriser les conseils d'une stratégie méthodique dont s'inspirait Alexandre, et jaloux de Barclay de Tolly, le prince géorgien soutenait que la vraie manière d'arrêter les Français était de jeter la deuxième armée russe sur la Pologne et le flanc droit de la Grande-Armée. Enfin, dans une phase suivante de la campagne, lorsque l'armée de Tormassoff eut remplacé en Volhynie celle de Bagration, rappelée dans l'intérieur de l'empire, ce fut une menace des Russes sur Brezesc

qui força le corps autrichien du prince de Schwarzemberg, en marche pour rejoindre Napoléon, à rétrograder vers le Sud et à porter secours aux Saxons de Reynier. Ces deux généraux réunis gagnèrent sur Tormassoff la bataille de Gorodeczna, le 12 août; mais l'Empereur n'en fut pas moins privé par cette démonstration sur la Pologne, du concours d'un corps sur lequel il avait compté, et qui lui eût été d'une plus grande ressource dans les plaines de Moscou que dans celles de la Volhynie.

Nous croyons avoir montré que l'abandon de la Pologne eût été la partie défectueuse du plan de l'Empereur, s'il n'avait pensé à y porter remède et à combler cette lacune au milieu de la trame si habilement serrée de ses combinaisons.

Il imagina donc, dès le commencement de mars, quand toutes les colonnes de la Grande-Armée se dirigeaient vers la vieille Prusse, de constituer un corps appelé aile droite de la Grande-Armée et qui eut pour mission spéciale de couvrir la Pologne. Le prince Poniatowski, qui était déjà à Varsovie avec trente-six mille hommes, devait naturellement former le noyau de cette armée. Le corps du général Reynier, organisé à Erfurth, occupant, après les Polonais, la position la plus avancée du côté de la Pologne, l'Empereur le destina à concourir au même ensemble d'opérations. Ce 7e corps était d'ailleurs composé de Saxons, et il était d'une bonne politique et d'une politique agréable à la cour de Dresde, de rattacher son action au grand intérêt de la sûreté de la Pologne, splendide et récente acquisition de la couronne

de Saxe, sous le nom de grand-duché de Varsovie.

Le contingent westphalien compléta l'infanterie de l'aile droite, à laquelle l'Empereur attacha le 4e corps de cavalerie, celui de Latour-Maubourg, fort de sept mille hommes de cavalerie de ligne et dont nous avons fait connaître la composition.

Le Roi Jérôme fut investi par l'Empereur du commandement de ces quatre-vingt mille hommes, qui constituèrent l'aile droite de la Grande-Armée.

Il est impossible de ne pas voir dans cette détermination de l'Empereur une marque spontanée de sa confiance dans la capacité et le dévouement du Roi Jérôme, ce Prince n'ayant, en aucune façon, sollicité cet insigne et périlleux honneur, n'en ayant même pas eu l'idée, comme l'attestent sa conduite et sa correspondance, jusqu'au mois de mars. Avant le voyage de Paris, où l'Empereur lui fit connaître ses intentions encore secrètes, le Roi n'eut qu'une ambition, celle de commander son contingent pendant la guerre de Russie, qu'une préoccupation, celle de l'organiser comme un corps distinct sous ses ordres directs et immédiats.

On a cru trouver le motif caché de la haute position militaire, faite au Roi Jérôme pendant cette campagne, dans une arrière-pensée de Napoléon au sujet du trône de Pologne. Prévoyant qu'il aurait peut-être à disposer d'une couronne, lien du faisceau dispersé de la nationalité polonaise, l'Empereur aurait pensé à mettre son frère en contact avec le peuple sur lequel il se réservait de le faire régner, à lui donner pendant plusieurs semaines Varsovie pour quar-

tier-général, à faire combattre enfin sous ses ordres cette généreuse armée polonaise, principal foyer des ardeurs patriotiques et de la régénération nationale d'un grand peuple. Il est certain que cette idée de la reconstitution de la Pologne sous un Prince français, sous le Roi Jérôme, dès que la guerre aurait enlevé à la Russie les provinces odieusement volées en 1793, était généralement admise et accréditée en Europe.

La question polonaise fut bien réellement la pierre d'achoppement de cette grande entreprise, qui devait changer la face de l'Europe, et, comme le disait l'Empereur dans sa proclamation, « mettre un terme « à la funeste influence que la Russie a exercée depuis « cinquante ans sur les affaires de l'Europe. » Qui peut dire ce qu'aurait été la guerre de Russie, si, avant de pénétrer dans l'intérieur de l'Empire moscovite, Napoléon avait laissé derrière lui, au lieu d'un peuple incertain sur sa destinée, une nation solennellement rappelée à la vie, à la conscience d'elle-même, rassurée sur son sort et devant tout à son libérateur? La puissance russe aurait été peut-être refoulée pour toujours en Orient, vers ce berceau asiatique et barbare d'où elle a débordé sur l'Europe.

L'Empereur fut détourné de cette conception simple et grandiose par une illusion funeste, qu'il poursuivit obstinément, depuis Paris jusqu'à Moscou, croyant chaque jour toucher à la réalisation de son espoir, alors que le but reculait sans cesse devant lui. Cette illusion fut de croire que l'empereur Alexandre,

après une bataille perdue, après quelques provinces abandonnées, demanderait la paix, et que la France en dicterait les conditions. Napoléon adopta, en conséquence, le principe politique de ne pas pousser la Russie au désespoir et de laisser toujours une porte ouverte aux arrangements. La Pologne reconstituée, un frère de l'Empereur mis à sa tête, c'étaient deux actes, le dernier surtout, sur lesquels il n'était plus possible de revenir. L'empereur Alexandre, pensait Napoléon, n'avait plus, dès lors, rien à perdre ; il ne restait au peuple russe qu'à s'enfoncer dans ses déserts glacés de l'Orient et du Nord, patrimoine où on pouvait temporairement le poursuivre, mais qu'on ne pouvait pas lui ravir.

Eh bien ! malgré la paix qui lui était offerte, ce fut la détermination d'une résistance à outrance qu'embrassa la nation russe, détermination que l'Empereur avait en vain cherché à conjurer par l'ajournement des espérances de la Pologne. Telle fut son erreur. L'Empereur l'a avouée et déplorée plus tard en reconnaissant qu'entre la France de 1812 et la Russie il n'y avait pas de paix et de compromis possible, et que l'on eût peut-être tout sauvé en rétablissant la Pologne et en élevant une infranchissable barrière entre l'Empire français et son irréconciliable ennemi. Mais cette vérité ne lui apparut qu'à la lueur de l'incendie de Moscou.

Il n'y a dans la correspondance diplomatique, dans celle des deux frères, dans le journal ou les lettres de la Reine Catherine, aucune trace d'une ouverture quelconque de l'Empereur au Roi Jérôme au sujet du

trône de Pologne. Il est souvent question de cet échange de couronnes, dont tout le monde parlait en Allemagne, entre le Roi et la Reine et dans les rapports de M. Reinhard, mais toujours comme d'un bruit qui ne remonte pas à une communication directe de l'Empereur. Le Roi Jérôme, répondant à ces allusions, ne cesse de répéter qu'elles ne reposent sur rien de réel. Ajoutons, à son honneur, que le Roi de Westphalie, au nom d'un sentiment très-délicat des devoirs de la royauté, proteste, même dans les épanchements de l'intimité conjugale, contre toute intention qu'on lui prête de désirer une combinaison pareille et d'abandonner ses sujets. C'était, pour les Westphaliens, dont la nationalité n'avait d'autre base que le trône de leur Roi, un sujet d'appréhension perpétuelle que cette perspective de la couronne de Pologne offerte à Jérôme. Ils croyaient y voir une menace d'annexion à la France, ce qu'ils redoutaient par dessus tout. C'est à leur effroi de le perdre que l'on mesure l'affection personnelle qu'ils lui portaient et l'étendue des espérances qu'ils faisaient reposer sur sa tête. Il est touchant d'entendre le Roi Jérôme et la Reine Catherine, à l'occasion de ces terreurs manifestées par leurs serviteurs et leurs sujets, se promettre l'un à l'autre, en s'encourageant mutuellement, de résister aux offres les plus brillantes, si jamais elles leur étaient faites. Lorsqu'au commencement de mars 1812, le Roi Jérôme fut appelé inopinément à Paris, on crut généralement, à Cassel, qu'il allait y recevoir le secret d'une combinaison nouvelle qui ferait perdre à la Westphalie son Roi, sa nationalité

peut-être, ou la réduirait à l'état de province d'un nouveau et plus vaste royaume. Que Jérôme fût Roi à Varsovie ou à Berlin, l'alarme n'en était pas moins vive à Cassel, parmi ce peuple menacé de perdre son protecteur, tant Jérôme avait eu l'art difficile, qu'il puisait dans la bonté de son cœur et la droiture de ses intentions, d'allier ses devoirs de Roi de Westphalie à cet ardent amour pour la France et pour son frère qui a fait l'honneur de sa vie et qui caractérise son histoire!

Rien n'indique, avons-nous dit, que ces appréhensions fussent fondées. Le seul secret que Jérôme rapporta de Paris et qu'il ne paraît pas avoir confié même à la Reine, fut celui de la formation de l'aile droite, dont le commandement lui était réservé. L'Empereur, en faisant ce choix, n'eut pas d'arrière-pensée relative à la question polonaise. Il fut seulement guidé par l'opinion qu'il avait de son frère. Cette opinion n'était ni exagérée, ni partiale; on peut dire, néanmoins, que la nature spéciale de la mission donnée au Roi Jérôme ne cadrait précisément ni avec ses qualités, ni avec son genre d'aptitude, ni avec les exigences de sa position. Ce qu'il eût fallu donner à un jeune prince plein de courage et d'ardeur, c'était un commandement comme ceux d'Eugène, de Mortier ou de Ney, qui, toujours sous la main de l'Empereur ou sous ses yeux, n'eurent à se mouvoir que dans un cercle d'initiative restreint, appelés seulement sur le champ de bataille à déployer leurs grandes qualités militaires et leur héroïsme guerrier. Nous allons voir, au contraire, nous allons faire tou-

cher du doigt au lecteur les prodigieuses difficultés stratégiques, administratives et politiques dont le commandement de l'aile droite fut hérissé, l'isolement de cette armée distincte, la complication de son rôle, à tel point que les ordres les plus importants, le Roi ne devait pas même les communiquer à son chef d'état-major. Il y a peu d'exemples, dans l'histoire militaire, d'une responsabilité pareille imposée par un général en chef à un commandant de corps séparé, d'une dualité aussi constante de buts à atteindre, buts à peu près contradictoires l'un à l'autre, d'une série aussi continue d'ordres vagues, émanés d'un état-major-général et abandonnant à peu près tout à l'initiative de celui qui les recevait.

C'est un travail très-difficile que celui de tracer clairement les opérations de l'aile droite, depuis le commencement de juin jusqu'à la fin de juillet, époque à laquelle le Roi Jérôme en quitta le commandement. La liaison entre eux de ses mouvements stratégiques, le rapport de son mouvement d'ensemble avec celui de la Grande-Armée, sont d'une délicatesse extrême à saisir. Il est impossible, en suivant pas à pas ces opérations combinées et divergentes, de ne pas reporter sa pensée sur la campagne de 1815, sur la position du maréchal Grouchy et de l'aile droite de l'armée française, avant et pendant la bataille de Waterloo. Grâce à Dieu, le Roi Jérôme n'a attaché son nom au souvenir d'aucun désastre pour nos armes, et il n'y a d'autre analogie entre lui et Grouchy que la difficulté extrême des rôles qui

leur furent imposés à l'un et à l'autre. Encore la responsabilité, les incertitudes de Grouchy furent-elles restreintes dans un cercle très-borné, quant au temps et à l'espace. Dans la campagne de 1815, l'aile droite ne fut pas séparée du reste de l'armée plus de trois jours, jusqu'à la catastrophe finale, et dans son mouvement le plus divergent, Grouchy ne s'éloigna pas à plus de huit lieues de la personne de l'Empereur. En 1812, le théâtre de la guerre avait des proportions jusqu'alors inconnues dans l'histoire militaire, des proportions en rapport avec les masses prodigieuses mises en action. Pendant un mois et demi, le quartier-général du Roi Jérôme fut éloigné en moyenne de plus de quarante lieues du quartier-général de l'Empereur ; l'aile droite fractionnée elle-même en deux corps séparés ; cette aile eut à s'avancer dans une direction divergente jusqu'à cinquante lieues du centre de la Grande-Armée et à combiner avec un autre corps français, celui de Davout, des points de jonction à trente et quarante lieues de distance, sans aucune instruction précise et en présence d'un ennemi de beaucoup supérieur à l'un comme à l'autre.

Voilà ce que fut le commandement de cette aile droite. Nous osons dire que l'Empereur aurait dû charger un autre que son frère, ce frère eût-il été l'homme de guerre le plus consommé, d'une responsabilité aussi terrible, pleine de périls de toutes sortes. C'était exposer le prestige de sa famille, de son nom, à mille écueils. Eh bien ! tous ces écueils, Jérôme sut les éviter, tous, sauf un seul, contre lequel

il échoua personnellement, celui de sa dignité blessée.

Nous allons maintenant entrer dans le détail des opérations, en suivant pas à pas la correspondance.

La première lettre dans laquelle l'Empereur fait connaître une partie de son plan de campagne, la formation de l'aile droite et le choix qu'il fait du Roi Jérôme pour la commander, est adressée de Paris, le 16 mars 1812, au major-général Berthier. Nous la faisons suivre de deux autres dépêches qui la complètent, dépêches écrites le même jour et adressées également au major-général.

PREMIÈRE DÉPÊCHE.

« Mon cousin, faites connaître au prince d'Eckmühl que je lui ai envoyé les ordres de mouvement pour le 1er avril, dans la supposition que les Russes ne quitteront pas leur frontière et ne commenceront pas les agressions; que, dans ce cas, tout ce que j'ai ordonné s'exécutera littéralement, et que le principal sera de reposer les troupes, de bien les faire nourrir, d'organiser les ponts et têtes de ponts sur la Vistule, et d'être, en un mot, maître de partir de là pour commencer la campagne avec activité si les hostilités ont lieu. Mais si, au contraire, les Russes commençaient les hostilités et entraient en Prusse ou dans les États du Grand-Duché, le 5e corps, qui est de près de quarante mille hommes et que commande le prince Poniatowski, serait appuyé par le 7e, qui est fort de vingt mille hommes, et par le 8e, qui est

également fort de vingt mille hommes. Le roi de Westphalie, qui sera rendu le 1er avril à Crossen, à la tête de son contingent, et qui suivra sa marche jusqu'à Varsovie, prendra alors le commandement de ces trois corps qui seront commandés par le prince Poniatowski et par les généraux Vandamme et Reynier, et avec ces trois corps verrait à couvrir Varsovie. Le 1er corps s'avançant sur l'Alle, sur Osterode, Allenstein et Gustade, menacerait de tourner les corps qui déboucheraient sur Varsovie par Grodno, et obligerait l'ennemi à garder le Niémen. D'ailleurs, aux premières nouvelles du prince d'Eckmühl, le 2e, le 3e et le 4e corps se mettraient en grande marche de Crossen, de Berlin, de Custrin et de Glogau, pour se diriger tous les trois sur Thorn, ce qui réunirait deux cent cinquante mille hommes sur la gauche. J'ai voulu que le prince d'Eckmühl connût ces idées générales, afin qu'il se comportât en conséquence. Il est nécessaire que l'on ignore jusqu'au dernier moment que le Roi de Westphalie doit commander ma droite. Si, au contraire, les Russes ne font aucun mouvement, le prince Poniatowski placera alors les Saxons et les Westphaliens entre Kalisch et Varsovie, pour les nourrir plus facilement. Le 1er corps fera son mouvement comme je l'ai ordonné, et les 2e, 3e et 4e corps, ainsi que la garde, s'avanceront successivement et méthodiquement dans le courant d'avril. Le grand quartier-général sera à Berlin le 1er avril.

« *P. S.* Le prince doit, au contraire, se faire an-

noncer à Varsovie avec tout son corps d'armée, comme s'il était destiné à s'y rendre. »

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

« Mon cousin, donnez l'ordre au corps westphalien de passer, le 24, l'Elbe à Dessau, et de se diriger sur Crossen, de manière à y être arrivé le 1er ou le 3 avril. Instruisez également le prince d'Eckmühl du mouvement du corps westphalien sur Crossen, et que ce corps doit se rendre sur Kalisch et de là sur Varsovie. Le prince d'Eckmühl activerait la marche de ce corps selon les circonstances, c'est-à-dire si les Russes commençaient les hostilités et menaçaient Varsovie, ce que je ne pense pas. S'il n'y a rien de nouveau, le corps westphalien se reposera quelques jours, et je lui enverrai moi-même des ordres avant le 10 avril pour continuer son mouvement. »

TROISIÈME DÉPÊCHE.

« Mon cousin, il y a une faute de rédaction dans ma dernière dépêche. Le corps saxon est à Güben et non à Crossen. Vous devez donc lui donner l'ordre simplement de partir de ses cantonnements actuels pour se rendre à Kalisch, le laissant maître de passer l'Oder où il le jugera convenable. Vous devez diriger les Westphaliens non sur Crossen, mais sur Sorau et Spremberg. Faites-leur faire de petites marches et donnez-leur des séjours tous les trois jours. Ils pren-

dront deux jours de repos aux environs de Sorau et de Spremberg. Vous m'informerez du jour où ils arriveront sur ces deux points, afin que je donne des ordres pour leur faire continuer leur mouvement sur Glogau et Kalisch. Ainsi, au lieu d'arriver le 3 à Glogau, ils n'y arriveraient que le 5 ou le 6.

« *P. S.* Dites-moi donc quand les Bavarois et l'armée d'Italie arriveront à Glogau. »

Voilà le mouvement de l'aile droite qui se dessine. Au moment où ces dépêches furent écrites, les trois corps qui la composaient étaient échelonnés de cette manière : le 5e (Poniatowski) à Varsovie ; le 7e (Reynier) sur l'Oder ; le 8e (les Westphaliens) à Halle. De Halle à Güben, soixante lieues, de Güben à Varsovie, cent dix lieues.

Le 8e corps, parti de Halle le 20 mars, arriva le 15 avril à Kalisch et s'y arrêta dix jours ; le 7e corps, dirigé de Güben sur Kalisch, conformément aux instructions ci-dessus, quitta cette ville à l'approche des Westphaliens, pour se porter plus en avant sur la Haute-Vistule. Il y établit ses cantonnements jusqu'au commencement de juin autour de Radom, ayant des postes à Sandomir et à Pulawy, point stratégique important où la route de Lublin à Varsovie coupe la Vistule et passe sur la rive droite du fleuve.

Quant au 1er corps, les ordres de mouvement auxquelles la première dépêche fait allusion, le trou-

vèrent dans ses cantonnements de l'Elbe inférieur. Sans lui tracer d'itinéraire définitif, les instructions de l'Empereur ne lui indiquaient pas moins la direction et le point extrême de la marche qu'il avait à faire. Il allait se porter plus ou moins rapidement, suivant les circonstances, de l'Elbe à l'Alle, petite rivière de la vieille Prusse, qui se jette dans la Pregel, à dix lieues au-dessus de Kœnigsberg. Osterode, Allenstein et Gustade sont des villes situées sur ce cours d'eau.

Ainsi, si les Russes, allant au devant d'une guerre qu'ils ne pouvaient plus éviter, envahissaient le grand-duché, le maréchal Davout, suivi du reste de l'armée échelonnée derrière lui, devait franchir sans s'arrêter les deux cents lieues qui le séparaient de la vieille Prusse, pendant que les Westphaliens et les Saxons serreraient, sans perdre un seul jour, sur les Polonais de Poniatowski, et se concentreraient sous le commandement de Jérôme à Varsovie. Si l'on suppose ces différents mouvements exécutés, c'est-à-dire les Russes maîtres de la partie ouverte du grand-duché et arrêtés par la Vistule et la Narew, Davout à Osterode et Jérôme à Varsovie, on reconnaît que le premier corps déborde de plus de quarante lieues la droite de l'ennemi, qu'il peut déboucher sur son flanc et sur ses derrières en franchissant la Narew, pendant que l'aile droite lui tient tête derrière la ligne de la Vistule.

Si, au contraire, les Russes, pour des motifs politiques ou militaires, se décidaient à attendre les Français sur leur territoire, la Grande-Armée et son aile

droite devaient poursuivre leur marche dans les deux directions indiquées, mais méthodiquement, pas à pas, et sur des ordres successifs du grand quartier-général.

En même temps on devait accréditer, par tous les moyens possibles, que le maréchal Davout se portait non vers la vieille Prusse, mais dans le grand-duché; qu'arrivé sur la Basse-Vistule, à Dantzig, Thorn, Mariennverder, il la remonterait pour gagner Varsovie. Si les Russes pouvaient croire que l'orage qui les menaçait allait se former sur la Vistule et non sur la Pregel, c'était un grand point de gagné, et il y avait alors la certitude que le passage du Niémen s'effectuerait sans obstacle.

Le plan de campagne de l'Empereur, jusqu'à son entrée sur le territoire russe, est tout entier dans ce résumé. On voit la place considérable qu'y tiennent l'aile droite et le Roi Jérôme.

Dix jours plus tard, le 25 mars, l'Empereur complète et développe ses ordres en voie d'exécution, par la dépêche suivante, écrite de Paris et adressée au major-général :

« Mon cousin, donnez ordre au corps westphalien de continuer son mouvement sur Glogau, de manière à y arriver du 5 au 8 avril, et de Glogau sur Kalisch. Il est nécessaire que le 9 avril il n'y ait plus un seul Westphalien à Glogau, puisque la tête de l'armée d'Italie y arrive. Il est convenable que ce corps arrive à Kalisch vers le 15.

« En instruisant le général Reynier qui commande

le corps saxon de ce mouvement, vous lui donnerez l'ordre de partir de Kalisch et de s'approcher de Pulawy et de Sandomir en prenant les meilleurs cantonnements entre Kalisch et la Vistule.

« Écrivez au Roi de Westphalie qu'il est nécessaire qu'il soit rendu de sa personne le 10 avril à Glogau, où il trouvera le général Marchand et les généraux employés à l'aile droite, et que le 12 il soit à Kalisch ; qu'il ne doit donner aucun ordre ni prendre aucun commandement que sur son corps d'armée, à moins que les Russes n'aient fait un mouvement et déclaré la guerre en attaquant le grand-duché ; auquel cas il devrait se rendre sur-le-champ à Varsovie et prendre le commandement de la droite, composée des 5e, 7e et 8e corps. Il sera muni d'ordres non cachetés pour le prince Poniatowski et le général Reynier, annonçant à ces généraux qu'ils sont sous ses ordres avec leurs corps. Si les Russes ne font aucun mouvement, vous écrirez au Roi qu'il doit rester à Kalisch, ignoré et commandant son seul corps.

« Vous instruirez de ces dispositions le prince d'Eckmühl. Vous le préviendrez que le Roi de Westphalie doit être rendu le 12 à Kalisch ; que les Saxons s'approcheront de Pulawy et de Sandomir ; que le corps westphalien sera réuni le 12 à Kalisch avec le Roi ; que le général Marchand remplira les fonctions de chef d'état-major ; que si les Russes n'attaquent point et ne déclarent pas la guerre, en violant le territoire polonais ou prussien, mon intention est que le Roi de Westphalie reste inconnu à Kalisch et ne prenne aucun autre commandement que celui de son

corps; que dans le cas contraire il se rende à Varsovie pour prendre le commandement de la droite; qu'il est à cet effet porteur d'ordres pour le prince Poniatowski et pour le général Reynier; qu'il est donc nécessaire qu'aussitôt que le prince d'Eckmühl apprendrait la déclaration de guerre par la marche des Russes sur les frontières du grand-duché ou de la Prusse, il en prévienne le Roi de Westphalie.

« Vous instruirez le prince d'Eckmühl que les Bavarois seront le 10 avril à Posen; que le 5 avril le 2e corps de cavalerie que commande le général Montbrun sera rendu à Francfort-sur-l'Oder; que le ..... la division Verdier avec la brigade Castex et la 3e division de cuirassiers sera rendue à Stettin; que la division de la garde que commande le général Laborde sera rendue à Stettin à peu près à la même époque; que si les Russes ne font aucun mouvement on doit rester ici dans le *statu quo*, réparer Mariembourg, approvisionner Thorn, Dantzig, et ne point bouger, puisque nous sommes toujours en paix et que je désirerais, dans cette situation, pouvoir gagner le mois de mai. Mais que si les Russes déclarent la guerre, le prince d'Eckmühl doit faire venir les Bavarois à Thorn, prévenir le duc d'Elchingen qu'il doit marcher sur Posen et le duc de Reggio qui marcherait sur la Vistule. L'armée d'Italie ne sera entièrement reunie à Glogau que le 15 avril.

« Le langage du prince d'Eckmühl doit donc être très-pacifique. Il doit éviter toute reconnaissance ou mouvement militaire au delà de la Vistule; il faut

qu'aucune de ses patrouilles n'aille même jusqu'à Osterode.

« Quant au contingent prussien, le général qui doit le commander sera rendu le 10 à Thorn. Il faut que le prince d'Eckmühl en emploie une partie pour garder Pillau, et placer l'autre partie sur le Niémen pour éclairer la marche des Russes; bien entendu qu'en cas d'attaque, cela viendrait se réunir sur la Vistule au corps du prince d'Eckmühl, qui, par ce moyen, aurait son corps d'armée, les Bavarois et les Prussiens sous la main, et ne tarderait pas à être joint par le duc d'Elchingen et par le duc de Reggio. »

Il est à remarquer que les dépêches du 16 mars furent écrites de Paris pendant le temps que le Roi Jérôme y était encore, et qu'elles lui furent vraisemblablement communiquées directement; que la dépêche du 25 mars, écrite le jour même où ce Prince arrivait à Cassel, lui permit d'y prolonger son séjour jusqu'au 5 avril, puisqu'il ne devait être, de sa personne, que le 10 à Glogau, où l'attendait son chef d'état-major, le général Marchand.

Le 13 avril, le Roi Jérôme écrivit en ces termes à l'Empereur, pour lui rendre compte de son arrivée à Kalisch et de l'état dans lequel il avait trouvé le 8ᵉ corps :

« Sire, je suis arrivé hier soir à Kalisch. J'ai rencontré toutes mes troupes en route, à une ou deux journées d'étape de cette ville. Dans un, deux et

français vers le Sud, du côté de Zamosc et de Wladimir, était de nature à inquiéter les Russes, à les tromper sur le point d'attaque, à leur faire croire que la Volhynie pourrait bien être le théâtre d'une puissante diversion, si même tout l'effort des Français n'était pas destiné à se porter de ce côté.

Le 8e corps et la cavalerie de Latour-Maubourg occupaient les environs de Varsovie. Les postes français au delà de la Vistule restaient bien en deçà du Bug, masqués par ceux de la cavalerie polonaise placés sur la ligne de l'extrême frontière.

Le 5e corps (les Polonais) en avant de la Vistule couvrant la trouée de Byalistock, était échelonné le long de la Narew, de Sierock à Ostrolenka. Il était séparé par l'Ukra de l'armée du vice-roi, qui, cantonnée également en avant de la Vistule, de l'Ukra à la Drewentz, liait l'aile droite à la masse principale de l'armée, établie de Thorn à Elbing.

Le roi Jérôme consacra exclusivement le temps de son séjour à Varsovie à ses devoirs militaires, à veiller à l'approvisionnement de ses troupes, à rassembler ses moyens de transport pour le cas d'une marche en avant, à inspecter enfin ses cantonnements, qui s'étendaient de Pulawy à Ostrolenka, sur une ligne de soixante lieues. Souverain indépendant, frère de l'Empereur, revêtu du premier des commandements de la Grande-Armée, il aurait pu avoir la prétention de représenter à Varsovie l'autorité impériale, toute-puissante en Pologne plus que partout ailleurs. Avec beaucoup de tact et une intention marquée qu'il indique dans ses lettres, il se renferma dans

son rôle de général en chef, évitant tout acte qui aurait pu blesser le roi de Saxe, souverain du pays, ou gêner l'archevêque de Malines, chargé, comme ambassadeur extraordinaire, des affaires politiques de la Pologne.

L'Empereur fixa au 5 juin le commencement du mouvement qui devait porter la gauche et le centre de la Grande-Armée, de la Vistule au Niémen, à travers la Vieille-Prusse.

Il faut ici se bien rendre compte du rôle qu'eut à remplir l'aile droite pendant cette grande opération. Elle prit une position défensive, indiquée par l'Empereur dans les détails les plus minutieux, et qui couvrait à la fois Varsovie et le flanc droit des colonnes en marche vers le Niémen. Puis, lorsque le mouvement de la Grande-Armée eut été effectué, c'est-à-dire quand elle fut sur le Niémen, l'Empereur attira à lui son aile droite, qui était restée jusque-là immobile et avait servi de pivot. Il la porta sur Grodno, où devait commencer pour elle une nouvelle série d'opérations plus importantes et plus difficiles que les premières.

La position défensive prise par l'aile droite, du 5 au 6 juin, était celle-ci :

Le quartier-général du roi Jérôme, sur la rive droite de la Vistule, à Praga, faubourg de Varsovie ;

Le 8e corps et le 7e occupant des cantonnements réserrés, en avant et à six ou huit lieues de Praga, à cheval sur la route dite de Minsk, qui conduit de Varsovie à Brezesc par Siedlce ;

La cavalerie de Latour-Maubourg en avant de ces

deux corps, couverte par la Liviec; des détachements de cavalerie légère au delà de la Liviec, jusqu'à Brezesc et au Bug, sans relever toutefois les avant-postes polonais;

Le 5e corps occupant Modlin, au confluent de la Vistule et du Bug, Sierock au confluent du Bug et de la Narew, puis le long de la Narew, Pultusk, Rosan, Ostrolenka, s'étendant un peu à gauche, jusqu'à Sockoczin et Prasnitz, et se couvrant du cours de l'Omulew;

Des ponts sur la Narew à Pultusk, au confluent du Bug et de la Narew, à Sierok, et sur la Vistule à Modlin, afin d'établir des communications faciles et rapides entre les 7e, 8e corps, 4e corps de cavalerie, situés sur la rive gauche du Bug, et les positions occupées derrière la Narew par le 5e corps.

Le but de l'Empereur, en prenant ces dispositions, est indiqué par lui-même à son frère, dans une dépêche que l'on va lire. Si, pendant le mouvement en avant de la Grande-Armée, l'armée de Barclay de Tolly ou celle de Bagration pénètrent par la trouée de Byalistock et descendent la Narew, les 7e et 8e corps et la cavalerie de Latour-Maubourg, se porteront par les ponts de Modlin, Sierock et Pultusk, sur la rive droite de la Narew, au secours de Poniatowski; toute l'armée de Jérôme sera alors en mesure d'arrêter l'ennemi derrière l'Omulew, jusqu'à ce que les colonnes de la Grande-Armée, qui marchent à peu près parallèlement au cours de la Narew, aient eu le temps de changer de direction à droite et de tomber sur le flanc droit des Russes,

gravement compromis. Si les Russes, prononçant davantage ce mouvement tournant, marchent sur Varsovie par la vallée du Bug, par Bielsk et Wiskow, ou plus au Sud, par Brezesc et la route de Minsk, Jérôme portera toutes ses forces sur la rive droite de la Narew, abandonnant la rive droite de la Vistule, jusqu'aux glacis de Praga. Couverte alors du côté de l'ennemi par la Narew et par le Bug, comme elle l'eût été, dans l'hypothèse précédente, par l'Omulew, l'aile droite attendra les renforts de la Grande-Armée pour déboucher dans les plaines qui s'étendent entre la Vistule et le Bug, et en chasser l'ennemi.

Les instructions de l'Empereur au commandant en chef de l'aile droite, datées de Dresde, du 26 mai, sont contenues : 1° dans un ordre signé du major-général; 2° dans une lettre confidentielle adressée par Napoléon à son frère. Voici ces deux dépêches :

ORDRE A S. M. LE ROI DE WESTPHALIE, COMMANDANT EN CHEF L'AILE DROITE DE L'ARMÉE.

« L'intention de l'Empereur, Sire, est que Votre Majesté donne les ordres nécessaires pour que le prince Poniatowski ait le 5 juin son quartier-général à Pultusk, que son infanterie occupe Modlin, Sierock, Sokoczin, Novemiasto, Pultusk, Makow et Prasnitz, et que sa cavalerie soit placée le long de l'Omulew, jusqu'à Ostrolenka et Rozan.

« Votre Majesté donnera en même temps ses ordres pour que le 8e corps ait son quartier-général, du 5 au 6 juin, à Praga, qu'il occupe Karczew, Stanislawow, Kamienczyck, et la gauche de la Narew et du Bug; la cavalerie légère de ce corps sera placée entre la Vistule et le Bug, sans pourtant renforcer ni diminuer les postes qui sont près de l'ennemi; les bagages et les états-majors de la cavalerie seront sur la rive gauche de la Liviec.

« Un pont devra être jeté près de l'embouchure du Bug, pour communiquer avec Pultusk par la presqu'île.

« Votre Majesté ordonnera au 7e corps de commencer son mouvement le 6 juin, pour s'approcher de Varsovie; mais il occupera toujours Pulawy avec de la cavalerie. Tous les détachements de cavalerie polonaise qui seraient devant Brezesc ou dans toute autre position en avant, ne bougeront pas, afin de ne faire aucun mouvement près de l'ennemi et de lui masquer autant que possible celui du 7e corps.

« Votre Majesté fera établir le quartier-général du 4e corps des réserves de cavalerie entra Praga et la Liviec, sur la route de Brezesc; la cavalerie légère de ce corps poussera des postes du côté des frontières; les bagages, les caissons, l'artillerie seront sur la rive gauche de la Liviec. Ce corps de cavalerie doit être placé de manière à pouvoir se porter partout où il sera nécessaire pour soutenir la cavalerie légère de votre aile droite.

« Dans cette position, Sire, vous attendrez de nouveaux ordres.

« Je prie Votre Majesté de m'instruire le plus tôt possible des dispositions qu'elle aura faites pour l'exécution de ce mouvement, et de l'emplacement exact qu'occuperont les troupes sous vos ordres.

« Le Prince vice-roi reçoit l'ordre d'avoir son quartier-général, du 5 au 6 juin, à Soldau. Son corps d'armée sera placé en trois colonnes :

« Celle de droite, depuis Wyszogrod, Plonsk, Ciechanow, jusqu'à Mlawa ;

« Celle du centre, depuis Plock, Bielsk, Drobrzin, Racionz, Radzanowo, Szrensk, Sarnowo à Soldau ;

« Celle de gauche, depuis Lipno, Sierps, Biezun, Kuczbrock, Gurczno à Gilgenburg.

« Sa cavalerie légère sera placée à Villenberg, Ortelsburg et Chorzellen, se prolongeant le long de l'Omulew ; sa grosse cavalerie à Neidenburg et Janowo. »

LETTRE CONFIDENTIELLE DE L'EMPEREUR.

« Mon frère, le major-général vous a fait connaître mes intentions pour le mouvement à opérer du 5 au 6 juillet, par les 5e, 7e et 8e corps. L'intendant-général aura donné des ordres pour le rétablissement des manutentions de Pultusk, d'Ostrolenka et de Prasnitz, et pour faire filer des farines sur Pultusk, Makow, Prasnitz, Ostrolenka et Praga.

« Le commandant du génie aura donné des ordres pour jeter un pont à Pultusk, pour relever la tête de pont, l'armer et rétablir les batteries qui de la rive droite défendent la gauche, pour rétablir les têtes de

pont et les redoutes qui avaient été établies à l'intersection de la Narew et du Bug.

« Il faut que vous établissiez sur le Bug un pont pour communiquer facilement dans la presqu'île. Ce pont doit être le plus près possible de Praga, dans un point cependant où les communications avec Pultusk ne soient pas gênées par les marais et soient faciles.

« Il est indispensable que votre mouvement se fasse de manière que les postes avancés de cavalerie ne soient pas dérangés, et que ce qui est devant l'ennemi reste dans ses positions; car la guerre n'est pas déclarée de manière à empêcher la communication sur les frontières ennemies. Le Grand-Duché doit avoir des douanes qui aient ordre de ne rien laisser passer du Grand-Duché en Russie, en recevant tout ce qui arriverait.

« Tenez un officier d'état-major vis-à-vis Brezesc, aux débouchés. Il faut que les ponts sur la Narew et le Bug soient tels que les corps puissent facilement communiquer entre eux. Je vous recommande la tête de pont de Pultusk et de Sierock, sur la Narew et le Bug, parce qu'il serait possible que dans un second mouvement je laissasse l'ennemi maître du pays depuis les glacis de Praga, me contentant de conserver Praga, Modlin, la rive gauche de la Vistule et la rive droite de la Narew depuis Modlin jusqu'à Sierock; et de là, selon les circonstances, j'abandonnerais aussi la presqu'île et me tiendrais à la rive droite de la Narew, jusqu'à Rozan et Ostrolenka; ou bien je garderais le Bug depuis Sierock jusqu'à Brock.

Il est donc convenable que le pont que vous ferez établir dans la presqu'île soit le plus près possible de Sierock. Quant au pont de Sierock, comme il est suppléé par celui de Modlin, on pourrait se contenter du pont sur le Bug et du pont de Pultusk sur la Narew, et supprimer le pont de Sierock (si cela devenait nécessaire et qu'il fût sans aucune valeur), situé à Niewporewz, c'est-à-dire placé sur les deux rives réunies.

« Il sera convenable qu'après avoir fait vos dispositions, vous alliez voir Sierock, Pultusk, Ostrolenka, les bords de l'Omulew, et que vous veniez jusqu'à Brock. Faites reconnaître la petite rivière de la Liviec, qui pourrait servir d'avant-poste, en cas que les avant-postes se trouvassent trop près du Bug.

« Faites commander à Lublin cent mille rations de pain biscuité, et répandez le bruit de votre arrivée de ce côté avec cent mille hommes. Il faut faire toutes les démonstrations pour faire croire que vous allez vous réunir aux Autrichiens avec cent mille hommes ; mais le vrai est que votre mouvement sera inverse, ce que je ne vous confie que pour vous seul, et ce que je désire que vous teniez très-secret, sans le communiquer *même à votre chef d'état-major*.

« Le 4e corps de cavalerie, qui doit porter son quartier-général à une ou deux marches de Praga, pourra pousser des postes de cavalerie légère jusque sur le Bug, pour observer les mouvements de l'ennemi. Il est nécessaire que la grosse cavalerie ne dépasse pas la Liviec. Ce corps sera toujours à même de manœuvrer selon mes projets généraux, et de

s'approcher du Bug et de la Narew, si je le juge convenable. Placez le quartier-général du général Latour-Maubourg du côté de Stanislawow, où il pourra surveiller le chemin de Brezesc.

« Faites-moi connaître le nombre de pontons que vous avez à vos trois corps. Ayez avec vous vingt jours de vivres en biscuit et pain biscuité, farines, sans toucher aux magasins généraux. Il est possible que le 6 juin je commence des mouvements de guerre, sans cependant être en guerre, vu que j'ai six ou huit jours de marche sur le territoire de Prusse et du Grand-Duché.

« Le pain que vous ferez faire à Lublin, pour votre prétendu mouvement sur ce point, pourra servir au corps autrichien que je ferai serrer probablement sur ma droite. Manœuvrez et placez vos postes de cavalerie légère comme si vous alliez en Volhynie. Envoyez des espions de ce côté, et faites préparer votre logement à Lublin.

« Personne ne doit être dans votre confidence, pas même votre chef d'état-major. »

Ces instructions remarquables de l'Empereur sont assez délicates à bien saisir. Ce qui constitue le secret de l'opération, ce que le roi Jérôme doit garder pour lui seul, ce n'est pas la nouvelle assiette de cantonnement à prendre du 5 au 6 juin; sauf la marche de Reynier sur Varsovie, ce mouvement d'ensemble de l'aile droite n'était pas précisément un acheminement vers le Nord et la Lithuanie. Mais ce que Jérôme doit répéter, comme une confidence de

l'Empereur, c'est qu'il attend d'un jour à l'autre des ordres pour se porter sur Lublin avec toute son armée, y donner la main au prince de Schwartzemberg et pénétrer en Volhynie par Zamosc et Wladimir, à la tête de plus de cent mille hommes. Il doit faire des préparatifs pour l'établissement de son propre quartier-général à Lublin, de celui de l'Empereur à Varsovie, pour de grands approvisionnements à Lublin; il doit enfin faire jeter avec force démonstrations, un pont à Pulawy, comme si toute l'aile droite se disposait à y passer la Vistule.

Cette idée de dégager le Bas-Niémen par une fausse démonstration de l'aile droite et la crainte que le Grand-Duché puisse être envahi pendant la marche de la Grande-Armée sur Kowno, préoccupent tellement l'Empereur, que de Thorn, le 5 juin, il écrit une nouvelle lettre à son frère, plus explicative encore que la première :

« Mon Frère, je reçois votre lettre que m'apporte votre aide de camp. Le major-général vous écrit pour vous faire connaître le plan d'opérations que vous avez à faire. Dans ce métier-ci, et sur un si grand théâtre, on ne réussit que sur un plan bien établi et qu'avec des éléments bien d'accord. Il faut donc bien étudier vos ordres et ne faire ici ni plus ni moins que ce qu'on vous dit, surtout pour ce qui est mouvement combiné.

« Annoncez que je vais voir le dépôt de Dantzig, et qu'immédiatement après je reviens passer la revue du corps du Vice-Roi, celle des Polonais à Pultusk,

et à Varsovie celle des deux autres corps. Faites faire à Varsovie tout ce qui peut accréditer cette nouvelle.

« Établissez une bonne police aux frontières, et faites que rien ne passe en Russie, ni courriers, ni postes, sous quelque prétexte que ce soit. Tout ce qui en viendra doit être envoyé au quartier-général.

« Donnez ordre au prince Poniatowski de correspondre avec le Vice-Roi et avec le général Rapp, pour leur faire connaître ce qu'il y a de nouveau. Il est nécessaire aussi que vos trois corps correspondent avec le major-général. C'est le major-général qui ne doit correspondre qu'avec vous; mais les commandants de ces corps doivent envoyer exactement le détail de leur position au major-général.

« Il paraît qu'il y a assez de blé à Modlin; ce qui manque, c'est de la farine. Pultusk, Ostrolenka et Varsovie doivent avoir pourtant assez de moyens de nourriture. J'ai donné pour cela tous les ordres nécessaires. Faites-moi connaître jusqu'où, dans les mois de juin et de juillet, la Narew est navigable. Porte-t-elle bateau en ce moment jusqu'à Nowogrod et Lomza?

« Je crois vous avoir fait connaître ce que vous avez de mieux à faire au début de la campagne. D'abord, faire croire que vous allez entrer en Volhynie, et tenir l'ennemi le plus possible sur cette partie, pendant que, le débordant sur son extrême droite, j'aurai gagné sur lui douze ou quinze marches dans la direction de Pétersbourg. Je me trouverai sur son

aile droite, je passerai le Niémen et lui enlèverai Wilna, ce qui est le premier objet de la campagne.

« Le mouvement du prince de Schwartzemberg sur Lublin ne démasquera pas entièrement ce dessein, puisque l'ennemi pourra croire que, réunis à Zamosc, nous partirons de là pour entrer en Volhynie. Quand cette opération sera démasquée, l'ennemi prendra un des deux partis suivants : ou il se ralliera dans l'intérieur de ses États pour se trouver en force de livrer bataille, ou il prendra lui-même l'offensive. Ainsi, pendant que l'extrémité de sa droite serait débordée, il pourrait marcher sur Varsovie, soit en débouchant sur Ostrolenka et Pultusk, soit en débouchant sur Nur et Sierock, soit en débouchant en droite ligne sur Praga. Tous les dépôts de mon armée doivent être réunis dans Modlin, mais lentement et sans précipitation. Votre corps est destiné à défendre Varsovie; et, à cet effet, le 5e corps à Ostrolenka, le 7e corps à Sierock et Praga, votre quartier-général à Pultusk, telle est la position que vous recevrez ordre de prendre vers le 10. Le 7e corps, de retour de Lublin, mettra dans votre main tout votre corps réuni; et alors, si l'ennemi attaque par Ostrolenka ou entre le Bug et la Narew, le corps du Vice-Roi se trouve sur son flanc droit; s'il attaque par Brezesc et par Zamosc, ou s'il vient droit sur Praga avec des forces considérables, le 8e corps d'abord, le 7e ensuite, et après le 7e les Autrichiens, gardent Praga et Varsovie; Modlin et Sierock seront couverts avec le 5e et le 8e corps, et plus tard avec

les 5e, 7e et 8e corps. Pendant que l'ennemi serait sur les remparts de Praga et sur les bords de la Vistule, se contentant d'appuyer Modlin, Sierock et Pultusk, vous vous trouverez réuni à l'armée, et par mon mouvement à droite, toute son armée se trouverait débordée et jetée dans la Vistule.

« Il n'est point hors de propos que la garde nationale de Varsovie soit organisée, au moins plusieurs bataillons; ils ne peuvent qu'être utiles au service. D'ailleurs, je me trouverai toujours en position de pouvoir vous donner de plus grandes explications et d'ajouter des développements à cette instruction générale. Si l'ennemi prenait brusquement l'offensive et que le général Reynier eût quelque peine à regagner Varsovie, ce qui n'est guère probable, vous le soutiendriez par le 4e corps de cavalerie et par le 8e corps. Mais, en général, vous devez calculer comme probable que tout votre corps d'armée finira par se porter de Pultusk sur Ostrolenka, sur Nur, sur Bialystock ou sur Grodno. Il est nécessaire que la tête de pont de Pultusk soit achevée et bien armée, ainsi que les ouvrages de Sierock. On m'assure qu'il y a une tête de pont sur la rive gauche, à Sierock; il faut la mettre en état. Je me conserverai la rive droite, mais il est possible que j'abandonne toute la rive gauche; bien entendu toutefois que je ne l'abandonnerai qu'à des forces supérieures, et non à une division de douze à quinze mille hommes ni à quelques régiments de Cosaques. »

L'éventualité de l'invasion du Grand-Duché ne se

réalisa pas. Les grands résultats que l'Empereur attendait des fausses démonstrations de l'aile droite, ne furent obtenus qu'en partie. Non-seulement Barclay de Tolly ne bougea pas de Wilna, mais Bagration ne se laissa pas attirer vers la Volhynie. C'est entre Byalistock et Grodno que la Grande-Armée le trouva, au moment du passage du Niémen.

Ici se place un événement important : c'est la contre-marche prescrite au corps saxon, commandé par Reynier. Cette affaire paraît très-confuse au premier abord, et elle a donné lieu à certains débats contradictoires. Nous allons l'éclaircir en deux mots.

D'après les ordres du 26 mai, Reynier devait prendre part au mouvement du 6 juin en descendant la Vistule, en ralliant le gros de l'aile droite à Varsovie, et en entrant en ligne en avant de Praga. L'ordre du major-général, que nous avons donné plus haut en entier, n'exprime pas très-clairement si le mouvement doit être achevé le 6 juin ou s'il doit commencer le 6 juin. Pour les 5e et 8e corps, et pour le 4e corps de cavalerie, il n'y avait pas de difficulté, ces troupes occupant, à quelques lieues près, les cantonnements indiqués par l'ordre général. Pour Reynier, il n'en était pas de même. Ce général était échelonné sur la Vistule, au-dessus de Varsovie ; le gros de son corps en était à une quinzaine de lieues. Ne connaissant pas les secrètes intentions de l'Empereur et n'attachant pas une grande importance à des mouvements qui se faisaient si loin de l'ennemi, il mit de lui-même ses troupes en marche, le 3 juin, se dirigeant sur Varsovie. L'Empereur, prévenu le 5 juin, à Thorn,

que Reynier serait, le 6, en avant de Praga, désapprouva la précipitation de ce mouvement qui, pensait-il, démasquait trop ses projets. Il ordonna de faire rebrousser chemin à Reynier.

Si, le 5 juin, l'Empereur eût encore persisté dans le programme du 26 mai, il eût tout au plus prescrit au 7e corps d'exécuter une marche rétrograde d'un jour ou deux, pour reprendre ensuite la direction primitivement indiquée.

Mais le mouvement en arrière ordonné de Thorn, à Reynier, le 5 juin, eut une toute autre portée, et ce fut vraiment une combinaison nouvelle qui le rappela vers le Midi, et non la rectification d'un ordre mal compris.

Il lui fut prescrit de porter immédiatement son quartier-général à Lublin, à cinquante lieues de Varsovie, d'y réunir sa cavalerie légère, une batterie d'artillerie et quelques bataillons de grenadiers, d'échelonner le reste sur la route de Varsovie, enfin, de jeter un pont à Pulawy.

Il ne s'agit donc plus, pour lui, d'être à Praga du 6 au 9 juin. Loin de là; les opérations du 7e corps vont entrer dans une phase nouvelle et se lier pour la première fois à celles du corps autrichien. Le prince de Schwartzemberg, partant des frontières de la Galicie, vers le 10 juin, doit paraître vers le 15 devant Lublin. Sa présence déterminera le départ de Reynier, qui s'acheminera de nouveau sur Varsovie, suivi lui-même par les Autrichiens auxquels il cédera, en quelque sorte, ses cantonnements et ses positions, les unes après les autres, jusqu'à l'arrivée

à Varsovie des Saxons et des Autrichiens, du 20 au 25 juin.

Telle fut la manœuvre imaginée, d'une part pour attirer l'attention des Russes du côté du Sud, de l'autre pour maintenir toujours le long de la frontière polonaise une force respectable, le corps de Reynier d'abord, celui de Schwartzemberg ensuite.

A partir de ce moment, le 7e corps fut perdu pour l'aile droite, ou plutôt ne servit qu'à entraver ses mouvements. Retardé par les Autrichiens, qu'il ne devait précéder que d'un jour ou deux et qui marchaient avec une lenteur désespérante, Reynier ne put rejoindre le Roi Jérôme à Varsovie. Quand les Saxons arrivèrent à la hauteur de cette ville, l'aile droite l'avait déjà quittée pour s'élever vers le Nord et passer le Niémen à Grodno. Ils côtoyèrent son mouvement en pénétrant sur le territoire russe par Byalistock, attendant toujours les Autrichiens et ne parvenant jamais à rallier le Roi. Ce ne fut que le 15 juillet que Reynier se trouva en mesure d'opérer sa jonction. Mais alors, comme nous le verrons plus tard, il fut rappelé vers la Volhynie et définitivement entraîné, avec les Autrichiens, sur un théâtre de guerre particulier.

Voici la dépêche datée de Thorn, le 5 juin, par laquelle le major-général prescrit le mouvement du 7e corps :

« Sire, l'Empereur a reçu la lettre par laquelle Votre Majesté fait connaître que le général Reynier sera à Karczew le 6, et son corps d'armée en ba-

taille sur la route de Minsk. Cette disposition est contraire à l'ordre que j'ai donné à Votre Majesté, de Dresde, en date du 26 mai, dans lequel je lui ai dit que le mouvement du général Reynier commencerait le 6 pour s'approcher de Varsovie, Or, si le 6, le général Reynier était à Karczew, vous auriez donc démasqué le mouvement le 3, ce qui serait une grande faute. Quoi qu'il en soit, en quelque endroit que soit le général Reynier, vous le ferez marcher sur Lublin, de manière que lui, sa cavalerie légère, une batterie d'artillerie et quelques bataillons de grenadiers, y soient le 10 juin ou le 11 ; qu'il ait avec lui ses constructeurs de fours; qu'il fasse construire vingt fours, et qu'il fasse marquer votre logement. Une partie légère de votre service y arrivera vingt-quatre heures après, avec un fourrier de votre maison et deux chambellans. Le reste du corps du général Reynier sera en colonne de Lublin à Varsovie, de manière à pouvoir se porter rapidement sur Varsovie, soit que l'ennemi marche sur cette ville par Brezesc, par Ostrolenka ou par Nur. D'ailleurs, si l'ennemi ne fait aucun mouvement, lorsque le mouvement général de l'armée se trouvera entièrement démasqué, le général Reynier doit revenir à marches forcées sur Varsovie ; il est donc nécessaire qu'il soit en colonne. Vous ferez jeter un pont à Pulawy, ayant le but de servir de retraite au général Reynier et au corps autrichien pour passer la Vistule et se porter par la rive gauche sur Varsovie, si jamais l'ennemi marchait sur la Vistule et interceptait ainsi la route de Varsovie au corps du général Rey-

nier ou au corps d'armée autrichien. Le deuxième but du pont de Pulawy, c'est d'agir sur l'ennemi. Un pont sur une rivière comme la Vistule est toujours une grande nouvelle et un fait que le plus mauvais espion peut rapporter. C'est là la raison qui a fort contrarié l'Empereur lorsque vous avez fait jeter ce pont il y a un mois : il ne le devait être qu'aujourd'hui. Si ce pont a été levé, vous aurez soin de le faire rétablir, de sorte qu'il soit en état du 10 au 12 juin.

« L'Empereur suppose qu'il y a un pont sur la Pilica, de manière que le mouvement de Pulawy à Varsovie soit facile, si jamais on était forcé de passer par la rive gauche.

« Aussitôt que le corps autrichien sera sur Lublin et qu'il n'y aura plus à craindre qu'il ait besoin du pont de Pulawy, le général Reynier aura soin de le faire lever, aussitôt que le prince de Schwartzemberg le lui aura fait dire, et s'il l'oubliait vous auriez soin d'y veiller.

« Le prince de Schwartzemberg, Sire, reçoit l'ordre de partir du 9 au 11 juin pour se porter sur Lublin; il lui est ordonné de bivouaquer tous les soirs et de marcher ou en trois colonnes parallèles, ou en trois colonnes à trois lieues de distance. Sa cavalerie légère a l'ordre de communiquer le plus tôt possible avec celle du général Reynier.

« Il est donc probable que du 14 au 15 le prince de Schwartzemberg sera à Lublin; il mangera tous les vivres qui étaient préparés pour vous. Le général Reynier se reploiera alors sur Praga, où arrivera lui-même le prince de Schwartzemberg.

« Ainsi, du 20 au 25 juin, plus ou moins, selon la nature des événements, le corps autrichien serait à Varsovie. Comme l'Empereur est pressé que vous receviez cet ordre, je vous l'expédie tout de suite. Je vous enverrai demain des instructions plus détaillées sur la manière de manœuvrer selon les différentes hypothèses.

« Envoyez trois officiers d'état-major le long du Bug, le premier du côté de Chelm, les autres de Chelm à Terespol, pour voir ce qui s'y passe et avoir l'air d'observer le Bug à dessein, et par là faire croire qu'on le veut passer. Faites croire qu'avec les Autrichiens vous marchez en Volhynie avec cent cinquante mille hommes. »

Du 6 au 23 juin, les corps de Davout, de Ney, d'Oudinot, de Murat, et la garde impériale se portèrent de la Basse-Vistule sur le Niémen. Cette masse de deux cent mille combattants, arrivée sur la Pregel le 17 juin, prit position pendant trois jours à Wehlau, Insterbourg et Gumbinnen, où l'Empereur la passa en revue et lui fit distribuer dix jours de vivres. Le 23 juin, elle déboucha tout entière de la forêt de Wilkowisk dans la plaine du Niémen, en face de Kowno. Le lendemain 24, elle traversa le fleuve sur trois ponts jetés à deux cents mètres l'un de l'autre, et pénétra sur le territoire russe. Le même jour, à trente lieues plus bas, le maréchal Macdonald, à la tête de trente mille Prussiens et Polonais, franchissait le Niémen à Tilsitt.

L'Empereur fit suivre pas à pas ce mouvement

général par son aile droite, que le corps du prince Eugène avait pour mission d'appuyer et de lier au reste de l'armée.

La Grande-Armée s'avança ainsi sur le Niémen en échelons, la gauche en tête : premier échelon, Davout, Ney, Oudinot, Murat, la garde, deux cent mille hommes; deuxième échelon, le 4e corps (armée d'Italie), le 6e corps (Bavarois de Saint-Cyr), 3e corps de cavalerie (Grouchy), réunis tous les trois sous le commandement du prince Eugène, quatre-vingt mille hommes; troisième échelon, 5e, 7e, 8e corps, et le 4e corps de cavalerie, sous le commandement de Jérôme, quatre-vingt mille hommes.

Par le fait, le 7e corps ayant tout le temps marché en arrière et à droite de l'armée de Jérôme, constituait à lui seul un quatrième échelon, et même le corps de Schwartzemberg pouvait être considéré comme formant le cinquième. Jérôme, à la tête du troisième échelon, exécuta une marche de soixante lieues, de Varsovie à Augustowo, le long et à couvert de la Narew et de son affluent le Bober. Cette marche, qui compta plusieurs temps d'arrêt et dura dans son ensemble du 6 au 27 juin, fut combinée de manière à couvrir le reste de l'armée contre un mouvement de Bagration ou même de Barclay de Tolly, sur la droite. Les lettres particulières de l'Empereur, les dépêches du major-général, répètent à satiété les mêmes instructions, en admettant plusieurs hypothèses.

Si les Russes, débouchant de Byalistock, pénètrent en Pologne par la rive droite de la Narew, le Roi

Jérôme arrêtera ou retardera leur marche en tenant derrière l'un des affluents de cette rivière, soit sur la Bober, soit sur la Picz, soit sur l'Omulew, suivant le point de sa route vers le Nord, où cette attaque le trouvera. L'ennemi, ainsi arrêté de front, sera attaqué sur son flanc droit et ses derrières par le prince Eugène, qui, par suite de la disposition en échelons, se maintient toujours en avant et à gauche du Roi.

Si l'attaque a lieu non plus le long de la Narew, mais entre ce fleuve et le Bug, ou même entre le Bug et la Vistule, le prince Eugène se portant à droite sur la Narew, ralliera le Roi, et tous les deux réunis tomberont sur le flanc de l'ennemi.

Si, au lieu d'une simple diversion, c'est une opération générale que les Russes tentent de ce côté; si, au lieu de Bagration, le prince Jérôme a affaire à la plus grande partie des forces russes, il a un abri assuré à Modlin et derrière la Vistule. Dans ce cas, ce ne sera plus seulement le prince Eugène, ce sera toute la Grande-Armée qui tombera sur le flanc droit de l'ennemi et lui fera payer cher son audace.

La partie des instructions de Jérôme la plus délicate, est certainement celle qui se rapporte au 7e corps. Reynier, avec un corps réduit à une dixaine de mille hommes, doit décrire, de Lublin à Byalistock, un arc de cercle de soixante-dix lieues de développement, par Praga, Brok, Zambrow, Tykoczin, se lier, pendant tout ce temps, avec le Roi Jérôme sur sa gauche, avec le prince de Schwartzemberg sur sa droite, et ne jamais cesser de couvrir Varsovie.

A l'aide de ce résumé, le lecteur est en mesure de suivre ces opérations compliquées.

Sur un ordre du grand quartier-général, en date du 10 juin, le Roi Jérôme porte le 5e corps à Nowogrod, le 8e des environs de Praga à Pultusk, le 4e corps de cavalerie des bords de la Liviec à Ostro, entre la Narew et le Bug. Conformément aux instructions de l'Empereur, ce mouvement est achevé le 18.

Le 15, nouvelles dépêches prescrivant de faire serrer, pour le 20 juin, le 8e corps et la cavalerie de Latour-Maubourg sur le 5e corps, et de réunir toute l'aile droite à Nowogrod. Cette concentration effectuée, le Roi Jérôme, avec une avant-garde de cavalerie à Wisna et un détachement à Johannisbourg, pour se lier avec le prince Eugène, doit attendre derrière la Picz, et en position de combat, de nouveaux ordres.

Les ordres du major-général qui prescrivent ce mouvement, sont accompagnés de la lettre suivante, écrite par l'Empereur, 15 juin, de Dantzig :

« Mon Frère, le major-général vous fait connaître vos ordres, suivant lesquels vous devez avoir votre quartier-général, le 20, à Nowogrod, le Vice-Roi à Olesko, et les Bavarois à Lyk. Tout me porte à penser que les premiers coups de fusil auront lieu du 22 au 23. Les corps russes de la gauche ne pourront donc guère en être instruits que le 24 ou le 25. Je n'ai rien à ajouter aux instructions générales que je vous ai données, ni pour le cas où l'ennemi prendrait

l'offensive; il me semble que tout a été prévu, et que dans ce cas mes intentions vous ont été bien expliquées.

« Je porte demain mon quartier-général à Wehlau, après à Insterbourg, et le 18 à Gumbinnen. Adressez-moi vos dépêches par Rastenbourg. J'ordonne au Vice-Roi de laisser là un commandant de place intelligent, et un peu de gendarmerie. Le commandant de place dirigera les courriers.

« Aussitôt que j'aurai passé le Niémen, je me résoudrai peut-être à marcher sur Wilna. Alors je prêterai le flanc à l'armée de Bagration. Il sera donc nécessaire que vous le suiviez de près pour que vous puissiez prendre part au mouvement que je ferai contre cette armée. Si je parvenais à la séparer du reste des troupes russes, et que je pusse tomber sur son flanc droit, il faudrait que vous fussiez en mesure de l'attaquer en même temps que je l'attaquerai.

« J'ai vu deux bataillons de vos brigades qui m'ont paru bien; je les ai remis en ligne, parce que j'ai pensé que c'était le meilleur moyen de les rapprocher de vous. Aussitôt qu'on pourra se rejoindre, je les remettrai dans votre corps.

« La nouvelle de la paix des Turcs avec la Russie est controuvée. J'ai reçu des lettres de Bucharest, du 28, et la paix n'était pas faite. Faites toujours courir le bruit que je viens à Varsovie. Ne touchez pas à vos vingt jours de vivres. Vous ne devez y toucher qu'en présence de l'ennemi. On se plaint beaucoup de la discipline de vos troupes. On dit que chacun fait ce qu'il veut. *Maintenez Reynier et*

Vandamme. Si vous arrivez sur Byalistock et Grodno, il sera convenable d'organiser le pays. Vous chargerez le prince Poniatowski de ce soin. Il y mettra des Polonais. Vous trouverez là des ressources considérables. Les Saxons ont avec eux un équipage de pontons; faites venir à vous sur-le-champ ces pontons. Je vois que les Polonais en ont aussi. Cela vous sera précieux. Les Saxons venant derrière n'en ont pas besoin. Je vous ai déjà demandé des renseignements sur le nombre de pontons que vous avez. »

Le 22, le Roi quitta Nowogrod pour se porter sur Augustowo, où les 5e et 8e corps, et le 4e de cavalerie furent réunis le 27.

L'ordre de mouvement parti de Gumbinnen, grand quartier-général, le 20 juin, était confirmé et complété par la lettre suivante, écrite le lendemain, du même lieu, par l'Empereur à son frère :

« Mon Frère, vous avez reçu des ordres de l'état-major-général, pour prendre position sur Augustowo, et pour que le général Reynier se trouve en corps d'observation sur Brok ou Ostrow.

« Les Autrichiens seront, à ce qu'il paraît, le 23 ou le 24 à Siedlce. Le général Reynier doit toujours avoir pour but de couvrir Varsovie, Pultusk et Ostrolenka.

« Vous devez appuyer sur le centre. En cas que l'ennemi tournât votre droite, votre ligne d'opération sera sur Kœnigsberg. Tâchez que les Polonais arrivent le 23 à Augustowo, et faites porter une

avant-garde sur Grodno avec beaucoup de troupes légères. Faites avancer votre pont dans cette direction. Il est probable que je vous donnerai l'ordre de vous porter sur Grodno avec toute votre armée, mettant par ce mouvement sur vos derrières ce qui se trouve à Byalistock. Ce mouvement ferait évacuer toute cette province. Vous serez en continuité avec l'armée, de manière que tout donnera toujours en masse, et l'on opérera alors contre le général Bagration, selon la position qu'il occupera.

« Maintenez le plus grand ordre, empêchez le gaspillage. On se plaint que les officiers westphaliens se sont fait nourrir à Varsovie; cela ne vaut rien, surtout pour les personnes qui vous approchent.

« Tenez-vous en correspondance avec le Vice-Roi par votre gauche. Le général Reynier pourra se porter sur Byalistock, aussitôt que vous serez arrivé à Grodno, ayant toujours pour principale instruction de couvrir Varsovie.

« Les Autrichiens se tiendront en observation contre le corps de Bagration. Je vous ai demandé plusieurs fois de faire avancer les pontons qu'ont les Saxons sur l'avant-garde du 5e corps. Faites-y filer vos sapeurs, etc., afin que le passage se fasse très-rapidement. »

Pendant que la partie principale de l'aile droite se portait de Varsovie et de Pultusk sur Augustowo, le général Reynier exécutait sa marche parallèle. Les instructions relatives aux Saxons étaient contenues dans les ordres de mouvement adressés au com-

mandant en chef de l'aile droite, les 10, 15 et 20 juin.

Conformément à ces instructions, le 7e corps qui, comme nous l'avons vu, était échelonné de Varsovie à Lublin, commença dès le 18 à se replier sur Praga. Les deux régiments les plus rapprochés du Nord furent placés, dès le 19, l'un à Praga, l'autre à Modlin. Le reste du corps, réduit par ce détachement et par quelques autres, à sept mille cinq cents fantassins et seize cents chevaux, fut d'abord dirigé par le major-général sur Varsovie, puis sur Siedlce, perdit un jour ou deux par suite de ces ordres et contre-ordres, et arriva enfin, le 25 juin, à Brok sur le Bug, à seize lieues au dessus de Sierock. Le même jour, le prince de Schwartzemberg entrait à Siedlce, et les deux généraux se concertaient pour couvrir, avec leur cavalerie, l'immense ligne du Bug, de Brezesc à Brock, par Nur et Droghitchin. Le 27, Reynier, pressé par Jérôme de suivre le mouvement de l'aile droite sur Augustowo, se porta à Ostrow, le 28 à Zambrow, le 29 à Tykoczin. Il était là sur la frontière, à une marche de Byalistock, à vingt lieues du Roi Jérôme, à vingt-cinq ou trente de Schwartzemberg. Ce prince ne pouvait se décider à quitter Siedlce, dans l'appréhension d'une diversion des Russes, appréhension qui, depuis un mois, gênait si fort tous les mouvements de l'aile droite.

Le général Reynier se montra très-mécontent d'une disposition concernant son corps, et que le Roi Jérôme n'avait pas craint de prendre sous sa responsabilité. Le major-général, en prescrivant au

commandant de l'aile droite de rappeler Reynier de Lublin sur le Bug, avait ordonné que deux de ses régiments seraient placés à Praga et à Modlin, en ajoutant qu'aussitôt l'arrivée du prince de Schwartzemberg à Varsovie ou à hauteur de Varsovie, ces troupes seraient relevées par les Autrichiens et rejoindraient leur corps d'armée. Arrivé à Brock, et sachant derrière lui les Autrichiens à Siedlce, le général Reynier s'apprêtait à rappeler ses deux régiments, quand le Roi Jérôme lui donna l'ordre de les laisser dans leurs garnisons. Au moment de livrer Praga et Modlin, c'est-à-dire les clefs de la Pologne à un général autrichien, le Roi eut un scrupule patriotique et un instinct de défiance qu'il ne put surmonter. Il les exposa à l'Empereur, fut approuvé, et les instructions du prince de Schwartzemberg furent modifiées.

Étant en marche sur Augustowo, le Roi Jérôme reçut la dépêche suivante, écrite par le major-général, le 22 juin, de Wilkowisk, dernier bivouac de la Grande-Armée avant le Niémen :

« Sire, l'Empereur a passé la nuit à Wilkowisk. Sa Majesté part dans une heure pour se rendre à une lieue derrière Kowno, à Kupta. Le 24 au matin, elle passera le Niémen et commencera les hostilités. Le contre-coup ne peut arriver sur la partie de frontière qui est devant vous que le 25. Sa Majesté suppose qu'alors vous serez sur Augustowo.

« Le général Reynier sera mis en position de marcher sur Byalistock.

« Je vous écrirai demain, Sire; mais le 25 ou le 26, si l'ennemi à Grodno est en forces inférieures aux vôtres, attaquez-le et emparez-vous de cette ville.

« Le Vice-Roi avec le 4e corps, remonte à Kalwary; le 6e corps suit ce mouvement, et l'un et l'autre doivent passer le Niémen près le village de Piloni.

« Il y aura, Sire, vingt-quatre lieues entre vous et le centre; envoyez quelques partis pour vous lier à la position du centre.

« Après le passage du Vice-Roi, il fera manœuvrer sa cavalerie pour se mettre en communication avec la vôtre, aussitôt que vous aurez passé la rivière. Quand vous serez maître de Grodno, vous enverrez de votre côté, sur votre gauche, des postes de cavalerie, pour communiquer avec les postes du Vice-Roi.

« Le rôle du général Reynier a été bien déterminé. Il peut se porter sur Byalistock et se mettre en communication avec vous, si le prince Bagration se trouve toujours à Brezesc (1).

« Les derniers renseignements reçus sont que ce général n'a que trois divisions; qu'il en a laissé quatre en Volhynie (2). Donnez, Sire, des nouvelles au prince de Schwartzemberg, qui marchera sur Brezesc. »

(1) Au moment où le Major-Général écrivait cette dépêche, Bagration, avec son armée, était entre Grodno et Wolkowisk, à trente-cinq lieues de Brezesc.

(2) L'armée de Tormassof, en formation en Volhynie, était tout à fait distincte de celle de Bagration. Bagration avait, à Wolkowisk, soixante mille hommes.

Le Roi était, le 23 juin, à Szczuczyn, à moitié chemin entre Nowogrod et Augustowo, quand cette dépêche lui parvint. Elle était accompagnée de la proclamation adressée par l'Empereur à l'armée, pour lui faire connaître que la guerre était déclarée et qu'elle allait passer le Niémen.

A partir de cette communication du grand quartier-général et jusqu'à son entrée à Grodno, le 30 juin, le Roi Jérôme ne reçut plus qu'une dépêche du major-général, écrite de Kowno le 26 juin, le surlendemain du passage du Niémen, et conçue en ces termes :

« Sire, l'Empereur part cette nuit pour porter son « quartier-général à Zizmori. Le Vice-Roi a l'ordre « de jeter son pont sur le Niémen à Piloni, le plus « tôt possible, pour faire passer son corps d'armée. « L'Empereur ne m'a pas donné pour Votre Majesté « d'autres instructions que celles qu'Elle a reçues. «

A la réception de l'ordre du 22, le Roi prit ses dispositions pour enlever Grodno et y passer le Niémen. Le 4e corps de cavalerie précédant l'infanterie d'une journée de marche, avait, dès le 23, poussé ses éclaireurs jusqu'en vue de Grodno. Le Roi savait, par les rapports de Latour-Maubourg et par ses espions, que la garnison de Grodno, forte de deux régiments de chasseurs à pied, dix escadrons et douze pièces de campagne, avait quitté la place quelques jours auparavant pour se porter vers le Nord, du côté de Lida, et avait été remplacée par les Cosaques

de Platow. Dès lors, il était inutile de retarder jusqu'à l'arrivée des colonnes d'infanterie l'occupation de la ville et l'opération de l'établissement des ponts. Une forte avant-garde, précédant l'armée, devait y suffire.

Le Roi la composa du 1er régiment d'infanterie polonaise (colonel Machowski), du 1er régiment de chasseurs polonais (colonel Prabendowski), et du 12e lanciers, même nation. Ces corps appartenaient à la 17e division, qui formait la tête de colonne du prince Poniatowski. Comme il n'y avait pas lieu de craindre une très-vive résistance de la part des Russes, et qu'en occupant Grodno, ce qu'il y avait surtout à faire, c'était d'établir un pont et une tête de pont, le Roi confia la conduite de toute l'opération au général Allix, commandant l'artillerie de l'aile droite. Le général Allix était un officier d'un grand mérite, qui alliait à un profond savoir une rare énergie et une brillante valeur sur le champ de bataille.

Dès le 28, dans la matinée, les troupes sous les ordres de cet officier-général occupèrent les positions suivantes :

Le 1er régiment de chasseurs au delà du village de Labno, le 12e lanciers un peu en arrière de ce même village;

Le 1er d'infanterie et deux compagnies de sapeurs du génie, ainsi que la compagnie de pontonniers, en avant de la petite ville de Lipsk;

Une compagnie de voltigeurs gardant la digue qui traverse les marais de la Bobr;

L'artillerie régimentaire sur un mamelon, à gauche de la grande route.

A quatre heures du matin, l'ordre de marcher fut donné à toute la colonne, qui s'approcha de Grodno. Six cents Cosaques postés près d'une ferme, en avant de la ville, firent mine de résister. L'avant-garde du 12e lanciers se jeta sur eux avec furie, les sabra et ramena au galop les débris de cette troupe jusqu'au pont qui joignait la ville au faubourg de la rive gauche, et qui n'avait pas été détruit. Aussitôt que les derniers Cosaques l'eurent franchi, le feu y prit au moyen d'artifices préparés à l'avance. Sans l'existence de ce pont, il ne se fût pas échappé un seul homme des Cosaques qui se trouvaient sur la rive gauche du Niémen. Les Polonais montrèrent dans cette première rencontre avec les Russes un enthousiasme et une animation extraordinaires.

A partir de ce moment, les 4,000 Cosaques qui occupaient Grodno et dont on voyait, de la rive gauche, le camp à quelque distance de la ville, ne firent plus aucune démonstration pour disputer le passage.

Le 29, le général Allix établit un pont sur lequel l'avant-garde passa le Niémen et prit position en avant de Grodno.

Le 30, le roi Jérôme, précédant ses colonnes, fit son entrée dans la ville où il fut accueilli avec les démonstrations de la joie la plus vive. Quoique soumis au joug des Russes depuis longues années, les Lithuaniens sentirent renaître tout leur instinct patriotique, à la vue des troupes polonaises qui combattaient sous le drapeau français. C'était le moment ou la Diète

générale de Varsovie, avec l'assentiment du ministre saxon et de l'ambassadeur français, proclamait le rétablissement de la Pologne, la confédération de toutes ses provinces, l'insurrection de celles qui étaient sous le joug étranger, et envoyait à l'Empereur une députation chargée de lui porter l'expression de ses espérances et de ses vœux. L'Empereur n'avait pas encore fait sa célèbre réponse de Wilna, réponse sympathique pour la nation polonaise, mais malheureusement pleine d'une réserve calculée. L'administration nationale instituée par le roi Jérôme à Grodno, dès son arrivée, croyait qu'elle allait être rattachée au gouvernement de Varsovie, et ne prévoyait pas qu'elle ne relèverait que de l'administration lithuanienne centralisée à Wilna, sans aucun lien avec le Grand-Duché et la Diète générale.

Quelques jours plus tard, ces autorités locales et provisoires qui naissaient d'elles-mêmes en Lithuanie sous les pas de notre armée, reconnurent avec douleur qu'elles n'avaient, aux yeux de l'Empereur, qu'un intérêt administratif, et qu'en allant au delà d'un concours immédiat pour le service de l'armée et l'ordre général, elles risquaient de gêner la politique de Napoléon et de l'engager plus qu'il ne le voulait, plus que ne le faisait même la plus terrible des guerres. Mais le 30 juin, à l'arrivée du frère de l'Empereur, à la vue d'un jeune monarque chassant des maîtres détestés de la seconde ville de Lithuanie et conduisant déjà à la victoire l'armée nationale, ivre d'enthousiasme, aucune arrière-pensée ne se mêlait à l'allégresse des habitants de Grodno. La

noblesse et le peuple se voyaient libres pour toujours et, croyant l'Empereur invincible, n'admettaient pas que, vainqueur, il pût jamais avoir l'idée de les abandonner à leurs ennemis et aux siens. Instinct populaire plein de pressentiments profonds, qui répugnait à distinguer dans le présent et dans l'avenir la cause de la Pologne de celle de la France!

Nous allons maintenant nous transporter à Kowno et à Wilna, au centre des opérations de la Grande-Armée, pendant que le roi Jerôme rallie son armée sur le Niémen, la ravitaille, lui cherche des abris contre les pluies torrentielles, des vivres pour quelques jours, et se prête aux transports de l'enthousiasme polonais, impuissants, hélas! à conjurer les intemperies du ciel, les influences morbides, et à créer l'abondance sur un sol pauvre et parmi un peuple sans industrie.

Le 24 juin, la Grande-Armée, moins les corps de Jérôme, d'Eugène et de Macdonald avait pris ses bivouacs, sur la rive droite du Niémen, dans un ordre magnifique, sous un soleil éclatant, avec un sentiment d'ardeur enthousiaste et de confiance que rien n'avait encore altéré.

Dès le lendemain 25, l'Empereur mit en mouvement cette masse de 200,000 hommes, pour la porter sur Wilna, y percer le centre de l'armée de Barclay de Tolly, et dater son premier bulletin de la capitale de la Lithuanie, du quartier-général de l'empereur Alexandre. La droite de l'armée russe étant formée de deux corps, celui de Wittgenstein à Rossiena, et celui de Bagowouth à Wilkomir,

auxquels leur position avantageuse par rapport à la route de Kowno à Wilna, eût permis de se réunir et de concerter une diversion incommode, l'Empereur détacha contre eux et sur sa gauche les corps d'Oudinot et de Ney. Lui-même, avec l'infanterie de Davout, la plus solide de l'armée, la garde et la cavalerie de Murat (corps de Nansouty et Montbrun), se dirigea droit sur Wilna.

En même temps qu'il entamait cette opération centrale, l'Empereur prescrivit à Macdonald de décrire de Tilsitt un arc de cercle dont Kowno était le centre, pour entrer en ligne avec Oudinot et Ney; au prince Eugène, fort en retard dans les sables de la Pologne, de presser le pas, de passer le Niémen à Prenn et de marcher sur Novoï-Troki, près Wilna.

Quant au roi Jérôme, il dut, comme nous l'avons vu plus haut, se référer aux instructions précédentes. C'est-à-dire qu'il resta, sous sa responsabilité, chargé de la mission compliquée d'enlever Grodno si l'ennemi n'y était pas en forces, de se porter sur Bagration sans rien compromettre, de couvrir Varsovie, enfin de se lier, en l'attirant à soi, à Reynier, qui, de son côté, ne devait pas perdre de vue les Autrichiens, et seulement les précéder. Ainsi le théâtre d'opérations qu'embrassait le roi Jérôme, sans parler de celui où il allait entrer et qu'occupait l'ennemi, était limité par les points stratégiques suivants : Grodno où il était avec les 8e, 5e corps et 4e de Cavalerie; Byalistock dont approchait Reynier; Siedlce où les Autrichiens persistaient à rester immobiles; Varsovie qu'il fallait couvrir, Modlin et Praga,

bases de l'aile droite, occupées par une de ses brigade. De Grodno à Modlin il y a soixante-cinq lieues, cinquante de Grodno à Siedlce, dix-huit de Grodno à Byalistock.

Le 24 au soir, l'empereur Alexandre reçut à Wilna la nouvelle du passage du Niémen. La journée du 25 se passa en discussions; enfin, le système d'une retraite générale sur la Dwina, dans le camp retranché de Drissa, système conçu et préconisé par le général Pfuhl, prévalut. La nouvelle de la marche directe de la Grande-Armée sur Wilna en précipita l'exécution. Le 26, des ordres furent envoyés à tous les corps de l'armée de Barclay de Tolly pour qu'ils eussent à se diriger concentriquement sur Swenziany, à vingt lieues en arrière de Wilna. Ils devaient avoir soin de tourner autour de cette dernière ville, en s'en éloignant le plus possible, parce qu'on prévoyait qu'elle allait être, avant deux ou trois jours, occupée par le gros de l'armée française.

Quant à Bagration, ses instructions, qui lui parvinrent dans la journée du 27, lui prescrivaient de se retirer des positions qu'il occupait entre Wolkowisk, Slonim, Grodno et Byalistock, sur Minsk, par Nowogrodek. Cette direction, tout en le rapprochant du Dineper, sa base naturelle, et au besoin son refuge, était la plus directe qu'il pût suivre pour rallier l'armée de Barclay sur la Dwina, si cette jonction était possible. En réalité, la manœuvre de Bagration, comme celle de Wittgenstein, de Bagowouth, de Schouvaloff, de Doctoroff, con-

sistait à tourner autour de Wilna pour se concentrer en arrière de cette ville. Seulement Bagration étant à Wolkowisk, éloigné de Wilna d'une cinquantaine de lieues, avait un énorme détour à faire. On verra que l'empereur Alexandre n'avait pas calculé ce détour assez grand en traçant par Minsk la route de Bagration. L'arc de cercle serrait encore de trop près la sphère d'action de l'armée française. Rejeté bien au delà de Minsk, Bagration, pour rallier Barclay, dut décrire autour de Wilna une courbe passant par Bobruysk, Mohilew, Smolensk. Encore à Mohilew même se heurta-t-il contre Davout, et fut-il obligé, pour gagner Smolensk d'agrandir de beaucoup son détour sur sa droite.

L'opération de la retraite et de la concentration en arrière de Wilna vers Swenziany, réussit d'une manière à peu près complète pour l'armée de Barclay de Tolly. Sur sa droite, Wittgenstein et Bagowouth gagnèrent sains et saufs la route de Wilna à Disna, le premier ayant eu une rencontre assez vive avec l'avant-garde d'Oudinot à Deweltowo. La garde, les réserves et le corps de Touczkoff cantonnés à Wilna et à Nowoï-Troki, se retirèrent directement sur Swenziany. Doctoroff, à Lida, sacrifia quelques détachements, quelques bagages, et traversa, à Smorgoni, la route de Wilna à Minsk. Toute l'affaire de ces corps, à la gauche de Barclay de Tolly, était de couper cette route de Wilna à Minsk, sur un point où les Français ne fussent pas encore parvenus ; au delà, ils étaient sauvés. Le gros du corps de Schouwaloff passa aussi; mais son arrière-

garde de trois ou quatre mille hommes, sous Dorokoff, ayant serré de trop près Wilna, se heurta à Ochmiana contre l'avant-garde du maréchal Davout, rebroussa chemin, et, renonçant à rejoindre son corps, se réfugia à l'armée de Bagration. Il en fut de même de l'hetman Platoff, qui passa sur la rive gauche du Niémen à Nikolayeff, et rallia à Nowogrodek la seconde armée russe.

Du 28 au 30 juin, la cavalerie de Murat, le corps de Davout et la garde entrèrent à Wilna. Murat fut poussé immédiatement à la poursuite de l'ennemi, sur la route de Swenziany. Oudinot et Ney, après avoir chassé devant eux Wittgenstein et Bagowouth, occupèrent Wilkomir, Avanta et Maliatouy, ayant Macdonald à leur gauche. Le Prince Eugène, après des difficultés de chemin extrêmes et des pertes considérables en hommes et en chevaux, causées par la fatigue des marches et la mauvaise nourriture, parvint enfin le 28 sur le Niémen, à Prenn. Le 29, la moitié de son corps avait franchi le fleuve, quand un orage épouvantable interrompit l'opération, noya toute la contrée sous une mer de boue, et jeta le plus grand désordre parmi les troupes bavaroises et italiennes qui composaient la plus grande partie de ce corps. A partir de ce moment, la marche du Prince Eugène, jusque-là fort pénible, devint désastreuse. Le mauvais temps continuant et n'étant plus qu'une série non interrompue d'orages et de pluies torrentielles, la dysenterie fit des ravages effrayants dans cette colonne; la moitié des Bavarois resta en arrière, les

uns malades, les autres déserteurs ou en maraude; plusieurs milliers de chevaux périrent dans les boues. Le 4 juillet seulement, le Prince Eugène arriva à Nowoï-Troky, navré de douleur du mauvais état de son armée auquel son activité, son dévouement et son expérience avaient été impuissants à porter remède.

A un degré moindre, mais à un degré encore fort alarmant, le reste de l'armée souffrit beaucoup dans sa marche du Niémen à Wilna. L'orage qui avait commencé le 29 couvrit tout le nord de la Pologne, et pendant quatre jours, une pluie froide, entrecoupée d'ouragans terribles, ne cessa de tomber. La garde, surprise par le mauvais temps à une marche de Wilna, eut beaucoup de peine à tirer des boues ses attelages. Sur toute la ligne, les charrois chargés des approvisionnements restèrent en arrière, une grande quantité pour ne plus rejoindre, par suite de la mort des chevaux. Affamés, fatigués par des marches excessives, beaucoup de soldats se débandèrent surtout parmi cette masse d'étrangers, Hollandais, Allemands, Italiens, Espagnols, que le patriotisme ne retenait pas dans le rang. Ce mal terrible sous lequel succomba plus tard la Grande-Armée, l'abandon du drapeau, commença dès lors à se manifester par des symptômes menaçants. Il n'y avait pas huit jours qu'on avait passé le Niémen, et déjà plus de trente mille traînards erraient à la suite des colonnes entre ce fleuve et Wilna.

L'Empereur, sans s'effrayer outre mesure de ces

symptômes, reconnut que peut-être il avait marché un peu vite et demandé aux hommes et aux chevaux au delà de leurs forces. Il résolut de faire une halte de quinze jours autour de Wilna pour rallier les traînards, pour reposer les hommes, les rétablir par des distributions de pain, nourriture dont le manque influait d'une façon déplorable sur la santé et le moral des soldats, pour faire serrer enfin ces immenses files de voitures chargées d'approvisionnements de toute espèce, dont les dernières traversaient encore la Vistule, tandis que les premières encombraient les routes de la Lithuanie.

Pour que l'Empereur, l'homme des mouvements rapides, des poursuites à outrance et des coups de foudre, arrêtât son armée alors que l'ennemi effaré fuyait devant elle dans toutes les directions, il fallait que cette armée fût hors d'état d'aller plus loin.

En conséquence, il donna ordre que le 3 juillet l'armée occuperait les cantonnements suivants et que les corps s'y établiraient jusqu'à nouvelle instruction :

Le quartier impérial et la garde à Wilna ;

Le maréchal Macdonald à Poniewicz ;

Le maréchal Oudinot et le maréchal Ney entre Wilkomir et Swenziany, à Avanta, Maliatouy, etc.

La cavalerie de Murat (Nansouty et Montbrun), à droite de Swenziany jusqu'à Gloubokoe ;

Le Prince Eugène et les trois divisions Friant, Gudin et Morand, du corps de Davout, sur la droite de Wilna, derrière la Vilia.

Pendant que l'Empereur, cédant aux nécessités

que nous avons fait connaître, maintenait sa gauche et son centre inactifs, son génie, qui ne pouvait se résoudre à l'être, imagina d'agir par sa droite contre l'armée de Bagration. A cet effet, il combina deux grandes opérations, l'une ayant pour point de départ Grodno, et conduite par le Roi Jérôme, l'autre ayant pour point de départ Wilna, et conduite par le maréchal Davout.

Nous connaissons les forces dont disposait le Roi au début de la campagne. A l'arrivée sur le Niémen, et après les désastres climatériques des 30 juin, 1er, 2, 3 juillet, ces forces étaient sensiblement réduites, quoique dans une proportion notablement moindre que celles de la plupart des autres corps de la Grande-Armée. Les Polonais ne comptaient guère plus de vingt-quatre mille hommes, les Westphaliens étaient réduits à quatorze mille, et les cavaliers de Latour-Maubourg à sept mille; ce qui faisait un total de quarante-cinq mille hommes; car nous ne comptons pas les Saxons, réduits eux aussi à moins de dix mille hommes, et qui ne devaient plus entrer en ligne avec les troupes commandées par le Roi.

Quant au maréchal Davout, ce ne fut pas avec la totalité de son corps qu'il marcha contre Bagration. L'Empereur, gardant les divisions Friant, Morand et Gudin, détacha le maréchal avec ses deux autres divisions, les divisions Dessaix et Compans, et la cavalerie légère de son corps, les divisions Pajol et Bordesoulle. Il lui donna, en outre, la division de la garde, commandée par le général Claparède, et

composée des fameux régiments de la Vistule et les lanciers rouges du général Colbert. Enfin, l'Empereur mit sous les ordres du maréchal le corps de cavalerie de Grouchy. Le prince d'Eckmühl réunit, de cette manière, sous sa main trente-cinq mille hommes, dont vingt-quatre mille d'infanterie et onze mille de cavalerie.

Ainsi, nous allons voir deux colonnes, l'une forte de quarante-cinq mille hommes, l'autre de trente-cinq mille, partir de deux points situés à quarante lieues de distance, et chercher à combiner leurs opérations contre un ennemi ayant sur chacune d'elles une avance de cinq marches au moins, et disposant d'une force de soixante mille sabres ou baïonnettes.

Le but que se proposa l'Empereur par cette double manœuvre est assez délicat à bien préciser, parce que, pendant plusieurs jours, une erreur capitale sur la position de Bagration lui fit concevoir des espérances qui ne pouvaient se réaliser, et jeta une confusion extrême dans tous les ordres. La plupart des historiens militaires n'ont pas su dégager l'ensemble des opérations de l'aile droite, de l'incident qui, au commencement, faillit en dénaturer le caractère. Ils se sont emparés d'une idée passagère de l'Empereur, dont il revint immédiatement, l'erreur étant reconnue, et l'ont représentée, à tort, comme la base de sa conception générale.

La vérité est qu'en dirigeant Davout et Jérôme sur Bagration, l'Empereur eut seulement pour but d'éloigner le plus possible la deuxième armée russe

de la Dwina et de Barclay de Tolly. Un moment il espéra davantage, croyant, sur de faux renseignements, que Bagration donnait tête baissée au milieu de la Grande-Armée. Mais son coup d'œil était trop sûr pour s'égarer longtemps. Ce sont les théoriciens qui, ne démêlant bien ni l'erreur, ni le moment où l'illusion avait cessé, ont tracé un plan imaginaire, attribué à l'Empereur, et qui aurait consisté *à écraser complétement la deuxième armée russe et à lui faire mettre bas les armes.*

Ce roman stratégique, échafaudé sur les faux renseignements accueillis pendant huit jours à peine par l'état-major impérial, ne nous paraît pas soutenir la discussion. Nous nous demandons comment, sans fautes grossières de la part du général ou insigne faiblesse de la part du soldat, une armée de soixante mille hommes, absolument intacte, se retirant en rase campagne dans son propre pays, avec cinq marches d'avance, devant deux colonnes, l'une de quarante-cinq, l'autre de trente-cinq mille hommes, comment, disons-nous, une pareille armée aurait pu être conduite à *mettre bas les armes.* Jamais, ni avant ni après la réunion des corps de Jérôme et de Davout, Bagration n'a été enveloppé ni risqué de l'être. S'il a été par moments serré de près, c'est qu'il a toujours marché lentement, n'ayant pas cessé de se regarder comme assuré et maître de sa ligne de retraite.

Il est vrai que l'on a voulu voir dans les accidents géographiques du théâtre de la guerre, les éléments d'une combinaison qui aurait consisté à acculer l'ar-

mée de Bagration à des obstacles naturels et à la placer dans une impasse. La ligne de retraite, qu'elle a suivie depuis Nowogrodek jusqu'à Mohilew, côtoie les marais de Pinsk, de Neswij à Bobruysk, traverse, sur ce dernier point, la Bérésina, et aboutit enfin au Dniéper qu'il faut encore franchir. Davout opérant au nord de cette ligne de retraite, l'armée russe se trouvait à peu près entre ce maréchal et les marais, tandis que Jérôme la suivait directement en queue et parallèlement à ce massif plus ou moins infranchissable. En conséquence, on représente habituellement le maréchal Davout comme ayant été en mesure de tomber sur le flanc de Bagration et de le jeter dans les marais, et n'ayant manqué à le faire que par sa faute et celle de Jérôme, l'un et l'autre n'ayant pas marché assez vite. Puis on ajoute que cette occasion passée et Bagration ayant franchi la zone des marais, il restait encore à Jérôme et à Davout le moyen d'arriver en même temps que lui à Bobruysk, de l'écraser ou de le prendre au passage de la Bérésina ; qu'enfin, la combinaison ayant échoué une seconde fois à Bobruysk, on pouvait la reprendre au passage du Dniéper, et que cette fois les Russes ne devaient pas échapper.

Il y a beaucoup de choses à dire à tout cela. D'abord, on oublie trop l'infériorité numérique de chacun des deux corps français vis-à-vis de Bagration, la fatigue des hommes et des chevaux, et toutes les causes générales qui, ayant forcé l'Empereur d'arrêter sa gauche et son centre à Wilna,

retardaient de beaucoup la marche de Jérôme et de Davout, sans agir de la même façon sur celle d'une armée toute fraîche se retirant sur sa base et sur ses magasins. Puis l'on ne consulte pas assez l'échelle de la carte, et on se laisse tromper par des assimilations apparentes avec les opérations stratégiques célèbres dont l'histoire de l'art militaire offre l'exemple. Ainsi, quand on voit le Roi Jérôme à Nowogrodek, le maréchal Davout à Minsk, le prince Bagration à Neswij, comme par rapport à la Lithuanie toute entière, et sur une carte d'ensemble, ces points paraissent très-rapprochés, on dit : à Neswij, Bagration était pris entre Davout et Jérôme; ils n'avaient qu'à étendre les bras pour le saisir. Or, par le fait, Neswij est à vingt lieues de Nowogrodek, à vingt-cinq de Minsk, et Minsk à trente lieues de Nowogrodek. Si l'on rapproche ces distances des effectifs des trois armées en présence, si l'on tient compte de la supériorité que donne à une armée concentrée l'éloignement réciproque des adversaires qu'elle a à combattre, on avouera que la situation de Bagration à Neswij n'avait rien de désespéré ni même d'alarmant. Il lui suffisait de continuer sa retraite, et c'est ce qu'il fit.

Il l'exécuta, même dès le prinicpe, fort lentement, puisqu'il mit vingt-deux jours à franchir la distance qui sépare Wolkowisk de Bobruysk. Il n'y a aucune raison de croire qu'il ne l'eût pas pressée davantage s'il eût reconnu, à tant tarder, un péril réel. Si ces marais de Pinsk, si la Bérésina eussent paru au prince Bagration (le plus habile des généraux russes, suivant

l'Empereur), des impasses où son armée risquait d'être prise, il les eût dépassés dès les premiers jours de juillet, alors que Davout rassemblait à peine ses colonnes en arrière de Minsk et que Jérôme débouchait seulement sur Mostouy.

Il y a plus, c'est que si Jérôme eût trouvé moyen, à partir du 30, jour de son entrée à Grodno, de précipiter sa marche sur Bagration, il n'aurait fait que précipiter celle de ce dernier sur Bobruysk, et l'éloigner d'autant du corps de Davout. En effet, plus Bagration se retirait vite, moins le prince d'Eckmühl avait de chance de tomber sur son flanc ou sur ses derrières, de l'acculer aux marais de Pinsk, ou de le surprendre à Bobruysk, au passage de la Bérésina. Car il faut bien voir que Jérôme, lancé *directement* à la poursuite de Bagration, comme tous les ordres de l'Empereur le lui portaient, n'a jamais fait que le pousser *parallèlement* aux marais de Pinsk et non sur ces marais. Si au lieu d'avoir à Grodno quarante-cinq mille hommes épuisés par les marches de la Pologne, noyés pendant quatre jours sous des torrents de pluie et enfoncés dans la boue, avec des attelages réduits de moitié et en retard; si, disons-nous, Jérôme avait eu, le 30 juin, sous la main, soixante mille hommes, reposés par un long cantonnement comme ceux de Bagration, et pourvus, comme eux, de tous leurs moyens de subsistance, il eût indubitablement passé le Niémen et marché, selon ses ordres, sans repos ni relâche, à la suite de la seconde armée russe. Qu'en serait-il résulté? C'est que cette armée, avec ses cinq jours d'avance,

eût décampé au plus vite, et qu'elle eût été au delà des marais, au delà de la Bérésina avant que Davout, qui devait l'y arrêter, eût dépassé Smorgoni.

Ainsi donc, il ne nous paraît pas admissible que l'Empereur ait eu l'idée de faire *mettre bas les armes*, en rase campagne, à l'armée de Bagration, comme il avait fait à celle de Mack, en 1805.

Son génie était trop sûr, trop maître de lui-même, pour assigner à ses opérations des résultats aussi éloignés, aussi hypothétiques. En détachant Jérôme et Davout contre Bagration, son intention fut beaucoup plus sérieuse que celle qu'on lui a prêtée de faire prisonnière une armée qui avait pour se sauver toute la Russie derrière elle. Ce sont là des exagérations inventées après coup par l'amour-propre national, et accréditées par les malheurs de l'Empereur et de la France. L'histoire doit être plus impartiale. C'est le propre d'une philosophie étroite que d'expliquer uniquement les revers d'un grand homme par les fautes de ceux qui l'ont servi, et, pour conserver intacte une prétendue infaillibilité du génie, d'immoler une réputation pour chaque insuccès imputable soit à lui-même, soit à la fortune.

Hâtons-nous de dire qu'il n'y a eu ici aucune faute à reprocher à l'Empereur, pas plus qu'à ses deux lieutenants, dans les opérations de l'aile droite, qui commencèrent au passage du Niémen par Jérôme, au départ de Davout de Wilna, et qui se terminèrent le 23 juillet, au combat de Mohilew. Nous soutenons que la conception de

l'Empereur fut simple, naturelle et profonde, que, malgré quelques hésitations dans les détails d'exécution, sa pensée fut parfaitement servie par Jérôme et Davout, et que le résultat véritable que cherchait l'Empereur fut complétement atteint. Si une opération manqua, ce fut l'opération, beaucoup plus importante de la gauche, en vue de laquelle Napoléon avait combiné tous les mouvements de sa droite. Quant à cette combinaison capitale, celle du camp de Drissa, elle n'échoua que par une fatalité en dehors de toutes les prévisions du génie.

Nous nous expliquons.

L'armée de Barclay de Tolly, en se retirant, s'était concentrée tout entière à Drissa sur la Dwina. Là, d'après les conseils du général Pfuhl, et en imitation des fameuses lignes de Torres Vedras, qui avaient si bien réussi au duc de Wellington, l'empereur Alexandre avait fait construire un vaste camp retranché dans lequel il avait l'idée de résister, tandis que l'armée française, arrêtée devant cet obstacle soi-disant inexpugnable, s'épuiserait dans un pays ruiné, à une distance énorme de ses magasins, de ses places et de ses réserves. L'Empereur, allant au devant de cette fausse conception de son adversaire, résolut d'enfermer les Russes dans ce camp retranché, sûr qu'ils ne lui échapperaient pas, une fois qu'il n'y aurait plus, entre eux et lui, que des fortifications, quelles qu'elles fussent, et que l'ennemi se serait privé du premier de tous les avantages que doit conserver une armée, celui de tenir la campagne.

Les quinze jours qu'il passa immobile à Wilna, furent employés à préparer son grand mouvement tournant, qui, pour le coup, avait une analogie véritable et frappante avec celui de Ulm, en 1805.

Mais il y avait à la réussite de ce plan une condition indispensable; c'est que Bagration ne pût pas rallier Barclay de Tolly à Drissa. Enfermer dans un camp retranché cent trente mille hommes, était déjà une opération fort délicate, et telle qu'on n'en pouvait tenter de pareille qu'avec les masses énormes mises en action dans cette guerre de géants. Mais en enfermer, en bloquer cent quatre-vingt-dix mille, eût vraisemblablement dépassé les forces de la Grande-Armée. Il fallait qu'à tout prix Bagration fût éloigné de Barclay de Tolly. Telle fut la pensée de l'Empereur, en détachant Jérôme et Davout à la poursuite de la deuxième armée russe. Il n'avait pas la prétention que Bagration fût chassé à tout jamais du théâtre de la guerre. Jérôme et Davout ne pouvaient pas le suivre jusqu'au fond de la Russie. Il y avait un point où ils devaient infailliblement s'arrêter, et à partir duquel Bagration reprendrait sa route directe pour rallier Barclay; mais plus ce point serait éloigné, plus tard la jonction s'opérerait. Il suffisait que Bagration ne devînt libre de ses mouvements qu'après que le camp de Drissa serait tombé. Alors on n'avait plus rien à en craindre et, pour ainsi dire, plus à s'en occuper.

Eh bien! l'aile droite poursuivit Bagration pendant cent lieues, jusqu'à Mohilew et jusqu'à la fin de juillet. C'est là qu'elle l'abandonna, à plus de cent

lieues de ce point de Drissa dont il fallait l'éloigner.

Nous sommes donc en droit de dire que l'opération combinée de l'aile droite réussit au delà de toutes les prévisions, puisqu'elle eut pour résultat de couper les communications des deux armées russes, pendant un mois entier, du 30 juin au 1er août, et de rejeter Bagration si loin du théâtre principal de la guerre, qu'on ne trouve rien de comparable à ce mouvement divergent dans les fastes de l'art militaire.

Ce ne fut donc pas sur les bords de la Bérésina et du Dniéper, à Neswij, à Bobruysk, à Mohilew, que la fortune fit éprouver à l'Empereur le premier des mécomptes dont devait être semée cette campagne désastreuse; ce fut sur la Dwina, à Drissa même, où il avait préparé son plus éclatant triomphe. En effet, les quinze jours qu'il avait assignés à la halte de Wilna, étaient écoulés; l'armée, ralliée et rétablie par ce repos, était pleine d'ardeur et ne demandait qu'à joindre un ennemi jusqu'alors insaisissable; tous les corps remontaient la Dwina pour la passer au-dessus de Drissa; et l'Empereur, de son quartier-général de Gloubokoe, suivait ce mouvement, admirablement masqué aux yeux des Russes, et l'un des plus beaux que son génie militaire eût conçus, quand l'empereur Alexandre, abandonnant tout à coup le plan qu'il avait si longtemps caressé, quitta l'armée avec la foule de ses conseillers et laissa, en partant, l'ordre à Barclay de Tolly de lever le camp de Drissa et de se retirer sur Smolensk. Le 19 juillet, Barclay de Tolly commença ce mouvement qui sauvait son

armée, à son insu peut-être, d'une destruction complète.

Voilà quel fut le premier et le véritable mécompte de la campagne. Si l'Empereur, du 20 au 25 juillet, était parvenu à enfermer la première armée russe dans Drissa, tandis que la deuxième errait à cent lieues de là sur le Haut-Dniéper, on n'eût pas manqué de dire que l'aile droite avait admirablement rempli sa mission. Mais Barclay de Tolly ayant échappé à l'Empereur à Drissa, on a dit que c'était Bagration qui, à Bobruysk, avait échappé à Davout et à Jérôme.

Le lecteur, éclairé par ce résumé général des opérations de l'aile droite, pourra en suivre les détails avec plus de facilité.

Le 30 juin au soir, l'Empereur fit partir le maréchal Davout de Wilna et le porta sur sa droite du côté de Bagration. Dans ce premier moment, le commandement de Davout ne fut pas constitué comme nous l'avons présenté plus haut. Grouchy, Claparède, Colbert ne lui furent envoyés que successivement du 1er au 3 juillet. Le 30, il n'avait avec lui que deux divisions d'infanterie, Compans et Dessaix, et ses deux divisions de cavalerie légère, Pajol et Bordesoulle. Encore, comme on ignorait où était Bagration, ces troupes furent-elles obligées de se séparer et de s'avancer en tâtonnant, Compans et Pajol sur la route de Minsk par Ochmiana, Dessaix et Bordesoulle sur celle de Lida.

La cavalerie ne tarda pas à signaler des colonnes ennemies qui couraient de notre droite à notre gauche,

circulairement autour de Wilna. C'étaient, comme nous l'avons vu, les corps de Schouwaloff et de Doctoroff qui rejoignaient l'armée de Barclay de Tolly, en exécutant des détours plus ou moins longs pour éviter les Français qui commençaient à rayonner de Wilna dans toutes les directions. Tout en reconnaissant le mouvement des colonnes russes, les éclaireurs français ne purent découvrir à quelle armée elles appartenaient, et leurs rapports ne contenant aucun renseignement à ce sujet, on crut au grand quartier-général que Davout voyait défiler devant lui, non-seulement la gauche de Barclay de Tolly, mais toute l'armée de Bagration. L'arrière-garde de Schouwaloff, commandée par Dorokoff, ayant rencontré près d'Ochmiana l'avant-garde de Compans et de Pajol, et cette colonne ayant hésité quelque temps, avant de rebrousser chemin et de se réfugier auprès de Bagration, le maréchal Davout et l'Empereur crurent que l'on avait à Ochmiana l'avant-garde de la deuxième armée russe, et que cette armée manœuvrait pour passer entre Minsk et Wilna et se porter sur Swenziany.

Il n'en était rien. Le prince Bagration, après avoir reçu, le 27, l'ordre de se replier sur Minsk, avait, sans se presser, concentré son armée, cantonnée entre Byalistock, Wolkowisk et Slonim, et s'était porté dans la direction de Mostouï sur le Niémen. Puis il avait cherché à se rapprocher de Minsk par la voie la plus courte, ainsi que le portaient ses instructions. A cet effet, il avait remonté vers Nikolayeff, sur le Haut-Niémen. Là il vit accourir à lui, tout effarés, les déta-

chements de Barclay, que les premiers mouvements de Davout avaient coupés de leur armée et rejetés vers le Sud ; c'étaient Platoff et ses Cosaques, la division de Dorokoff et quelques queues de colonnes abandonnées par Doctoroff. Bagration, en les recueillant, apprit d'eux qu'ils venaient de se heurter contre Davout et que ce maréchal marchait sur Minsk par Ochmiana.

Trompé par ces rapports, qui n'étaient qu'à moitié vrais, Bagration crut que tout le corps de Davout, c'est-à-dire une armée de soixante-dix mille hommes, le noyau le plus solide de la Grande-Armée, était en marche sur Minsk pour lui barrer le passage. Le prince géorgien, audacieux autant qu'habile, n'eût pas hésité à se jeter sur Davout pour lui passer sur le corps, s'il eût su que le maréchal n'avait tout au plus que deux divisions d'infanterie et deux de cavalerie, une vingtaine de mille hommes. A la tête d'une excellente armée de soixante mille hommes, renforcée de Platoff et de Dorokoff, il n'était pas homme à laisser échapper une si belle occasion de combattre, lui que les ordres d'Alexandre avaient beaucoup de peine à retenir et à empêcher de se jeter sur la Pologne et le flanc gauche des Français. Mais il n'osa tenter une pareille aventure sur le 1er corps, qu'il supposait réuni tout entier à une vingtaine de lieues de lui, vers Smorgoni. En conséquence, il rétrograda lentement sur la route de Nowogrodek à Neswij, et se retira pas à pas sur cette ville, où il arriva le 8 juillet. Il y prit position, son avant-garde à Mir, du côté de Jérôme, un fort détachement sur la route de Minsk du côté

de Davout. Sûr de n'être surpris ni par l'un ni par l'autre, puisqu'il avait sur tous les deux une avance de vingt-cinq lieues, il attendit trois jours à Neswij, prévoyant bien qu'il lui faudrait renoncer à rallier Barclay par Minsk, mais n'ayant aucun motif pour précipiter sa retraite sur Bobruysk et le long des marais de Pinsk.

Revenons au Roi Jérôme.

L'ordre du 21 juin 1812, daté de Gumbinnen et que nous avons inséré dans notre texte, porte que :

Le cinquième corps se mettra en marche de Nowogrod le 22 *juin pour être le* 25 *à Augustowo, et que le huitième corps se mettra en marche le* 23 *pour se porter à Raygrod.*

C'est pendant cette marche en deux échelons à une journée de distance l'un de l'autre, que le Roi reçut la dépêche datée du 22 de Wilkowisk et rapportée également ci-dessus, laquelle prescrivait à Jérôme *de marcher sur Grodno, le* 25 *ou le* 26, *si l'ennemi qui occupait cette ville était en forces inférieures aux siennes, et de s'en emparer.*

Comme on a reproché à Jérôme d'être arrivé trop tard à Grodno, nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à la carte et au calcul des distances. Il verra qu'il y a à vol d'oiseau, vingt-cinq lieues de Nowogrod à Augustowo et vingt d'Augustowo à Grodno, en tout quarante-cinq lieues, et cinquante-quatre en suivant les sinuosités de la route, calcul que nous avons fait minutieusement. L'avant-garde du cinquième corps étant partie de Nowogrod le 22, et ayant passé le Niémen le 29, il est constant que les Polonais firent,

en sept jours, cinquante-quatre lieues, soit une moyenne de huit lieues par jour. Le second échelon parti de Nowogrod le 23, et l'arrière-garde le 24, arrivèrent les 1er et 2 juillet, c'est-à-dire que les Westphaliens firent cinquante-quatre lieues en huit jours, soit une moyenne de sept lieues par jour.

Voilà le premier résultat que nous donne le simple calcul des distances, calcul d'une rigueur mathématique et incontestable. L'aile droite fit donc, de Nowogrod à Grodno, une marche de sept à huit jours, à raison de sept lieues par jour. Pour tout homme qui a marché *dans le rang*, avec de l'infanterie, cette infanterie étant en colonne de route, traînant ou portant son bagage de guerre, ses munitions, ses vivres et se gardant militairement, la marche de l'aile droite comptera pour une marche *très-rapide*.

Mais il y a plus, la carte ne nous dit pas tout, elle ne nous apprend rien sur la nature des chemins et du pays traversé.

Or, dans la zone parcourue par la Grande-Armée de la Vistule au Niémen, il y a deux parties tout à fait distinctes; l'une, celle du Nord, qui est la Vieille-Prusse; l'autre, celle du Sud, qui appartient au Grand-Duché et constitue de nos jours le palatinat d'Augustowo. La Grande-Armée, moins les corps d'Eugène et de Jérôme, pour se porter de la Vistule à Kowno, marcha constamment dans la Vieille-Prusse (sauf la distance de quelques lieues entre la Haute-Pregel et le Niémen). Eugène et Jérôme, au contraire, eurent leur route tracée par la Pologne, l'un jusqu'à Prenn, l'autre jusqu'à Grodno.

La différence entre les deux pays est radicale. La Vieille-Prusse est un pays plat et triste, mais prodigieusement fertile, percé de belles routes dans tous les sens, habité par une population serrée et riche. La partie de la Pologne où marchèrent Eugène et Jérôme, est un des pays les plus pauvres qu'il y ait en Europe; c'est une langue de sable projetée vers le Nord-Est, entrecoupée de bois et de marais, sans routes, semée de rares villages qu'habite une population misérable et sans ressources. Les difficultés qu'y trouvèrent à leur passage l'armée d'Italie et l'aile droite, furent extrêmes. Il fallut bivouaquer tout le long de la route, et rarement les états-majors eux-mêmes eurent un abri. Les chevaux et les hommes avaient toutes les peines du monde à se tirer des sables mouvants, sur des chemins à peine tracés où tout fardeau un peu lourd enfonçait profondément. Les grosses voitures chargées des approvisionnements de pain ne pouvant suivre, et le pays n'offrant pas de ressources, on n'eut pendant huit jours pour toute nourriture que la viande sur pied, sans sel, ni spiritueux d'aucune espèce.

Ce fut avec des peines inouïes que l'on atteignit le Niémen. L'armée d'Italie souffrit encore plus que les Westphaliens et les Polonais. Elle arriva très en retard à Prenn, le 28 juin, en même temps que l'avant-garde de Jérôme se présentait devant Grodno, et si l'on s'est moins occupé de la marche de l'armée d'Italie et de son état, que de la marche et de l'état des cinquième et huitième corps, c'est qu'Eugène, une fois le Niémen passé, n'eut pas à entrer immé-

diatement en ligne avec l'ennemi, mais put rallier peu à peu ses colonnes en seconde ligne à Nowoï-Troky et les y refaire pendant plusieurs jours.

Entrons maintenant dans le détail des mouvements de l'armée du Roi Jérôme, à partir de son arrivée à Grodno.

Entré dans cette ville le 30 juin, le Roi de Westphalie donna ordre au cinquième corps de marcher dès le lendemain 1er juillet, par la route de Mostouï, tous les rapports de la cavalerie légère s'accordant à désigner cette direction comme celle de la retraite de Bagration. Mais au moment où la cavalerie d'avant-garde se mettait en mouvement, l'orage, qui depuis le 29 n'avait cessé de sévir sur la Pologne, et que nous avons signalé comme un des premiers malheurs de la campagne, redoubla d'intensité et devint si violent que la cavalerie et l'infanterie furent arrêtées sur place. Les pluies des jours précédents avaient horriblement détrempé les terres; le 1er juillet elles se convertirent en une mer de boue, qui manquait tout à fait sous le pied des hommes et des chevaux, et où les voitures d'artillerie enfonçaient jusqu'au moyeu.

La tourmente devint telle que le Roi arrêta le mouvement sur Mostouï et fit reprendre aux troupes leurs bivouacs. Le temps ne reprit un peu de sérénité que le 3 juillet au soir.

Retenu immobile à Grodno par l'état des chemins, le Roi Jérôme mit, comme nous l'avons dit, ces deux ou trois jours à profit pour rallier ses transports et ses bagages, embourbés encore sur la route de No-

wogrod et d'Augustowo, et qu'il n'aurait jamais revus s'il se fût enfoncé en Russie sans les attendre. Il s'occupa à tirer du pays quelques ressources en grains, à les faire moudre, à cuire du pain, dont la disette se faisait cruellement sentir, à préparer enfin quelques jours d'approvisionnements pour la marche en avant que l'on allait faire en pays ennemi. Par-dessus tout, il fit reposer les hommes exténués de la longueur et de la continuité des étapes, et dont plusieurs milliers, en retard, purent rejoindre leurs corps.

A ce sujet, nous observerons que l'opportunité d'une halte de quelques jours sur le Niémen, non-seulement pour l'aile droite, mais pour toute la Grande-Armée, a été signalée par la plupart des historiens qui ont écrit sur la campagne de Russie, et que Napoléon lui-même ne méconnut pas à Kowno les raisons qui militaient en faveur de cette mesure. Seulement le désir de frapper immédiatement un grand coup sur Wilna, l'espoir d'y atteindre les Russes, la crainte de les voir se retirer devant lui, l'emportèrent dans son esprit sur toute autre considération. Il est certain que la Grande-Armée passa le Niémen sans être prête, et que l'Empereur fut obligé de faire à Wilna la halte que peut-être il eût faite avec plus d'avantage à Kowno.

Le Roi Jérôme, lui, ne s'arrêta pas quinze jours à Grodno, comme fit l'Empereur à Wilna ; il s'y arrêta à peine trois jours (et Dieu sait si l'on peut appeler cela trois jours de repos), et, à partir de ce moment, son armée ne cessa de marcher et de combattre pen-

dant un mois entier, sans relâche, du Niémen à la Bérésina, de la Bérésina au Dniéper, traversant au pas de course Neswij, Ighoumen, Bobruysk, et arrivant enfin à Mohilew, hommes et bêtes réduits de moitié et tout à fait épuisés.

Faisant allusion à cette nécessité de s'arrêter pour reposer et réorganiser les troupes, nécessité qui forçait l'Empereur à séjourner quinze jours à Wilna, pendant qu'il s'emportait contre son frère pour une halte de trois jours à Grodno, M. Thiers dit :

« Dans la vie commune, et plus encore dans la « vie militaire, on tient compte de ses propres em- « barras, et très-peu des embarras d'autrui. C'est ce « qu'on pratiquait à l'égard du Roi Jérôme et de ses « troupes. On se plaignait de leur lenteur, tandis « que soldats et généraux s'exténuaient pour ne « pas manquer au rendez-vous. »

Tout concourait, d'ailleurs, à retenir malgré lui le Roi Jérôme à Grodno. Reynier, comme nous l'avons dit, était arrivé le 28 juin à Zambrow, et il y séjournait les 29 et 30, attendant toujours pour se porter en avant que les Autrichiens se fussent avancés dans la même direction, suivant les instructions fort délicates et passablement obscures qu'il avait reçues, de se tenir, à la fois, à portée du Roi et de Schwartzemberg, et de couvrir Varsovie. Or Zambrow est en ligne directe à quarante lieues de Grodno.

Bien décidé à ne pas attendre sept ou huit jours que Reynier l'eût rejoint, Jérôme eût désiré cepen-

dant rapprocher un peu de lui les Saxons, avant de se porter en avant. Les instructions quelque peu contradictoires du grand quartier-général que nous avons citées, portaient bien que Reynier devait toujours couvrir Varsovie tant que les Autrichiens n'auraient pas pris sa place, mais elles recommandaient aussi au Roi Jérôme de ne rien compromettre, *de marcher réuni pour se présenter à Bagration avec des forces imposantes.* Or, c'était bien le moins qu'en se présentant aux soixante mille hommes de Bagration avec ses quarante-cinq mille hommes des 5e, 8e corps et 4e de cavalerie, le Roi se sentît au moins appuyé sur sa droite par les dix mille Saxons de Reynier. Jérôme pressait donc ce général d'entrer à Byalistock, de se porter de là sur Wolkowisk et de se mettre en mesure de gagner Slonim. Mais Reynier, à cause de Schwartzemberg, différait d'entrer à Byalistock où il n'eût été qu'à vingt-cinq lieues de Grodno. Ainsi Jérôme attendait Reynier, qui lui-même attendait les Autrichiens. Ceux-ci étaient très en retard, plutôt à cause de leur lenteur naturelle, que du mauvais vouloir de Schwartzemberg qui, dans cette campagne, se conduisit personnellement avec loyauté et bravoure.

Parvenu enfin le 1er juillet à Sokoly, entre Zambrow et Byalistock, Reynier informa le Roi Jérôme qu'il ne pourrait occuper cette dernière ville que le lendemain.

Voici sa dépêche qui explique son retard par celui du corps autrichien :

« Sire, ayant dû attendre pour faire mon mouvement sur Byalistock, des nouvelles exactes du départ du corps du général Essen et les réponses du prince de Schwartzemberg, que je cherchais à engager à s'avancer, je ne pourrai arriver que demain à Byalistock avec mon avant-garde, parce qu'il est nécessaire de construire à Suraz un pont sur la Narew, dont les Cosaques ont détruit toutes les barques et où il n'y a pas de gué de Suraz à Tykoczin.

« Je joins au rapport de ce jour la copie des dernières lettres du prince de Schwartzemberg, auxquelles il avait joint d'anciens rapports sur les positions des corps du général Essen et du prince Bagration, il y a dix jours, et sur lesquels il se fondait pour rester en arrière. J'espère qu'aujourd'hui il sera bien convaincu que ces corps sont fort éloignés et qu'il peut s'avancer sans se compromettre. Je lui ai écrit de nouveau pour l'engager à s'avancer à ma droite et lui proposer une conférence du côté de Bielsk.

« Si Votre Majesté juge convenable d'instruire Sa Majesté l'Empereur du retard de la marche des Autrichiens, mon aide de camp pourrait aller au grand quartier-général. »

Enfin, le 4 juillet au soir, les chemins devenant un peu plus praticables et Reynier se rapprochant, le Roi mit la cavalerie de Latour-Maubourg et le 5e corps en mouvement, pour se porter par la rive droite du Niémen dans la direction de Bielitza et de Nowogrodek.

Le Roi avait reçu du major-général les deux dépê-

ches suivantes, datées toutes les deux de Wilna; l'une le 29, l'autre le 30 juin :

PREMIÈRE DÉPÊCHE.

« Sire, l'Empereur me charge de prévenir Votre Majesté que nous sommes entrés hier à Wilna, que l'ennemi a évacué après avoir brûlé le pont et des magasins immenses. L'Empereur suppose que Votre Majesté est dans ce moment à Grodno : *le corps de Bagration est à Ochmiana. Votre Majesté doit donc se diriger avec son corps d'armée sur Ochmiana.* Votre Majesté donnera de nos nouvelles au prince de Schwartzemberg : *il résulte des estafettes interceptées qu'il n'existe plus de troupes en Volhynie.* Si cela se vérifie et qu'il n'y ait plus de forces de ce côté, le prince de Schwartzemberg doit manœuvrer dans la direction de Brezesc à Slonim. »

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

« Sire, *la tête du corps d'armée du général Bagration est arrivée à Ochmiana le* 27. L'Empereur suppose que vous êtes entré le 29 à Grodno, et que votre corps se sera mis en grande marche pour poursuivre le général Bagration. Si cela vous a approché de Wilna, il ne faut pas que vous en approchiez plus près que Mouito; vous devez vous diriger sur Minsk. Le général Reynier ne perdant pas de vue de couvrir Varsovie, se dirigera sur Neswij. D'ailleurs, Sa Majesté espère recevoir dans la journée de demain des

lettres de Grodno, et pouvoir vous faire passer de nouveaux ordres suivant les circonstances. Le général Bordesoulle, avec une colonne, est en marche, et sera ce soir ou demain à Lida. »

Ces deux dépêches sont d'une haute importance, parce qu'elles résument ce que les dépêches suivantes ne feront que développer jusqu'au 10 juillet. Elles contiennent l'explication de l'impatience fièvreuse que Napoléon mit à faire partir son frère de Grodno, des reproches qu'il lui adressa sur sa prétendue lenteur; enfin, de la décision qu'il prit le 6 juillet, de le mettre éventuellement sous les ordres de Davout.

Les détails stratégiques dans lesquels nous sommes maintenant obligés d'entrer seraient absolument incompréhensibles pour le lecteur qui ne se serait pas rendu très-familière la configuration du théâtre de guerre, limité dans son périmètre par les points de Kowno, Wilna, Minsk, Bobruysk, Neswij, Slonim, Wolkowisk et Grodno.

Ce pays est traversé par deux routes d'une importance capitale. L'une part de Wilna, passe par Ochmiana, Smorgoni, Minsk, Ighoumen et Bobruysk. L'autre part de Grodno et aboutit aussi à Bobruysk, après avoir traversé Ticoutzin, Bielitza (où elle passe de la rive droite du Niémen sur la rive gauche), Nowogrodek, Mir, Neswij, Romanow, Slouck.

Quoique ces deux routes convergent vers Bobruysk, cependant, à cause du coude brusque que celle du Nord fait sur la Bérésina, après

Ighoumen, on peut dire qu'elles courent à peu près parallèlement l'une à l'autre pendant soixante-quinze lieues, à une distance moyenne de vingt-cinq lieues.

Entre ces deux lignes s'étend un pays boisé, difficile, marécageux, traversé par le Haut-Niémen et qui devient tout à fait impénétrable à l'angle qu'elles forment en avant de Bobruysk, entre Romanow, Ouzda, Dukora, Ighoumen, Bobruysk et Slouck.

Or, voici le fait capital de ces opérations.

L'armée de Bagration, cantonnée au moment du passage du Niémen au midi de la route de Grodno à Bobruysk, autour de Wolkowisk, remonta vers cette route, et *sauf une pointe d'un jour sur Nikolayeff, ne la dépassa pas, et la suivit constamment de Nowogrodek à Bobruysk, en opérant sa retraite.*

Nous avons précédemment indiqué pourquoi ce général, après s'être porté sur Nikolayeff, rétrograda sur Mir. Il fut trompé par les rapports de Platoff et de Dorokoff, qu'il recueillit sur le Niémen. Ces généraux, coupés de l'armée de Bagration par les divisions Compans et Pajol du maréchal Davout, crurent qu'ils avaient rencontré sur la route de Wilna à Minsk le 1^er^ corps *tout entier*. Bagration, partageant leur erreur, pensa que cette route lui était interdite par la présence de forces supérieures, et qu'il ne serait pas prudent à lui de la couper, pour s'élever vers le Nord, soit à Ochmiana, soit à Smorgoni, ou même à Minsk. Il prit son parti du grand détour par Bobruysk, et de la retraite par la route de Nowogrodek, Neswij, etc.

Mais si la rencontre d'Ochmiana avait trompe

Platow et Dorokoff sur la force des troupes que Davout avait sous la main, elle produisit chez ce maréchal, et par suite au grand quartier-général, une erreur non moins singulière, et qui est la cause de toute la confusion stratégique qui régna pendant dix jours à l'aile droite. *On crut à Wilna que l'armée de Bagration tout entière, ou du moins la plus grande partie de cette armée, au lieu d'être sur la rive gauche du Niémen, s'était portée sur la rive droite, avait remonté vers le Nord jusqu'à Ochmiana, et s'était établie sur la route de Wilna à Minsk, se disposant, soit à traverser la Vilia pour marcher directement vers Barclay de Tolly, soit à faire un plus grand détour par Minsk et Boryzoff.*

Dès lors s'établit le malentendu suivant :

D'une part, l'Empereur pressant son frère de se jeter à la poursuite de Bagration, entend que Jérôme va se porter vers le Nord sur Ochmiana, où se trouve Bagration, suivant l'idée du grand quartier-général ; dans cette hypothèse, non-seulement le mouvement est urgent et décisif, mais il est à peu près sans danger, parce que dans cette direction, Jérôme, en *poussant l'armée russe devant lui, la pousse sur Davout, et la prend réellement entre deux feux ;*

D'autre part, le Roi Jérôme sachant très-bien que la deuxième armée russe tout entière est sur la rive gauche du Niémen, vers Nowogrodek, sent qu'en se mettant à la suite des Russes, dans la direction où ils sont réellement, comme on le lui prescrit d'une manière si impérieuse et si vive, il ne les jette nullement sur Davout, qu'au contraire il les

en éloigne. Les renseignements qu'il envoie à l'Empereur et au major-général ne varient pas : Bagration se retire par Nowogrodek et Neswij. On ne le croit pas ; on lui répète de marcher sur Bagration, que Bagration est coupé, que Davout est déjà aux prises avec lui, du côté de Volosjin, Olchanouy, etc., à vingt-cinq lieues du point où les Russes se trouvent réellement. Jérôme, ainsi pressé par des ordres formels, se met à la poursuite des Russes, mais il le fait avec une hésitation bien naturelle, sentant d'un côté qu'il se trouve tout seul et fort loin de Davout, en présence de forces supérieures, et d'autre part ébranlé dans sa conviction sur la position de Bagration, par les assurances positives et réitérées du grand quartier-général, craignant dès lors de donner tout à fait à droite et de laisser échapper l'ennemi.

Du reste, les perplexités de Davout, fondées sur son erreur, sont encore plus grandes. Pensant qu'il a devant lui toute l'armée de Bagration, il hésite, il tâtonne, demande des renforts que l'Empereur lui marchande, redoute de s'engager avec une trentaine de mille hommes. Il marche entouré de fantômes; tantôt il croit que Bagration couvre Minsk, tantôt il s'imagine l'avoir à sa droite, du côté d'Ivié, de Volosjin, sur le Haut-Niémen, dans le pays difficile et couvert compris entre les deux routes. Les Cosaques de Platoff, infatigables coureurs, et la présence de quelques détachements perdus de Barclay de Tolly, qui cherchent à rallier l'une ou l'autre armée et errent encore dans les bois, l'entretiennent dans son

illusion. Tant il est vrai qu'à la guerre, les esprits les plus fermes, les plus expérimentés, les plus sagaces, peuvent se laisser dominer par une idée préconçue! Ce n'est, à proprement parler, que le 10 juillet, après l'entrée du maréchal à Minsk et celle de Bagration à Neswij, que la situation fut éclaircie, que Davout reconnut qu'il n'avait personne devant lui, et l'Empereur que son frère était seul en face de l'armée russe.

Le Roi Jérôme, dès son entrée à Grodno, en ayant rendu compte à l'Empereur, le major-général lui écrit de Wilna le 3 juillet la dépêche suivante :

« Sire, l'Empereur reçoit la lettre par laquelle vous lui annoncez votre entrée à Grodno. Il aurait désiré plus de détails sur les troupes ennemies qui se sont retirées sur Mostouï. Les prisonniers que vous avez faits pouvaient être à même de connaître les noms des divisions et ceux des régiments.

« Le corps que commande le général Doctoroff (6e corps) se compose des 12e et 24e divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, ce qui lui fait environ seize mille hommes; il était le 2 juillet à Olchanouï, poursuivi par le prince d'Eckmühl, et tâchait de gagner la Dwina sur Drouia. On espérait l'entamer. Ce corps était un de ceux de Bagration.

« Un autre corps de ce général, composé des 9e et 15e divisions, qui venaient de Moldavie, est resté pour se recruter et garder la Podolie. Si donc Bagration était à Mostouï, il ne pourrait avoir avec lui que trois divisions formant dix-huit mille hommes d'infanterie.

Ces trois divisions seraient la 2e de grenadiers, la 18e et la 26e d'infanterie. Votre Majesté trouvera ci-joint un état de l'armée russe telle que nous la concevons. L'Empereur désire que vous preniez des renseignements près des seigneurs polonais, pour corriger et rectifier cet état de l'armée russe, selon les connaissances qu'ils peuvent en avoir : nous ne sommes pas sûrs de la composition des 5e et 7e corps.

« Il est impossible de faire la guerre avec succès sans connaître la composition des troupes que l'on a devant soi.

« Ces trois divisions doivent être celles qui forment le 5e corps. Il ne faut pas donner dans le piége des énumérations pompeuses que font les Russes ; il y en a toujours les deux tiers à diminuer. Pour savoir la vérité, il faut partir de cette base : une division russe est composée de six régiments d'infanterie, un régiment de deux bataillons, chaque bataillon de quatre compagnies, chaque compagnie de cent vingt combattants au plus sous les armes ; ce qui fait par division moins de six mille hommes. Il y a même des divisions, comme la 11e et la 23e, qui n'ont que quatre régiments.

« Il paraît que Bagration n'est pas en arrière ; car le général Doctoroff a déjà passé. Des Cosaques et une division d'infanterie ont paru le 2 à Bob-Solechniki, et l'on croit que c'est une des trois qu'a Bagration.

« L'Empereur a vu avec peine que le prince Poniatowski n'ait pas marché à la tête des troupes qui ont

été à Grodno; cela ne regardait point le général Allix.

« L'intention de S. M. est que chacun commande ses troupes; en agissant différemment, on établit un esprit de jalousie qui ne peut que nuire aux opérations.

« Les renseignements que Votre Majesté donne n'étant pas clairs sur ce que l'ennemi peut encore avoir en Volhynie, il est difficile à l'Empereur de vous donner des instructions. Les instructions générales que l'Empereur vous a données ayant été de poursuivre Bagration, S. M. ne doute pas que vous ne remplissiez ses intentions avec activité; elle espère que vous serez bientôt en communication avec Wilna, puisque nos postes de cavalerie sont déjà sur Lida; mais vous devez avoir deux buts : ouvrir d'abord vos communications avec Wilna, et poursuivre vivement Bagration. Tout porte à penser qu'il se retire sur Minsk.

ORGANISATION DE L'ARMÉE RUSSE, TELLE QUE NOUS LA CONCÉVONS D'APRÈS LES RAPPORTS QUI NOUS SONT PARVENUS.

« 1er corps (5e et 14e *divisions*), commandé par le général Wittgenstein.

« Il était en Samogitie; il a été repoussé de Wilkomir par le duc de Reggio, le 28 juin.

« 2e corps (4e et 17e *divisions*), commandé par le général Bagowouth.

« Il était à Kowno, il a été poursuivi sur Janovo

par le duc d'Elchingen, et a continué sa retraite sur Maliatouy.

« 3e corps (3e et 23e *divisions*), commandé par le général Schouwaloff.

« 4e corps (7e et 11e *divisions*), commandé par le général Touczkoff.

« 1re division de grenadiers et la garde impériale, commandées par le grand duc Constantin. Ces trois corps étaient à Wilna, Lida et Nowoï-Troky.

« 6e corps (12e et 24e *divisions*), commandé par le général Doctoroff.

« Il était le 1er juillet près d'Ochmiana; il est poursuivi par le prince d'Eckmühl.

« 5e corps (2e *division de grenadiers*, 18e et 26e *divisions d'infanterie*), commandé par le général Raiewski.

« 7e corps (9e et 15e *divisions*), commandé par le général Markoff.

« Le 6e, le 5e et le 7e corps sont sous le commandement de Bagration. Le 6e a passé et le 7e est encore entre la Podolie et la Wolhynie. Il ne devait y avoir à Grodno que le 5e corps, avec lequel se trouve en personne Bagration. Une division a passé à Swiranki; le 1er juillet, le général Grouchy était à sa poursuite et lui a fait quelques prisonniers. On dit que c'est la 1re division de Bagration qui marche après le corps de Doctoroff. Dans cet état on ne parle point de la cavalerie.

« Tout cela paraît assez certain; il n'y a que les 5e et 7e corps qui soient sous les ordres du général Tormassoff, lesquels sont augmentés des 3es bataillons

incomplets formés de recrues, dont la moitié n'est pas habillée, qui ne sont pas en état d'entrer en ligne, mais qui sont bons pour contenir les Polonais.

« La force des divisions, en présents sous les armes, est d'environ 6,000 hommes. »

Ces renseignements étaient erronés sur bien des points.

Voici ce qui était vrai :

Doctoroff qui, en effet, avait échappé en coupant, entre Ochmiana et Smorgoni, la route de Wilna à Minsk, n'avait jamais fait partie de l'armée de Bagration. Le corps de Markoff, fort de 15,000 hommes, était, comme l'indiquait le major-général, tout à fait séparé de la deuxième armée russe, et du côté de Proujany s'apprêtait à rallier l'armée de Tormassoff, la véritable armée de Volhynie, forte de quarante-cinq mille hommes après cette adjonction. Enfin Bagration, non pas réduit à un corps de dix-huit mille hommes, mais à la tête de son armée tout entière, forte de plus de soixante mille hommes, avec Dorokoff et Platoff; Bagration, disons-nous, n'avait jamais envoyé un seul détachement dans la direction d'Ochmiana; *il n'avait pas quitté la rive gauche du Niémen*. Au moment où le major-général écrivait que Davout et Grouchy le tenaient entre Ochmiana et Smorgoni, il était à vingt-huit lieues de là, à Nowogrodek, se retirant lentement non pas sur Minsk, mais sur Bobruysk.

Le 5 juillet, nouvelles lettres du major-général et de l'Empereur.

LETTRE DE L'EMPEREUR AU MAJOR-GÉNÉRAL.

« Mon cousin, écrivez au Roi de Westphalie, que je ne reçois qu'aujourd'hui sa dépêche du 3 juillet, tandis que j'ai reçu hier ses lettres du 4. Vous lui ferez connaître que je suis extrêmement mécontent qu'il n'ait pas mis toutes ses troupes légères sous les ordres du prince Poniatowski, aux trousses de Bagration, pour harceler son corps et arrêter sa marche; qu'arrivé le 30 à Grodno, il devait attaquer sur-le-champ l'ennemi et le poursuivre vivement. Vous lui direz qu'il est impossible de manœuvrer plus mal qu'il ne l'a fait; que le général Reynier et même le 8e corps étaient inutiles à cela; qu'il fallait faire marcher le prince Poniatowski avec tout ce qu'il avait de disponible pour suivre l'ennemi; que pour s'être éloigné de toutes les règles et de ses instructions, il fait que Bagration aura tout le temps de faire sa retraite, et la fait à son aise. Que si Bagration est parti le 30 de Wolkowisk, il peut arriver le 7 à Minsk; et qu'importe alors que le Roi y soit de sa personne le 10, puisque Bagration aura gagné quatre jours de marche sur lui? Dites-lui que le prince Poniatowski n'eût-il eu qu'une seule division, il fallait l'envoyer; mais que tout porte à penser qu'il pouvait envoyer tout le corps en avant. Il n'aurait pu être compromis, puisque Bagration n'a pas le temps de combattre ou de manœuvrer, et qu'il ne cherche qu'à gagner du terrain, sachant bien qu'il est coupé par les manœuvres que je fais faire. Que le prince d'Eck-

mühl est aujourd'hui 5, avec une partie de son corps, en avant de Volosjin, mais ne sera pas assez fort pour arrêter Bagration puisque celui-ci n'est gêné par rien. Mandez donc au Roi qu'il donne ordre sur-le-champ au prince Poniatowski de partir avec sa cavalerie et tout ce qu'il aura de disponible, pour se mettre aux trousses de Bagration. Vous lui direz que tout le fruit de mes manœuvres et la plus belle occasion qui se soit présentée à la guerre ont échappé par ce singulier oubli des premières notions de la guerre. Sur ce, etc. »

LETTRE DU MAJOR-GÉNÉRAL AU ROI.

« Sire, j'ai mis sous les yeux de l'Empereur votre lettre du 3; Sa Majesté est fâchée que vous n'ayez fait aucun mouvement pour poursuivre Bagration. Nous vous croyions déjà à Lida ou à Nowogrodek. L'Empereur pense que vous avez perdu trois jours précieux, et le fruit des manœuvres qu'il vous avait fait faire. Si l'Empereur avait voulu vous diriger sur Grodno, Votre Majesté pouvait aussi bien y aller de Sczycozyn que d'Augustowo; mais Sa Majesté vous a fait élever sur Augustowo pour gagner trois marches; l'Empereur trouve que le mouvement du général Reynier sur Mostouï n'a pas d'utilité; de Byalistock, le général Reynier peut, sans inconvénient, concourir à poursuivre Bagration; mais son système général est d'être toujours à même de couvrir Varsovie, tandis que le 5e et le 8e corps, qui n'ont rien à couvrir, doivent marcher tête baissée sur Bagra-

tion. Pendant que Votre Majesté reste à Grodno, Platoff était déjà à Ghermanichki en présence du général Grouchy, et le prince d'Eckmühl à Wichnew, en présence du général Bagration, qui se réunit et manœuvre sur la rive gauche de la Bérésina. Cependant, de notre côté, une partie du corps du prince d'Eckmühl est en observation sur le corps de Barclay de Tolly.

« L'Empereur ordonne, Sire, que vous fassiez partir le général Latour-Maubourg avec le 4e corps de cavalerie et toute la cavalerie légère des 5e et 8e corps, pour qu'il se porte à grandes marches à la suite de Bagration ; faites marcher le prince Poniatowski avec le 5e corps, et appuyez-le avec le 8e, en marchant dans une direction parallèle pour poursuivre Bagration l'épée dans les reins jusqu'à Minsk, s'il se dirige sur ce point. Quant au général Reynier, il peut suivre votre mouvement en arrière sur la droite, en continuant toujours d'observer les corps ennemis qui pourraient inquiéter Varsovie. »

Ces deux lettres sont écrites sous la même inspiration que les précédentes. On croit à Wilna que le *Prince d'Eckmühl est à Wichnew en présence du général Bagration.* Wichnew est une localité à sept lieues au sud d'Ochmiana, à dix-huit lieues de Mir où se trouve réellement Bagration. L'Empereur suppose que ce général opère sur la route de Wilna à Minsk, qu'il sera le 7 dans cette ville, et qu'il n'a que 18,000 hommes avec lui. C'est cette illusion qui explique comment Napoléon peut dire qu'avec une

seule division *Poniatowski peut marcher sur Bagration sans se compromettre, parce que les Russes n'ont pas le temps de combattre et de manœuvrer, sachant qu'ils sont coupés.*

Le 4 au soir, avons-nous dit, le Roi fit partir son avant-garde. Placé entre deux renseignements contradictoires : ceux du quartier-général lui disant que Bagration est au Nord, ceux des éclaireurs lui disant qu'il est du côté de Nowogrodek, il eut l'heureuse inspiration de donner la préférence à ces derniers. Le 5, il établit son quartier-général à Skidel, le 6 à Chtchoutschin, le 7 à Bielitza. Un peu au-dessus de cette dernière ville se trouve le pont que traverse la grande route de Grodno à Bobruysk pour passer de la rive droite sur la rive gauche du Niémen. Les Cosaques, en se retirant, l'ayant endommagé, il fallut perdre quelques heures pour le rétablir, de sorte que l'armée n'arriva à Nowogrodek que le 8 assez tard.

Le même jour, le maréchal Davout s'établit à Minsk, et le prince Bagration à Neswij. Le maréchal Davout marchant pas à pas avec un corps trop faible que l'Empereur ne consentait à appuyer que par des renforts insuffisants, avait mis huit jours à parcourir les quarante lieues qui séparent Wilna de Minsk, et avait cru jusqu'au dernier moment avoir Bagration devant lui.

Le 7 juillet, de Chtchoutschin, le Roi Jérôme répondit par la lettre suivante aux dépêches du 5 que nous avons rapportées :

« Je reçois la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, en date du 5.

« Je suis peiné de voir que Votre Majesté ne daigne pas faire attention que, si je suis arrivé le 30 à Grodno, les troupes n'y sont arrivées que les 1er, 2 et 3, après avoir fait des marches forcées par des temps et des chemins affreux ; j'ai dû leur donner le 4 pour se reposer. Le 5 on s'est mis à la poursuite de l'ennemi ; aujourd'hui 7, toute ma cavalerie, sous les ordres du général Latour-Maubourg, est à Bielitza et doit être à Nowogrodek demain matin. Dès le 1er ma cavalerie légère était à Lida et Orany; mais, comme Votre Majesté a la bonté de l'espérer, l'avenir réparera le passé si j'ai fait une faute.

« Demain 8, je serai avec le 5e corps à Bielitza, le 8e sera à Lebioda. Votre Majesté voit que je ne perds pas un instant, malgré les difficultés des vivres, des transports, etc.

« Quand je n'envoie point de rapports à Votre Majesté, c'est que je n'en ai point eu moi-même ; je n'épargne rien pour me procurer des renseignements, mais je ne puis adresser à Votre Majesté que ceux que je reçois. »

Les deux journées du 6 et du 7 juillet sont marquées par un paroxysme d'impatience de la part de l'Empereur.

Le 6, il envoie au prince d'Eckmühl un ordre en vertu duquel ce maréchal, en cas de jonction avec le Roi Jérôme, prendra le commandement général de toute l'aile droite.

Ordre de par l'Empereur.

« Sa Majesté l'Empereur ordonne qu'en cas de réunion des 5e, 7e et 8e corps, et du 4e des réserves de cavalerie avec le corps commandé par le maréchal prince d'Eckmühl, le commandement général soit déféré au prince d'Eckmühl, comme le plus ancien général.

« En conséquence, l'Empereur ordonne à Sa Majesté le Roi de Westphalie de reconnaître M. le prince d'Eckmühl comme commandant supérieur, tant que les corps d'armée seront réunis. Il est ordonné au général Marchand, chef d'état-major, au général Latour-Maubourg, au prince Poniatowski, au général Reynier et au général Tharreau, de se conformer aux dispositions ci-dessus. Il est également ordonné aux généraux de division et de brigade, et aux officiers et soldats des 5e, 7e et 8e corps d'armée, et du 4e corps des réserves de cavalerie, d'obéir et de se conformer aux ordres qui leur seront donnés par le prince d'Eckmühl. »

Cet ordre était accompagné d'une lettre du major-général au prince d'Eckmühl :

« Il paraît, monsieur le maréchal, que le prince Poniatowski est parti le 4. Je lui donne l'ordre de presser sa marche et de se réunir le plus tôt possible avec vous. Vous trouverez ci-joint un ordre de l'Empereur que vous tiendrez secret, et dont vous ne ferez usage qu'en cas de réunion au corps du Roi de

Westphalie, et si le bien du service l'exige. Si par les circonstances cette réunion n'avait pas lieu, vous considéreriez ces ordres comme annulés.

« On pense que le prince Poniatowski était hier à Bielitza, se dirigeant sur Nowogrodek à la poursuite de Bagration, et nous pensons que la route qu'il tient est celle de Bagration, puisqu'il a toujours eu l'ordre de le poursuivre.

« Wilna, le 6 juillet 1812. »

Tel est cet ordre fameux qui tient une place considérable dans l'histoire de la campagne de Russie. Nous nous expliquerons sur sa portée et ses conséquences, quand nous arriverons au moment où il cessa d'être secret.

Le 7 juillet, nouvelle lettre de l'Empereur au major-général :

« Mon cousin, faites connaître, par une lettre en chiffres, au Roi de Westphalie, la position du prince d'Eckmühl, hier, 6. Vous la tirerez des reconnaissances ci-jointes. Réitérez-lui l'ordre d'activer sa marche; dites-lui que les renseignements qu'il donne sur Bagration sont si imparfaits, qu'ils nous embarrassent; que s'il sait la marche qu'il a prise, il vous la fasse connaître. »

Le major-général envoie deux dépêches successives au Roi, dans cette même journée du 7.

PREMIÈRE DÉPÊCHE.

« Sire, j'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté

que hier, 6, le prince d'Eckmühl était à Bobrowistchi, en avant de Volosjin, avait ses postes sur Perchaï, coupant à l'ennemi la route de Minsk. Le général Bordesoulle était à Rosolichki, le général Grouchy, au delà de Wichnew, marchant sur les Cosaques qui paraissaient en avant d'eux.

« Des rapports disent que le prince Poniatowski était à Ivié, ayant des Cosaques devant lui.

« Votre Majesté sentira, dans cette position, combien il est important d'activer sa marche, puisque la tête du prince Bagration se trouve arrêtée et coupée.

« Les renseignements que Votre Majesté donne sont si imparfaits, qu'ils nous embarrassent; si vous connaissez la marche de Bagration, faites-nous-la connaître, cela est très-important. »

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

« Sire, l'Empereur ne comprend pas comment le prince Poniatowski, parti le 4, est si en retard. Sa Majesté trouve que vous avez ralenti sa marche sans raison. Votre Majesté parle de deux séjours à donner à ses troupes, quand il s'agit d'aller à marches forcées, puisqu'on en est aux mains, et que la tête du corps de Bagration se bat avec le prince d'Eckmühl. Vous dites qu'on a pris des bagages de Bagration, mais vous ne dites pas sur quelle route. Sa Majesté ne trouve point vos lettres d'un style militaire. Sa Majesté n'y peut puiser aucun renseignement. Vous devez recevoir les rapports de vos généraux et de

vos colonels d'avant-garde; vous devez, après les avoir lus, les envoyer en original à l'Empereur. C'est ainsi que fait le roi de Naples, et que font tous les commandants de corps d'armée. L'Empereur lit ces volumes de rapports; c'est là qu'il puise les renseignements d'après lesquels il dirige ses troupes; il faut même envoyer ceux qui sont contradictoires. Votre Majesté a oublié que, dans ses instructions générales, le général Reynier a toujours pour but principal de couvrir Varsovie, tout en faisant quelques marches du côté de l'ennemi. Vous devez donc lui donner des instructions en conséquence, pour s'opposer à ce que pourraient entreprendre les troupes ennemies de la Wolhynie. Vous devez, Sire, presser la tête de votre corps d'armée. Il est inutile que le 7e corps marche à la hauteur du 5e; l'essentiel est que votre cavalerie arrive promptement sur la queue de l'ennemi et qu'elle soit appuyée par les meilleurs marcheurs de votre infanterie. L'Empereur ne trouve pas bonne la route que vous indiquez; vous faites une route d'étapes, tandis que vous n'avez d'autres routes à tenir que celle qu'a prise l'ennemi. Vous parlez d'aller à Minsk, ce ne peut être que si l'ennemi y va : en suivant la route de Bagration, pouvez-vous savoir que c'est sur Minsk, quand lui-même n'en sait rien, puisqu'il se trouve coupé, et que la position du prince d'Eckmühl peut faire changer à tout moment sa direction? Comment votre cavalerie ne harcelle-t-elle pas l'ennemi? Votre Majesté a auprès d'elle des généraux qui ont la confiance de l'Empereur, le général Marchand et le général Latour-

Maubourg; le prince Poniatowski est également un bon officier, dont vous ne tirez pas assez de parti; vous devriez le mettre rapidement à la poursuite de Bagration. Enfin, dans quelques lieux que se trouve Bagration, vous devez le suivre. S'il rentre en Wolhynie, vous devez le suivre en Wolhynie, et partout où il se dirigera, soit sur Bobruysk ou toute autre part. Votre Majesté doit cependant toujours observer de se tenir constamment en communication avec l'Empereur, pour recevoir des ordres en cas de circonstances imprévues. Je ne puis que vous répéter, Sire, d'envoyer à l'Empereur tous les rapports originaux qui vous parviendront des avant-postes. On tire même, à la guerre, des renseignements précieux des rapports contradictoires; les deux ou trois jours que les troupes de Votre Majesté ont perdus, peuvent sauver Bagration. »

Si l'histoire de la campagne de Russie était une histoire perdue, et qu'il fallût aujourd'hui la retrouver et la reconstruire sur des documents épars, les deux lettres ci-dessus du major-général, passeraient, aux yeux de la critique la plus scrupuleuse, pour d'irréfragables témoignages du fait suivant : *Que le* 6 *juillet* 1812, *la tête du corps de Bagration se battait avec le prince d'Eckmühl.*

Or, le 6 juillet, le maréchal n'avait eu aucune espèce d'engagement avec un corps quelconque appartenant à Bagration, et sa colonne la plus rapprochée de l'ennemi en était à plus de trois marches.

En effet, comme le constate très-exactement le

major-général, le maréchal Davout était le 6 à Bobrowistchi (ou Bobrze), localité située entre Volosjin et Minsk, à huit lieues de Minsk et à onze de Volosjin. Il avait des postes à Perchaï (entre Volosjin et Bobrowistchi), enfin sa cavalerie, sous Grouchy et Bordesoulle, était au-delà de Volosjin, en avant de Wichnew. Donc, le corps du maréchal était échelonné un peu à l'ouest de la route de Wilna à Minsk, de Bobrowistchi à Wichnew, sa tête de colonne la plus rapprochée de Minsk et de Bagration étant à Bobrowistchi. Ce même jour 6 juillet, Bagration, s'écartant un peu de sa ligne de retraite par Nowogrodek et Neswij, avait couché à Nowoï-Swergen, sur le Haut-Niémen, pour revenir le 7 à Mir, sur la route de Neswij, abandonnée un seul jour. De Nowoï-Swergen à Bobrowitschi, il y a, à vol d'oiseau, seize lieues, plus de vingt, en suivant les sinuosités des routes de ce pays marécageux, boisé et des plus difficiles. Voilà la distance *minima* à laquelle Davout et Bagration se soient approchés l'un de l'autre depuis le 30 juin, jour du départ du prince d'Eckmühl de Wilna, jusqu'au 23 juillet, jour du combat de Mohilew.

Quant au Prince Jérôme, il avait, le 6 juillet, son quartier-général à Chtchoutschin. Dès le 5, le général Latour-Maubourg, commandant l'avant-garde, avait surpris le pont de Bielitza, sur le Niémen, à vingt lieues de Nowoï-Swergen, et le 6, ce général faisait occuper, par la brigade Kamienski, la ville de Nowogrodek, à quinze lieues de Nowoï-Swergen, c'est à dire de Bagration. (Voir à la Correspon-

dance la dépêche de Latour-Maubourg, Joludek, 6 juillet.)

Le lecteur a maintenant à sa portée tous les éléments nécessaires pour apprécier par lui-même le prétendu retard du Roi Jérôme sur le maréchal Davout, à la date du 6 juillet. Il sait ce qu'il doit penser du tableau de fantaisie qu'on pourrait tracer d'après la lettre du major-général, représentant le prince d'Eckmühl seul aux prises avec Bagration et abandonné par le Roi.

Voici comment M. Thiers rend compte de la marche du maréchal et de celle du Roi Jérôme :

« L'intrépide maréchal s'avança ainsi les 3, 4 et « 5 juillet de Volosjin sur Minsk, tantôt heurtant di- « rectement la colonne fugitive de Dorokoff, tantôt « rencontrant sur sa droite les Cosaques de Platoff, « qu'on lui signalait toujours comme étant la tête de « l'armée de Bagration. Sentant toutefois le danger « s'accroître en approchant de Minsk, et voyant s'a- « grandir ainsi la distance qui le séparait de ses ren- « forts, il multipliait les reconnaissances sur sa droite « pour savoir au juste ce que c'était que cette cava- « lerie courant de tous côtés, et si par hasard, elle « ne serait pas le corps de Bagration lui-même, et s'il « n'y aurait pas moyen de communiquer avec le Roi « Jérôme. Il finit ainsi par ralentir un peu sa marche « et s'arrêter une journée et demie entre Volosjin « et Minsk (*à Bobrowistchi*) pour avoir le temps « de ramener à lui la division Dessaix, ainsi que « la cavalerie de Grouchy, lancée à une grande

« distance, et entrer à Minsk à la tête de ses forces « réunies. »

(*Histoire du Consulat et de l'Empire*, tom. XIV, p. 65.)

« Pendant ce temps, les lettres de Napoléon qui « ne voulait pas tenir compte des difficultés d'au- « trui, bien qu'il fût très-frappé des siennes au « point de faire un long séjour à Wilna, les lettres de « Napoléon parvenaient coup sur coup au Roi Jé- « rôme et lui apportaient des reproches aussi injus- « tes qu'humiliants sur sa lenteur, son incurie, son « goût pour les plaisirs. Jérôme, qui voyait périr « autour de lui les hommes et les chevaux, à force « de marches rapides, n'en avait pas moins ache- « miné ses colonnes sur la route de Minsk, en ne « donnant à chacune d'elles qu'un jour entier de « repos, car il faisait partir le 3 celles qui étaient ar- « rivées le 1^er^, le 4 celles qui étaient arrivées le 2 « et ainsi de suite. Il s'était mis par Ticoutzin, Jo- « ludek, Nowogrodek à la poursuite de l'armée de « Bagration, dont l'imagination polonaise grossissait « le chiffre jusqu'à la dire forte de cent mille « hommes.

« Le Roi Jérôme, qui ne possédait pas l'expérience « du maréchal Davout pour discerner la vérité à « travers les exagérations populaires, avait marché « avec une certaine appréhension de ce qu'il pour- « rait rencontrer, mais avec un complet dévoue- « ment aux ordres de son frère, et n'avait perdu ni « un jour ni une heure, recommandant sans cesse

« au général Reynier qui s'avançait parallèlement à « lui par Byalistock et Slonim, de hâter le pas et de « se serrer à la colonne principale. Mais le prince « Bagration avait six ou sept marches d'avance, et « il n'était pas facile de l'atteindre.

« Il y avait de Grodno à Neswij, en passant par « Nowogrodek, près de cinquante-six lieues, et le « Roi parti de Grodno le 4, et faisant pendant huit « jours sept lieues par jour, ce qui était excessif sur « de telles routes et au milieu des chaleurs de juillet, « ne pouvait être rendu à Neswij avant le 12. Tout « le zèle du monde était impuissant en présence de « telles difficultés. »

(*Histoire du Consulat et de l'Empire*, tom. XIV, p. 76 et suiv.)

Cependant le mouvement de l'armée russe d'un côté, des deux corps français de l'autre, continuait en se dessinant.

Le 8 au soir, le maréchal Davout entra à Minsk, où se trouvaient seulement quelques Cosaques, et qu'ils abandonnèrent à notre approche, sans avoir le temps de détruire les magasins. Le maréchal séjourna dans cette ville jusqu'au 14, échelonnant seulement ses colonnes dans la direction d'Ighoumen.

Le même jour, 8 juillet, Bagration se concentra à Nerwij où il resta jusqu'au 11, couvrant sa position du côté de Jérôme par une forte arrière-garde postée à Mir.

Cette arrière-garde se composait de deux régiments de Cosaques réguliers, de trois régiments de

cavalerie de ligne, d'un régiment d'infanterie, et des Cosaques de Platoff, en tout cinq mille réguliers et huit à dix mille irréguliers, avec vingt-quatre pièces d'artillerie légère. Elle était sous les ordres du général Wassiltchikoff.

Du 8 au 10, pendant que Davout était à Minsk, Bagration à Neswij, le Roi Jérôme poursuivit sa marche sur cette dernière ville. Les généraux de l'aile droite, Jérôme, Poniatowski, Latour-Maubourg, blessés des reproches immérités qu'ils recevaient de Wilna, faisaient des efforts surhumains pour joindre les Russes, et ne s'arrêtaient chaque soir que devant l'impossibilité absolue de faire faire un pas de plus aux hommes et aux chevaux.

Le Roi avait espéré réunir le 9 à Nowogrodek toute l'infanterie du 5e corps. Il ne put atteindre cette ville, à la nuit tombante, qu'avec deux bataillons. Le reste du 5e corps y arriva seulement le 10, et le 8e corps le 11, après des fatigues inouïes. Quant à la cavalerie commandée par Latour-Maubourg, un de nos meilleurs généraux de cavalerie, et qui fut un des héros de la retraite de Russie, elle s'échelonnait à la poursuite de l'ennemi, suivant le degré de légèreté de chacun des corps qui la composaient. Nous rappellerons que le 4e corps était formé de deux divisions, l'une la division Lorge, de grosse cavalerie, l'autre la division Roznieckí, de lanciers, et toute polonaise, forte de trois mille hommes. Le Roi avait, en outre, donné à Latour-Maubourg la brigade westphalienne de Hammerstein, et les deux brigades de cavalerie polonaise

du 5e corps, portant les numéros 18 et 19, qui, réunies sous les ordres du général Kamienski, constituaient une petite division de quinze cents sabres. Toute cette cavalerie, d'un effectif d'environ sept mille hommes, avait avec elle vingt-quatre pièces d'artillerie légère.

Le 9, la division de grosse cavalerie, avec trois batteries, arriva à Nowogrodek, mais ne put dépasser cette ville; la brigade westphalienne coucha à Waluka, en avant et à droite de Nowogrodek; la division Kamienski, avec une batterie, à Korelice, à cinq lieues de Nowogrodek; enfin, la division Roznіecki, cavalerie très-mobile, très-légère, composée tout entière d'hommes et de chevaux polonais, poussa, cette journée-là, jusqu'à une lieue de Mir, à Piezoczna, qu'occupaient les avant-postes russes.

Dans sa lettre du 5 juillet, que nous avons rapportée plus haut, l'Empereur disait :

« *Dites-lui (au roi Jérôme) que le Prince Poniatowski, n'aurait-il eu qu'une seule division, il fallait l'envoyer; il n'aurait pu être compromis, etc.* »

Cette division, que l'Empereur pressait si fort de faire avancer, et que trois jours plus tard il devait reprocher au Roi d'avoir compromise, cette division était enfin en présence des Russes, et, pour le coup, on avait atteint Bagration; seulement ce n'était pas le maréchal Davout qui *se battait avec la tête de Bagration*, ainsi que se plaisait à le dire le major-général, c'était l'avant-garde de Jérôme, qui était aux prises avec

l'arrière-garde de la deuxième armée russe, tandis que le prince d'Eckmülh était immobile à Minsk, à vingt-cinq lieues de là.

Les Polonais, furieux de haine contre les Russes, exaspérés des reproches de l'Empereur, dont le bruit pénétrait jusqu'aux derniers rangs, n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes à la vue des Russes. L'avant-garde de Roznieckí était formée par le 3e lanciers de la brigade Gurno, la pointe d'avant-garde par le 1er escadron de ce régiment. Arrivé à la hauteur de Piezoczna, en présence d'un parti de Cosaques, cet escadron prit immédiatement la charge et se jeta sur l'ennemi; le régiment tout entier se précipita à sa suite. Les lanciers polonais, culbutant tout sur leur passage, arrivèrent ainsi jusqu'à Mir et s'y engagèrent tête baissée; mais là ils trouvèrent toute l'arrière-garde russe, les attaquant des deux côtés de l'étroite chaussée sur laquelle ils chargeaient. Le régiment se replia après avoir fait des prodiges de valeur et perdu un chef d'escadron, quatre officiers et quelques lanciers.

Roznieckí réunit sa division en arrière de Mir et passa la nuit en vue des postes russes. Le lendemain 10, les Russes évacuèrent Mir. Roznieckí s'y porta, en prévenant la division Kamienski qu'il était aux prises avec l'ennemi, et qu'elle eût à le soutenir avec sa batterie d'artillerie. A midi, aussitôt que Kamienski eut une brigade à Mir, Roznieckí en partit à la poursuite des Russes. A deux lieues de Mir, dans les bois de Semikowo, il rencontra leur cavalerie, cinq fois plus nombreuse que la sienne, et

soutenue par du canon. C'était tout le corps de Platoff, celui d'Hocwasiki, et une division de dragons et de hussards. Malgré l'ordre qu'il avait reçu de Latour-Maubourg, de suivre pas à pas les Russes, sans s'engager contre des forces supérieures, Roznieckí ne sut pas retenir l'ardeur de ses soldats, qu'il partageait lui-même. Il se lança sur l'ennemi, et ne tarda pas à être entouré de tous côtés. Ce fut encore la brigade Gurno, qui soutint le principal effort des Russes. Elle se battit plusieurs heures avec la plus grande bravoure, ainsi que le 7e lanciers de la brigade Aznewanouski. Il fallut céder au nombre. Roznieckí se retira sur Mir, et se remit en ligne derrière la division Kamienski, qui s'était avancée pour le soutenir.

La perte des Polonais fut de cinq ou six cents hommes ; celle des Russes plus considérable. Les généraux Russes, humiliés de battre en retraite devant les Français depuis le commencement de la campagne, firent beaucoup de bruit de cette affaire et en exagérèrent la portée pour remonter le moral de leurs soldats. Sans cette circonstance, le combat de Mir, simple rencontre de cavalerie, et qui n'eut aucune influence sur les opérations de l'aile droite, n'aurait pas tenu dans l'histoire de la campagne une plus grande place que celle de vingt autres combats de même nature dont elle est remplie. L'Empereur impatient, irrité des obstacles qui le forçaient de prolonger l'inaction de son centre et de sa gauche, et son séjour à Wilna, faisait tomber le poids de son humeur sur son aile droite, qui seule marchait et

combattait. Tout ce qui venait de ce côté au quartier impérial, rapports, renseignements, demandes, était mal accueilli. Il se montra très-mécontent du combat de Mir, s'en prit au Roi et à Latour-Maubourg. Il blâma avec amertume ce dernier de n'avoir pas formé l'avant-garde avec toute la cavalerie, et le Roi de ne l'avoir pas soutenue avec de l'infanterie et du canon.

La justification de l'un et de l'autre était vraiment trop facile. Le commandant en chef de l'aile droite et ses lieutenants, sous le coup des reproches humiliants que leur envoyait l'Empereur, n'avaient qu'une idée, celle de joindre cet ennemi que *Davout contenait*, leur disait-on, et de le joindre, fût-ce avec *une seule division*, comme l'ordonnait l'Empereur. Si le Roi n'avait dû avancer qu'avec une avant-garde composée de toute la cavalerie, sept mille hommes, d'un corps d'infanterie et de vingt-quatre pièces de canon, il eût autant valu faire marcher toutes les troupes de l'aile droite réunies et en ligne. Alors il eût fallu que la cavalerie ralentît son allure pour prendre celle de l'infanterie, et que celle-ci attendît l'artillerie. Roznіecki, à Mir, avait trois lieues d'avance sur Kamienski, qui lui-même en avait six sur la division de cuirassiers; cette dernière précédait d'une demi-journée l'infanterie du 5e corps, et d'une journée celle du 8e. Si toutes les armes avaient marché réunies, les lanciers polonais avec les cuirassiers français, l'infanterie avec l'artillerie de réserve, au lieu d'atteindre Mir le 10, on n'y serait pas arrivé avant

le 12 ou le 13. Or, gagner deux jours sur le calcul des marches que l'Empereur, dans son impatience, forçait d'une manière impossible, c'était pour le Roi, Latour-Maubourg et Poniatowski une question d'honneur à laquelle ils eussent tout sacrifié.

« Le Roi Jérôme, dit M. Thiers (*Consulat et Empire*, « t. XIV, p. 79), pouvait rencontrer soixante mille « Russes avec quarante-cinq mille Polonais et West- « phaliens, les Saxons étant trop loin de lui pour le « rejoindre à temps. Il faut ajouter que si les Polo- « nais étaient fort aguerris et fort animés, les West- « phaliens l'étaient fort peu. Néanmoins, le Prince, « craignant son frère beaucoup plus que l'ennemi, « il continua de marcher devant lui, quoi qu'il ad- « vînt. »

De toute façon, une division légère de trois mille sabres, soutenue par quatre mille hommes de cavalerie, échelonnés sur une distance de moins de huit lieues, était une avant-garde très-convenable par sa mobilité et très-suffisante pour harceler l'ennemi, le forcer à démasquer ses forces, faire des prisonniers et avoir des renseignements, toutes choses que l'on demandait avec de si vives instances au grand quartier-général. Cette mobilité même la mettait à l'abri d'une surprise et lui permettait toujours de rétrograder devant des forces supérieures ; seulement il eût fallu que ceux qui la commandaient ne crussent pas leur honneur engagé à charger l'ennemi, quel qu'il fût, et partout où ils le rencontraient.

Voilà le seul reproche que l'on puisse faire à Roz-niecki et à ses Polonais, reproche bien léger pour leur glorieuse mémoire!

Le lendemain 11 juillet, l'arrière-garde de Bagration n'ayant pas quitté la position d'Horodez, dans laquelle elle avait combattu la veille, les corps échelonnés serrèrent successivement sur la division Roz-niecki, arrêtée à Mir. Le soir, cette ville était occupée par toute la cavalerie de l'aile droite, y compris les cuirassiers de Lorge, par un bataillon de voltigeurs du 5e corps, ayant fait douze lieues dans la journée, et par toute l'artillerie du 4e corps de cavalerie, c'est-à-dire vingt-quatre pièces de canon.

Le général Latour-Maubourg ayant fait dans la matinée une reconnaissance de l'ennemi, constata qu'il était à Horodez en forces telles et si près de ses réserves que, si on l'y attaquait, l'affaire risquait de devenir un engagement avec toute l'armée de Bagration. Dès lors il était nécessaire d'attendre l'arrivée de l'infanterie des 5e et 8e corps. Il en instruisit le Roi, qui pressa, autant que l'extrême fatigue des hommes le permettait, la marche de l'infanterie. Celle du 5e corps arriva à Mir dans la soirée du 12, celle du 8e après une marche de nuit, dans la matinée du 13.

Les deux lettres suivantes font bien comprendre la concentration de l'aile droite à Mir, en présence de Bagration, occupant Neswij avec le gros de ses forces, et Horodez avec vingt mille hommes de cavalerie.

Lettre du général Latour-Maubourg au Roi Jérôme.

« Mir, le 11 juillet 1812.

« Sire,

« J'ai fait une reconnaissance jusqu'aux avant-postes ennemis, à une lieue et demie d'ici, sur le terrain sur lequel on s'est battu hier.

« Les forces de l'ennemi sont derrière un bois qu'il occupe et qui le couvre. Ces bois, qui sont considérables, sont sur le chemin de Neswij. Pour reconnaître toutes les forces de l'ennemi, il faut nécessairement engager une affaire générale. Je n'engagerai cette affaire que d'après l'ordre de Votre Majesté, parce qu'elle n'aurait une véritable utilité que si Votre Majesté compte toujours se porter sur Neswij, et qu'elle doit s'accorder avec l'arrivée de l'infanterie ici et sa marche sur le même point. Je ne connais pas encore préeisément la perte que la division Rozniecki a éprouvée hier; mais on peut la porter au moins à cinq ou six cents hommes. Il est vrai que quelques blessés et égarés sont rentrés et rentrent encore; quoi qu'il en soit, c'est une très-grande perte, qui cependant, j'espère, n'influera pas sur l'esprit des troupes dans une nouvelle occasion.

« Les troupes se sont très-bien battues; on a fait beaucoup de charges, et les 3e et 16e régiments de lanciers, ainsi que le 1er régiment de chasseurs, se sont particulièrement distingués.

« On ne sait rien de très-positif sur la retraite de l'ennemi sur Neswij, ou s'il occupe encore cette

ville. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les postes avancés sont toujours dans la même position, et ne semblent pas annoncer que l'ennemi se retire précipitamment.

« La lettre pour Son Exc. le prince d'Eckmühl a été remise à M. le général Roznieckí, qui s'est chargé de prendre les meilleurs moyens pour la faire parvenir.

« Une brigade de lanciers, ainsi que le bataillon de voltigeurs, sont bivouaqués en avant de la ville. Les autres brigades sont bivouaquées en arrière, ainsi que celle du général Hammerstein. La division de cuirassiers est en arrière d'un défilé qui se trouve à une lieue d'ici, entre Piezoczna et Sagora.

« J'attends des ordres de Votre Majesté. »

Lettre du Roi Jérôme à l'Empereur.

« Korelice, 12 juillet 1812.

« Sire,

« J'ai reçu les deux dépêches de Votre Majesté du 8 et du 10. J'ai l'honneur de lui envoyer ci-joint un rapport du général Latour-Maubourg ; les cuirassiers, l'artillerie légère et huit cents voltigeurs sont maintenant à sa disposition, et s'ils n'étaient pas arrivés à Mir lors des combats du général Roznieckí, c'est qu'ils n'avaient pu marcher plus vite.

« D'après le rapport de ce général, il paraîtrait que l'intention de l'ennemi est de tenir. Je prendrai position aujourd'hui à Mir avec le 5e corps, et j'attendrai, avant d'attaquer, le 8e, qui ne pourra y arriver que cette nuit. Je donne ordre au général Rey-

nier de se porter sur Mir par Polonka et Stolowiez.

« Aussitôt mon arrivée à Mir, et après que j'aurai des renseignements certains, j'enverrai un officier à Votre Majesté.

« Mon opinion est cependant que le général Bagration, ayant été atteint, laisse une forte arrière-garde pour avoir le temps d'effectuer entièrement sa retraite, à moins qu'il ne soit vrai qu'il ait de soixante à quatre-vingt mille hommes, dans lequel cas on pourrait lui supposer quelques vues offensives.

« Votre Majesté verra dans le rapport du général Reynier que le général Tormassoff, qui commande le corps d'armée de Volhynie, est arrivé à Pinsk. »

Le Roi Jérôme, arrivé le 12 à Mir, et dès qu'il y eut réuni le 5e corps, prescrivit au général Latour-Maubourg de se porter en avant avec toute la cavalerie et de percer le rideau qui lui cachait la position et la force de Bagration. Le 13 au matin, Latour-Maubourg, soutenu par la 1re division du 5e corps, arrivée dans la nuit, s'avança vers la position occupée par l'arrière-garde russe. A son approche, elle l'abandonna précipitamment, se retirant sur Neswij. Notre cavalerie l'y suivit et entra, derrière elle, dans cette ville que Bagration avait lui-même quittée la veille.

Le même jour, le Roi y établit son quartier-général, celui du 5e corps et du 4e corps de cavalerie ; le 8e corps n'y arriva que le 14.

A peine entré à Neswij, le Roi expédia sur Minsk un de ses aides de camp porteur d'une dépêche pour le maréchal Davout. Cette lettre mettait le prince d'Eckmühl au courant de la situation, et le pressait d'avancer à son tour; car le maréchal, à force de se plaindre depuis dix jours qu'il était compromis et abandonné par le Roi, et que l'aile droite restait en arrière, avait fini par être lui-même fort en retard et tout à fait éloigné des Russes que Jérôme suivait l'épée dans les reins. Le Roi, tout en annonçant au prince d'Eckmühl qu'il allait continuer sans relâche la poursuite de l'ennemi, lui demandait ce qu'il comptait faire lui-même, et le priait de se concerter avec lui.

Depuis le 6 juillet, la direction que suivait Bagration, la composition et la force de son armée ne faisaient plus un doute pour Jérôme; mais à Wilna et à Minsk, on avait toujours refusé de le croire, et comme les renseignements qu'il envoyait ne concordaient pas avec le système préconçu, adopté par l'état-major de l'Empereur et celui du maréchal Davout, on les regardait comme non avenus, et on se plaignait de ne rien apprendre par lui. Il y a même dans une dépêche du major-général, que nous avons citée plus haut, cette remarque sincère et naïve à la fois : *les renseignements que vous nous envoyez nous embarrassent.* En effet, recevant de l'aile droite des rapports en contradiction complète avec ce qu'il croyait la vérité, le major-général pouvait dire qu'il eût autant aimé ne rien recevoir du tout de ce côté.

Quoi qu'il en fût, après le combat de Mir, et l'occu-

pation successive des positions russes, après l'entrée à Neswij, quartier-général de Bagration, il ne pouvait plus rester l'ombre d'une incertitude, même dans les esprits les plus prévenus, sur les projets de ce général, sur le nombre et la composition de ses troupes et même sur leur qualité. Bagration, à la tête de quarante mille hommes d'infanterie et de vingt mille chevaux, se retirait pas à pas de Neswij sur Bobruysk, pour passer la Bérésina sur ce point, la mettre entre lui et les Français et rallier Barclay de Tolly en faisant un détour énorme.

Dès lors, le théâtre des opérations où allaient se mouvoir le Roi, Davout et Bagration était parfaitement limité par les trois côtés d'un triangle dont les sommets étaient marqués par Minsk, Neswij et Bobruysk. Il y a quarante lieues de Neswij à Bobruysk, par Cimkowice, Sluck et Glusk, quarante de Minsk à Bobruysk par Ighoumen, Jakzitcy et Swislocz sur la Bérésina, vingt-cinq lieues enfin de Neswij à Minsk par Ouzda et Stankow.

On lit dans la plupart des auteurs militaires qui ont écrit sur la guerre de Russie, qu'à partir du 14 juillet, le Roi Jérôme et Davout auraient dû marcher directement l'un et l'autre sur Bobruysk, le premier par la route de Sluck, le second, par celle d'Ighoumen et de Swislocz ; qu'arrivant le même jour et à la même heure devant Bobruysk, ils y auraient trouvé Bagration occupé à passer la Bérésina; qu'alors, soit que l'armée russe eût encore le fleuve à dos, soit qu'elle ne l'eût traversé qu'à moitié, elle n'aurait pu se soustraire à un désastre.

La seule variante à cette combinaison, c'est qu'arrivé à la hauteur de Swislocz, à dix lieues au-dessus de Bobruysk, Davout aurait pu y passer la Bérésina et attaquer Bagration dans Bobruysk même par la rive gauche, tandis que Jérôme l'eût attaqué par la rive droite. On a même présenté cette jonction des deux généraux français sous les murs de Bobruysk et en présence de Bagration, comme le but précis poursuivi par l'Empereur dès la mise en mouvement de Davout et de Jérôme, l'un à partir de Wilna, l'autre de Grodno.

Dans ce système, le passage de la Bérésina, tranquillement effectué par Bagration à Bobruysk, du 18 au 20 juillet, passe pour un nouveau mécompte ajouté à ceux que l'Empereur avait éprouvés sur sa droite depuis l'ouverture des hostilités.

Il est facile de relever ce qu'aurait eu de singulièrement hasardé une pareille combinaison, tout à fait contraire aux règles de la stratégie, qui ne sont autres que celles du bon sens.

Deux corps séparés par vingt-cinq ou trente lieues ne se donnent pas rendez-vous, à quarante lieues de distance de leurs points de départ, sur une position occupée par l'ennemi, surtout quand cet ennemi est plus fort que chacun d'eux pris isolément. Cela supposerait une précision et une concordance de mouvements qui seraient fort difficiles à obtenir avec deux colonnes marchant en temps de paix sur des routes d'étapes, et qui sont tout à fait irréalisables en temps de guerre, en présence d'une armée nombreuse, aguerrie et bien conduite. Le moindre obs-

tacle apporté par l'ennemi à la marche d'une des colonnes (sans parler des obstacles naturels et imprévus) ferait manquer leur accord à l'arrivée, accord qui, pour réussir, doit être presque parfait, à une heure près. Une saine critique militaire a fait depuis longtemps justice de ces combinaisons convergentes qui ont amené tant de revers dans les premières guerres de la Révolution, et que l'Empereur n'employa, pour envelopper son ennemi, que lorsqu'il avait sur lui une supériorité soit morale, soit matérielle, écrasante.

Dans les circonstances où se trouvaient le Roi et Davout, il y avait une difficulté particulière, inhérente au pays, et qui aurait rendu presque impossible toute entente entre les deux corps, s'ils avaient marché sur Bobruysk par les deux routes de Minsk et de Neswij. La contrée qui sépare ces deux routes, depuis Minsk et Neswij jusqu'à la Bérésina, est traversée par la ligne de partage entre les eaux de la Baltique et celles de la mer Noire. C'est une plaine couverte de marais, d'eaux sans écoulement, de tourbières et de bois, comme sont la plupart des plateaux de partage quand ils n'ont qu'un relief insensible au-dessus du fond des vallées. Celui-là, où le Niémen prend sa source, est un pays d'une pauvreté et d'une difficulté extrêmes, presque impraticable, à cause de l'absence complète des routes. Il ne pouvait être question pour le Roi et Davout de mettre entre eux ce massif impénétrable pour s'avancer chacun isolément sur Bagration.

Si nous avions besoin d'une preuve que telle ne fut

pas, non plus, la pensée de l'Empereur, nous la trouverions dans la dépêche écrite de Wilna le 11 juillet par le major-général. Elle contient les instructions les plus sages (et cette fois-ci sans humeur), sur ce que le Roi et le prince d'Eckmühl ont à faire lorsqu'ils auront concentré leurs troupes l'un à Neswij, l'autre à Minsk. Nous la recommandons à l'attention du lecteur ; il y verra la confirmation de ce que nous avons avancé dans le courant de ce livre, à savoir :

1° Que l'Empereur ne crut à la possibilité d'envelopper Bagration, de le prendre et de le détruire, que tant que dura son erreur sur la prétendue marche de ce général vers le Nord, marche qui le mettait entre Davout et Jérôme ;

2° Que la véritable marche de Bagration une fois connue, sur Bobruysk, par Neswij, l'Empereur abandonnant des illusions de quelques jours, rentra dans sa conception primitive, celle de pousser la seconde armée russe le plus loin possible de la première, *afin de lui couper la Dwina et d'arriver avant elle entre la Dwina et le Dniéper.*

Voici la lettre du major-général.

« Sire,

« Le prince d'Eckmühl est arrivé le 8 à Minsk, où il a pris des magasins assez considérables.

« Votre Majesté va arriver incessamment à Neswij ; il serait convenable de se porter à Ighoumen ou à Swislocz sur la Bérésina, si l'on peut trouver une route qui, de Neswij, se rende sur ces points. Sa Majesté préférerait que vous coupassiez la Bérésina

entre Bobruysk et Borisow, vous dirigeant entre Minsk et Bobruysk. Dans ce cas, une avant-garde poursuivrait Bagration, afin de s'assurer qu'il suit toujours son mouvement rétrograde sur Bobruysk. Les probabilités devraient porter à penser que Bagration, après avoir passé la Bérésina, prendra position entre Orcha et la Dwina.

« Le prince d'Eckmühl va se porter sur Borisow, et la Bérésina se trouvera par là passée. Il continuera son mouvement pour couper à Bagration la Dwina et arriver avant lui entre la Dwina et le Dniéper; mais il serait désavantageux qu'il dût, seul et sans aide, lutter contre l'ennemi. Un mouvement que vous feriez de Neswij sur votre gauche vous tiendrait lié au prince d'Eckmühl, et vous mettrait à même, ou d'attaquer Bagration dans le même temps que lui, ou d'envoyer des renforts au prince d'Eckmühl. Mais le pays étant couvert de marais, il reste à savoir si de Neswij à la Bérésina, en traversant le pays entre Minsk et Bobruysk, les chemins sont praticables. Vous ne pourrez savoir cela que sur les lieux mêmes. De Neswij, il faudra avoir soin d'éclairer les débouchés de Pinsk et de Mozyr.

« *P. S.* Au moment où je ferme cette lettre, j'en reçois une de Votre Majesté du 9, à onze heures du soir. Sa Majesté me charge de vous dire, Sire, que les deux divisions de Doctoroff ont effectué leur mouvement sur Dunabourg; la division qui n'a pas pu percer est la 27e. Bagration est parti avec sept divisions; donc il n'en a plus que quatre. Il a deux divi-

sions de cavalerie qui forment environ quatre mille hommes et six mille Cosaques. Ainsi, tout compris, on peut estimer sa force à quarante mille hommes. Votre Majesté devait savoir à Nowogrodek quelle était la composition et la force véritable de son corps ; pour le porter à soixante mille hommes d'infanterie, comme vous dites, il faudrait qu'il eût dix divisions (1). »

Le Roi Jérôme en recevant cette lettre le 13, à son arrivée à Neswij, sut donc quelle était à partir de ce moment la conduite qu'il avait à tenir. Il dut se préparer à exécuter une marche de flanc, la gauche en tête, pour passer de la route du sud sur celle de Wilna à Bobruysk, ligne d'opération du maréchal Davout. Ainsi il s'agissait pour lui d'effectuer sa jonction avec ce maréchal, non à Bobruysk où l'ennemi les séparait l'un de l'autre, mais en dehors de la sphère d'action des Russes. La manœuvre enveloppante des corps de droite de la Grande-Armée, si tant est que cette manœuvre eût été réellement poursuivie par l'Empereur pendant quelques jours, par suite de l'erreur que nous avons signalée, s'arrêtait désormais à Neswij et à Minsk. Les corps de Jérôme et de Davout réunis en une masse de quatre-vingt mille hommes, allaient chasser les soixante mille hommes de Bagration devant eux, aussi loin qu'ils pourraient

(1) Le major-général ne consent pas encore, à la date du 11 juillet, à renoncer à son système sur la composition de la 2e armée russe. Nous n'avons pas à revenir là-dessus. Les détails dans lesquels nous sommes entrés à ce sujet sont acquis à l'histoire, et conformes aux documents russes.

le faire, sans se séparer tout à fait de la Grande-Armée.

Tel était l'état des choses au moment où Jérôme envoya de Neswij un de ses aides de camp au prince d'Eckmühl, chargé de conférer avec lui sur les mesures à prendre en commun, pour la jonction qui allait s'opérer.

Le Roi adressa ensuite une dépêche au général Reynier pour le presser de se diriger sur Neswij.

Le 12 juillet, les Saxons, réduits à moins de douze mille hommes, étaient partis de Slonim et s'étaient dirigés sur Polonka, côtoyant à une quinzaine de lieues de distance la route de Nowogrodek à Bobruysk sur laquelle manœuvraient le Roi Jérôme et Bagration. Le 13, ils arrivèrent à Stolowiecz. C'est là que Reynier reçut du Roi l'ordre de couper droit sur Neswij, la réunion de toute l'aile droite devenant urgente en face de Bagration, dont on pouvait craindre, à la tête de forces supérieures, un retour offensif.

Reynier se préparait à exécuter ce mouvement lorsqu'il reçut contre-ordre, le même jour 13 juillet. Ce contre-ordre était motivé sur des instructions nouvelles écrites de Wilna le 11, qu'il ne faut pas confondre avec celles qui furent envoyées à la même date, que nous avons rapportées plus haut. L'armée de Tormassoff donnant à l'Empereur des inquiétudes pour le Grand-Duché, il résolut d'arrêter Reynier entre Slonim et Lipsk, et de lui faire prendre position derrière la Szczara, affluent du Niémen.

Voici la lettre de l'Empereur au major-général,

écrite de Wilna, le 11 juillet, et dont la dépêche à Jérôme fut la reproduction exacte. Ces instructions donnent par leur obscurité même, une idée des complications stratégiques au milieu desquelles le Roi Jérôme avait à se mouvoir. Nous croyons qu'il y a peu d'exemples d'une situation aussi confuse que celle des corps de droite de la Grande-Armée à ce moment. Davout devait se diriger sur Borisow; Reynier rétrograder sur Pinsk pour couvrir Varsovie; Schwartzemberg, prenant la place de Reynier, marchait sur Neswij; au milieu d'eux, et en face d'un ennemi supérieur le Roi se préparait à exécuter une marche de flanc pour rallier le 1er corps, donnant des ordres à Reynier pour la sûreté de Varsovie, située à cent lieues de là, communiquant avec Schwartzemberg et lui adressant des invitations sinon des ordres, rendu enfin responsable de la conduite des uns et des autres par l'humeur irréfléchie de son frère :

« Mon cousin, répondez au Roi de Wesphalie que vous recevez avec étonnement sa lettre du 9 juillet à... heure après midi; que l'ordre du 30 est positif; qu'on s'y exprime en ces termes : *vous devez vous diriger sur Minsk. Le général Reynier, sans cependant perdre de vue de couvrir Varsovie, se dirigera sur Neswij.* Ceci veut dire que le premier but du général Reynier doit être de couvrir Varsovie; le second, si l'ennemi retirait toutes ses troupes de la Wolhynie et qu'il n'y eût plus rien à craindre pour le Grand-Duché, serait de se diriger sur Neswij. Mais comme

tous les faits tendent à prouver que l'ennemi a laissé deux divisions dans la Wolhynie, il est donc convenable que le général Reynier ne perde pas de vue son principal but, qui est de couvrir Varsovie. Arrêtez donc son mouvement à Slonim. Le prince de Schwartzemberg passera devant lui pour se porter d'abord sur Neswij, et ensuite sur la Dwina. Que le général Reynier envoie des partis sur Pinsk, et se place en échelon de manière à tomber sur les flancs de tout ce qui voudrait déboucher sur Varsovie. Dans cette position il rétrogradera sur Varsovie si ce pays est menacé; mais tant que l'ennemi le saura sur les débouchés de Pinsk, et ayant des corps prêts à tomber sur ses flancs, et que d'ailleurs il aura à craindre notre entrée en Wolhynie, il sera hors de mesure de se porter sur le territoire de Varsovie, et s'il le faisait, ce ne serait pas impunément. Le général Reynier doit aussi renvoyer à Praga (faubourg de Varsovie) le régiment qui était destiné pour la garnison de cette place et qui en a été mal à propos ôté. — La position du général Reynier sur les derrières est donc utile. Sa Majesté n'est pas surprise que vous ne compreniez pas que des instructions données à cent lieues de distance ont des buts opposés que les événements doivent éclaicir; mais ce dont elle se plaint, c'est qu'au lieu d'étudier ses instructions, vous n'en teniez aucun compte. Pour couvrir le duché de Varsovie, il n'est pas du tout nécessaire d'être sur le Bug, et si cela était, le premier but du général Reynier étant de couvrir le Duché, il aurait dû laisser des troupes sur le Bug, apprenant

que l'ennemi avait laissé deux divisions en Wolhynie. Mais comme vous n'étiez pas informé de ce que Bagration avait laissé en Wolhynie, que vous ignoriez combien de divisions il avait avec lui, que vous ne vous êtes pas même mis à sa poursuite, et qu'il a pu faire sa retraite aussi tranquillement que s'il n'avait personne derrière lui ; tout cela étant à rebours des usages de la guerre, il n'est pas extraordinaire que tout soit de même. Le général Reynier, selon ce que l'ennemi aura laissé en Wolhynie, est donc le maître soit de rester à Brezesc, soit de rester à Slonim en envoyant des partis sur Pinsk. Mais le principal est, jusqu'à ce que l'ennemi ait retiré ses troupes de la Wolhynie, qu'il laisse un corps d'observation à portée de couvrir Varsovie et de tout ce qui, de la Wolhynie, menacerait le Duché et les derrières de l'armée. Donnez ordre au général Reynier d'écrire directement au major-général et d'envoyer les renseignements qu'il a. Sa Majesté juge convenable que ce soit le général Reynier qui reste en observation pour garder le Grand-Duché, et non le prince de Schwartzemberg, bien des raisons la déterminent sur cet objet. Le Roi doit faire connaître au prince de Schwartzemberg, que son désir est qu'il se dirige, si Varsovie n'est imminemment menacé, sur Neswij. »

En conséquence de ces instructions nouvelles, Reynier quitta Stolowiecz pour se reporter sur Slonim et Lipsk, pendant que Schwartzemberg, remontant vers le Nord en sens contraire, se dirigeait sur Neswij.

La cavalerie de Latour-Maubourg ne fit que tra-

verser Neswij. Dans la soirée du 13, le Roi la lança à la poursuite de l'ennemi. Elle passa la nuit à Cimkowice, à quatre lieues en avant de Neswij. Le 14, le général Latour-Maubourg reconnut que l'arrière-garde russe avait pris position à Romanow, à moitié chemin entre Cimkowice et Sluck. Un ruisseau assez profond passe à Romanow; l'ennemi, après avoir détruit le pont qui le traversait, avait établi de l'infanterie et des batteries sur la rive opposée, tandis que sa cavalerie franchissant à gué le cours d'eau, escadronnait dans la plaine, et envoyait des partis jusqu'en vue de Cimkowice.

Le 1er régiment de chasseurs polonais, de la 19e brigade de cavalerie légère (5e corps), était aux avant-postes. Comme à Mir, les Polonais ne purent voir les Russes à portée sans se précipiter sur eux. Après avoir culbuté les Cosaques, ils se heurtèrent contre plusieurs lignes de cavalerie régulière, qui les ramenèrent en leur faisant éprouver quelques pertes. Latour-Maubourg fit avancer les cuirassiers de Lorge, et refoula la cavalerie russe jusqu'au-delà du ruisseau de Romanow, sous la protection de ses batteries.

Le soir du même jour, le 8e corps rejoignit le 5e à Neswij. En ce moment, le Roi avait, pour la première fois depuis son départ de Grodno, les trois corps de l'aile droite sous la main; car celui de Reynier, toujours séparé depuis le commencement de la campagne et s'éloignant de nouveau pour une opération spéciale, n'appartenait guère que pour mémoire au commandement du Roi, dont il embarrassait plus souvent les mouvements qu'il n'y concourait.

Conformément à l'ordre du 11 juillet, Jérôme se disposait à faire suivre Bagration, jusque sous les murs de Bobruysk, par Latour-Maubourg, tandis que l'infanterie des 5e et 8e corps, faisant tête de colonne à gauche, se dirigerait vers Ighoumen, pour y rallier le corps de Davout. Déjà les routes de traverse avaient été reconnues. Il était possible, en faisant filer les colonnes par Ouzda, Stankow, Dukora, de contourner le massif impraticable compris entre Neswij, Minsk et Bobruysk. C'était, il est vrai, un détour de trente lieues, mais qui permettait de déboucher entre Minsk et Ighoumen, sur la ligne d'opérations du maréchal Davout. Assuré d'avoir, à quelques marches derrière lui, trente mille hommes d'infanterie, le prince d'Eckmühl, échelonné déjà de Minsk à Ighoumen, pouvait alors avancer hardiment sur la Bérésina et la passer à Borisow, tandis que Bagration la passerait à Bobruysk. De Borisow, le maréchal pouvait devancer les Russes sur le Dniéper, sur Mohilew du moins, où Bagration aurait eu tout avantage à le franchir. Obligé de redescendre le Dniéper et de le passer à Rogaczew, le général russe allongeait encore le détour que, depuis quinze jours, il décrivait autour de Barclay de Tolly, sans pouvoir l'atteindre, et n'avait plus de chance d'y parvenir qu'à Smolensk ou au delà.

Le Roi, pour donner les derniers ordres de ce mouvement décisif, n'attendait que le retour de l'aide de camp, parti la veille de Neswij pour Minsk, et qui devait rapporter la réponse du maréchal Davout. Elle arriva dans la soirée. Quelle ne fut pas

la douloureuse surprise du Roi Jérôme? Au lieu d'un encouragement, d'un conseil, d'une offre de concert et de concours, le maréchal adressait au frère de l'Empereur, à son collègue, une lettre sèche et hautaine, dans laquelle il déclarait prendre le commandement de toute l'aile droite, et qui contenait une copie de l'ordre de l'Empereur du 6, tenu secret jusqu'alors.

Le Roi Jérôme avait souffert sans se plaindre les reproches personnels de l'Empereur et même les admonestations parfois très-vives du major-général, interprète des volontés de son frère. Il avait la conscience d'avoir envoyé les seuls rapports exacts sur Bagration, quand on lui reprochait de ne rien savoir; d'avoir marché très-vite, quand on l'accusait de lenteur; d'avoir atteint l'ennemi, quand on se plaisait à lui présenter l'exemple de Davout, qui en était encore à chercher l'armée russe. Il n'avait répondu à ce traitement immérité, que par un redoublement de bonne volonté, par l'aveu modeste de fautes que, disait-il, il avait peut-être commises, par une réserve généreuse au sujet des erreurs commises par l'état-major général, que seul il n'avait pas partagées, et que l'événement venait de mettre en lumière d'une façon si éclatante. Mais l'ordre de remettre son commandement au maréchal Davout, ou du moins de l'exercer nominalement sous la direction supérieure de ce dernier; cet ordre communiqué sans ménagement par celui-là même qu'il élevait à son détriment, comblait la mesure. Pendant trois ans, le prince d'Eckmühl, comme commandant en chef de l'armée

du Nord, avait été l'exécuteur des mesures dont la Westphalie avait eu le plus à se plaindre pour ses intérêts, et son Roi, pour la dignité de sa couronne. Le prince d'Eckmühl n'avait pas été seulement l'instrument des volontés de l'Empereur à l'égard du nouveau royaume, il les avait, par sa hauteur, rendues humiliantes, alors qu'elles n'étaient peut-être que rigoureuses. Retrouver sur le champ de bataille cette personnalité hostile, pour s'abaisser encore une fois devant elle, aux yeux de toute l'armée, subir comme un coupable sa réprimande dédaigneuse et hautaine, c'était plus que ne pouvait supporter le caractère le plus modeste, l'amour-propre le moins exigeant. Jérôme se sentit blessé dans son honneur de Roi, de frère de l'Empereur, de général en chef commandant quatre corps d'armée de soixante mille hommes. Il prit la résolution de résigner, entre les mains de l'Empereur, un commandement qu'il tenait de lui, et qu'il ne pouvait plus exercer sous un autre sans manquer à sa propre dignité. Il écrivit, le soir même du 14, la lettre suivante à son frère :

« Sire,

« Je reçois à Neswij (où je suis depuis hier soir avec le 5e corps), par le retour d'un officier d'ordonnance que j'avais envoyé au prince d'Eckmühl, et qui l'a trouvé à Minsk, une lettre de ce prince et une dépêche du major-général en date du 6 juillet. Elle contient l'ordre de Votre Majesté de reconnaître comme commandant supérieur le prince d'Eckmühl, en cas de réunion. Cette réunion existe de fait au-

jourd'hui, et le maréchal m'a envoyé ses instructions.

« Sire, Votre Majesté m'avait donné un commandement sans considérer si j'étais ancien ou nouveau général ; je me trouvais très-honoré de le tenir d'Elle et de servir sous ses ordres, et c'est sans aucune espèce d'humeur contre ce que j'éprouve que j'ai pris la résolution de ne servir sous les ordres d'aucun autre. L'altercation que j'ai eue précédemment avec le prince d'Eckmühl sur ce même point a été portée par lui à la connaissance de Votre Majesté. Je proteste que je n'en ai conservé aucune espèce de ressentiment, mais elle a été rendue assez publique, et je serais placé dans une position humiliante en servant sous lui. Les intérêts même de Votre Majesté pourraient souffrir du sacrifice que je ferais en lui obéissant, et j'aime mieux prier dès à présent Votre Majesté de me permettre de me retirer. J'ai l'intime conviction qu'Elle appréciera un jour ma conduite, d'autant plus que si je me trompe dans celle que je tiens, mon erreur ne peut provenir que d'une différente manière de voir, mais jamais de mes sentiments envers Elle, qui sont toujours aussi sûrs, qu'indépendants de toutes circonstances.

« Je fais connaître aux différents généraux de l'aile droite, que Votre Majesté m'appelant sur un autre point, ils passent sous le commandement du prince d'Eckmühl ; le général Marchand recevra et transmettra ses ordres.

« Quant à moi, j'attendrai à Neswij les ordres de Votre Majesté. S'il doit y avoir une bataille, elle aura

lieu dans deux ou trois jours et j'y assisterai comme volontaire, mais elle n'est plus probable dès que le 1er corps qui est arrivé à Minsk le 7 et devait être le 13 à Bobruysk et Glusk, n'arrive qu'aujourd'hui 14 à Ighoumen; ainsi il me paraît que le prince Bagration ne peut plus être coupé du Dniéper s'il veut s'y porter.

« Certes si j'ai perdu un jour ou deux à Grodno, ce que je n'ai fait qu'avec des intentions et par des motifs qu'il faudrait être sur les lieux pour justement apprécier, je crois avoir depuis bien réparé cette faute; mais que la volonté de Votre Majesté soit faite, je n'en murmure pas; je désire seulement qu'Elle soit bien persuadée que rien n'ébranlera jamais mon amour pour Elle, ni les vœux que je ferai toujours pour sa prospérité. »

Cette lettre écrite, le Roi en adressa une autre au maréchal Davout, pour lui notifier sa résolution, chargea le général Marchand de pourvoir à tous les détails du service, et notifia aux généraux Latour-Maubourg, Tharreau, Reynier et Poniatowski, qu'ils eussent à prendre et à recevoir les ordres du prince d'Eckmühl.

Le maréchal, à la réception de la dépêche du Roi, entrevit la faute qu'il avait commise. Il s'aperçut qu'il avait agi avec une précipitation peu digne de son expérience et de son caractère, en usant, avant la jonction, du bénéfice d'un ordre qui ne devait avoir son effet *qu'au cas où tous les corps de l'aile droite seraient réunis*, en recourant enfin, alors que tout

marchait à souhait, à une mesure évidemment réservée dans la pensée de l'Empereur pour un cas extrême et urgent. Il craignit d'avoir blessé l'Empereur lui-même dans la personne de son frère, et s'empressa d'écrire à Jérôme une lettre pleine de ménagements, dans laquelle il le pressait de garder son commandement, et lui promettait une entente cordiale, tout en maintenant ses droits au commandement.

Cette lettre, expédiée d'Ighoumen le 15, arriva le 16 à Neswij, mais trop tard. Le Roi en était parti ce même jour, emmenant avec lui ses gardes-du-corps et quelques compagnies de sa garde. Après cet éclat, tout retour était impossible.

Quant à la manière dont l'Empereur reçut la démission de son frère, il nous manque, pour nous éclaircir sur ce sujet délicat, une pièce importante qu'il nous a été impossible de retrouver, la réponse de Napoléon écrite de Wilna le 16 juillet, et qui parvint à Jérôme le 17, à Turczec, près de Korelice.

Mais nous avons :

1° La lettre écrite par le Roi, à la même date et dans le même lieu, en réponse à cette dépêche;

2° Une dépêche de l'Empereur au prince d'Eckmühl, de Gloubokoë, 20 juillet;

3° Plusieurs dépêches de l'Empereur, jusqu'à la date du 20, supposant que le Roi n'est peut-être pas encore parti, ou bien qu'il peut être revenu et avoir repris son commandement.

L'analyse de ces pièces, que nous mettons sous les yeux du lecteur, ne laisse aucun doute sur l'impres-

sion que l'Empereur ressentit à la nouvelle de la démarche du maréchal Davout et de la démission de son frère.

Il fut très-mécontent du procédé du prince d'Eckmühl, le trouva tout à la fois intempestif, inutile et blessant. Quant au commandement résigné, il insista pour que le Roi le gardât ou le reprît, et sa lettre du 16 n'eut pas d'autre objet, ainsi qu'il résulte évidemment de la réponse de Jérôme. Enfin l'Empereur, confiant dans l'expression de ses désirs, espéra pendant quelques jours, et jusqu'à la réception de la lettre de Turczec, en date du 17, que son frère reviendrait sur sa résolution.

Voici la lettre du Roi Jérôme :

« Turczec, 17 juillet 1812.

« Sire,

« Je reçois à Turczec la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire en date d'hier.

« J'ai quitté Neswij, ayant été prévenu que les Autrichiens allaient y arriver.

« La manière dont j'ai reçu l'ordre d'être sous le commandement du prince d'Eckmühl, sans en avoir été prévenu ni par Votre Majesté, ni par le prince de Neufchâtel; l'extrême inimitié que le prince d'Eckmühl m'a toujours portée, le mésentendu qui avait existé entre ce prince et moi avant l'arrivée de Votre Majesté à l'armée, et enfin le malheur que j'avais de ne m'attirer que des reproches et de ne jamais réussir à contenter Votre Majesté, malgré ma bonne

volonté, tout m'a fait croire qu'Elle voulait que je quittasse mon commandement.

« Dieu m'est témoin, Sire, que jamais une mauvaise idée n'est entrée dans mon âme, et que vous et l'honneur avez toujours été mes seuls guides. Actuellement il dépend de Votre Majesté d'achever de me perdre ou de me sauver, puisque ayant remis le commandement depuis trois jours, ayant fait avec ma garde des marches rétrogrades, et annoncé que Votre Majesté m'appelait sur un autre point, je ne puis plus retourner. Votre Majesté pourrait me donner un commandement sur les côtes, en cas de descente des Anglais et de mouvement dans cette partie, ou enfin toute autre destination qu'il lui plaira. J'espère encore que, dans une circonstance comme celle-ci, dont dépend le sort de toute ma vie, elle ne m'abandonnera pas. »

Voici maintenant la dépêche au prince d'Eckmühl, ou plutôt la dépêche au major-général, pour être transmise au prince d'Eckmühl :

« Gloubokoë, 20 juillet 1812.

« Mon cousin,

« Écrivez au prince d'Eckmühl que je ne puis pas être satisfait de la conduite qu'il a tenue envers le Roi de Westphalie ; que je ne lui avais donné le commandement que dans le cas où la réunion ayant eu lieu et les deux armées étant sur le champ de bataille, un commandant eût été nécessaire ; qu'au lieu

de cela, il a fait connaître cet ordre avant que la réunion fût opérée, et lorsqu'à peine il communiquait par quelques postes; qu'après avoir fait cela et après avoir appris que le Roi de Westphalie s'était retiré, il devait conserver la direction et envoyer des ordres au prince Poniatowski; que je ne sais plus aujourd'hui comment va ma droite; que je lui avais donné une preuve de la grande confiance que j'ai en lui, et qu'il me semble qu'il ne s'en est pas tiré convenablement; que puisqu'il avait pris le commandement, il devait le garder; mais qu'il eût mieux fait de ne pas le prendre, puisqu'il n'était pas réuni au Roi; qu'à présent que je suis très-éloigné, j'ignore ce qui se passe sur ma droite; que mes affaires en souffrent; tandis que s'il avait écrit au prince Poniatowski que le Roi ayant quitté le commandement, il lui donnait une direction, mes affaires n'auraient pas souffert. Sur ce, etc. »

Enfin, voici les dépêches ou extraits de dépêches qui prouvent que l'Empereur, jusqu'à la réception de la seconde lettre de son frère, crut qu'il consentirait à rester à la tête des 5e, 7e, 8e corps, et 4e de cavalerie :

Le major-général au prince d'Eckmühl.

« Glonbokoë, 18 juillet.

« *Écrivez lettre sur lettre au Roi de Westphalie*, ou, en cas qu'il soit parti, au prince Poniatowski, pour qu'ils s'approchent de vous.

« J'ai mandé au Roi de Westphalie de réitérer l'ordre que j'ai donné que le général Reynier restât à Neswij jusqu'à ce que le prince de Schwartzemberg y soit arrivé. »

L'Empereur au major-général.

« Gloubokoë, 20 juillet.

« Mon cousin,

« Il est indispensable d'envoyer un officier de confiance sur la droite. Il se rendra d'abord à Minsk, et de là auprès du prince Poniatowski. *Si le Roi de Westphalie est revenu*, il lui portera des instructions; si le Roi a continué sa pointe, il portera des ordres au prince Poniatowski pour commander la droite, et des instructions. Le général Marchand continuera à être chef d'état-major de la droite. »

Le major-général au Roi Jérôme.

« Gloubokoë, 20 juillet.

« Sire,

« L'Empereur m'ordonne de faire connaître à Votre Majesté que son intention est qu'elle tienne le général Reynier à Neswij, afin qu'il puisse appuyer sur Minsk, et marcher au secours du Grand-Duché jusqu'au moment où les opérations seront tellement avancées que les troupes russes auront repassé le Borysthène : le général Reynier formera à Neswij un corps d'observation.

« Quant à vous, Sire, vous devez, avec les 5e et

8e corps d'armée, et avec le 4e corps de réserve de cavalerie, vous lier avec le prince d'Eckmühl par votre gauche, et cependant harceler Bagration et le suivre; dans l'éloignement où se trouve Votre Majesté, elle doit agir selon les circonstances et avoir pour but d'empêcher Bagration de faire du mal et de tomber sur le prince d'Eckmühl.

« Je donne l'ordre au prince de Schwartzemberg, qui doit être aujourd'hui à Neswij, de vous appuyer en cas d'événement, et, s'il n'y a là aucun danger, de se porter sur Minsk. »

La décision prise à Turczec était irrévocable. Le Roi continua sa route à petites journées vers ses États. Il passa le 22 juillet à Bielitza, le 23 à Grodno, arriva le 30 à Varsovie, en repartit le 7 août, et rentra à Cassel le 16 août, un mois après son départ de Neswij.

A l'aide des documents que nous venons de publier, le lecteur sait maintenant à quoi s'en tenir sur la prétendue combinaison de Bobruysk, manœuvre qu'aurait longuement méditée l'Empereur, dans le but d'enfermer Bagration dans cette ville, entre le Roi Jérôme et le prince d'Eckmühl. La dépêche de Wilna du 11 juillet, celle qui commence par ces mots : « *Sire, le prince d'Eckmühl est arrivé le 8 à Minsk,* » jette une telle clarté sur toute la situation, qu'on ne peut expliquer l'erreur de certains écrivains militaires sur l'affaire de Bobruysk, qu'en supposant que ce document n'a jamais passé sous leurs yeux. Dans ce système, qui consiste à repré-

senter, d'une part, Bagration pris dans une impasse, à Bobruysk, entre Jérôme et Davout; et de l'autre, ces deux généraux retirant leurs mains, alors qu'ils n'avaient qu'à les étendre pour prendre ou détruire l'armée russe; dans ce système, disons-nous, on attribue généralement à la retraite personnelle de Jérôme une influence fatale sur le dénouement de ce grand drame militaire. On signale, dans les pourparlers qui s'engagèrent entre le Roi et le maréchal, au sujet du commandement en chef, la cause des prétendues hésitations qui empêchèrent les deux corps de marcher droit sur Bobruysk, et d'y détruire Bagration. L'illustre historien du *Consulat et de l'Empire* est, selon nous, tombé dans cette erreur stratégique; seulement, il fait remonter la responsabilité du mécompte, non pas au Roi Jérôme, mais à l'Empereur lui-même. En citant le passage où il résume ces graves événements, nous prenons acte de l'appréciation qui justifie le Roi Jérôme; mais nous protestons contre celle qui charge l'Empereur, en lui attribuant un projet qui n'a jamais existé.

« Il (*l'Empereur*) dit M. Thiers (t. XIV, p. 90), « ne se reprocha pas à lui-même, ce qui eût été plus « juste, d'avoir par une habitude royale digne tout « au plus de Louis XIV, confié à un jeune homme « dévoué, brave, mais sans expérience, une armée « de quatre-vingt mille hommes; puis, lorsque ce « jeune Prince n'avait encore commis aucune faute, « de l'avoir gourmandé, humilié de toutes les ma- « nières, comme s'il avait été responsable de la ré- « sistance des éléments; de s'être ensuite brusque-

« ment décidé à le subordonner à un maréchal,
« parti qu'il aurait fallu prendre, dès l'origine, dans
« l'intérêt des opérations, et non après coup, à titre
« de punition ; de n'avoir prévu ni l'esclandre qui
« devait en résulter, ni la conséquence bien plus
« grave de faire manquer une opération décisive
« et des plus savantes qu'il eût jamais imaginées ;
« enfin, et par dessus tout, de n'avoir pas accordé
« au maréchal Davout le renfort d'une ou de deux
« divisions, renfort qui aurait mis ce maréchal en
« mesure de ne pas faire dépendre ses mouvements
« d'une jonction des plus problématiques. »

La dépêche du 11 juillet contient tout le plan conçu par l'Empereur pour son aile droite, à partir du jour où il reconnut enfin la véritable direction de Bagration. A ce moment, bien loin de prescrire à Jérôme et à Davout de converger sur Bobruysk, il ordonna au premier *de couper la Bérésina entre Bobruysk et Borizow, une simple avant-garde poursuivant Bagration, afin de s'assurer qu'il suit toujours son mouvement rétrograde sur Bobruysk.* Quant au prince d'Eckmühl, *il doit se porter sur Borizow, et la Bérésina se trouvera par là passée. Il continuera son mouvement pour couper à Bagration la Dwina et arriver avant lui entre la Dwina et le Dniéper.*

Que devient, en présence de ces instructions précises, le fameux projet consistant à envelopper Bagration dans Bobruysk ? Nous n'insistons pas davantage. Il est des vérités tellement évidentes qu'on les affaiblit en les développant.

Nous ajouterons seulement que ce plan, tracé le

11 juillet à Wilna, non-seulement n'échoua pas, mais fut exécuté à la lettre par Davout et eut le succès le plus complet, tant il est vrai que la retraite de Jérôme, grâce aux mesures qu'il avait prises en partant et à la bonne situation où il laissait les affaires, n'eut aucune influence sur l'issue des opérations. Dès le 16, les 5e et 6e corps commencèrent leur mouvement de flanc par Ouzda et Dukora, pour rallier le 1er corps, tandis que Latour-Maubourg suivait pas à pas Bagration par la route de Bobruysk. Davout, suivi de près par les Polonais et les Westphaliens, passa la Bérésina, le 17, à Jakzitcy, à vingt lieues au-dessus de Bobruysk, et se dirigea droit sur Mohilew, où il arriva le 21. Bagration, ayant de son côté passé la Bérésina à Bobruysk le même jour que Davout la passait à Jakzitcy, se présenta le 23 devant Mohilew pour y franchir le Dniéper. Battue ce jour-là par le prince d'Eckmühl, la deuxième armée russe fut contrainte encore une fois de rétrograder, pour traverser le Dniéper plus loin. Ainsi *coupé de la Dwina*, précisément comme le prescrivait la dépêche du 11 juillet, Bagration fit un sinueux et dernier détour, et ne rallia Barclay de Tolly à Smolensk que le 4 août.

Si le Roi, en quittant l'armée, laissait les Wesphaliens et les Polonais en mesure d'assurer le succès des opérations contre Bagration, la position où il laissait les Saxons n'était pas moins favorable à leur action contre Tormassoff. Dès le 13, le Roi avait dirigé Reynier vers le sud, du côté de Kobrin, et ce général fut maintenu dans cette direction, mal-

gré les ordres contraires venus postérieurement du grand quartier-général, parce qu'on connut à Neswij les mouvements inquiétants de Tormassoff et les périls que courait Varsovie, avant que la nouvelle n'en fût arrivée à Gloubokoë. La présence du 7e corps au débouché des routes qui menaient de la Volhynie sur le flanc droit de la Grande-Armée, arrêta les progrès de l'armée de Tormassoff, sur la rive droite et la rive gauche de la Vistule qu'il avait déjà fait franchir à ses Cosaques. Mais Reynier, réduit à onze ou douze mille hommes, n'était pas en état de résister longtemps avec ses seules forces. Déjà un détachement d'un millier d'hommes lui avait été enlevé à Kobrin. Il appela Schwartzemberg à son secours. Le général autrichien, déjà à Neswij et en pleine marche pour rejoindre l'Empereur, ne recula pas devant une initiative hardie, que Napoléon approuva et récompensa plus tard. Il rétrograda sur-le-champ, opéra sa jonction avec Reynier, et se porta à la tête de trente-deux mille Autrichiens et Saxons contre Tormassoff. Le 4 août, les deux généraux gagnèrent sur les Russes la bataille de Gorodeczna à quelques lieues de Kobrin.

Ainsi, au moment où le Roi Jérôme se retira et où le commandement de l'aile droite fut disloqué, une portion de son armée s'éleva vers le Nord et concourut avec Davout à rejeter Bagration sur Smolensk; l'autre descendit vers le sud et concourut avec Schwartzemberg à refouler Tormassoff en Volhynie.

Tels furent les deux succès qui marquèrent le début de la campagne de 1812. Au Roi Jérôme revient

le mérite d'y avoir concouru par une série d'opérations stratégiques qui n'a pas d'analogue dans l'histoire pour la complication et la difficulté. Malgré quelques accidents d'une importance toute secondaire, on peut dire que le bonheur et l'habileté signalèrent le court passage du frère de l'Empereur à la Grande-Armée. Que n'est-il permis de s'arrêter à ces premiers souvenirs de la plus terrible des guerres, et d'oublier les douloureux revers qui l'ont terminée !

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE XVII.

« Le Roi a signé un décret conférant la direction supérieure des affaires à la Reine. Sa Majesté aura la signature de tout ce qui ne sera pas inséré au *Bulletin des lois*. M. Siméon lui rendra compte des travaux des conseils, dont elle transmettra les résultats au Roi avec les observations de M. Siméon et les siennes. Le grand-maître des requêtes travaillera directement avec Sa Majesté. M. le général Bongars et M. Pichon sont adjoints au conseil des ministres, sans que, cependant, cela puisse tirer à conséquence pour l'avenir. Un courrier extraordinaire partira tous les quinze jours pour porter au Roi le travail des conseils. Ce décret ne doit être publié que le 28 avril. M. Siméon a demandé les ordres du Roi pour savoir s'il devait être inséré au *Bulletin des lois*. La Reine a annoncé qu'elle recevrait tous les jours, à midi, les personnes qui auraient à lui

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 10 avril 1812.

parler. L'affliction que lui causait le départ du Roi a cédé au sentiment de ses devoirs. On dit (car je n'ai pas encore eu l'honneur de voir Sa Majesté) qu'elle est d'une sérénité charmante.

« Le Roi a rendu un décret pour ajourner le remboursement de l'emprunt forcé, qui devait avoir lieu dans le milieu d'avril. On espère, à force d'ajournements, se traîner jusqu'au mois de juin ; mais, ce terme arrivé, on ne prévoit pas encore comment les finances westphaliennes se tireront d'affaire. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Cassel, ce 12 avril 1812.

« L'Empereur nous a fait demander l'organisation d'un corps de troupes mobile ; il a fait la même demande à la Saxe. Il sera composé des différents corps que nous avons dans le pays ; au reste, le ministre de la guerre te fera un rapport plus circonstancié, par le courrier du 15, que je ne puis te le faire. Le ministre des finances m'a demandé de s'absenter d'ici pendant cinq ou six jours, pour aller à Hildesheim terminer une affaire très-importante au sujet des biens ecclésiastiques ; il m'a dit t'en avoir demandé la permission avant ton départ.

« M. de Scheel a eu des nouvelles de Vienne, qui lui annoncent définitivement le départ de l'empereur d'Autriche pour Dresde. Siméon a fait semblant vis-à-vis de moi de n'être pas content de cette dépêche ; je ne sais s'il a voulu m'en faire un mystère ; mais, lui ayant demandé si c'était vrai que M. de Scheel avait eu cette nouvelle, il m'a répondu qu'il l'ignorait, mais qu'il le lui demanderait. Il me paraît que cette nouvelle est trop intéressante pour que M. de

Scheel n'en ait pas fait part à M. Siméon. En général, il fait le mystérieux envers moi; j'en ris, et voilà tout.

« Le ministre des finances, que j'ai vu hier pour la première fois et à qui j'ai parlé de la pénurie de grains qu'il y a du côté du département de la Verra, m'a assuré qu'elle n'existait pas autant depuis deux jours. Il a fait ouvrir plusieurs magasins du côté de Hanovre et de Hirchfeld, tout en obligeant les gens à payer à Hirchfeld; il paraît que la pénurie est plus grande, et les têtes sont un peu montées; cependant, avec de la fermeté, ils espèrent qu'on pourra les réprimer. Au reste, le ministre des finances et Bongars te feront un rapport plus circonstancié. »

La Reine Catherine à l'Empereur Napoléon. Cassel, le .. avril 1812.

« Sire, je ne saurais assez exprimer à Votre Majesté combien je suis reconnaissante de la permission qu'Elle veut bien m'accorder de lui offrir mon hommage à Dresde; c'est lundi, 18, que je compte y arriver. Si vous daignez rendre justice à mes sentiments, vous comprendrez que ma satisfaction égale le respectueux dévouement avec lequel je suis, etc. »

M. Siméon à M. Reinhard. Cassel, 15 avril 1812.

« En réponse à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 10 de ce mois, je m'empresse de lui annoncer que les différentes troupes restées dans le royaume permettent la formation d'une colonne mobile de quinze cents hommes.

« Ce corps serait commandé par un colonel et composé ainsi qu'il suit :

Infanterie.	1,200	hommes.
Artillerie servant deux pièces.	100	—
Cavalerie légère.	200	—
Gendarmes.	50	—
Total. . . .	1,550	hommes.

« Cette force est la seule disponible, le 4e régiment ayant déjà été destiné par Sa Majesté Impériale à faire partie de la garnison de Magdebourg, et les autres troupes étant disséminées et nécessaires à la garde de l'intérieur.

« Dans le cas d'un besoin urgent, tout le corps de la gendarmerie resté dans le royaume pourrait être réuni dans l'espace de sept jours; mais alors le service habituel de la gendarmerie se trouverait suspendu. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence l'état de la répartition actuelle de ce corps. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Cassel, ce 15 avril 1812.

« Bongars te donne des nouvelles très-intéressantes. Aujourd'hui, il a presque la certitude que Doremberg est dans le pays, du côté de la Verra. Les têtes sont un peu montées; Bongars croit lui-même qu'il pourrait y avoir quelques troubles; j'espère que non. Mais quelles qu'ils puissent être, je me sens la force de les maintenir, si tout le monde fait son devoir. Si, cependant, l'Impératrice devait suivre l'Empereur à l'armée, j'espère, mon bon Jérôme, que tu n'oublierais pas ta chère Catherine, et que tu la ferais venir aussi; car je t'assure que je donnerais beaucoup pour n'avoir pas accepté la direction supérieure des affaires. Elle me donne beaucoup de désagré-

ment, de troubles, d'angoisses, sans aucune espèce d'agrément. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur Napoléon. Kalisch, le 16 avril 1812.

« Sire, je viens de recevoir le général polonais Grabowski qui m'a été envoyé par le prince Poniatowski pour me complimenter, il m'a en même temps fait connaître de la part de ce prince l'embarras où il se trouve à Varsovie, par le manque de vivres et surtout de fourrages.

« Il m'a aussi rendu compte, d'après les dernières nouvelles qu'il avait de la Russie, que les généraux Bagration et Elsen se trouvent chacun avec un corps de trente mille hommes opposés à la droite; que l'armée russe, ayant déjà consommé les vivres qui se trouvaient sur les frontières, s'était retirée en emportant tout ce qui pouvait en être resté, sur la seconde ligne de magasins; qu'il règne beaucoup d'indécision et de divisions dans le conseil militaire de l'empereur; que les troupes désertent, et qu'on a formé sur les frontières une ligne de Cosaques pour arrêter la désertion.

« Votre Majesté sera sans doute à même d'apprécier ces nouvelles mieux que moi. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Kalisch, 19 avril 1812.

« Tu dois exiger, ma chère Catherine, que toute correspondance diplomatique te soit apportée régulièrement par Siméon. C'est à toi seule à juger ce qu'on y dit, mais cela n'appartient qu'à toi. D'après tout ce qu'on m'écrit, on est *aux anges* de ce que tu restes et de la bonté que tu témoignes à tout le monde; rien ne pouvait me rendre plus heureux,

car toutes les preuves d'attachement que l'on te donne, me sont aussi agréables que si c'était à moi même, mon attachement pour toi étant à l'abri de tout changement. Tu diras à Siméon que j'ai appris avec étonnement et avec mécontentement qu'il ait permis la discussion indiscrète qui a eu lieu au conseil d'État, entre le ministre des finances et le baron de Reinack, et qu'il dépend toujours du président d'imposer silence aux membres du conseil, ou du moins, de les rappeler à l'ordre, que je compte qu'une pareille scène ne se renouvellera pas. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur Napoléon. Kalisch, le 21 avril 1812.

« Sire, je viens de recevoir la lettre (1) de Votre Majesté, en date du 10 courant. Je vais m'empresser avec plaisir de remplir la mission que Votre Majesté me donne. Arrivé à Kalisch depuis huit jours, et y étant absolument oisif, ce voyage aura beaucoup d'intérêt pour moi. Je partirai demain matin à la pointe du jour pour Cracovie, où j'espère être rendu le 23 au soir. J'y passerai deux jours pour visiter la forteresse et les mines de Wieliska, je descendrai ensuite la Vistule jusqu'à Sandomir; je verrai Lublin et Pulawy, et reviendrai à Kalisch, à travers les cantonnements que je visiterai ainsi à mon retour.

« Je laisse à Kalisch le général Marchand, qui seul a mon itinéraire, en sorte que, si cela est nécessaire, il me dépêchera un courrier sur le point où je serai. Je l'ai autorisé aussi à ouvrir les lettres du major-général qui pourraient arriver en mon absence.

(1) Lettre en date du 10 avril, rapportée dans le texte du dix-septième livre.

« J'ai assuré les vivres de mon corps d'armée pour quinze jours, en faisant passer la Pilica au corps du général Reynier, et je pense que lui-même, il trouvera plus aisément à s'approvisionner par Sandomir et la Haute-Pologne.

« Je compte être de retour à Kalisch, le 1er mai. Mon corps d'armée continue à être en bon état et à avoir très peu de malades. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Cassel, ce 22 avril 1812.

« Le ministre de France a communiqué aujourd'hui à M. Siméon une lettre qu'il a reçue du général Michaud, commandant à Magdebourg, qui lui mande qu'il a eu le commandement entre l'Elbe et le Rhin. Je crois que ce titre ne peut comprendre que ce qui regarde les hôpitaux, les magasins, les routes militaires et le recrutement des troupes. Cette nouvelle a occasionné beaucoup d'alarmes ici, les ministres surtout craignent que ce ne soit une prise de possession; moi, je n'y vois qu'une facilité de plus de correspondre, car le ministre de la guerre se trouvait parfois embarrassé et ne savait à qui s'adresser. C'est cependant M. le comte de Höne, qui a paru le plus troublé de cette nouvelle. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Cassel, 23 avril 1812.

« Je suis bien heureuse, mon cher Jérôme, d'apprendre par ta lettre que tu es satisfait de ma conduite; je ne suis certainement pas insensible au plaisir d'être aimée et même approuvée par les autres, mais c'est toujours par rapport à toi, et parce que je désire uniquement justifier ta confiance aux yeux du public. Tu sais bien, mon ami, que je n'ai jamais désiré

ni pouvoir, ni m'ingérer dans les affaires qui ne sont point du ressort des femmes, mais je désire conduire à ta satisfaction celles dont tu m'as chargée, et ne jamais m'écarter en la moindre des choses de ce que tu veux que je fasse. Tu me mandes dans cette même lettre que les dépêches diplomatiques doivent m'être communiquées; jusqu'à présent je ne l'ai point demandé parce que j'ignorais si tu avais donné à cet égard des instructions particulières à M. Siméon, mais puisque tu me fais part de tes intentions, je te dirai qu'il m'a apporté depuis ton départ une seule fois une dépêche chiffrée de M. de Busch, et sans traduction. Je lui ai demandé ce que je devais en faire, qu'étant chiffrée, elle devenait de l'hébreu pour moi. Depuis, il ne m'en a plus parlé. C'est aussi par manière de conversation qu'il m'a parlé du général Michaud, nommé au commandement entre l'Elbe et le Rhin, communication qui lui a été faite par M. Reinhard *par écrit*, comme je te l'ai mandé hier. Il me semble qu'il aurait dû me montrer la lettre. Enfin, aujourd'hui, il m'a rendu compte également, verbalement, des dépêches intéressantes de M. de Busch qu'il t'expédie aujourd'hui. Il me semble encore, mon cher ami, que ce ne doit pas être ainsi que les affaires se traitent et qu'il devrait m'apporter les dépêches. M. Siméon m'a paru étonné quand je lui ai communiqué tes ordres au sujet des comptes qu'il doit me rendre sur les dépêches officielles. Je dois te prévenir aussi qu'il n'y a point eu de conseil de ministres depuis ton départ, ce dont je ne puis te dire la raison parce que je l'ignore.

Deux fois seulement le conseil d'État s'est assemblé, et M. Siméon m'a dit que les délibérations du dernier avaient été trop peu importantes pour me faire un rapport. Il m'a dit aussi aujourd'hui, qu'il avait reçu une lettre du comte de Fürstenstein qui lui disait que les ministres devaient journellement me faire leur rapport; à cela, il m'a fait une observation parfaitement juste, qui est qu'il ne se présente pas tous les jours d'affaires à traiter et qu'il est, par conséquent, inutile qu'ils viennent chez moi tous les jours. Mais je ne conçois pas non plus comment il se fait que le ministre de l'Intérieur n'ait pas eu pendant trois semaines le moindre rapport à me faire, car je ne l'ai vu qu'une seule fois, au cercle. Enfin, je t'envoie ci-joint le premier rapport militaire de situation qui m'ait été remis par le comte de Hönе. Je sais aussi que les ministres tergiversent pour faire connaître le décret que tu as rendu relativement à la direction des affaires que tu m'as laissée pendant ton absence. Jusqu'à présent je n'ai voulu te rien dire de tout cela, parce que je ne voudrais pas qu'il pût seulement entrer un soupçon dans ton âme qu'un motif personnel quelconque puisse me diriger, et puis parce que je me suis imaginé que tu avais laissé des instructions particulières à tes ministres; mais puisqu'il paraît que tu veux que ces Messieurs me rendent compte journellement de ce qui se passe, je me rendrais coupable de négligence envers tes intentions, de ne pas te prévenir que souvent j'ignore des choses que tu crois que je sais. Enfin, quelles que puissent être tes vues d'étendre ou de restreindre le pouvoir que tu m'as

laissé, je ne veux en faire que l'usage que tu souhaites toi-même; mais si ton intention est qu'on me mette au fait des affaires, afin de pouvoir te les faire connaître, je tiendrai la main à ce que tes ordres soient exécutés. Je te prierai donc de me répondre très-catégoriquement :

« N° 1. — Si le ministre Siméon est tenu de me montrer les dépêches et notes officielles qu'il reçoit des ministres étrangers, et de m'en faire un rapport par écrit.

« N° 2. — Si le ministre Siméon doit t'expédier les notes et dépêches officielles, ainsi que son rapport directement, ou si je dois en être chargée.

« N° 3. — Si je dois également t'envoyer les notes officielles de nos ministres dans les cours étrangères, ou s'il doit en être chargé.

« N° 4. — Si M. le ministre Siméon doit me faire un rapport par écrit de ces notes officielles de nos propres ministres.

« N° 5. — Si les ministres de la guerre, des finances, de la justice, de l'intérieur, ainsi que les officiers de la Maison chargés d'une partie d'administration, doivent me faire leurs rapports par écrit sur les différentes affaires dont tu désires qu'ils me rendent compte, et si je dois t'envoyer ces rapports ou s'ils doivent le faire directement.

« Enfin, je te prie de faire écrire directement à ces Messieurs un double des résolutions que je te demande ici.

« J'allais fermer ma lettre quand M. Pichon m'a apporté la tienne du 16; il paraît que la pénurie de

grains est moindre depuis quelques jours. Par conséquent, je crois inutile pour le moment de suspendre les brasseries. Si elle devait cependant augmenter de nouveau, j'exécuterais tes ordres à ce sujet-là. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Cracovie, 24 avril 1812.

« Je commence ma lettre, ma chère Catherine, à Cracovie, où je suis arrivé à cheval, et je t'assure très-incognito. Rien n'est plaisant comme tout ce voyage, aussi pour que tu ne me fasses plus le reproche de ne vouloir rien te raconter, je veux ne te laisser rien ignorer de celui-ci.

« Je suis parti de Kalisch le 22, à quatre heures du matin, dans ma calèche; à côté de moi Fürstenstein, Vely et Colin sur le siége, Triat à cheval, servant avec son mauvais allemand, d'interprète polonais.

« J'ai pris le nom du général de division Bruyère : Chabert et le prince Salm suivant dans une calèche, le baron de Sorsum et Garnier précédant, tous dans le plus strict incognito. Jusqu'à Garnier qui voulait se débaptiser, nous l'avons cependant persuadé de garder son nom, l'*histoire moderne étant peu connue des Polonais*. Tu vois sans doute de ton cabinet notre cortége, mais pour bien te le figurer, il faut voir six *cognas*, autrement dit chevaux, dont le plus grand est presque de la taille des petits chevaux d'Ouessant qui sont à Schönefeld, riant tous comme des jeunes gens et trouvant plaisant de nous faire demander des nouvelles du roi de Westphalie. Enfin, dans ce brillant incognito, nous arrivons le matin 23 à Czêsto-

chowa, qui passe pour une forteresse, et où les Russes ont eu dans la guerre contre les Polonais la sottise de perdre six mille hommes. Je suis convaincu qu'il ne faut que peu de jours pour prendre une pareille place qui n'en est réellement pas une, aussi disais-je assez plaisamment au commandant, que si j'étais chargé de m'en emparer, je ne ferais autre chose qu'abattre l'église dans la place qui se trouverait comblée, et c'est l'exacte vérité. A propos de l'église, c'est ce qu'il y a de réellement intéressant ; elle est digne d'une très-grande capitale, bâtie tout en pierres de taille, le dedans en marbre ou stuc, etc. C'est là que se trouve cette fameuse vierge miraculeuse qui, lorsque les Russes voulurent l'emporter, ne put être traînée que par deux cents chevaux ; du reste, cette vierge a des habits qui valent quatre ou cinq millions, brodés en perles et diamants ; le nombre des pèlerins est souvent de trente mille, chacun apportant un petit tribut qui forme aux révérends pères un très-gros revenu.

« Je quittai ce miraculeux endroit le 23 au matin, et fus coucher à Siewiers, dans un château assez beau en apparence, mais où l'on ne trouvait pas même de la bonne eau; je ne te parle ni de lits, ni de vin, etc., choses chez nous indispensables, mais ici absolument du plus *inutile luxe*.

« Je quittai ce dernier endroit le 24, et pris le parti de venir à Cracovie à cheval. Je fis ces vingt-trois lieues en six heures, sur des chevaux tellement grands que mes pieds traînaient à terre ; mais n'importe, c'est le cas de dire que n'est pas le plus mauvais ce qui

est le plus petit ; du reste, Fürstenstein, Chabert et compagnie étaient tellement *près de leur peau* qu'il n'en restait plus. Mon entrée dans cette ville est digne de figurer dans Don Quichotte ; pour y arriver, figure-toi trois pieds de boue, mon *cogna* n'en ayant que tout au plus quatre, bien crotté, mais en bonne humeur ; c'est ainsi que je descendis dans le meilleur soi-disant hôtel où j'ai été obligé de passer trois grandes heures à faire nettoyer, comme on dit, l'*indispensable*.

« Me voici donc à Cracovie ; à peine y suis-je que l'on m'annonce une très-jolie comtesse, arrêtée par un commissaire autrichien qui lui refuse le visa de son passeport pour Vienne et qui l'adresse à moi pour le lui faire obtenir, comme un simple général. Je reçois la comtesse française, et lui persuade assez difficilement que je n'y puis rien, n'étant ni ministre, ni préfet à Cracovie ; je la décide à renoncer à Vienne et à passer par Breslau et Dresde ; du reste la jolie comtesse ne me parut nullement jolie, et je la jugeai un peu *comtesse d'occasion*.

« Le lendemain 25, à neuf heures, je me rendis à trois lieues d'ici, à cheval, à Wieliska, où j'ai joui d'un des plus beaux et des plus merveilleux spectacles de la nature. J'ai chargé le baron de Sorsum d'en faire une description que je t'enverrai ; j'aime mieux que tu lises ses vers que de te condamner à lire ceux que je ferais.

« En sortant des mines, où je passai quatre heures, je fus reconnu ; car ma figure ayant presque parcouru le monde, un nègre de Saint-Domingue assura m'avoir servi dans ce lointain pays il y a dix ans ; me

voilà donc pour éviter les honneurs et les ennuis obligé de partir encore à cheval le lendemain 26 à 5 heures du matin. Je me dirigeais vers Pétrikau, d'où je comptais me rendre à Kalisch, lorsqu'un courrier de l'Empereur me fit porter avec toute l'armée sur Varsovie. Tout est à la paix, on négocie, mais nous craignons de manquer de vivres, ce qui m'aurait fait exécuter ce mouvement, même lorsque l'Empereur ne l'aurait pas prévu.

« Étant très-mal à Pétrikau, je me suis décidé à venir à Wolborg, sur la route de Varsovie, d'où je continuerai ma lettre demain. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Cassel, 26 avril 1812.

« Je vais maintenant te parler plus en détail sur la pénurie des grains dans le département de la Verra; je n'ai pu le faire dans ma dernière lettre qne très à la hâte. Cette pénurie n'est pas urgente dans le moment présent, mais on ne peut pas se dissimuler qu'elle existe; cependant les ministres ne sont pas d'avis qu'on suspende dans ce moment-ci les brasseries; ils pensent que ce remède ne sera nécessaire que quand il n'y aura plus d'autres ressources. L'on pense que les pommes de terre suppléeront pendant les mois d'été à cette disette de grains dans le département de la Verra; mais il est à craindre que le temps froid et pluvieux que nous avons ne nous menace d'une mauvaise année. Le ministre des finances m'en a parlé avec crainte et trouble. Cependant ce mois-ci les rentrées se sont faites au trésor, quoique avec lenteur, et on a payé au trésorier de la couronne la somme arriérée de cent mille francs sur la liste civile.

« J'ai vu aujourd'hui M. Pichon, qui m'a dit qu'il serait nécessaire de convoquer le conseil des ministres lundi ou mardi, afin d'y discuter le budget du mois de mai. Il m'a prévenue de la nécessité de payer à la France deux millions trois cent mille francs dans le courant de juin, et de la difficulté de le faire en sus des autres dépenses. La vente des domaines va très-mal et lentement ; il faudrait, à ce qu'il prétend, qu'ils fussent donnés à l'enchère et de la manière la plus rigoureuse, afin de tirer un meilleur parti des dix millions qui restent en valeur sur ces objets.

« Tout le monde ici continue à craindre que le royaume ne soit réuni à la France, et surtout les ministres du royaume. J'ai beau assurer que tu ne m'aurais pas laissé la direction des affaires si tu croyais à la possibilité d'un pareil changement, tout ce que je dis à ce sujet-là est en vain ; ils basent leurs conjectures, leurs raisonnements à ce sujet sur le voyage récent que tu viens de faire à Paris; ils prétendent qu'il est impossible que l'Empereur ne t'ait fait venir à Paris que pour te donner le commandement de l'armée. C'est surtout M. Siméon qui en paraît convaincu et qui le dit à qui veut l'entendre ; je ne sais si leurs données à ce sujet sont plus certaines et plus récentes que les miennes. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 30 avril 1812.

« Dans un moment où, par l'absence du Roi et de l'armée, le gouvernement westphalien va se trouver en quelque sorte abandonné à lui-même, il peut n'être pas sans intérêt de mettre sous vos yeux un aperçu de la situation actuelle des hommes et des

choses dans ce royaume. Ce ne sera en grande partie qu'un résumé de ma correspondance; mes efforts ayant constamment tendu à vous rendre compte des faits et des événements avec impartialité et exactitude, je me suis trouvé rarement dans l'obligation de me rétracter.

« Le Roi est parti sans faire aucun changement important dans l'administration ou dans le gouvernement. Dès le commencement de l'année, prévoyant l'influence que les événements qui se préparaient auraient sur sa situation personnelle et peut-être sur sa destinée, il avait refusé son approbation à des projets dont l'effet aurait pu être de déranger trop la marche habituelle des affaires ou de trop fatiguer la fortune de ses sujets. Son voyage de Paris lui a rendu une assurance qui commençait à être ébranlée. Le caractère du Roi n'est point fait encore; mais c'est un caractère qui se fera : intelligence et bonté en formeront la base; ces qualités en lui sont éminentes et en harmonie. Si quelquefois encore ses mouvements sont passionnés ou violents, cela vient de la jalousie qu'il a de son pouvoir, jalousie naturelle et raisonnée, mais qui de temps en temps erre dans l'application. Sa volonté est ferme, il ne lui manque pour être moins variable que d'avoir son principe en lui-même, et cela arrivera lorsque l'expérience et les années l'auront rendu plus indépendant des impressions étrangères ou nouvelles. Le Roi n'a qu'un seul défaut, qui sans doute n'est que celui de son âge, c'est de ne vouloir pas approfondir ; il n'a qu'une seule habitude qui, en

grande partie, rachète le défaut dont je viens de parler. C'est celle de prendre pour modèle de son gouvernement celui de Sa Majesté impériale.

« Il n'est point vraisemblable que la direction de la Reine influera efficacement sur la marche de l'administration. Sa timidité et sa douceur naturelles, l'éducation qu'elle a reçue, les maximes qu'elle s'est faites l'en détourneront. Son vrai département srea toujours celui des grâces.

« La cour n'est composée en ce moment que de dames et de courtisans du second ban. Toute la jeunesse mâle a suivi le Roi ; tous les chambellans et écuyers ont été transformés en officiers d'ordonnance. Déjà depuis quelque temps la cour étalait moins de magnificence: la chronique scandaleuse avait moins d'aventures à rapporter. C'est assez dire que, présidée par la Reine, elle se conformera entièrement à l'exemple qui lui est donné.

« Le conseil des ministres s'est élargi par l'adjonction de MM. de Bongars et Pichon. M. Siméon sera très-bon pour maintenir la mesure. Tout ministre de la justice qu'il est, il voit quelquefois en homme d'État, ce que les rigoristes du Conseil d'État appellent faiblesse, complaisance, déviations de principes. Ils lui ont fortement reproché d'avoir laissé renvoyer à la caisse d'amortissement les créanciers hypothécaires des domaines ecclésiastiques, quoique cette dette ne monte pas au vingtième du capital. On accuse le ministre de l'intérieur de laisser languir son département et de trop suivre la routine. Comme il est le plus maltraité dans la

zèle de M. Jacobson une existence qui le met entièrement au niveau des autres. Sans l'opinion trop accréditée en ce moment de l'instabilité de l'état actuel de ce royaume, les Westphaliens croiraient déjà avoir réacquis une patrie qu'ils préféreraient à celle qui n'est plus. Quoi qu'il en soit, cette situation intermédiaire les conduira sans secousses à leur destination définitive, quelle qu'elle puisse être; je dis, sans secousses, puisque s'il pouvait en naître, elles prendraient difficilement leur origine en Westphalie.

« La hausse considérable des grains a donné au peuple plus de facilité pour payer les impôts. Quelques espérances s'annoncent en faveur du commerce; le flux des passages militaires s'est écoulé; les défiances du gouvernement se sont un peu calmées (M. de Bongars croit, cependant, avoir quelques indices que Doremberg est dans le pays). La Prusse est tranquille et amie; l'attente de grands événements fait ajourner les conjectures sur l'avenir; tout, en ce moment, semble répondre de la tranquillité.

« L'armée étant absente, et allant bientôt peut-être se trouver sous les yeux de sa Majesté Impériale; l'administration intérieure ayant mis en panne; la police occupant ses postes pour veiller, il ne me reste à parler que des finances, dont les besoins marchent toujours et dont les ressources n'augmentent pas en proportion.

« Il résulte de mon n° 293, que les dépenses de la Westphalie, pour 1812, sont évaluées

à. . . . . fr. 57,000,000
et les recettes ordinaires de toute espèce à. 43,000,000

Déficit. . . 14,000,000

« Il résulte de mon n° 322, que les dépenses exigibles de toute espèce, tous les arriérés compris, montent à la fin des six premiers mois de 1812, à. . . . . fr. 41,211,287
et les recettes ordinaires, vers la même époque, à. 19,466,633

Déficit. . . 21,744,654

auquel il faut ajouter l'arriéré de la dette publique intérieure, non payable en numéraire, environ. . 8,000,000

Total du déficit. . . 29,744,654

« Il résulte des états de dépenses et de recettes, pour les six premiers mois de 1812, qu'en omettant l'arriéré des années antérieures, payable soit en numéraire, soit en bons, y compris, cependant, 752,000 fr., premier terme du capital des dotations hanovriennes, échu en décembre 1811, 1,986,090 fr. de dépenses à terme du ministère de la guerre, et 3,890,000 fr. pour remboursement de la première série de l'emprunt forcé de 1810 : les dépenses pour ces six mois montent à. . . . . fr. 31,173,072
et les recettes ordinaires à. . . 19,466,633

Déficit. . . 11,706,439

« Il résulte des trois états joints à cette dépêche, que les besoins du mois de mars étaient de. fr. 8,662,063
les recettes, de. 4,557,000

le déficit à couvrir de. . . 4,105,063

« Il résulte des états de dépenses et de recettes présumées pour le mois d'avril, que la dépense pour ce mois monte à. . . . . fr. 8,574,146
la recette, à. 3,300,000

Déficit. . . 5,274,146
dont il faut déduire le remboursement de la première série de l'emprunt forcé, qui a été ajourné. . 3,890,000

Reste du déficit. . . 1,384,146
« A ce déficit, il faut ajouter : frais d'entrée en campagne, augmentation des chevaux des escadrons et des dépôts restant en Westphalie, environ. 2,400,000

« Total du déficit pour le mois d'avril. 3,784,146

« Les palliatifs qu'on apporte à cet état de choses sont les suivants : le remboursement de la première série de l'emprunt forcé a été ajourné indéfiniment; comme on a ouvert aux obligations de cet emprunt un écoulement par l'achat des domaines, il en est déjà rentré plus de la moitié, d'après ce que prétend le ministre des finances. Le payement des intérêts courants de la dette publique est suspendu. Les in-

térêts arriérés, à l'exception de ceux de 1811; se payent en bons.

« Les remboursements à terme des capitaux dus à la France, soit pour la contribution de guerre, soit pour les dotations hanovriennes, sont également suspendus. On promet d'acquitter fidèlement les intérêts.

« Plusieurs ordonnances à terme du ministère de la guerre ont été prolongées avec un intérêt de 6 pour cent.

« On a pris par réquisition les chevaux nécessaires pour les transports militaires et ceux d'augmentation des escadrons récemment ordonnée. On a, cependant, payé la moitié du prix de ces derniers.

« On retranche autant qu'on peut sur les dépenses diverses des ministères.

« Par ces moyens, on espère arriver sans secousse jusqu'à la fin du mois de juin. En juillet, la crise sera forte. On compte, pour cette époque, sur une rentrée en numéraire pour trois ou quatre millions provenant de la vente des domaines. On est en marché pour celle du magnifique domaine de Barby, affermé pour plus de 100,000 francs, et dont on a offert 1,000,000 de francs argent comptant. Le produit de cette vente sera, selon le ministre des finances, particulièrement destiné à s'acquitter envers la France.

« On espère aussi que, vers cette époque, le soulagement qui résultera de l'absence des armées commencera déjà à se faire sentir.

« A la fin de l'année, le déficit des six premiers

mois étant évalué à. . . . . fr. 21,000,000
celui des six derniers mois étant de. 7,000,000

Le total sera de. . . . 28,000,000

« On compte sur une diminution des dépenses, pour l'entretien des troupes françaises et westphaliennes, de. . . . . fr. 9,000,000
(le ministre de la guerre se défend fortement contre cet espoir.)
« Sur un produit de la vente des domaines, pendant l'année entière, de (en numéraire). 6,000,000
« On peut porter en compte, comme ressource temporaire, quoique ce soit un double emploi, quelques ventes en masse des produits des mines, environ. 3,000,000

Total. . . 18,000,000

28,000,000
18,000,000
Déficit. . . 10,000,000

« De manière que, toutes ces suppositions se réalisant, l'arriéré, au bout de l'année, serait à peu près le même qu'au commencement. Il faudra, cependant, ajouter l'augmentation des intérêts de la dette à mesure que les liquidations avanceront. Ces intérêts s'élèvent déjà à 5 millions par an, quoiqu'ils ne

soient portés dans le budget de 1812 que pour 4,500,000 fr.

« Pour vous mettre à portée, Monseigneur, de juger du degré d'augmentation qu'on peut espérer dans les revenus westphaliens, portés à 43 millions dans le budget du ministre des finances pour 1812, je mettrai sous vos yeux, sous le n° 4, l'état des recettes présumées et effectives, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui ont eu lieu en 1811. Il résulte de cet état, que, sur 36,673,354 fr. de recettes ordinaires présumées, la différence entre les sommes à recouvrer d'après le budget, et les sommes à recouvrer d'après les rôles et états effectifs, est de près de 2,700,000 fr.; et qu'en supposant que les sommes à recouvrer d'après les rôles rentreront en totalité, les revenus ordinaires n'auront monté, en 1811, qu'à. . . . . fr. 34,530,443

« En prenant pour base . . . 35,000,000

on compte, pour 1812, sur une augmentation de la contribution personnelle, portée à 4,500,000 fr., de. 700,000

de la contribution foncière, dont on s'occupe encore à régulariser les rôles de. 2,000,000

des droits sur la consommation, de 2,000,000

du régal du sel de. 500,000

il faut augmenter les revenus des dotations hanovriennes de. . . 700,000

40,900,000

« Ce calcul s'accorde en même temps avec celui de M. Pichon qui, portant les recettes présumées par mois à 3,300,000 francs, trouve pour l'année entière la somme de 39,600,000 francs. Il paraît donc toujours que, dans les suppositions les plus favorables, la Westphalie aura à la fin de l'année un arriéré payable en numéraire de douze à quinze millions; mais en même temps on entrevoit encore pour elle la possibilité de marcher et de se tirer d'affaire.

« Comme, dans l'état actuel des choses, il n'y aura plus moyen de recourir à des emprunts forcés, ni même à des emprunts volontaires (si ce n'est sur dépôt, ce qui les fait rentrer dans la classe des ventes), la seule ressource pour ce royaume est dans la vente de ses domaines. Sans avoir des données exactes sur la valeur de ces propriétés, je la porterai d'après l'opinion commune à 60,000,000 de francs, ce qui s'accorde avec le montant de leurs revenus, qui, pour 1811, est porté à 2,954,329 francs. Il faut y ajouter la valeur des dotations hanovriennes cédées à la Westphalie, qui est de 14 millions. Ces domaines se vendent tout au plus à dix fois leur revenu; les redevances, dîmes et corvées, se vendent même beaucoup moins. Par ce prix des ventes, cette valeur de 74 millions est réduite à 36 ou 35 millions. On peut calculer que la moitié à peu près a été et sera vendue en 1811 et 1812. (La moitié étant payable en bons et obligations de l'emprunt forcé.) Il restera donc, pour 1813, 18 à 20 millions tout au plus, ce qui revient à ce que j'ai prédit, que cette ressource serait épuisée dans deux ans. La dette connue de la

Westphalie monte à 140 millions. Je l'avais évaluée à 200 en y comprenant 30 millions de dettes à terme payables à la France. Il est probable qu'après liquidation définitive, la dette permanente sera de 160 millions. Cette partie des finances westphaliennes est celle qui est le plus en souffrance, ce qui influe nécessairement sur toutes les autres. J'ai déjà informé Votre Excellence que le Roi avait refusé d'adopter le mode d'inscription par transfert, et qu'il allait continuer celui des obligations au porteur. M. Pichon a combattu vaillamment pour faire adopter la forme de grand-livre, en usage en France; mais il a fallu céder à l'opposition de ses collègues et à la volonté expresse du Roi, qui, indépendamment de quelques considérations personnelles dont j'ai rendu compte, ne jugeait pas les circonstances actuelles favorables à l'introduction d'une forme qui, pour produire tout son effet, ne doit se montrer qu'appuyée d'un crédit solide et de moyens assurés dans les mains du gouvernement, pour payer régulièrement tous les intérêts. Sous ce point de vue, la répugnance du Roi et de ses conseillers peut être justifiée; la liquidation s'achèvera d'après les anciennes formes. On a pris des mesures pour empêcher les abus auxquels le système des obligations au porteur pourrait donner lieu; et leur échange contre des inscriptions pourra être réservé à une époque où le sort de la Westphalie sera définitivement arrêté. M. Pichon, en attendant, défend avec chaleur les intérêts des créanciers, et le ministre des finances fait espérer que l'abandon total où ils languissent

en ce moment pourra cesser vers la fin de l'année.

« Je crois, Monseigneur, devoir dans cette occasion, vous entretenir d'un objet qui, depuis quelque temps, est entré rarement dans ma correspondance. Je parle des domaines impériaux en Westphalie et des intérêts des donataires. Le lot impérial est administré par M. de Beaufort, qui réside à Hanovre. Les dotations hanovriennes de quatrième et cinquième classe, celles surtout qui font aujourd'hui partie du territoire français, sont gérées par M. Roux, qui réside à Hambourg; les dotations westphaliennes des mêmes classes le sont par M. Tornezy, qui réside à Cassel. Les donataires des autres classes ont donné leurs pouvoirs, ou à des agents particuliers, ou à des banquiers de Cassel, qui se sont établis gérants universels des dotations impériales.

« Je puis dire avec vérité que, depuis les conventions du 10 mai, les autorités supérieures de la Westphalie mettent un empressement louable à tenir la main à l'exécution rigoureuse des traités; et si, dans les affaires contentieuses, qui ne laissent pas d'être encore assez fréquentes, les autorités subalternes ont un certain penchant à se montrer favorables aux indigènes, le Conseil d'État remet l'équilibre et souvent fait pencher la balance en faveur des donataires. Les chicanes, si nombreuses sous M. de Bulow, ont entièrement cessé : il est vrai que la convention du 10 mai en rendait le retour presque impossible. On sent, d'ailleurs, qu'on n'a jamais rien gagné à lutter contre le gouvernement français. Je dirai cependant tout à l'heure de quel biais on se sert pour faire re-

tomber sur les donataires certains fardeaux dont la convention les avait exemptés.

« M. de Beaufort, indépendamment du lot impérial, est chargé de régler les indemnités dues aux donataires, en vertu des stipulations du traité de Berlin de 1808. C'est un travail où il y aura plusieurs questions générales à décider. Ces décisions s'appliqueront ensuite à une infinité de détails. J'ignore absolument où en est cette affaire, et je doute même qu'elle ait commencé. M. de Beaufort est un très-brave homme, mais un peu neuf dans cette branche d'administration.

« Les cinq domaines, autrefois occupés par le Roi, et dont la liste civile a fait rétrocession à l'État, seront payés en bons à l'instar des dotations hanovriennes. En attendant, on paie les revenus aux donataires dépossédés.

« L'application des lois françaises aux domaines, ci-devant hanovriens, situés dans les départements des bouches de l'Elbe et du Weser, en frappe les revenus d'une diminution considérable qui retombe sur la totalité des lots compris dans la gestion de M. Roux. On dit que Sa Majesté Impériale a promis d'en indemniser les donataires. M. Tornezy s'est mis aujourd'hui au niveau de sa besogne. La hausse du prix des grains, qui est devenue très-sensible depuis le commencement de l'année, lui a procuré les moyens de faire de fortes remises à l'administration centrale à Paris. M. Tornezy est un homme très-recommandable par son zèle et par sa probité.

« Quant aux donataires des trois premières classes

qui ont choisi des agents particuliers, il n'y a aucune observation à faire ; mais ceux qui ont confié leurs intérêts à certains spéculateurs de Cassel, lesquels par toutes sortes de moyens ont cherché à accaparer des procurations, il est fort à craindre qu'ils n'aient à se repentir de leur confiance. Ces hommes, contents de gagner leurs frais de commission et de change, ne s'embarrassent aucunement du reste ; ils paraissent gérer leurs affaires avec une insouciance et un désordre dont les suites se feront sentir péniblement.

« Mais il existe des causes communes de dégradations dont les effets seront rapides et également funestes aux donataires de la Westphalie. La première est que les donataires ne résidant pas sur les lieux et ne voyant dans leurs possessions que les revenus qu'elles rapportent, se refusent souvent aux réparations nécessaires, jusqu'à ce que le mal soit devenu sans remède ; la seconde, que la précipitation avec laquelle la distribution des lots s'est faite, et quelques maximes mal entendues, n'ont point permis de séparer convenablement les possessions westphaliennes et françaises, de manière que souvent, au milieu des bâtiments servant à l'exploitation, il s'en trouve qui appartiennent au Roi ; qu'on s'entrave réciproquement et qu'on laisse dégrader les bâtiments à l'envi. Enfin, comme, en vertu des traités, les donataires sont exempts de toutes charges autres que la contribution foncière, le gouvernement westphalien a pris le parti de les rejeter toutes sur les fermiers, qui de leur côté pour la plupart en sont exempts par les clauses

de leur bail. Or comme, à l'exception des domaines provenant du Hanovre, les baux ont été presque partout portés au maximum, il en résulte une diminution générale à mesure qu'ils seront renouvelés. Toutes ces causes réunies peuvent faire prévoir que dans quelques années, les revenus des domaines impériaux pris en masse, se trouveront peut-être réduits à moitié. Enfin, Monseigneur, les dotations de première et tout au plus de seconde classe peuvent se maintenir par une gestion isolée; il paraît, au moins, que celles de troisième classe gagneraient infiniment en se réunissant aux administrations déjà établies de la quatrième et de la cinquième. Mais le véritable remède serait d'en faire la cession au gouvernement westphalien, si d'autres considérations soit financières, soit d'un ordre plus élevé le rendaient admissible.

« Il me reste à parler à Votre Excellence des membres du corps diplomatique, que je n'ai pas encore eu l'honneur d'introduire auprès d'elle en masse.

« M. de Iacowleff, quoiqu'il ait passé la plus grande partie de sa vie hors de Russie, et qu'il ait pris quelque teinture des arts et des connaissances d'Europe, est cependant Russe de sa nature. J'entends par là quelque chose de non développé dans le caractère, une dureté primitive, un défaut de délicatesse venant d'une éducation qui ne s'est pas faite au milieu d'une civilisation perfectionnée. Comme il appartient à une famille plébéienne, parvenue par des entreprises financières, il n'a pas du

moins cette insolence alliée à la bassesse qui distingue ordinairement les seigneurs russes; à tout prendre, c'est un brave homme qui s'est toujours bien conduit en Westphalie. Ses deux secrétaires de légation, M. de Struve et M. de Fahnenberg sont Allemands. Le premier, d'une famille du Holstein, dont plusieurs frères sont depuis longtemps au service de Russie, est un homme instruit, habitué aux affaires, réservé, connaissant l'Allemagne, serviteur utile en sous-ordre. Le second, fils d'un ancien ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne, sans fortune, est excellent garçon, et rien de plus.

« M. le baron de Scheel, ministre d'Autriche, a été maréchal de cour du dernier électeur de Cologne ; il l'est encore. Réduit ici à faire une seule partie d'hombre par jour, tandis qu'à Vienne il en faisait trois, il est constamment occupé à fuir l'ennui et à chercher de bons dîners. Son naturel est bon. Le degré d'énergie où il pourrait s'élever serait celui de faire de petites niches. Le baron de Binder, son secrétaire de légation, a été employé à Stockholm et à Copenhague. Il ne manque ni d'esprit, ni de vivacité ; sa voix a le timbre d'une cloche cassée.

« M. de Senft, ministre de Prusse, ne manque ni d'expérience, ni de tact diplomatique : il a toujours eu cet air mielleux qu'il a encore ; mais il avait autrefois la réputation d'homme tracassier; les malheurs de son gouvernement l'ont rendu modeste. Il se rend ridicule par des minuties économiques, qui contrastent singulièrement avec une sorte d'ostentation qu'il affecte en même temps. Il ne peut oublier

sa mission de Constantinople, et toute son ambition est d'y retourner un jour pour se mettre, dit-il, sous la direction de l'ambassadeur de France.

« Depuis que le comte de Schöneburg, ministre de Saxe, a achevé son apprentissage diplomatique, il fait valoir tous ses avantages d'homme de cour. Le Roi le distingue. Son secrétaire de légation, M. Brener, est un jeune homme plein de talents et d'instruction. Il a fait une étude particulière de toute l'administration westphalienne, qu'il connaît parfaitement.

« M. le baron de Gemmingen, pour être ministre du père de la Reine, n'en est pas devenu un homme plus important. Son caractère est doux, ses formes agréables ; il donne raison à tout le monde. Pour lui les choses les plus communes sont toujours parfaites et uniques.

« M. le baron de Selly, ministre de Danemark, fils d'un riche négociant d'origine irlandaise, qui s'est fait baroniser lorsqu'il était chargé d'affaires à Berlin. Très-anglomane, il prétend s'être converti depuis le bombardement de Copenhague. C'est un homme de peu d'esprit, inégal, susceptible, tantôt rampant, tantôt insolent, s'il osait. On dit qu'il ne manque pas d'instruction. Son secrétaire, M. Koss, est tout à fait novice.

« M. le baron de Rechberg, ministre de Bavière, jeune homme encore, est usé pour avoir trop vécu. Il a des formes aimables. Il montre de la réserve et cache des prétentions. Il est élève du chevalier de Bray, ministre de Bavière à Saint-Pétersbourg.

« M. le baron de Moranville, ministre de Darmstadt, est d'origine française. Il a la tournure franche et militaire.

« M. le baron de Bossel, ministre de Bade, ancien agent de plusieurs petits États d'Allemagne ; en Hollande, où il s'est rendu au commencement de l'année, pour aller chercher sa famille. C'est un homme d'une santé perdue ; sous aucun rapport, il n'est plus guère de ce monde.

« Oserais-je rappeler à Votre Excellence que j'ai pris la liberté de vous adresser une réclamation de sa part, concernant un solde d'appointements qu'il avait laissés, comme agent de Hesse, dans les caisses de ce pays-ci, et qu'il regarde comme un dépôt dont il espère d'obtenir la restitution.

« Ce 1er mai. P. S. Depuis que cette lettre est écrite, j'ai vu le médecin *Tant pis*, M. Pichon. On vient d'expédier au Roi l'état de distribution pour le mois de mai et de soumettre à son approbation la vente du domaine de Barby pour un million en argent comptant. Cette somme n'est nullement destinée à payer la France, comme le médecin *Tant mieux*, M. de Malchus, me l'avait assuré. M. Pichon regarde la banqueroute comme devant être infailliblement déclarée au 1er juillet. Les ventes des domaines importants ne se font plus par enchère, mais par traité, entre le ministre des finances et les acheteurs. Le besoin peut rendre cette forme nécessaire ; mais Votre Excellence sent où cela doit conduire. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Cassel, 15 mai 1812.

« *Affaires de finances, que je te prie de garder uniquement pour toi.* J'ai communiqué au ministre des finances tes instructions sur les réductions à faire dans les dépenses. Il m'a répondu qu'il ne trouvait pas cette mesure nécessaire à présent, et en même temps qu'il ne pourrait pas payer la dette publique à l'échéance de juillet; or, il est évident qu'il y a une contradiction là-dedans, et que la crainte de voir diminuer son budget ou ses appointements a dicté son opinion.

« Se doutant bien que tu ne consentirais pas à la vente du domaine de Barby, il a vendu pour 1,000,000 de dîmes, afin de couvrir la dépense de 4,200,000 francs arrêtée pour le courant de ce mois, dépense qui a été discutée dans le conseil des ministres du 1er mai, et dont je t'ai envoyé le rapport; mais il dit que la rentrée de ce million sera longue et difficile, parce que les dîmes ont été achetées par des paysans. Là-dessus, je dois te prévenir qu'elles n'ont point été vendues à des paysans, mais à son beau-frère Osthaum, receveur à Hildesheim, où ces dîmes se sont vendues; et la chose paraît d'autant plus probable, que tu lui as accordé la latitude, par un décret, de les vendre comme bon lui semblerait, et que cette vente s'est trouvée à point nommé dans le moment où il a prévu que ton refus d'aliéner le domaine de Barby le mettrait dans l'embarras pour les dépenses courantes du mois. Il en résulte qu'il y a dans les ventes de dîmes les mêmes abus que dans celles des domaines. Tous ces messieurs sont d'accord qu'en vendant Barby

à ce prix, on aurait fait la plus mauvaise des affaires.

« Mais, puisqu'il en est ainsi, mon cher ami, ne vaudrait-il pas mieux, pour s'assurer que les autres domaines ne seront pas de même désavantageusement vendus, nommer une commission qui te ferait directement son rapport sur la valeur exacte du domaine qu'on voudrait mettre en vente? qui serait chargée de se rendre sur les lieux, afin de s'assurer qu'il n'existe point de connivence entre les acquéreurs et le ministre des finances, et qui exercerait une espèce de contrôle sur le ministre des finances, sans lui enlever ostensiblement aucun de ses droits? Réfléchis à cette idée, qui m'a été suggérée par les plaintes journalières que je reçois sur cette matière.

« Enfin, je pense, mon cher ami, que tu ne saurais apporter une attention trop sévère à tout ce qui concerne le ministre des finances. Actuellement, nous tombons dans un abîme, dont les moyens les plus sévères peuvent seuls nous tirer. Il vaut donc mieux en choisir de plus doux, pendant qu'il en est peut-être encore temps. Il est certain que l'excédant de la dépense sur la recette est de 20 millions par an. Le ministre des finances prétend qu'il est impossible d'augmenter les impôts, quoique l'Empereur l'ait fait de 4 millions dans les provinces réunies. Il dit qu'il a été obligé de les diminuer en Hollande. Je ne sais pas jusqu'à quel point il peut avoir raison; mais je sais fort bien que, s'il ne peut trouver aucun remède à ce mal que chaque jour aggrave, il me semble qu'il

faudrait réunir une espèce de conseil ou de commission chargée d'examiner la levée des impôts, les ressources qu'offre le pays, pour en augmenter la recette, s'il est possible, et, d'un autre côté, chercher les moyens de diminuer la dépense. Je sais bien que le ministre des finances compte en trouver un sur les fournitures de l'armée, lorsqu'une fois elle sera entrée en campagne; mais ce moyen précaire et passager n'empêcherait pas une banqueroute inévitable dans l'ordre actuel des choses. Je suis fâchée, mon cher ami, de te mettre un si triste tableau sous les yeux; mais je crois devoir te parler franchement, quand il en est peut-être encore temps.

« Je sais bien encore que l'Empereur pourrait nous aider, si on lui mettait notre position sous les yeux; mais, d'autre part, je n'oserais toucher cette corde avec lui sans ton avis; de l'autre, il est intraitable en matière de finances, et nous proposerait peut-être des moyens impraticables, quoique les sacrifices que tu fais pour le seconder soient au-dessus de nos forces. Je te prie donc, mon cher ami, pour ton propre intérêt, de bien lire cette lettre avec une scrupuleuse attention. L'intérêt seul de ton bonheur futur a pu m'engager à entrer dans des détails au-dessus de la portée d'une femme, qui ne s'en est jamais occupée, mais qui en fait aujourd'hui sa principale affaire, puisque le bonheur de ta vie entière m'y paraît attaché.

« Jamais, jusqu'à ce jour, je n'avais fait d'aussi sérieuses réflexions; mais je ne puis penser sans fré-

mir aux peines que souffrirait ton bon cœur, si les maux qui nous menacent allaient entraîner la ruine d'un grand nombre d'individus qui attendent au contraire de toi leur bonheur. Il faudrait aussi que l'on s'entendît ici pour concourir avec toi au bien public : il serait bon que le ministre des finances et M. Pichon fussent un peu plus d'accord; ils sont, jusqu'à présent, comme Hippocrate et Gallien, le médecin *Tant mieux*, le médecin *Tant pis;* mais, en attendant, un pauvre malade meurt entre deux avis différents.

« Ministre de la guerre.

« J'ai transmis au ministre de la guerre les ordres que tu m'as donnés; ils seront fidèlement exécutés.

« Ministre de l'intérieur.

« J'ai demandé à M. Bongars et au ministre Siméon, s'il était vrai que le ministre de l'intérieur eût envie de se retirer. Siméon a dit que le renvoi ou la démission aurait, dans cet instant, les conséquences les plus fâcheuses, et qu'à moins d'un fait très-grave, d'une faute essentielle dans un ministère, cette instabilité du gouvernement faisait toujours le plus mauvais effet dans le public. Je ne sais jusqu'à quel point ces observations peuvent être fondées, et si M. Josse n'est pas un peu orfévre; je crois, en général, qu'un ministre ne doit jamais avoir d'esprit de corps et ne connaître que l'attachement à ses devoirs et à son souverain; mais je pense qu'il vaut mieux ne rien changer en ton absence. Elle te mettra à même de connaître bien des gens, et tu pourras alors plus facilement faire un choix à

ton retour, ce qui serait très-difficile dans ce moment-ci, et je pense qu'il faut louvoyer sur tout ce qui n'est pas d'une importance majeure.

« M. de Schulembourg-Embden, étant devenu conseiller d'État, le ministre de l'intérieur m'a parlé de la nomination de son successeur, comme préfet de Magdebourg, en me priant de t'engager à la suspendre, pour des raisons qui m'ont paru très-futiles. J'ai donc parlé de cette affaire à Bongars, puisqu'elle me semblait suspecte; et Bongars m'a répondu que le ministre voulait conserver au secrétaire-général les fonctions du préfet; mais ce secrétaire-général est un Prussien et un homme qui, pour ce moment-ci, n'offre pas les garanties nécessaires. Je t'envoie, en conséquence, tous les documents qui m'ont été remis par Bongars.

« Il faut encore revenir au désagréable article financier; mais Pichon vient de me prévenir qu'il serait obligé demain, dans le conseil des ministres, de déclarer qu'il n'accepterait plus aucune ordonnance, et qu'enfin, il ne voyait plus d'autre remède à nos maux que celui *d'ordonner*, et *d'une manière très-précise*, au ministre des finances, d'augmenter les impôts, de te faire un rapport sur les moyens de les augmenter jusqu'à la concurrence de 10 millions. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Varsovie, 21 mai 1812.

« Je me hâte, ma chère amie, de répondre à ta lettre du 18, que vient de m'apporter Hilaire; il n'a mis si longtemps à venir que parce qu'il a pris la route la plus longue. Je t'enverrai par lui une boîte à portraits pour le marquis Piatti, qui est chef de

service auprès de toi. Le maréchal de la cour a reçu l'autorisation nécessaire pour acheter des présents pour les autres personnes, de la valeur de 2,400 fr. pour chacun des chambellans, de 1,800 pour chacun des gentilshommes, et de 6 à 800 fr. pour les pages et l'officier qui commande ton escorte.

« Je suis bien heureux que l'Empereur et l'Impératrice t'aient vue avec plaisir; tu sais que tout ce que l'on fait pour toi m'est plus sensible que ce que j'éprouve moi-même. Écris-moi dans les plus petits détails la manière dont vous aurez passé votre temps dans cette entrevue qui, j'espère, aura de bons résultats.

« Tu peux compter sur tout ce que l'Empereur t'a dit, et dès qu'il a promis à l'Impératrice de la faire venir à Varsovie, il lui tiendra parole. Tu ne dois pas douter combien je serai heureux de te revoir, et tu peux regarder cette lettre comme une permission de partir de Cassel en même temps que l'Impératrice partira de Paris.

« Il n'y a pas de doute que tu doives rester à Dresde tant que l'Impératrice y sera; mais à moins que l'Empereur ne désire positivement que tu l'accompagnes à Prague, tu ne dois pas songer à faire ce voyage, et ce, par plusieurs raisons :

« 1° Parce que tu pourrais te trouver dans une fausse position en Bohême auprès des deux Impératrices, et que telle chose qui est bien, lorsque l'Empereur est là et que nous sommes en France, serait déplacée quand l'Empereur n'est plus présent et que tu es en pays étranger. Tu es naturellement princesse

française et traitée comme telle quand tu es en France, tu ne peux être que souveraine et traitée comme telle quand tu en es dehors;

« 2° Parce que ce voyage ne laisserait pas que de te coûter fort cher, et que tu sais que nous devons viser à beaucoup d'économie, tant pour payer les dettes qui nous restent à acquitter que pour subvenir aux dépenses que je suis obligé de faire dans ce pays, où il faut tout payer comme à Cassel, et où tout est fort cher; par exemple, une bouteille de mauvais vin coûte 10 francs.

« L'on t'a trompée, lorsque l'on t'a dit que mon quartier-général était de l'autre côté de la Vistule.

« Si tu trouves une circonstance favorable pour parler à l'Empereur du mauvais état de nos finances (puisque nous avons près de 2 millions de déficit par mois), tu peux le faire; mais il ne faut pas oublier que dans ce moment, où il a toutes les affaires de l'Europe dans la tête, il ne faut pas l'importuner par le tableau du déplorable état de nos finances, auquel d'ailleurs il ne peut rien dans ce moment, et dont il nous dédommagera amplement à la fin de cette campagne. Tu ne dois pas également lui donner l'état de situation des troupes, à moins qu'il ne te le demande. Je ne pense pas non plus que tu doives t'arrêter à Weimar; au reste, tu peux le demander à l'Empereur.

« Je suis obligé de dicter ma lettre, m'étant brûlé le doigt en cachetant une dépêche que j'ai adressée ce matin à l'Empereur.

« J'expédierai Hilaire demain au soir et t'écrirai moi-même. »

La Reine Catherine au Roi de Wurtemberg. Dresde, 22 mai 1812.

« J'ai reçu, mon très-cher père, avec une vive satisfaction, votre lettre du 15 mai, que M. de Bothmer m'a remise hier, et j'aurais bien désiré pouvoir vous dire plus tôt que je suis arrivée ici dans la nuit du 17 au 18; mais j'ai déjà pris dix fois la plume sans avoir pu, jusqu'à présent, parvenir à achever ma lettre. Vous le concevrez aisément, mon cher père, si vous daignez songer que la réunion des différentes cours m'entraîne à des devoirs qui ne me laissent pas une minute à moi. Étant venue ici pour voir l'Empereur et l'Impératrice, je passe aussi la plus grande partie de mon temps avec eux; et vous apprendrez sans doute avec plaisir qu'ils m'ont reçue à merveille.

« L'Empereur est venu me voir le lendemain de son arrivée, et est resté plus de trois quarts d'heure chez moi. J'ai donc pu ce qui s'appelle causer avec lui, et ma satisfaction a été extrême de voir qu'il approuve le zèle que j'apporte à me bien acquitter de mes nouveaux devoirs, et qu'il daigne le compter comme un moyen de remplacer les lumières qui peuvent me manquer. L'Impératrice ne s'arrêtera ici qu'une quinzaine de jours, et puis elle ira à Prague voir sa famille; je crois qu'alors je retournerai à Cassel; j'attends, pour en savoir l'époque, des nouvelles de mon mari; dans tous les cas, veuillez m'adresser là vos lettres.

« J'ai été bien enchantée avant-hier du bonheur

de revoir mon oncle Eugène; il est venu me surprendre, et je ne saurais vous rendre à quel point sa visite m'a fait plaisir; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'engager à m'accorder quelques instants de plus; mais il est pressé de retourner à Carlsruhe, à cause de la santé de ma tante. Vous sentez bien, mon très-cher père, qu'après lui avoir demandé de vos nouvelles bien en détail, une seconde question a été pour ma tante Louis. J'ai été bien satisfaite de ce qu'il m'a dit de sa santé, et c'est, je crois, aujourd'hui l'essentiel qu'on puisse désirer pour elle.

« L'Empereur m'avait parlé de son entrevue avec vous à Würtzbourg; j'en ai eu une aussi inopinée, en passant à Weimar, avec ma cousine la Grande-Duchesse, qui est venue d'une manière très-aimable à ma portière, et avec laquelle j'ai passé une demi-heure.

« Veuillez, mon cher père, excuser le désordre d'une lettre écrite à bâtons rompus; il me semble qu'elle doit vous servir de preuve que, dans tous les instants, je me ferai de mes devoirs envers vous mon bonheur et ma plus douce satisfaction. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Dresde, 23 mai 1812.

« Je suis enchantée que tu aies nommé Bercagny à la préfecture de Magdebourg, car je crois qu'il y remplira très-bien ton but. Les ministres seront contraires à cette nomination; mais depuis que forcément je vois un peu plus clair en affaires, je me crois obligée de te dire qu'il est temps enfin de les faire marcher à la française, puisque telle est notre constitution, et de ne pas trouver des obstacles et des

traverses dans tous les esprits; je crois aussi que tu devrais mettre plus de sévérité, plus de rigueur vis-à-vis de ces messieurs, car ils ne marchent pas assez dans notre système; je t'ai demandé avant ton départ quelles étaient tes intentions relativement aux articles à insérer dans le *Moniteur*. Quant aux nouvelles de la guerre et de l'armée, je croirais plus prudent de copier le Moniteur français; mais donne-moi tes ordres là-dessus.

« Je t'envoie ci-joint la lettre que Bongars m'a écrite touchant le ministre de l'intérieur; tu y verras que M. de Leist, qu'il avait sondé relativement à la démission de M. de Wolfradt, dit que ce dernier s'y refuserait, si M. de Leist devait le remplacer. Je te dirai franchement qu'il vaudrait encore mieux y laisser M. de Wolfradt que de faire M. de Leist ministre de l'intérieur; ses relations le rendent encore plus dangereux que l'autre dans cette fonction.

« J'ai remis au comte de Höne le soin des détails de la maison, en l'absence de M. de Boucheporne. Je viens de lui faire écrire qu'en l'absence de M. de Boucheporne, il aurait aussi la surintendance des spectacles. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Dresde, 26 mai 1812.

« Je t'envoie des rapports du conseil des ministres et d'État du 23 mai. Quant à ce rapport du conseil des ministres, je crois, mon cher ami, qu'après avoir fait mûrement examiner le projet de M. Pichon, il faudrait, si tu l'approuves, le charger sur sa tête de l'exécution, et accepter alors la démission du ministre des finances, qu'il n'offre que par jactance, à ce que

je crois, et qu'il se garderait bien de demander dans aucun cas. C'est un conseil que des gens sages m'ont déjà engagé à Cassel de te donner.

« M. Siméon m'a envoyé hier le rapport du conseil d'État du mercredi 20 mai et celui du conseil des ministres du jeudi 21 mai. Je te les envoie ci-joints, et te prie de n'y point répondre que tu n'aies reçu les deux rapports que tu as demandés au ministre des finances et à M. Pichon, ayant lu avec la plus grande attention les deux lettres que tu leur as adressées. Je te fais cette prière, parce que, d'après la dernière conversation que j'ai eue avec M. Pichon, il m'a convaincue que les moyens préparés dans ce rapport étaient impraticables ; il faut donc, avant de te décider, en attendre d'ailleurs ; le ministre des finances affirme qu'il est impossible d'exhausser les impôts, tandis que Pichon est convaincu du contraire. Le premier avance qu'on ne peut établir les contributions foncières sur le pied français, à cause des charges particulières au pays, telles que corvées et transports militaires. M. Pichon proposait l'abolition de la corvée et des transports militaires, qui seraient payés aux cultivateurs. Il me paraît que ce serait un gain pour eux ; mais, dans tous les cas, je crois qu'il faut que la chose soit scrupuleusement examinée, et puis que tu en décides. Je ne doute pas que les ministres n'y opposent de grands obstacles. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Dresde 27 mai 1812.

« Je viens de lire tes dépêches et tes lettres du 23. J'aurais bien désiré, mon cher Jérôme, qu'avant de prendre aucune espèce de parti relativement aux

finances, tu eusses attendu et bien pesé les deux rapports du ministre des finances et de M. Pichon que tu leur as demandés. Je suis bien éloignée de contester des talents au ministre des finances ; mais parfois je suis tentée de croire qu'il y a de sa part ou de la mauvaise volonté ou la persuasion qu'il a toujours eue que la Westphalie, devant un jour être réunie à la France, il ne fallait chercher que des palliatifs et les moyens de vivre au jour le jour. En général, mon cher ami, je trouve qu'en matière de finances, il ne faut prendre un parti *définitif* qu'après y avoir longtemps et mûrement réfléchi et avoir bien contre-balancé le pour et le contre, et qu'après avoir formé un plan avec toute la sagesse que peuvent commander les circonstances. Il faut alors s'y tenir irrévocablement et rendre celui dont on a préféré le conseil, responsable sur sa tête de l'événement. Enfin, mon cher ami, tu viens d'ordonner que la moitié des appointements, à dater du premier juin, seraient payables en papier, et tu avais demandé il y a peu de jours au ministre des finances et à Pichon, un rapport. Ils vont ne plus savoir ce qu'ils ont à faire et être tout déroutés. Deux volontés si contraires vont, à ce que je crains, produire un fâcheux effet ; car eût-on pris un mauvais parti, il vaut mieux s'y tenir que de changer aussi souvent ; je dois aussi te prévenir que Pichon m'a dit que cette diminution énorme dans les appointements, qui avait déjà été discutée, produit plus de mécontentement et peut-être de plus grands troubles qu'une augmentation de contributions qui offrirait à la fois des diminutions dans les charges, telles que

l'abolition des corvées et des convois militaires. Enfin, comme il me paraît impossible de mettre, le 1er juin, à exécution, un décret arrivé à Cassel le 30 mai, tu as encore le temps de recevoir les rapports et de délibérer mûrement sur ce qu'il y aurait de mieux à faire. Mais quoi que tu décides, songe, mon bon ami, que puisque les circonstances te forcent, malheureusement pour ton pays, à en être éloigné, il faut d'autant plus surveiller tes ministres pendant ton absence, afin de les forcer de s'entendre et de ne songer qu'au bien commun. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 28 mai 1812.

« Le résultat du dernier conseil des Ministres a produit quatre projets d'augmentation de recette qui ont été envoyés au Roi pour être soumis à sa décision.

« Le premier projet porte la contribution foncière de 18 *pour cent* du revenu net, taux auquel elle avait été réglée par une loi des États, à 20 *pour cent*, de manière qu'elle sera augmentée d'un dixième. Le revenu net sera constaté par expertise. Ce projet a été rejeté par la majorité du Conseil d'État, mais on ne doute point que le Roi ne décide qu'il soit mis à exécution.

« Le second projet augmente les droits de consommation. On espère un surplus de recette de un million et demi.

« Le troisième projet établit un nouvel emprunt forcé qui ne sera cependant porté qu'à la moitié du montant de chacun des deux emprunts précédents. Voici l'histoire de ces deux emprunts :

« En 1808, les États du royaume consentirent un emprunt forcé de vingt millions, qui devait être consacré au paiement de la contribution de guerre due à la France. Cet emprunt, rentré en 1809, produisit entre huit et neuf millions qui furent employés aux besoins courants.

« En décembre 1810, le ministre Bulow, considérant que cet emprunt n'avait produit que la moitié de la somme à laquelle il avait été évalué par les États, fit décréter sous le nom d'emprunt forcé supplémentaire, un second emprunt de dix millions. Il devait être versé en 1811 en trois termes : on avait accordé des avantages particuliers aux versements qui se feraient dès le premier terme qu'on promettait de rembourser au 1er mars 1812. Le premier versement produisit en effet au delà de quatre millions ; les deux autres seulement deux à trois, de manière que la totalité de la recette ne monta pas à huit millions.

« Comme on avait ménagé aux premiers versements un écoulement dans la vente des domaines, il ne restait au 1er mars à rembourser qu'environ deux millions. Ce remboursement n'aura pas lieu, mais la faculté d'en employer les obligations dans l'achat des domaines a été conservée. Les obligations provenant des deux versements subséquents, quoique le remboursement en ait été promis en 1813 et 1814, suivront le sort des autres dettes de l'État.

« Le montant du troisième emprunt forcé qu'on propose actuellement, est donc évalué à 5 millions. D'après l'analogie des deux emprunts précédents, il

en rapportera tout au plus trois. Les obligations de la première série du second emprunt forcé ont constamment perdu entre 20 et 30 pour cent; celles de la deuxième, entre 40 et 50; celles de la troisième, entre 60 et 70. Je ne connais pas encore les conditions sous lesquelles doit se faire le troisième emprunt.

« Le quatrième projet, qui, ainsi que celui du troisième emprunt forcé, n'a point encore été proposé en Conseil d'État, consiste à réduire les intérêts de la dette intérieure à la moitié. Ce dernier projet a déjà éprouvé tant de contradictions au conseil des ministres qu'il est très-probable qu'il sera abandonné, d'autant plus que, dans l'état actuel de la liquidation, il ne présenterait qu'une épargne de moins de 2 millions.

« On a fait en même temps sentir au Roi l'inadmissibilité de la proposition qu'il avait faite de réduire à la moitié les traitements des fonctionnaires civils. Toujours est-il vrai que cette proposition a tellement stimulé le zèle des conseillers de Sa Majesté, qu'ils se sont mis à la recherche de tous les moyens possibles pour augmenter la recette.

« En supposant que, sur les quatre projets proposés, les trois premiers soient adoptés et mis à exécution, on peut, je crois, compter sur une augmentation de recette qui montera à 4 millions. Il paraît en même temps que déjà le trésor éprouve quelque soulagement par l'absence des troupes, sous le rapport des fournitures à faire pour leur subsistance.

« Quant aux sommes échues à payer à la France,

M. Pichon m'a positivement assuré que les fonds étaient faits pour acquitter et les intérêts de la contribution de guerre et les revenus des dotations hanovriennes. Il n'y aurait donc que les termes échus du remboursement des capitaux qui resteraient en souffrance. Je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour insister sur la nécessité de ne rester en arrière sous aucun rapport; mais on objecte l'impossibilité absolue.

« Comme il me paraît extrêmement important, Monseigneur, d'éviter, dans les circonstances actuelles, tout ce qui pourrait amener en Westphalie des désordres et des troubles, je vois avec inquiétude le gouvernement westphalien placé entre deux écueils, et dans l'alternative ou de provoquer le mécontentement universel et le désespoir par la suspension des paiements du trésor, ou d'amener la même disposition des esprits, par la trop grande augmentation des charges. Je crois, néanmoins, que le parti qu'on vient de prendre est le meilleur.

« M. le comte de Schulembourg-Embden, nouveau conseiller d'État, ancien préfet de Magdebourg, est arrivé ici avant-hier. M. de Bercagny, son successeur, est parti ce matin. J'ai fortement recommandé à ce dernier le sort des habitants des faubourgs de cette ville, dont les maisons ont été démolies, qui, en ce moment, en habitent les caves et qui, d'après l'intention de Sa Majesté Impériale, doivent être indemnisés par le gouvernement westphalien. M. de Bercagny m'a promis qu'il s'occuperait très-particulièrement de cet objet; il m'a assuré en même temps

que le Roi avait déjà assigné la valeur d'à peu près un million, qui ne suffirait pas, sans doute, à une indemnité complète à laquelle, d'ailleurs, ils ne pouvaient pas prétendre, mais qui serait suffisante pour leur rendre une existence tolérable. Le frère de M. de Bercagny, le chevalier Legras, colonel du régiment des grenadiers de la garde, a été nommé général de brigade. M. le général Chabert a été nommé commandeur de l'ordre de Westphalie. La plupart des chambellans de Sa Majesté, qui l'ont accompagnée comme officiers d'ordonnance, ont été placés dans la ligne.

« On nous fait espérer le retour de la Reine au commencement de la semaine prochaine. Elle s'établira à Napoléonshöhe : les ordres ont déjà été donnés en conséquence. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Pulawy, 31 mai 1812, huit heures du matin.

« Je reçois, ma chère amie, tes lettres des 25 et 26, apportées par le prince de Hesse et par Schaller. J'y réponds.

« 1° Je ne conçois rien à ce que t'a dit l'Empereur ; je suis continuellement en route, et je t'écris de Pulawy, extrême droite de mon armée ; je reçois des lettres de l'Empereur, qui sont *très-aimables* et *très-confiantes*, et par contre, le prince de Neufchâtel m'écrit que l'Empereur a *désapprouvé* ce qu'a fait le *vice-Roi* et les lettres *peu convenables du prince d'Eckmühl*. Tu vois que c'est bien différent de ce qu'il t'a dit.

« 2° Je n'ai pas voulu donner une seule soirée ; je me couche de bonne heure, je me lève de même et

fais toutes mes affaires; mais je ne puis donner des ordres aux ministres du grand-duché, parce que le roi de Saxe, avec raison, le trouverait mauvais.

« 3° Je te promets de t'écrire si quelque chose, une chute ou même un rhume, m'arrivait.

« 4° Tu peux faire, à ton retour, un décret pour permettre l'exportation; consulte le vieux Siméon sur la rédaction du décret.

« 5° N'oublie pas que Pichon est beaucoup trop ambitieux et qu'il faut le retenir, car les autres ministres ont autant d'intérêt que lui que tout marche, et le renvoi des ministres allemands ferait beaucoup de peine et très-mauvais effet. Je te le répète, Pichon peut être utile, mais est très-ambitieux; évite ce que j'ai continuellement évité, c'est d'avoir l'air de protéger ou les Allemands ou les Français; vois souvent le ministre des finances et fais les rassembler souvent en conseil.

« 6° Je te renvoie la lettre du prince de Neufchâtel; il n'y a pas de réponse à y faire, puisqu'il te prévient seulement des dispositions; dans tous les cas, il faudrait faire répondre par Siméon, qui est ton ministre secrétaire d'État.

« Je te presse sur mon cœur et t'assure que tout ira bien. »

[1] Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Pulawy, 31 mai 1812 (soir).

« Je t'ai écrit ce matin, chère amie; mais, depuis, ayant passé la journée à lire, relire et réfléchir sur les différents rapports que j'ai reçus, j'ai vu qu'il fallait se décider, et je me suis *convaincu* par des

chiffres que, vouloir augmenter les impôts de 14 à 15 millions, est un rêve de M. Pichon, qui se croit encore aux États-Unis ; je n'éprouve déjà que trop combien j'ai eu tort de l'écouter pour ce qui regarde la dette publique, qu'il a eu l'art d'augmenter du double, ce qui est cause qu'on ne peut plus la payer. Je me suis donc arrêté aux points contenus dans la lettre que j'adresse à M. Siméon, et que tu dois lire et puis envoyer par estafette. Je te l'ai déjà dit, chère amie, Pichon est un homme éclairé, qui est honnête, qui a rendu quelques services et peut encore en rendre ; mais c'est l'homme le plus ambitieux et le plus tranchant que j'aie rencontré. Bongars est bon pour ce qu'il a à faire, et très-dévoué ; mais celui qui lui parle le dernier « affaires de finance » a raison. Bercagny *a rêvé* qu'il pourrait être ministre de l'intérieur, ce qui n'est pas possible.

« Ces trois forment, non pas toujours, mais quelquefois ligue, et, comme ils parlent mieux, ils séduisent ; mais, au résultat, ils n'ont jamais rien fait de bon que ce qui regardait la besogne que je leur ai confiée ; quand ils ont voulu sortir de leur cercle, ils n'ont fait que des bêtises. Crois-en mon expérience, chère amie, ne te laisse pas séduire par des paroles ; juge toi-même, et tu feras, *après les avoir écoutés, mieux qu'eux tous.*

« Je dois te répéter que je ne conçois rien à ce que t'a dit l'Empereur : toutes ses lettres sont bonnes, confiantes et aimables, surtout la dernière, datée du 26, qui est de quatre pages.

« Je serai demain à Varsovie. Pulawy est un bel

endroit; mais loin de ce que les vers de l'abbé Delille font espérer.

« Tu as bien fait de garder Boucheporne ; je suis fâché que la maladresse de la comtesse Lœvenheim t'ait fait faire une impolitesse au roi de Prusse ; mais j'espère qu'avec ton amabilité, tu auras plus que réparé cette gaucherie de celle de tes dames que je croyais le moins capable d'en faire.

« J'ai reçu une lettre très-aimable de l'Impératrice, en réponse à la mienne. Fais-lui en, je te prie, mes remerciments.

« Je te presse sur mon cœur, et espère que tu seras bientôt à Cassel ou plutôt à Napoléonshöhe. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Varsovie, 2 juin 1812.

« Tu vois, ma chère amie, que je ne perds pas un instant pour t'écrire, puisque je ne suis de retour que depuis une heure. J'ai reçu tes lettres 33 et 34; j'ai répondu à celle concernant ta conversation avec l'Empereur, de Pulawy même, et Schaller t'aura remis ma lettre.

« Je te remercie de tout ce que tu me dis et de ta manière de voir sur les finances; mais tu auras pu juger, par ma lettre à Siméon, que j'étais au fait, et que c'est pour avoir écouté un peu trop M. Pichon, que la dette publique s'est augmentée jusqu'à 12 millions d'intérêts.

« Du reste, ma chère amie, il n'y a que les souverains faibles et sans caractère qui abandonnent leurs affaires à un ministre, même en *le rendant responsable sur sa tête ;* ce n'est qu'une phrase sans effet, car si on peut faire une chose et trouver des

moyens pour soulager le pays et faire face aux dépenses, le souverain doit pouvoir, s'il n'est pas *un être plus que nul*, les mettre à exécution; mais quand il est convaincu du contraire, *l'affirmation* d'un homme ambitieux qui voudrait (comme M. de Hardenberg en Prusse) gouverner en *prenant tout sur lui*, est une insulte au souverain; c'est lui dire clairement : « Vous ne savez rien comprendre, rien « faire, laissez-moi gouverner à ma guise et je *ré-* « *ponds sur ma tête* de tout. » Mais que me fera sa tête, lorsque mon pays sera culbuté, bouleversé?... La tête de l'Irlandais *Law* aurait-elle tiré la France et le Régent du dédale et du désordre où son système les a conduits? Bientôt M. Pichon nous dirait : Je ne puis réussir, parce que les autres ministres, les préfets, les maires, etc., me contrarient; laissez-moi mettre des agents dont je sois sûr, et je réponds encore de tout *sur ma tête;* et ainsi de suite. Mais que me fera sa tête? Quand il ne pourra plus aller, il donnera sa démission, et sa tête serait soustraite à la juste vengeance d'un pays qu'il aurait culbuté...

« Crois-moi, chère amie, il faut se défier de ces hommes qui, parce qu'ils ont des moyens, méprisent les autres et disent toujours : « Qu'on me laisse faire « et l'on verra. » Eh bien, ce que je vois pour l'avoir écouté, c'est de m'avoir, par une très-belle théorie, porté les intérêts de ma dette de 7 millions à 12.

« Du reste, chère amie, c'est un homme qui peut rendre des services, qui n'est pas dangereux pour moi, parce que je le connais, mais qui le devien-

drait pour toi si je ne te le faisais connaître. La réduction de la dette publique à moitié, au tiers même, comme en France, est encore un moindre mal peut-être, puisque, si nous la conservons entière, nous ne la payons pas du tout. Je finis ma lettre pour aujourd'hui ; l'estafette ne partant qu'après-demain, je continuerai cette même dépêche demain.

« Ce 8 juin.

« Je suis bien aise, ma bonne petite femme, que tu aies été contente de l'Empereur ; quant à moi, qui fais tout pour lui plaire et lui être utile, je n'ai qu'à m'en louer, et, j'ose l'assurer, ce ne peut être autrement.

« Il est encore possible que la guerre n'ait pas lieu, tant mieux, si l'Empereur le croit ainsi ; tu sais que ce n'est pas mon opinion, et que je crois qu'il faut une bataille pour ne pas être exposé à revenir tous les deux ans dans le pays et pouvoir être tranquille chez soi ; car personne n'est en état de faire de pareils sacrifices et supporter de pareils fardeaux, toutes les fois qu'il plaira à ces barbares de Russes de nous empêcher de dormir ou de soigner l'administration de nos États. Du reste, bonne amie, dès le moment que l'Impératrice viendra, tu peux te mettre en route, personne au monde n'éprouvera plus de bonheur en voyant un être que l'on chérit, que je n'en goûterai en t'embrassant.

« Je te presse sur mon cœur et t'aime bien. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Napoléonshöhe, 6 juin 1812.

« J'ai fait appeler les ministres à midi; ils sont tous très-contents de ta nouvelle détermination, et regardent comme très-heureux que tu aies renoncé au projet de faire payer la moitié des appointements en papier; ce projet aurait eu les plus graves inconvénients sur la tranquillité du pays et peut-être des suites très-fâcheuses (Bongars lui-même me l'a déclaré aujourd'hui), et aurait fait en même temps le malheur d'un grand nombre d'individus. Il m'a prévenu aussi que dans le conseil d'État il se passait des scènes assez fortes et scandaleuses même. Il est essentiel, mon cher ami, que tu mettes beaucoup de fermeté à empêcher les têtes de se monter et les esprits inquiets ou mal disposés de s'expliquer d'une manière peu convenable. Jusqu'à présent, le pays a été très-tranquille; mais Bongars me disait aussi que si, par événement, les Anglais y hasardaient une descente, il ne pourrait garantir d'un soulèvement.

« Encore un point, mon cher ami, sur lequel je crois presque que je suis obligée de me justifier; tu me reproches de la partialité; je te jure que je n'en ai, ni pour ton opinion, ni pour la mienne; mais animée du désir de faire pour le mieux, de contribuer à ton bien-être et à ta tranquillité, je te le répète, je suis toujours contente quand je rencontre des gens que le zèle pour ton service fasse travailler. Je ne connais, qu'en affaires le ministre des finances et M. Pichon; ils ne sont ni l'un ni l'autre des gens de cour, dont ils connaissent peu ou point les usages. Mais dans les conversations d'affaires que j'ai eues avec les uns et

avec les autres, il m'a paru que M. Pichon ne cherchait que le bien de la chose publique, le tien, par conséquent, et y travaillait avec une ardeur que tes ministres et surtout celui des finances n'y ont pas mis jusqu'à présent ; on affirme que ce dernier a dit publiquement qu'il refuserait aujourd'hui le ministère des finances, tant les affaires sont embrouillées.

« Voilà, mon cher ami, à quoi se borne ma prévention ; au surplus, c'est à toi de juger. Je borne mon devoir à te dire tout ce que je sais, tout ce que j'apprends, et c'est à toi de choisir ce que tu jugeras toujours le plus convenable. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Pultusk, 19 juin 1812.

« Je réponds, ma chère et bien-aimée petite femme, à ta lettre du 8, que je reçois seulement aujourd'hui ; ainsi, il ne faut pas t'impatienter, si tu ne reçois pas aussi souvent de mes lettres. Sois seulement bien persuadée que, sitôt que nous devrons nous mettre en marche pour opérer, je t'enverrai un courrier pour que tu ne sois pas inquiète. Je suis, je t'assure, bien loin de *désirer* la Pologne, et je t'assure que ni moi, ni l'Empereur, n'y pensons : ainsi tout ton latin est perdu ; car tu prêches un *converti*, et très-converti.

« Je suis à Pultusk, depuis hier ; j'y resterai encore une dizaine de jours, et puis me porterai probablement vers Ostrolenka. Tout ceci n'est pas si beau que Napoléonshöhe ; mais on se fait à tout, et tu sais que j'aime la vie des camps. Il ne me manque que le bonheur de pouvoir t'embrasser. Quelquefois je pense que nous ne ferons pas la guerre, et

j'en serais très-fâché. On parle d'une entrevue; mais c'est tout à fait un *on-dit*. Mes troupes se portent et se conduisent bien; l'Empereur a été très-content de la brigade Verdun, qu'il a fait manœuvrer à Kœnigsberg.

« Il faut que l'on exécute toutes les mesures que j'ai ordonnées. Laisse crier les vieilles femmes et les mauvaises têtes. Tu sais que la nouvelle de Louis est tout à fait fausse : il ne s'est jamais si bien porté.

« L'Empereur jouit d'une excellente santé, et c'est mon plus grand bonheur; il est, j'espère, content de moi; car je n'ai d'autre désir que de lui être utile. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Napoléonshôhe, 19 juin 1812.

« J'ai lu ta lettre à M. Siméon avec beaucoup d'attention. Je l'ai fait chercher sur-le-champ, quoiqu'il fût en conseil des ministres, qui s'est rassemblé hier sur la demande de M. Pichon. Le projet de décret y a été lu, et demain 20, il doit être porté en conseil d'État. M. Siméon ne m'a pas caché qu'il croyait qu'il éprouverait beaucoup de difficultés, et qu'il serait peut-être vivement débattu; mais, puisque c'est ta volonté, elle s'exécutera.

« Ce que tu mandes à M. Siméon, relativement au royaume de Pologne, fait ici un grand plaisir; tous ceux qui espèrent, d'après cela, que tu ne quitteras pas ce pays sont enchantés. Quant à moi, je ne suis pas tout à fait si crédule, et je crois que l'Empereur ne t'a pas dit encore le fin mot de ses projets. Ce qui me le prouverait est qu'il ne t'a seulement pas dit d'avance que tu commanderais une armée active; car, de l'humeur dont je te connais, tu n'en aurais

pas voulu d'autres, et tu aurais si beau et si bien fait que l'Empereur, pour te contenter, aurait été obligé de te mettre au plus fort de la mêlée. Au surplus, quelles que soient les vues de l'Empereur sur toi, je sais très-bien combien les tiennes sont sages de vouloir y entrer et y coopérer de tout ton pouvoir; mais il est bien certain que, si d'un côté les événements actuels pouvaient assurer en Pologne ta tranquillité future, et que, si l'Empereur ne t'obligeait pas à entretenir des armées considérables tant étrangères que nationales, il est bien certain, dis-je, que la Pologne, dans son ancienne intégrité, t'offrirait de grandes ressources. Mais, dans tout cela, je ne désire que le bonheur réel et solide qui peut en résulter pour toi, et jamais mes opinions personnelles n'influeront sur mes vœux pour ta félicité; tu as eu tort, au surplus, mon bon ami, d'en vouloir à ceux qui ont pu répandre cette nouvelle; la crainte, le chagrin de te perdre ont dicté tout ce qui a été dit à ce sujet. Si l'on parle de ce changement, ce n'est pas dans de mauvaises intentions; d'ailleurs, mon ami, il serait un peu difficile de vouloir empêcher de parler sur des choses qui ne sont nullement secrètes; car les grands-officiers de l'Empereur parlaient à Dresde hautement de ton avénement au trône de Pologne.

« J'ai peur, mon cher ami, de ne pouvoir expédier l'estafette que ce soir très-tard, parce que le conseil d'État n'a pu avoir lieu qu'aujourd'hui, et que, vu ses débats, je présume qu'il ne finira pas de sitôt. Il eût peut-être mieux valu n'y pas présenter à

la fois le nouvel impôt du timbre, puisque je crains que la réduction de la dette publique ne cause déjà de grandes discussions et n'éprouve de grands obstacles; cependant, M. Siméon prétend qu'il vaut mieux porter tous les coups à la fois, et peut-être a-t-il raison.

« Figure-toi que je n'ai reçu que ce matin ta lettre du 2 juin; je te prie, en conséquence, de ne plus m'envoyer de lettres par l'estafette de Magdebourg; cette voie est longue et peu sûre. A propos de Magdebourg, je viens de lire l'adresse qui t'a été faite par ceux que tu as soulagés; elle m'a touchée aux larmes, mon cher ami; et, si j'ai reconnu mon bon Jérôme à ce nouveau trait de bonté, j'ai été bien sensible à la reconnaissance si bien sentie de ces braves gens.

« Dis-moi donc si tu prétends me plaisanter, en me remerciant du soin que j'apporte aux finances?... Je veux savoir si tu te moques de moi; car je ne puis m'imaginer que tu puisses parler tout de bon; mais enfin, tu as beau rire, mon bien bon Jérôme, je croirai toujours que, si je n'y avais attaché autant d'importance, je n'eusse prouvé à ces messieurs que je t'instruisais de tout. Pourquoi le ministre a-t-il prétendu qu'un emprunt était impossible, quand il en trouve aujourd'hui la possibilité? N'est-il pas évident qu'il ne cherchait qu'à vivre au jour le jour jusqu'à ce que la crainte de perdre la moitié de ses appointements, ainsi que les autres fonctionnaires publics, l'eût tiré de son assoupissement. J'avoue que je ne puis non plus m'expliquer

ici l'affaire des domaines ni celle des dîmes, et pourquoi ces objets se vendent de particulier à particulier et non en adjudication publique. Voilà, mon cher ami, d'où provient, je ne dirai pas ma mauvaise opinion du ministre des finances, mais du moins ma méfiance quant à sa bonne volonté ou ses lumières. Par contre, j'ai cru trouver en M. Pichon des vues en finances qui m'ont paru plus justes, un amour du travail et un zèle qui m'ont prévenue pour l'homme, car je le trouve âpre et jactant, mais en faveur du bien. Quant au pouvoir illimité, à la responsabilité sur sa tête, que tu crois que je désirerais qu'il obtînt, je t'assure, mon bon ami, que mes idées n'ont jamais été jusque-là, et que je sens parfaitement, sans pouvoir l'exprimer comme toi, la justesse de tout ce que tu m'écris; ma pensée se bornait à ceci : prendre un parti, ou son plan, ou celui du ministre des finances, après mûr examen, et le faire exécuter avec rigueur. A cela se bornait tout ce que je t'ai mandé, et il me semblait qu'en faisant ton choix sur les deux rapports, il aurait été possible de rendre l'auteur de celui que tu aurais choisi, responsable de l'événement. *Sur sa tête*, était une manière de parler, qui voulait dire sur une chose que les hommes estiment quelquefois tout autant, *sur sa place*.

« M. Siméon m'apporte à l'instant le rapport du conseil d'État : la séance s'est passée parfaitement. M. de Reinack lui-même a proposé de diminuer la dette publique, en disant que c'était une mesure à laquelle on devait s'attendre depuis longtemps. Tu

verras, par les différents rapports, que M. Siméon m'a fait signer un décret suspendant la réception des coupons de la dette publique dans l'impôt personnel, jusqu'à ce qu'un décret, annonçant la réduction de la dette publique, arrive sanctionné par toi. J'ai été en doute un moment si je signerais ou non ; mais M. Siméon m'a assuré que je pouvais le faire sans le moindre inconvénient ; j'ai signé. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Napoléonshöhe, 22 juin 1812.

« Mon bien cher Jérôme, je t'ai envoyé avant-hier le résultat du conseil d'État. J'ai été bien enchantée qu'il se soit passé doucement. M. Siméon m'a bien répété encore que l'on n'avait si facilement consenti à tout ce que tu désirais que par attachement pour toi et, parce qu'en te donnant cette preuve d'affection on voulait te prouver tout le chagrin qu'on éprouverait à te perdre. De tels sentiments de la part de tes sujets m'attachent à eux bien plus que ne le feraient des marques d'attachement personnelles; car il n'appartient peut-être qu'aux femmes de savoir plus de gré des sentiments qu'on témoigne à l'objet qu'elles aiment qu'à elles-mêmes, et, soit dit sans t'offenser, c'est une manière d'aimer que les hommes ne connaissent pas du tout. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Grodno, 30 juin 1812.

« Je m'empresse de t'envoyer une estafette pour t'annoncer mon entrée à Grodno. Quelques charges de cavalerie ont suffi pour repousser l'ennemi bien loin. J'ai fait une centaine de Cosaques prisonniers. Je n'ai avec moi que ma cavalerie légère et une division polonaise; le reste arrive demain, ainsi

que notre suite. J'espère qu'avant peu nous serons réunis : c'est le but de mon bonheur; mais un peu de gloire est nécessaire. »

La Reine Catherine au Roi Jérôme. Napoléonshöhe, 1er juillet 1812.

« Je t'envoie ci-joint un rapport de M. Pichon, qu'il m'a envoyé deux heures après le départ du dernier courrier; ce qui est cause que je n'ai pu le joindre à mes autres dépêches. Tu verras, d'après lui, que, malgré la rigueur des dernières mesures, il existe encore un déficit très-considérable, puisqu'en calculant toutes les recettes au maximum, et en épuisant, pour ainsi dire, toutes les ressources de ce pays, on ne peut monter les revenus qu'à 42 millions. La dépense étant de 60, il en résulte qu'il existe un déficit annuel de 18 millions. Effrayée de cette position, j'ai fait appeler le ministre Malchus, Pichon, et aussi le ministre Siméon, pour qu'il pût te rendre bien en détail la conversation que j'avais avec ces deux messieurs. Tous ont été d'accord sur ce point, c'est que, si la guerre se prolonge l'année prochaine, ainsi qu'il est probable, ton royaume s'écroulera de lui-même, par l'impossibilité de continuer les payements de rigueur, comme une machine qui cesse d'aller, parce que les rouages sont brisés. Ils m'ont fait entrevoir l'incertitude des dédommagements espérés, la grandeur des sacrifices que tu fais à l'Empereur, en entretenant une armée aussi considérable, au lieu de t'en tenir aux termes du traité, et de n'en avoir une que de douze mille hommes, ainsi que *M. Reinhard doit te l'avoir fait observer plusieurs fois de la part de l'Empereur lui-*

même. Voilà ce que disent les ministres. Je vais ajouter ce que je pense, moi; et puis tu jugeras toi-même.

« Je vois, d'après ce que m'ont dit les ministres, qu'ils se renferment dans les petites vues particulières des affaires dont ils sont chargés, et ne jugent pas les choses en véritables hommes d'État. Ils ne voient en toi que le souverain d'un petit État, qui a besoin d'une grande économie; mais il faudrait aussi te considérer comme frère de l'Empereur, comme prince français, dont le sort est lié au sien, et qui doit, en conséquence, faire des efforts persistants pour seconder ses vues. Je pense donc que tu ne pouvais guère te dispenser de lever les trente-six mille hommes de troupes; mais je pense aussi, mon cher ami, qu'il ne fallait pas le faire avec une générosité chevaleresque; que tu devais faire tes conditions avec l'Empereur, à une époque où il était charmé de trouver trente-six mille hommes au lieu de douze mille, et qu'il faut encore saisir le premier moment favorable, le gain d'une bataille, les succès de nos troupes, pour lui mettre sous les yeux notre état de situation et l'impossibilité d'entretenir les troupes plus longtemps à tes dépens. Qu'il m'est douloureux, mon cher ami, de mettre toujours sous tes yeux un tableau aussi triste; mais il vaut mieux, cependant, que tu le connaisses, afin de chercher des remèdes à ce mal, que de te voir à l'avenir plongé dans un abîme de maux, par la confiance que tu auras mise dans les promesses que jusqu'à présent on n'a, sous aucun rapport, cherché à réaliser. Enfin, que feras-tu

l'année prochaine ? dans six mois ? puisque, malgré les ressources onéreuses de ce moment, c'est avec peine qu'on pourra acquitter les 800,000 francs de la dette publique au tiers consolidé ; et cependant s'en exempter c'est perdre totalement le crédit public. Qu'il est malheureux pour ce pauvre pays que les circonstances impérieuses t'aient forcé de t'en absenter ; car il survient dans sa triste position telles choses qui auraient besoin de ta prompte décision, et maintenant tout ce qui est essentiel languit. Quoi qu'il en soit, il n'y a point maintenant de remède à ce mal. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'il est urgent que tu consolides dès ce moment-ci ton avenir ; que tu songes à te faire assurer pendant qu'on a besoin de toi, et que tu n'attendes pas la paix.

« Sais-tu que le Pape est à Fontainebleau depuis le 21 ? Dis-moi ce que tu penses de cet événement. »

M. Reinhard au duc de Bassano. Cassel, 28 juin 1812.

« Dans mes lettres précédentes, j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence des différents expédients proposés par le ministre des finances de la Westphalie pour mettre quelque équilibre entre les recettes et les dépenses de l'année. Je vous ai déjà transmis, monseigneur, le décret royal par lequel la contribution foncière du royaume est portée de 18 à 20 p. 100 du revenu net.

« Le n° 146 du *Moniteur westphalien*, que j'ai l'honneur de joindre ici, contient l'établissement du nouvel emprunt forcé, dont le montant est fixé à 5 millions ; un décret pour augmenter les droits de consommation provenant de la fabrication de la

bière ; un autre qui ordonne la capitalisation de tous les intérêts arriérés de la dette publique, pour lesquels des bons n'avaient pas encore été délivrés; un quatrième; enfin, concernant la création d'un fonds de cinq centimes additionnels par franc de contribution foncière, pour payer les traitements et frais de bureau des maires de canton, l'établissement de prisons dans ces contrées et les frais de loyer pour les justices de paix. Ces dépenses, depuis la dernière assemblée des États, avaient été acquittées par le trésor royal. Les États qui, d'après la constitution, devaient être consultés dans toutes les opérations relatives à la contribution foncière, ont constamment montré une forte répugnance à laisser établir des centimes additionnels. A toutes ces dispositions, il faut ajouter une augmentation des droits du timbre équivalant, m'a-t-on dit, à l'enregistrement, tel qu'il est établi en France. Le décret qui ordonne cette augmentation n'a point encore paru.

« En vous faisant prévoir, Monseigneur, ces différents moyens de recette, j'avais ajouté qu'il était entré aussi dans les plans du ministre des finances de réduire la dette publique ; mais qu'après avoir discuté ce projet en conseil des ministres, on était convenu que les circonstances actuelles n'étaient point favorables à son exécution, qui, d'ailleurs, ne présenterait pas pour le trésor public un soulagement assez important pour qu'on se décidât à adopter une mesure qui porterait le nom de banqueroute ; enfin, qu'il valait mieux traîner un peu en longueur le payement des intérêts et attendre.

« Cependant, après avoir reçu les ordres directs et positifs du Roi, M. Siméon, il y a quelques jours, convoqua le conseil d'État, et y fit la lecture d'un projet de décret royal ordonnant la réduction *au tiers* de la dette publique, tant en intérêts qu'en capital. Ce projet n'a point été discuté, et il a été envoyé de suite au Roi pour être revêtu de sa signature.

« Enfin, un autre projet de décret porte création de bons pour la somme de 3 millions, destinée à acquitter les dépenses arriérées du trésor pour différentes fournitures dont le payement a été échu. Ces bons auront un écoulement dans la vente des domaines, concurremment avec les obligations des emprunts forcés, et exclusivement dans le rachat des corvées. D'après l'idée qu'on m'en a donnée et qu'on s'en fait dans le public, c'est un premier pas vers l'établissement d'un papier-monnaie.

« De la réduction au tiers sont exceptés :

« 1° La dette extérieure ; 2° les différents emprunts forcés depuis l'avénement du Roi ; 3° les obligations de la dette appartenant aux établissements publics, tels que l'instruction publique.

« C'est donc en vain que M. Pichon lui-même m'avait assuré qu'au moyen des mesures qui avaient été prises précédemment, les finances westphaliennes pouvaient se soutenir jusqu'à la fin de l'année. Il est vrai que, dans le dernier mois encore, les espérances de M. Malchus avaient été trompées, et qu'il n'avait pu réaliser ni les 400,000 francs qui devaient provenir d'une vente de dîmes, ni le million

d'anticipation sur le nouvel emprunt forcé, anticipation pour laquelle M. Pichon et lui avaient ouvert une négociation avec quelques banquiers de Cassel; mais le fait est que la réduction de la dette au tiers a été ordonnée par le propre mouvement du Roi.

« Il faut convenir, Monseigneur, que, pour un État aussi peu étendu que la Westphalie, cette accumulation simultanée de mesures financières extrêmement rigoureuses est un peu forte; et, ce qui est à regretter, c'est qu'il s'en trouve qui semblent être en contradiction les unes avec les autres; car, tandis que l'État se dispense de remplir une aussi grande partie de ses engagements, tandis qu'il dépouille de la totalité des intérêts échus depuis plusieurs années ceux de ses créanciers qui ont eu le malheur d'arriver les derniers à la liquidation, tandis qu'il fait disparaître entre les mains des autres des coupons déjà distribués comme argent comptant, comment peut-il encore imposer un emprunt forcé au moment même où il enlève tant de moyens de l'acquitter?

« Ce qui sera le plus clair dans la rentrée de cet emprunt, c'est la retenue de 5 p. 100 sur les traitements; et, sans doute, les fonctionnaires de la Westphalie doivent préférer cette retenue à la réduction des traitements à la moitié.

« Du reste, quelle que soit l'impression que ces mesures financières ont déjà produite et qu'elles doivent produire encore lorsqu'elles seront connues dans leur ensemble, je ne pense pas qu'il y en ait rien à craindre pour le maintien de la tranquillité publique. Le crédit et la confiance, à la vérité, sont

perdus; l'acte constitutionnel a été froissé; le travail de plusieurs années fait au trésor public pour la régularisation de la dette, est anéanti; mais les pertes se partageront, et, dans les moyens d'exécution, on mettra probablement assez de modération pour ne point écraser entièrement ceux qui se trouveront atteints de plusieurs côtés par ces dispositions.

« Seulement, ce dont les serviteurs de Sa Majesté conviennent avec douleur, et ce qui peut se démontrer par un calcul aisé à faire, c'est que tous ces remèdes, quelque violents qu'ils soient, n'opéreront point une cure radicale, et que la disproportion entre les recettes et les dépenses ne sera point compensée.

« Dans la même séance du conseil d'État, où l'on a entendu arrêter la réduction de la dette et la création des bons, M. Siméon a déclaré que le Roi avait appris avec peine les faux bruits qui circulaient concernant des changements qui devaient avoir lieu dans l'existence politique du royaume de Westphalie.

« La Reine mène de plus en plus une vie retirée. Le jeudi et le dimanche étaient les jours de réception des grandes entrées. Pour se dispenser de les recevoir, Sa Majesté ira le jeudi au spectacle de Cassel, et le dimanche il y aura spectacle à Napoléonshöhe, sans cercle. Chaque semaine, quatre dames et autant d'hommes sont régulièrement invités. Le corps diplomatique continue à rester écarté. La Reine embrasse avec une espèce d'opiniâtreté

toute lueur d'espérance pour le maintien de la paix. M. de Bongars l'y entretient; ses courtisans ne la contredisent pas, et le même langage paraît être à l'ordre du jour au quartier-général du Roi, d'où cependant avait retenti le premier cri de guerre, si, toutefois, l'ordre du jour ci-joint a été réellement publié par M. le général Vandamme :

« J'ai reçu, Monseigneur, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 11, pour désigner la partie de ma correspondance que je dois adresser directement à Paris. Je ne manquerai pas de m'y conformer.

« J'ai reçu également votre lettre du 6, par laquelle vous avez bien voulu me donner communication du décret impérial portant que le décret du 26 août 1811 n'est point applicable aux femmes. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur Napoléon. Grodno, 30 juin 1812.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté mon entrée à Grodno.

« Le général de division Allix, auquel j'avais donné deux régiments de cavalerie légère et un régiment d'infanterie pour gagner la tête du défilé de Lipsk et aller reconnaître en avant l'endroit où je pourrais jeter mes ponts sur le Niémen, n'ayant trouvé sur la rive gauche qu'un régiment de Cosaques, l'a chargé, culbuté, et lui a fait une soixantaine de prisonniers. Les Cosaques, en se retirant avec précipitation dans la ville, où se trouvait l'hetman Platoff avec six ou sept mille hommes, ont brûlé le pont avec des artifices; aussitôt le général Allix a fait avancer l'infanterie qui le suivait, et est

entré hier 29, à trois heures du matin, dans la ville, au moyen de plusieurs bateaux submergés, que les habitants eux-mêmes ont retirés de l'eau, et qu'ils se sont empressés de lui amener. Pendant que ce passage s'effectuait, le général Allix a fait travailler avec toute la promptitude possible à la construction de deux ponts : l'un de bateaux et l'autre de radeaux; ils ont été établis en peu d'heures. Les Russes se sont retirés sur Mostouï, sans avoir commis le moindre désordre dans Grodno.

« J'arrive en ce moment dans cette ville avec toute la cavalerie légère et une division d'infanterie polonaise.

« Les deux autres divisions du 5e corps ne pourront arriver que demain, quoique nous marchions depuis vingt-quatre heures sans nous arrêter. La pluie abondante, qui tombe depuis deux jours, a rendu les chemins aussi mauvais qu'ils l'étaient à Pultusk, il y a six ans.

« Le 7e corps arrivera à Byalistock le 2 ou le 3, et je communiquerai avec lui par ma cavalerie légère.

« Je fais connaître au prince de Schwartzemberg mon entrée à Grodno; et je suppose, si c'est d'accord avec les instructions qu'il a reçues, qu'il se portera en avant pour communiquer avec le général Reynier.

« Ma cavalerie légère s'étendra demain sur ma gauche vers la Merecz, pour tâcher de communiquer avec celle du vice-roi.

« Il paraît certain que le corps du prince Bagration

arrive seulement en ce moment à Mostouï, où, disait l'hetman Platoff, il allait le joindre, pour de là revenir me livrer bataille.

« La cavalerie légère est tellement fatiguée d'une marche de trente-six heures, par un temps et des chemins affreux, que je suis forcé de la laisser reposer aujourd'hui; la grosse cavalerie ne pourra arriver que demain.

« Je donne ordre au général Reynier, s'il n'y a pas de troupes vis-à-vis de lui, de venir me joindre à Grodno. Je suppose que le prince de Schwartzemberg se portera sur Byalistock.

« Mes différents corps ne pouvant être réunis que le 3 et le 4, j'aurai le temps de recevoir les ordres de Votre Majesté. »

Le Roi Jérôme au major-général. Grodno, juillet 1812.

« Mon cousin, je reçois seulement à l'instant vos lettres des 29 et 30. Ce sont les premières nouvelles que j'aie depuis Kowno.

« Le prince Bagration n'est nullement à Ochmiana; ce sont seulement deux divisions d'infanterie qu'il avait détachées le 27, pour se porter sur Wilna, où elles devaient renforcer le corps qui s'y trouvait.

« J'ai la certitude que le prince Bagration n'est parti de Wolkowisk avec cinq divisions d'infanterie et deux de cavalerie que le 30, se dirigeant à marches forcées sur Slonim et Minsk.

« L'hetman Platoff, qui a évacué Grodno devant ma cavalerie légère, se portait sur Wilna, lorsqu'il apprit à Lida que l'Empereur était dans cette première

ville. Il s'est alors dirigé sur Slonim par Bielitza, en cherchant à se joindre au prince Bagration.

« Je donne ordre au général Reynier de se porter sur Slonim et de là sur Neswij.

« *J'ai engagé* le prince de Schwartzemberg, comme il n'a plus d'ennemis devant lui, à marcher sur Byalistock.

« Je serai de ma personne avec mes trois autres corps d'armée à Nowogrodek, le 9 ou le 10.

« Nous perdons énormément de chevaux. Nous manquons de moyens de transport; mais, comme nous supportons tous les mêmes privations, nous ne pouvons pas nous en plaindre. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Grodno, 3 juillet

« Sire, je m'empresse de communiquer à Votre Majesté des renseignements très-certains que je reçois à l'instant, et sur lesquels elle peut entièrement compter.

« Il en résulte que le prince Bagration n'a quitté Wolkowisk que le 30 au matin, marchant vers Slonim, où il ne pourra être arrivé qu'aujourd'hui 3; de là à Minsk, il y a six grands jours de marche; il ne peut donc y arriver que du 9 au 10.

« Je donne ordre au général Reynier, qui est à Byalistock, de se porter sur Slonim, où il ne pourra cependant arriver que le 10 ou le 11. Je serai moi-même, avec les 5e et 8e corps et le 4e de cavalerie, le 9 ou le 10 à Nowogrodek.

« Le 8e corps n'est arrivé à Grodno qu'hier, et les cuirassiers seulement ce soir.

« Tout le monde est dans les meilleures disposi-

tions. Ce ne sont que les vivres et les moyens de transport qui nous empêchent d'aller aussi vite que nous le désirerions. J'ai perdu près de cinq cents chevaux depuis notre départ de Varsovie.

« L'hetman Platoff et le prince Bagration comptaient se retirer sur Wilna; ce n'est que lorsqu'ils ont appris l'arrivée de Votre Majesté dans cette ville qu'ils se sont décidés à effectuer leur retraite sur Minsk, et de là (à ce qu'on assure) sur Witepsk.

« La province de Grodno m'a demandé la permission de lever un régiment.

« Depuis les dépêches du prince de Neufchâtel, datées de Kowno, je n'ai reçu aucunes nouvelles de Votre Majesté, excepté celles que m'a apportées un de mes officiers d'ordonnance, qui est de retour depuis deux heures. »

L'Empereur Napoléon au Roi Jérôme. Wilna, 4 juillet 1812.

« Mon frère,

« J'ai reçu votre courrier parti de Grodno hier à quatre heures du soir. Son arrivée m'a été extrêmement agréable, espérant que vous auriez envoyé au major-général des nouvelles du corps de Bagration, de la direction qu'a prise le prince Poniatowski, pour le poursuivre, et des mouvements de la Wolhynie. Quel a été mon étonnement d'apprendre que le major-général n'avait reçu qu'une plainte contre un général! Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement du peu de renseignements que je tire de vous. Je ne sais ni le nombre des divisions de Bagration, ni leur nom, ni l'endroit où il était, ni les renseignements que vous avez pris à Grodno,

ni ce que vous faites. J'ai cinq ou six colonnes en mouvement pour intercepter la route de Bagration. J'espère que du moins le prince Poniatowski l'aura poursuivi avec le 5e corps entier. Mes opérations sont arrêtées par défaut de recevoir des renseignements de Grodno. Je n'en ai pas de nouvelles depuis le 30. Votre chef d'état-major n'écrit pas, le prince Poniatowski n'écrit pas. Il est impossible de faire la guerre ainsi.

« Je ne sais pas pourquoi le prince Poniatowski ne correspond pas avec le major-général deux fois par jour; je le lui avais cependant fait ordonner. »

La Reine Catherine au Roi de Wurtemberg. Napoléonshöhe, juillet 1812.

« Mon très-cher père, je m'empresse de partager avec vous les premières nouvelles un peu intéressantes que j'ai reçues touchant les grandes affaires du Roi. Hier, une lettre de lui du 27 juin m'est parvenue; il se porte très-bien, et me mande d'Augustowo, d'où il m'écrit, qu'il va se rendre à Grodno, et que l'Empereur a passé le Niémen, le 24 juin, à Kowno, d'où il marchait en diligence sur Wilna. Je joins ici la copie mot pour mot des détails qu'il me donne. Le vice-roi passera le Niémen sous deux ou trois jours, et nous serons après-demain devant Grodno, où nous passerons aussi ce fleuve.

« D'après les manœuvres de l'Empereur, les Russes sont en mauvaise position, et tout ce qui est au-dessus de Wilna et devant nous jusqu'à la Gallicie, aura de la peine à arriver au secours de ceux que l'Empereur va écraser. Les Autrichiens marchent aussi à grands pas et déjà ils sont liés à notre droite.

« Les lettres de Varsovie portent que la Diète s'est ouverte le 28, sous le nom de Confédération polonaise. Je ne vous envoie pas les deux discours qui y ont été prononcés, parce que je présume que vos ministres vous les auront envoyés. Les dames qui se trouvaient en grand nombre à cette séance mémorable ont pris sur-le-champ la cocarde blanche et rouge, et le soir ont paru en société en habit à la polonaise dans ces deux couleurs. Toute la ville a été illuminée, et le peuple était au comble de l'effervescence. Dans les rues on aperçoit de nouveaux transparents aux armes réunies du Grand-Duché et de la Lithuanie.

« Je ne vous envoie pas, mon cher père, la proclamation de l'Empereur à son armée, parce que je présume que vous l'avez; mais si les détails que je vous donne étaient inconnus et s'ils pouvaient vous intéresser, je me ferais un vrai plaisir de continuer à vous donner tous ceux qui me parviendront.

« Je n'ai toujours pas de nouvelles de Fritz, ce qui me fait réellement de la peine; veuillez m'en donner, et ne doutez pas plus de ma reconnaissance que de tous les sentiments respectueux et tendres que mon cœur vous a voués. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Grodno, 5 juillet 1812.

« Sire, la lettre que je viens de recevoir de Votre Majesté m'a extrêmement peiné, et jamais je ne me suis moins attendu à recevoir des reproches.

« Je pense avoir fait tout ce que je pouvais et devais faire. Entré à *Grodno* dans l'après-midi du 30, *seul avec ma cavalerie légère*, il fallait que

j'attendisse mes troupes que j'avais devancées. Le 5e corps a passé le Niémen du 1er au 2. Le 8e, du 2 au 3. Aussitôt après mon passage, j'ai jeté ma cavalerie légère sur toutes les routes pour avoir des renseignements. J'en ai porté une partie sur la Merecz, ainsi que j'en avais positivement l'ordre pour me lier avec le vice-roi.

« Je n'ai reçu pour la première fois des nouvelles de Votre Majesté que dans la soirée du 3. Je lui avais adressé le même jour par duplicata les renseignements les plus précis et les plus certains sur la marche du prince Bagration et sur la force de son armée; il avait fallu aller les chercher jusqu'à Wolkowisk. Le courrier qui m'a rapporté la lettre de Votre Majesté, était parti plusieurs heures après l'officier chargé de mes dépêches du matin, et ce n'est point ma faute si les officiers vont moins vite que les courriers.

« La rapidité de notre marche, les mauvais temps et les mauvais chemins, la perte d'un grand nombre de nos chevaux, et l'impossibilité de se procurer des moyens de transport, avaient forcé mes corps d'armée à laisser tous leurs vivres en arrière; il a fallu s'en procurer. Je l'ai fait en organisant un gouvernement pour la ville de Grodno; le général polonais Rozniecki a été chargé de cette opération.

« Le prince Poniatowski, en conséquence des ordres que j'ai reçus de Votre Majesté le 3, s'est mis en marche hier 4, avec tout son corps, et se dirige sur Minsk. Le 8e corps arrivera en même temps que lui à Nowogrodek le 13.

« Je pars cette nuit et doublerai une marche. Je suis resté à Grodno un jour de plus de ma personne pour achever d'organiser nos moyens d'approvisionnement.

« Ce n'est pas moi qui puis arriver à Minsk avant e prince Bagration; Votre Majesté n'a jamais pu l'espérer; *je ne puis que le suivre, puisqu'il a quatre ou cinq jours de marche devant moi. Les troupes seules de Votre Majesté, parties de Wilna avant que j'eusse passé le Niémen, peuvent le rencontrer et l'arrêter.*

« Je dois répéter à Votre Majesté que ce n'est pas dans cette circonstance que je m'attendais à recevoir des reproches. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Grodno, 6 juillet 1812, 3 h. du matin.

« Je reçois tes lettres nos 45 et 46, chère amie. J'avais numéroté les miennes; je ne croyais pas que tu serais en avance.

« Je ne t'ai jamais dit *que l'exacte vérité :* ces messieurs, qui ne savent que ce qu'ils apprennent au salon de service, peuvent bien avoir écrit que l'Empereur venait à Varsovie; *mais moi, qui savais positivement le contraire* (quoique j'en fisse répandre le bruit), je ne pouvais ni ne voulais te donner une fausse nouvelle. Quant à la Diète, je n'aurais jamais voulu, dans mes lettres, toucher une pareille corde. J'ai attendu qu'il y eût des résultats pour t'en parler; d'ailleurs, cet objet ne me regardait nullement; ainsi j'aurais pu te donner, sans le vouloir, de fausses notions; *cet objet ne me regardait nullement*, je te le répète.

« Je t'envoie une décision qui met à ta disposition cent jérômes par mois pour tes dépenses extraordinaires. Tu ne dois pas toucher aux cent mille francs que tu as à Paris; si tu viens à Varsovie (ce que je n'espère pas), le trésorier mettra à ta disposition les fonds nécessaires, et je t'en prévlendrai un mois d'avance. Tu es peut-être étonnée de ce que je t'écris que j'espère que tu ne viendras pas à Varsovie; mais c'est que je préfère de beaucoup aller te trouver, *quand tout, absolument tout, sera fini.* On peut se reposer sur l'Empereur et pour trouver le défaut de la cuirasse de son ennemi et pour profiter de toutes ses fautes.

« Tu vois, ma chère amie, que la guerre est commencée, et bien commencée, puisque l'ennemi, coupé de tous côtés, s'enfuit en désordre, et que nos troupes sont près de la Dwina.

« Le baron de Bodenhausen, qui vient de Wilna, dit que M. de Schouwaloff, ministre de la police et premier aide de camp de l'empereur de Russie, est arrivé à Wilna et a eu une longue audience de l'Empereur Napoléon; c'est peut-être relativement aux prisonniers. Du reste, je ne sais cela que comme tout le monde.

« Je sais que l'on répand le bruit que la Grande-Armée meurt de faim. Je puis t'assurer que c'est de la plus grande fausseté, et que, jusqu'à présent, sans être aussi bien qu'en Allemagne, personne (excepté quelques chevaux) n'a manqué de rien. Mes bataillons sont au grand complet, et toute la Grande-Armée est de même.

« Je pars dans deux heures pour marcher en avant; mais je persiste à dire que je ne crois pas que nous soyons assez heureux pour que l'ennemi *tienne*, et, qu'après avoir été chassés de toute la Pologne, ils demanderont la paix; reste à savoir si l'Empereur voudra la leur accorder. Puisque nous y sommes, je suis d'avis qu'il faut les bien rosser; aussi je crois que l'Empereur pense de même. D'ailleurs, on peut s'en reposer sur lui, et, pourvu qu'il jouisse d'une aussi bonne santé, tout ira comme il voudra.

« Je suis arrivé à Grodno avec un temps comme au mois de décembre; mais heureusement que, depuis avant-hier, le temps est superbe. Cette ville est assez bien. Wilna est quatre fois aussi grande; mais l'une et l'autre sont loin de notre beau Cassel et de Napoléonshöhe.

« Je suppose que la comtesse Morio est accouchée ou va accoucher. Dis-lui d'avoir l'esprit de faire un soldat, et non une petite jupe.

« Voilà bien longtemps que je jase; cependant, il faut partir. Je t'écrirai le 11, après que j'aurai reçu l'estafette du 30. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Skidel, 6 juillet 1812.

« Sire, j'envoie ci-joint à Votre Majesté un rapport très-intéressant, et qui me donne l'espoir de joindre l'armée du prince Bagration; dans tous les cas, il n'est point douteux que, si le prince d'Eckmühl se porte avec rapidité sur Minsk, il n'y arrive avant lui. Je fais doubler les marches à l'armée de manière à ce que le 5e corps soit demain à Joludek, le 8e à Wasilicki; toute ma cavalerie légère, sous

les ordres du général Latour-Maubourg, près de Nowogrodek. Je serai de ma personne, dans quelques heures, à Ticoutzin (ou Chtchoutschin).

« Je prends sur moi d'écrire au prince de Schwartzemberg de presser sa marche sur Prujany et Slonim, qui sont les points d'intersection des différentes routes par lesquelles le prince Bagration pourrait se retirer, étant coupé de Minsk.

« Je donne l'ordre au général Reynier de hâter sa marche pour arriver à Slonim, où dans le cas que l'ennemi tomberait sur lui avant que les Autrichiens ne fussent à même de le soutenir, il trouverait une bonne position derrière le Szara.

« Je donne l'ordre à la cavalerie légère du 8e corps de se porter à Mouito, où elle se mettra en correspondance avec celle que Votre Majesté doit avoir à Lida, afin que, si Platoff se portait sur elles, elles pussent se soutenir réciproquement et l'empêcher d'arriver sur les derrières de l'armée. »

Extrait d'un rapport du général Kamienski, en date du 5 juillet, de Ticoutzin.

« D'après les rapports des patrouilles envoyées à Orla et Holenka, les postes des Cosaques qui se trouvaient au delà du Niémen se sont retirés à Nowogrodek.

« Il y avait un bac près de Orla, qui a été brûlé.

« Un officier envoyé à Bielitza, avec une patrouille, rapporte qu'à son arrivée à Bielitza, il se trouvait un piquet sur la rive opposée, qui gardait le bac, mais qu'après la première décharge de notre patrouille,

il s'est retiré sur des escadrons de dragons et de hussards qui se trouvaient non loin de là, et que toutes ces troupes se sont retirées ensuite par la grande route de Slonim. Plusieurs Cosaques étaient restés pour brûler le bac, qui était chargé de pierres ; mais à la seconde décharge de notre patrouille, ils se sont aussi retirés ; l'officier mentionné s'occupe à faire passer le bac de notre côté.

« Le même officier mande que le général Bagration est à Nowogrodek, et que Platoff, après avoir reçu une estafette, s'est détaché et marche par Lipniski sur Ivié.

« Le capitaine Celinski, du 13e de hussards, commandant une patrouille à Mostouï, rapporte qu'après avoir appris qu'il y avait à un mille en amont de Mostouï, des bateaux russes chargés de grain et escortés par des Cosaques, il s'y était rendu avec quarante chevaux ; arrivé sur le bord de la rivière, il a fait mettre pied à terre, pour empêcher l'ennemi, par le feu des carabines, de brûler les bateaux. La première décharge a eu les résultats les plus satisfaisants ; les Cosaques ont fui sans avoir eu le temps de mettre le feu aux bateaux, qui sont tombés entre nos mains, au nombre de huit chargés de seigle.

« Le commandant du détachement a envoyé à la poursuite de l'ennemi le lieutenant Feszynski, avec un sous-officier et sept hussards, qui, après avoir passé le Niémen à la nage, ont atteint l'ennemi et lui ont fait prisonniers six Cosaques, dont un blessé.

« Toutes les nouvelles s'accordent que le corps

de Bagration se retire par Slonim vers Nowogrodek, et que tous les détachements de ce corps, postés sur le Niémen, se rassemblent à Korelice.

« Il se trouve quatre mille ..... de seigle sur les bateaux pris, que le capitaine Celinski a fait remonter jusqu'à Mostouï.

« En outre, on a pris la pharmacie de campagne venant de Grodno, dont les pharmaciens s'étaient sauvés, mais qui ont été repris à Ticoutzin.

« Cette pharmacie a souffert beaucoup de dégâts, vu que les paysans en avaient ouvert les caisses. »

Le général Latour-Maubourg au Roi Jérôme. Joludek, 6 juillet 1812

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que j'ai prescrit au général Kamienski, commandant la cavalerie légère du 5e corps, d'envoyer un fort parti sur Zoriccial et Waluwka, et un autre sur Mostouï. J'ai donné cet ordre au général Kamienski ce matin, avant mon départ de Ticoutzin, d'après ce qu'il m'a écrit qu'il avait reçu l'ordre, hier, de prendre les miens. Je n'ai connu cette disposition de Votre Majesté que par la lettre du général Kamienski.

« Voici les renseignements que j'ai pu recueillir :

« L'ennemi n'est point à Nowogrodek; depuis six jours, le corps du prince Bagration est en pleine retraite sur Bobruysk. Le général Platoff s'était retiré sur Ivié, d'où il doit avoir pris la direction de Polotzk, sur la Dwina.

« Un régiment de cavalerie légère de la division Kamienski a parcouru tout le pays entre le Niémen et Slonim. Les Cosaques n'ont pas eu le temps de

brûler le pont de Bielitza par l'activité de la cavalerie légère du général Kamienski, qui, par un feu soutenu, a éloigné les Cosaques, qui avaient dessein de le brûler. Pendant ce temps, un détachement du 5e régiment de chasseurs était à Mostouï, où il a pris un convoi considérable de seigle, une ambulance chargée de médicaments, etc. Ces différents objets sont ici. Votre Majesté a sûrement eu connaissance de ces différents détails.

« Une brigade de la division Kamienski est partie ce matin pour Nowogrodek, passant par Bielitza. Il reste ici une brigade qui a des détachements sur Zoriccial, passant le Niémen à Orla, où il y a un gué.

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que je prescris au général Rozniecki de se rendre à Nowogrodek demain, et de pousser des reconnaissances aussi loin que possible sur la route de Minsk et dans les directions de la Dwina. Cette mesure m'engage à porter demain la brigade du prince Sulkeroski à Bielitza, à moins que Votre Majesté n'en ordonne autrement. J'ai pensé que ces mouvements un peu avancés entraient dans les intentions de Votre Majesté.

« Je prescris au général Rozniecki de rassembler des vivres à Nowogrodek et d'y former des magasins. Je compte partir demain matin pour Bielitza, si Votre Majesté ne me donne pas un ordre contraire.

« Je donne l'ordre au colonel Hurtig d'envoyer ici, cette nuit, la batterie polonaise la mieux attelée, et je la ferai marcher avec la brigade Sulkeroski jusqu'à ce que cette batterie rejoigne la division Rozniecki.

P. S. — « Un de mes aides de camp est parti en poste pour porter des dépêches au général Rozniecki, à Bielitza. J'attends de ses nouvelles ce soir. »

Rapport du général Rozniecki. Bielitza, 7 juillet 1812.

« Hier, à huit heures du soir, un escadron du 16e de lanciers est entré à Nowogrodek. Il y avait six heures que l'ennemi avait quitté la ville pour se porter sur Mir. Cet escadron a poussé une reconnaissance qui a trouvé les avant-postes ennemis à Korelice (moitié chemin entre Nowogrodek et Mir).

« Le prince Bagration marche sur Minsk.

« L'hetman Platoff marche sur la droite de l'armée de Bagration.

« Nous avons fait quelques prisonniers, dont un officier du régiment d'hulans Kowolituoski. Ce régiment fait partie de l'arrière-garde, commandée par le général Wassiltchikoff, et composée du régiment d'hulans ci-dessus mentionné, de celui de Achserki hussards, de celui de dragons Kijowski, ainsi que de trois régiments de Cosaques; le tout faisant deux mille cinq cents chevaux de cavalerie régulière; vingt-quatre pièces d'artillerie légère sont attachées à ce corps. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Ticoutzin, 7 juillet 1812, 9 heures du soir.

« Sire, depuis ma lettre de ce matin, le général Latour-Maubourg me rend compte, dans le rapport ci-joint, qu'une partie de ma cavalerie légère est entrée à Nowogrodek six heures après que l'arrière-garde du prince Bagration avait quitté cette ville pour se porter sur Mir.

« Des reconnaissances ayant été envoyées jusqu'à

Korelice ont trouvé l'arrière-garde commandée par le général Wassiltchikoff, composée de deux mille cinq cents chevaux de cavalerie régulière, de quinze cents Cosaques et de vingt-quatre pièces d'artillerie légère.

« Votre Majesté voit donc, d'après cela, que le prince Bagration ne peut pas être encore à Volosjin et manœuvrer, comme le mande le prince de Neufchâtel, sur la rive droite de la Bérésina.

« Si, comme je le suppose, les troupes de Votre Majesté occupent Minsk, le prince Bagration n'aurait plus de retraite que sur la forteresse de Bobruysk pour passer de là le Dniéper; mais j'espère toujours, comme je l'ai dit à Votre Majesté dans mes rapports d'hier, pouvoir l'entamer avant, et personne ne désire avec plus d'ardeur que moi de pouvoir trouver l'occasion de prouver à Votre Majesté que mon dévouement pour elle et la gloire de la France ne peut être comparé qu'à mon tendre attachement pour Votre Majesté. »

L'Empereur au Roi Jérôme. Wilna, 8 juillet 1812.

« Mon frère, il résulte des renseignements du prince d'Eckmühl que Platoff, après avoir marché sur Ivié, faisait sa retraite, le 6 au soir, sur Nikolayeff; que la cavalerie, qui était à Kamen, paraissait également en retraite; que vous auriez dû être, le 3, au même lieu où vous étiez le 6, et, bien des événements, résultat des calculs que j'avais faits, m'auraient fait faire une belle campagne. Croyez que tout est à jour : je vous rendrai justice quand vous le mériterez; mais, jusqu'à cette heure, je suis mé-

content. Tout porte à penser que Bagration se retire par Neswij.

« Cessez de retenir les ailes du prince Poniatowski et de Latour-Maubourg. Ce n'est pas seulement la cavalerie légère qu'il faut donner à ce dernier, mais toute la cavalerie. Agissez vigoureusement et vivement. Élevez-vous à la hauteur des succès et du bien de l'armée, et étouffez toutes les petites vues secondaires. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Bielitza, 8 juillet 1812, 11 heures du soir.

« Sire, une brigade de ma cavalerie légère était hier soir à Nowogrodek, et son avant-garde était près de Korelice, où elle a été un peu inquiétée par l'ennemi, et où elle a fait trente-cinq prisonniers, dont un officier; soixante autres prisonniers ou déserteurs ont été également envoyés ici aujourd'hui par l'avant-garde. Ils appartiennent à divers corps, tant d'infanterie que de cavalerie, et on n'a pu obtenir d'eux aucun renseignement de quelque importance.

« Le général Rozniecki rend succinctement compte au général Latour-Maubourg, qu'il paraît que Bagration se retire sur Neswij, sur Bobruysk, et que le gros de son corps a quitté Mir. La division Kamienski est à Korelice aujourd'hui; la division de cuirassiers et la brigade de hussards westphaliens seront en avant de Nowogrodek. Toute cette cavalerie continuera à poursuivre vivement l'ennemi.

« Je serai demain de ma personne à Nowogrodek, avec une partie du 5e corps, et j'enverrai, je l'espère, de cet endroit, des renseignements plus détaillés à Votre Majesté. Elle ne peut se figurer la dif-

ficulté que j'éprouve à m'en procurer. Le 8e corps arrivera ici demain. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Bielitza, 9 juillet 1812.

« Depuis que la guerre est déclarée, tu dois avoir reçu, chère amie, plusieurs lettres de moi ; tu y auras vu que malheureusement l'ennemi sent la supériorité du génie de l'Empereur et fuit comme s'il avait été battu dans trois grandes batailles. Quelques charges sur des Cosaques et quelques centaines de prisonniers, sans presque user que nos souliers, sont nos seuls combats. Tu vois qu'il ne paraît pas que je puisse courir des dangers ; d'ailleurs, chère amie, pourquoi toujours des idées noires, tu sais que je ne les aime pas. L'Empereur, grâce à Dieu, se porte à merveille. L'ennemi se retire et perd beaucoup de monde sans se battre ; tout ce qui est Polonais le quitte et se bat contre lui. Je serai ce soir à Nowogrodek (130 lieues de Varsovie); si seulement nous pouvions les tenir une fois, cela finirait : la Pologne est presque abandonnée et le sera bientôt tout à fait. Ils sont coupés, et je ne crois pas que Bagration puisse de cette campagne rejoindre la grande armée russe. Je communique tous les jours avec l'Empereur dont je ne suis qu'à trente lieues. Les Anglais, dit-on, veulent faire une descente ; dès lors, après que j'aurai jeté Bagration de l'autre côté du Dnieper ou l'aurai battu, je pense qu'il serait possible que l'Empereur voulût m'envoyer avec mon armée ou avec celle qui se forme contre eux pour défendre le Hanovre et mes États.

« Je t'embrasse comme je t'aime et t'aimerai. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Bielitza, 9 juillet 1812, 6 heures du matin.

« Sire, je reçois la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire en date d'hier, à cinq heures du matin.

« Les reproches que Votre Majesté me fait ne sont nullement mérités; ce qui m'afflige le plus, c'est de n'avoir point, avec la meilleure volonté, rempli ses intentions.

« Je suis bien loin de retenir les ailes du prince Poniatowski et du général Latour-Maubourg; je suis toujours, au contraire, à presser la marche de tous mes corps. Je ne reçois que des représentations sur les marches forcées que nous faisons.

« Le général Latour-Maubourg a avec lui toute la cavalerie; il sera aujourd'hui à Mir, à cinquante-quatre lieues de Grodno. Je serai ce soir à Nowogrodek avec la tête du corps du prince Poniatowski. Nous suivons cette route, parce que d'après les renseignements transmis chaque jour par le général Rozniecki, c'est celle que suit l'ennemi.

« Votre Majesté éprouvant un manque absolu de renseignements, doit bien supposer que j'ai encore moins de moyens qu'Elle pour en obtenir. Et comment, en effet, en recueillir dans un pays presque désert, et où les habitants des misérables villages que nous traversons sont de la plus profonde ignorance. J'envoie exactement tout ce que je sais et comme on me le donne.

« Depuis la lettre que j'ai écrite hier soir à onze heures à Votre Majesté, je n'ai reçu aucun rapport. Je m'empresserai de lui faire parvenir ceux que j'aurai dans la journée. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Nowogrodek, 9 juillet 1812, 10 heures du soir.

« Sire, j'arrive à Nowogrodek avec les deux premiers bataillons du 5e corps; les autres, malgré qu'ils aient marché toute la journée, ne pourront arriver que demain; les dix lieues qu'ils font étant très-pénibles à cause d'un sable profond.

« Le 8e sera ici après-demain matin.

« Je puis donner à Votre Majesté sur Bagration des renseignements qui paraissent certains; je les tiens du maréchal du district et du président de la Commission de la guerre :

« 1° Le général Bagration est arrivé à Nowogrodek avec ses troupes, les 28, 29 et 30 juin. Elles n'ont fait que passer.

« 2° Ces troupes se sont d'abord dirigées sur Nikolayeff, où elles sont restées un jour entier pour apprendre des nouvelles. Elles y ont été rejointes par le corps de Platoff.

« 3° L'intention du général Bagration était de rejoindre l'armée russe à Swenziany.

« 4° Bagration ayant appris que les troupes françaises étaient à Troky et Orani, se retira d'abord et prit la route de Korelice et Mir; ce mouvement rétrograde, commença le 1er juillet.

« 5° En partant de Nikolayeff, le général Platoff a fait l'arrière-garde du prince Bagration.

« 6° Les premières troupes de Bagration arrivèrent le 2 juillet à Korelice.

« 7° Le corps de Bagration se retire sur Bobruysk; tout le monde le disait dans l'armée.

« 8° Le corps de Bagration est fort de soixante mille hommes d'infanterie (ayant été renforcé par les

deux divisions qui n'ont pu percer sur Wilna), de huit mille hommes de cavalerie régulière et des huit mille Cosaques de Platoff.

« 9° Son artillerie se compose de cent quatre-vingt-quatre bouches à feu bien attelées.

« Votre Majesté voit que quand même j'aurais pu partir deux jours plus tôt de Grodno, cela ne faisait rien aux opérations, puisque Bagration a quitté Nowogrodek, qui en est à quarante lieues, les 28, 29 et 30.

« J'envoie ci-joint à Votre Majesté un rapport du général de Latour-Maubourg qui est très-intéressant. »

Le général Latour-Maubourg au Roi Jérôme. Nowogrodek, 9 juillet 1812.

« Sire, j'avais placé la brigade du général Hammerstein à Wsielub pour observer particulièrement les directions d'Ivié et de Lubecz; mais comme j'ai acquis la certitude que l'ennemi ne pouvait nous occuper que sur notre droite, que toutes ses forces se sont portées sur Neswij, j'ai envoyé l'ordre au général Hammerstein de porter sa brigade sur la droite de Nowogrodek, à Waluka, d'où il enverra des partis sur Mölczadz et Czyryn, afin de savoir ce qui se passe à Neswij.

« Le 3e régiment de lanciers s'était porté ce matin sur Mir où l'ennemi a laissé une forte arrière-garde, composée de 5,000 hommes d'infanterie et de cavalerie régulières, de 30 pièces de canon et de tous les Cosaques. L'ennemi ne formant qu'une seule colonne dans sa retraite, doit nécessairement laisser une forte arrière-garde. Un escadron du 3me régiment de lan-

ciers avait repoussé les postes ennemis jusque dans les faubourgs de Mir; les deux autres escadrons de ce régiment qui s'étaient avancés pour soutenir le premier ont été séparés du reste de la brigade du général Gurno. Le 3e régiment s'est très-bien battu, mais il a été ramené jusqu'à moitié chemin de Mir à Korelice. Il a fait éprouver des pertes à l'ennemi, mais il a perdu un chef d'escadron, quatre officiers et des lanciers dont j'ignore encore le nombre. L'ennemi s'était replié sur Mir au moment de la réunion de la brigade du général Gurno, qui était à moitié chemin de Mir à Korelice, où le général Roznieckí a réuni sa division.

« Voici l'emplacement des troupes, ce soir :

« Division Roznieckí, entre Korelice et Mir.

« Division Kamienski et une batterie d'artillerie légère à Korelice.

« La brigade Hammerstein à Waluka.

« La division de cuirassiers sous Nowogrodek, avec ses deux batteries d'artillerie légère, plus la 2e batterie polonaise.

« J'établis mon quartier-général cette nuit à Woykowice, sur la route de Nowogrodek à Korelice.

« Le prince Bagration avait réuni les troupes qu'il commande à Nowogrodek; il y avait été rejoint par une division d'infanterie et une de cavalerie venues de la Polésie Kijovienne. Ces troupes réunies avaient fait une tentative sur Ivié; mais ayant trouvé les avant-postes français, elles sont revenues par Nikolayeff et Zboysko, sur Korelice. On a combattu, et les habitants prétendent qu'un poste de Français a

filé sur Koydanow. C'est ce même parti qui doit être entré à Minsk.

« Les avant-postes français ont été hier à Nikolayeff.

« P.-S. — Je donne l'ordre à la division de cuirassiers de partir demain de Nowogrodek dès que le 5e corps y sera arrivé, pour être rendue de bonne heure à Korelice. »

Le prince de Schwartzemberg au général Marchand, chef d'état-major de l'aile droite. Prujany, 10 juillet 1812.

« Monsieur le Comte, la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire en date du 3, et dont j'ai chargé mon aide de camp, le capitaine de Boehm, vous aura sans doute informé suffisamment de la manière dont j'ai cru devoir juger la position de l'ennemi, et la direction qui nous était indiquée clairement sur Minsk, ainsi que de la marche sur Prujany, que je croyais devoir entreprendre sans retard.

« Je suis charmé de voir que S. M. le Roi semble approuver les mouvements que j'ai fait faire à mon corps d'armée. *Cependant je ne puis vous cacher, Monsieur le Comte, que je ne m'attends guère à voir le prince Bagration coupé autrement que de la droite de l'armée russe, ce qui est déjà un grand avantage dû à la manœuvre savante et rapide de l'Empereur. Mais j'ai de la peine à croire qu'il soit forcé à tenter de se faire jour de ce côté-ci, puisque sa retraite sur Bobruysk ne pourra pas facilement lui être barrée.*

« Vous trouverez ci-joints, Monsieur le Comte, quelques nouvelles qui assurément vous seront connues; mais les mouvements d'une partie des troupes du général Tormassoff ne laissent pas que de méri-

ter un peu d'attention. Il est probable que c'est une manœuvre faite à dessein pour masquer une marche sur Pinsk.

« Mon corps d'armée est établi aujourd'hui à Prujany; Brezesc est occupé par de forts détachements de troupes légères, qui observent l'ennemi sur les routes qui mènent en Volhynie. A Ello, Krana et Divin on remarque les premiers postes de Cosaques. J'ai une avant-garde à Maletz pour observer Pinsk, qui est occupé par les Russes. J'en attends des nouvelles détaillées. Un détachement de cavelerie placé à Ruszana est destiné à entretenir la communication entre mon aile gauche et le 7e corps commandé par le général Reynier.

« Veuillez, Monsieur le Comte, avoir l'extrême bonté de porter à la connaissance de S. A. M. le prince de Neufchâtel, la position actuelle de mon corps d'armée, puisque je suppose que votre correspondance avec le quartier-général de S. M. l'Empereur sera très-active. »

Le général Reynier au général Marchand. Slonim, 10 juillet 1812.

« Monsieur le Général, j'envoie une reconnaissance sur le chemin de Nowogrodek et lui donne l'ordre de pousser aussi loin que possible, pour aller vous remettre cette lettre et avoir de vos nouvelles; ce matin il y avait encore des Cosaques sur cette route, et je n'ai rien pu savoir des habitants du pays sur l'arrivée de Sa Majesté à Nowogrodek. Les paysans qui s'échappent de l'armée russe après avoir abandonné leurs chevaux et voitures, disent qu'ils ont encore laissé beaucoup d'infanterie et

d'artillerie à Neswij et Mir; que cependant le prince Bagration prépare sa retraite sur Bobruysk.

« J'ai appris que le général Tormassoff, qui commandait le corps qui était en Volhynie, est à Pinsk; cela fera cesser les craintes des Autrichiens sur une excursion dans le département de Lublin, et les déterminera à s'avancer davantage, parce qu'ils ne craindront plus autant pour leur droite; mais je devrai marcher avec précaution sur Neswij et bien éclairer ma droite, parce que le général Tormassoff, s'il ne se retire pas sur Kiew, pourrait aller de Pinsk joindre le prince Bagration à Neswij où Slouck, ce qui renforcerait beaucoup cette armée.

« Les troupes sont arrivées ici aujourd'hui, à l'exception de quelques détachements restés en arrière; elles sont très-fatiguées, et je suis obligé de les faire reposer demain; ensuite je me remettrai en marche pour Neswij.

« J'espère avoir demain de vos nouvelles; je vous écrirai encore les nouvelles que je pourrai avoir sur l'armée du prince Bagration et le corps du général Tormassoff. Le parti que les Autrichiens devaient envoyer à Ruszana n'y est pas encore arrivé. Le prince Schwartzemberg devait avancer seulement 1500 chevaux à Prujany et s'approcher avec le reste de Brezesc et de Kobryn. »

Le roi Jérôme à l'Empereur. Nowogrodek, 10 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport du général Latour-Maubourg que je reçois à l'instant; Elle y verra que ma cavalerie légère est entrée à Mir.

« J'ai écrit ce matin au Vice-Roi pour lui faire part des renseignements que j'ai recueillis ici ; j'ai également écrit une lettre chiffrée au prince d'Eckmühl.

« J'envoie à Votre Majesté un duplicata de la lettre que je lui ai écrite hier soir.

« Je serai demain matin à Korelice avec le 5e corps ; le 8e arrivera à Nowogrodek.

« Huit cents voltigeurs partent pour aller joindre le général Latour-Maubourg.

« S'il est vrai qu'une partie de l'ennemi a été observer Minsk, le prince d'Eckmühl, qui était, d'après ce que m'a écrit le major-général, le 6 à Bobrowitschi, doit être en position de l'attaquer.

« J'expédierai à Votre Majesté des renseignements plus précis dès que je les recevrai. »

Le général Latour-Maubourg au Roi Jérôme. Korelice, 10 juillet 1812.

« Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de l'entrée de la division Roznieckí à Mir. Je reçois les détails suivants :

« Tous les Cosaques réunis de Platoff et de Jeto-
« niwski formaient l'arrière-garde extrême. Ces deux
« corps de cavalerie peuvent être soutenus par deux
« mille cinq cents chevaux de cavalerie régulière,
« commandés par le général Wassiltchikoff.

« Toute l'armée de Bagration marche sur Slouck.
« Une partie des troupes qui avait filé du côté de
« Minsk s'est rejetée sur la droite pour gagner en
« partie Slouck, et une autre partie Bobruysk.

« Beaucoup d'hommes blessés et nombre de ceux
« qui ont eu leurs chevaux tués dans l'action d'hier,

« se retrouvent petit à petit ; les habitants les avaient « cachés. »

« D'après ce rapport, je dois croire que la perte des 3e et 16e lanciers n'a pas été aussi forte qu'on l'avait cru d'abord.

« On a trouvé à Mir des grains en assez grande quantité.

« J'ai donné l'ordre au général Rozniecki de pousser dans la direction de Neswij.

« Demain matin, j'aurai à Mir, outre la division Rozniecki, qui sera en avant, la division Kamienski et la brigade Hammerstein. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Korelice, 11 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur d'informer Votre Majesté qu'une seconde affaire de cavalerie a eu lieu hier, beaucoup plus sérieuse que la première.

« Elle jugera aisément que le général Rozniecki, par un excès de zèle et de bravoure, s'est laissé entraîner à charger un ennemi beaucoup trop supérieur pour qu'il dût engager une affaire aussi à fond. Sans l'extrême valeur de ses troupes et la division qui est arrivée pour les soutenir, il est probable que l'affaire aurait eu des résultats fâcheux.

« Du reste, c'est une leçon qui les fera aller avec un peu plus de précaution.

« J'attends un rapport plus circonstancié, que je m'empresserai d'adresser à Votre Majesté.

« Le 5e corps arrive à Korelice, le 8e arrivera demain matin.

« Les cuirassiers seront à deux heures à Mir. J'y serai moi-même dans la matinée de demain.

« Je n'ai aucune nouvelle du prince d'Eckmühl depuis que Votre Majesté m'a fait annoncer son entrée à Minsk. »

Le général Latour-Maubourg au Roi Jérôme. Entre Korelice et Mir, 11 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté une lettre que je reçois en route du général Rozniecki. Elle fera connaître à Votre Majesté le résultat de l'affaire qui a eu lieu hier en arrivant à Mir. J'aurai de nouveaux détails que j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Majesté.

« Nous sommes dans la ville et au delà. On me dit que l'ennemi a ses vedettes vis-à-vis des nôtres. Il paraît certain qu'il a beaucoup plus de cavalerie qu'on ne le croyait. »

Le général Rozniecki au général Latour-Maubourg. Mir, 10 juillet 1812.

« J'ai marché d'après vos instructions, Monsieur le Général, sur Neswij; j'ai été attaqué près d'Horodez, non-seulement par tous les corps de Platoff, mais encore par les régiments de *Maryaupol*, *Acktiewick* et *Simski*, hussards, et par les régiments de *Kijowie*, dragons. Le combat a duré depuis midi jusqu'à la nuit tombante; j'ai quitté le champ de bataille à minuit.

« Les 3e et 16e se sont surpassés; il y a des régiments qui ne sauraient se rappeler toutes les charges qu'ils ont faites, et toutes ont réussi; il n'y a que de telles troupes qui aient pu soutenir et pendant si longtemps un combat si inégal. Ils m'ont canonné avec douze pièces; leur cavalerie régulière était plus forte que ma division, et tout le corps de Platoff et celui de Jetowijski par dessus le marché;

il y a eu plus de régiments de Cosaques que je n'avais d'escadrons.

« Je n'ai pourtant perdu ni généraux, ni officiers supérieurs.

« J'ai rallié tous les cadres des régiments, et je n'entrai au camp qu'à une heure après minuit. Il y a des individus qui se sont surpassés.

« J'ai fait plus d'une campagne dans ma vie, et je n'ai jamais vu une journée de cavalerie comme celle-là. Une partie de la gauche a été en déroute et ramenée presque à la ville de Mir; mais là, elle a trouvé des secours, et s'est remise à remarcher et à regagner le terrain, à l'aide des chasseurs à cheval du 1er.

« Je suis excessivement fatigué. »

Le général Reynier au Roi Jérôme. Slonim, 11 juillet 1812.

« Sire, le prince de Schwartzemberg écrivant à Votre Majesté par un officier qui retourne au quartier-général de Votre Majesté, je pense qu'il envoie les rapports qu'il me communique, particulièrement ceux sur le corps du général Tormassoff, qui semblent confirmer ceux que j'ai eus sur l'arrivée de ce général à Pinsk.

« J'écris au prince de Schwartzemberg que ce mouvement doit lui ôter toute inquiétude sur une expédition au delà du Bug, et l'engager à marcher pour se rapprocher de moi, en observant bien Pinsk, d'où le général Tormassoff peut marcher pour se réunir au prince Bagration, ou par Neswij, ou par Slouck sur Bobruysk, à moins qu'il ne se retire sur Kiew.

« J'ai été obligé de séjourner ici pour reposer les

troupes et attendre ce qui était en arrière. J'irai demain à Polonka et le jour suivant à Stolowiecz. Je devrai beaucoup éclairer ma droite, afin d'être en mesure si le corps du général Tormassoff marchait de Pinsk sur mon flanc droit.

« Les habitants de ce pays paraissent fort bien intentionnés, mais ils disent que les Russes ont enlevé toutes les denrées ; et effectivement, on trouve fort peu de subsistances. »

Le général Latour-Maubourg au Roi Jérôme. Horodez, 12 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que je suis établi à Horodez avec la division Kamienski et l'artillerie ; la brigade Hammerstein est en avant du village, et à une lieue plus loin est placée à Zanski la division Roznieçki.

« Le bataillon de voltigeurs est réparti entre les deux villages. L'ennemi se retire sur Bobruysk.

« Zanski était occupé par un parti de Cosaques. Ils se sont retirés dans les bois les plus voisins.

« Demain les troupes partiront à deux heures précises du matin et marcheront vers Neswij. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Mir, 13 juillet 1812.

« Je répondrai cette fois, ma chère amie, à ta lettre du 27 sur tous les points ; c'est ce que je fais toujours, mais tu prétends que je déchire tes lettres avant ou sitôt après les avoir lues.

« 1° Il n'est pas douteux que les ministres doivent te communiquer les rapports qu'ils m'adressent ; il me semble même que c'est ce qu'ils font, puisque je les reçois presque toujours et par toi et par eux.

« 2° M. Siméon a pu tenir dans sa maison le con-

seil des Bâtiments, puisque ce n'est qu'une affaire de maison qui n'a rien de commun avec l'État ; mais pour tenir ce conseil, il fallait le convoquer, et pour le convoquer il a fallu que Boucheporne, qui fait les fonctions de secrétaire du cabinet, prît tes ordres ; car il n'y a que le secrétaire du cabinet qui puisse convoquer un conseil d'Administration de la maison. Il ne faut pas te gêner et le dire clairement à M. Siméon.

« 3° M. Siméon *ne peut* tenir un conseil des Ministres chez lui : 1° parce qu'il faut prendre tes ordres pour le rassembler ; 2° parce que c'est directement défendu par une instruction ; tous les conseils *doivent être tenus dans mon palais.*

« 4° Il doit te rendre compte de tout ce qu'il fait et reçoit, comme il le ferait pour moi ; et je ne conçois pas comment il a pu se permettre de donner une permission, soit aux conseillers d'État, soit aux ministres de France et d'Autriche, sans prendre tes ordres. Ses rapports avec moi ne l'empêchent nullement de te rendre compte *de tout : il faut l'exiger.*

« Je ne veux pas des plans que l'on m'a envoyés ; je veux, puisqu'il faut huit à dix millions et six ans, que l'on construise sur l'emplacement de la rue Royale où demeure la comtesse d'Obery, un peu plus en arrière. Donnes-en l'ordre à Moulard pour qu'il fasse faire le plan. J'espère que cette fois j'ai répondu à toutes les affaires.

« Maintenant parlons de nous.

« Tu ne dois pas t'étonner si tu reçois de mes

nouvelles beaucoup plus rarement, car je suis aux frontières de l'ancienne Pologne, poursuivant le prince Bagration avec cinquante mille hommes. Il y a deux jours que trois mille hommes de cavalerie de mon avant-garde ont eu un engagement sérieux avec l'arrière-garde ennemie ici-même; les Polonais se sont battus comme des diables, et s'ils avaient eu la patience d'attendre l'arrivée des cuirassiers et des hussards, l'ennemi n'aurait pas emporté ses oreilles; mais ils ont voulu aller toujours en avant, et comme l'ennemi était beaucoup plus fort, ils n'ont pu que lui faire beaucoup de mal, mais sans aucun résultat. Dans peu de jours, les Russes auront évacué toute l'ancienne Pologne, ce qui est inconcevable; le pays est assez beau, mais c'est au bout du monde.

« Tu as sans doute reçu mes lettres de Grodno. Les postes vont très-doucement, et je crois même être à peu près le seul qui reçoive aussi souvent des nouvelles de chez moi.

« Je vais partir pour Neswij, assez jolie petite ville de Pologne; celle-ci est assez misérable.

« Je te presse sur mon cœur. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Mir, 13 juillet 1812, 8 heures du matin.

« Sire, comme je l'avais hier annoncé à Votre Majesté, je me suis porté sur Mir; le général Latour-Maubourg, avait déjà porté une partie de sa cavalerie légère en avant. Le 5e corps est arrivé hier au soir; une division est repartie à une heure pour soutenir le général Latour-Maubourg, dans le cas où l'ennemi tiendrait à Neswij, ce que je ne crois pas. Le reste du 5e corps a suivi à trois et quatre heures.

« Le 8e arrive à l'instant et repartira aujourd'hui.

« Je vais me porter sur Neswij, d'où je n'ai encore aucune nouvelle.

« Le prince Poniatowski m'a remis hier deux lettres du prince d'Eckmühl, dans lesquelles il lui annonce qu'il est arrivé à Minsk le 8. Le 11 ses troupes étaient à Ighoumen et sur la Bérésina.

« J'ai écrit au prince d'Eckmühl qu'il pouvait être persuadé que le 4e de cavalerie et les 5e et 8e corps continueront à poursuivre l'ennemi l'épée dans les reins.

« J'adresse ci-joint à Votre Majesté un rapport du général Reynier et deux du prince de Schwartzemberg. »

Le Roi Jérôme à l'Empereur. Neswij, 13 juillet 1812, 11 heures du soir.

« Sire, j'arrive à Neswij avec le 5e corps.

« Le général Latour-Maubourg est en avant avec toute la cavalerie, quatre batteries d'artillerie légère et huit compagnies de voltigeurs.

« Ce matin, à huit heures, après avoir traversé cette ville, il a rencontré quelques partis de Cosaques, quelques hommes ont été blessés et tués de part et d'autre, mais sans que cela soit d'aucune conséquence.

« Voici des nouvelles qui sont certaines :

« 1° Le prince Bagration a quitté avant-hier 11, à dix heures du soir, le logement que j'occupe en ce moment. Tout son corps d'armée sans exception avait commencé à filer depuis le matin sur la route de Slouck. Il est fort de soixante mille hommes.

« 2° L'hetman Platoff a quitté le logement que

j'occupe, hier à onze heures du soir. Quelques régiments de son corps n'ont achevé de filer que ce matin; ce sont les mêmes qui ont eu affaire avec l'avant-garde du général Latour-Maubourg vers les dix heures. On dit qu'il a vingt régiments de Cosaques, deux de dragons, deux de hussards, deux de chasseurs à pied et vingt-quatre pièces de canon, ce qui porte l'armée de Bagration (à ce qu'on dit) à quatre-vingt mille hommes.

« 3° Un gentilhomme polonais, qui arrive à l'instant, apporte la nouvelle très-importante contenue dans le rapport n° 4 (pièce n° 36), que l'armée du général Tormassoff, forte de soixante mille hommes environ, a rejoint le prince Bagration entre Neswij et Slouck, où, dit-on, il veut livrer bataille.

« Le 8e corps arrive demain matin; j'espère que le 7e, que je ne veux pas laisser en arrière, parce qu'il serait compromis, pourra joindre dans la nuit de demain.

« Je placerai demain le 5e corps en échelons entre ici et Rapkowo.

« J'attends des nouvelles du général Latour-Maubourg qui doit avoir eu une affaire dans la journée; tout le monde prétend avoir entendu le canon.

« J'informe de tout ceci le prince d'Eckmühl à Minsk, et le vice-roi que je suppose être du côté d'Ivié.

« D'après les renseignements que j'ai recueillis ici, il paraît certain que les Cosaques ont perdu mille cinq cents hommes dans le combat de Mir, parmi lesquels on cite le général Grégorioff et un colonel qui ont été tués. »

Le général Latour-Maubourg au Roi Jérôme. Neswij, 13 juillet, 7 h. 1/2 du matin.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que j'ai traversé la ville de Neswij sans m'y arrêter et que je me porte de suite sur Cimkowice, laissant seulement la division de cuirassiers et ma réserve d'artillerie à Rapkowo.

« Toute l'infanterie ennemie s'est retirée sur Slouck. On rapporte qu'il y a une assez grande quantité de Cosaques à peu de distance d'ici.

« L'ennemi a brûlé cette nuit les magasins; cependant je crois qu'on trouvera des ressources dans la ville. J'ai laissé une compagnie de voltigeurs pour assurer la tranquillité des habitants et la conservation des ressources qu'ils peuvent avoir. »

Rapport du général Latour-Maubourg au Roi Jérôme, sur les affaires des 9 et 10 juillet. Cimkowice, 15 juillet 1812.

« J'avais donné l'ordre de Bielitza, où j'étais le 8 juillet, à M. le général Roznieckí, de se rendre à Mir avec sa division à marches forcées, de s'y établir militairement, d'envoyer des partis sur tous les points et aussi près que possible de Neswij pour avoir des nouvelles de l'ennemi.

« Le 9, j'avais placé une brigade de la division Kamienski à Korelice, pour soutenir la division Roznieckí qui marchait sur Mir.

« Le 10, je reçus à Korelice le rapport de M. le général Roznieckí qui me rendait compte qu'un escadron du 3e régiment de lanciers avait rencontré en avant de Piezoczna un fort parti de Cosaques qu'il avait chargé et rejetté dans la ville de Mir; qu'entraîné par trop d'ardeur, cet escadron passa la ville et trouva au delà du faubourg des forces considérables. Le colonel Radzimin, commandant ce

régiment, soutenait son 1er escadron avec le reste du régiment. Entouré par cinq régiments da Cosaques, le régiment se fit jour et se rallia à deux escadrons du 16e et un du 15e qui arrivaient à son secours. Ce mouvement ne put se faire sans perte ; mais l'ennemi en essuya aussi et si on peut reprocher à cet escadron du 3e régiment de s'être engagé témérairement, le régiment a réparé cette faute par sa bonne conduite, sa bravoure et les pertes qu'il a fait éprouver à l'ennemi. On perdit des hommes qui furent faits prisonniers parce que leurs chevaux s'embourbèrent dans des marais.

« La division Rozniecki passa la nuit du 9 à Turczec et le 10 au matin elle entra à Mir.

« Le 10, j'étais à Korelice et j'avais à Mir la division Rozniecki ; depuis Sagora jusqu'à Mir, la division Kamienski avec son artilerie ; la division de cuirassiers était à Nowogrodek, par l'ordre de Sa Majesté le Roi de Westphalie.

« Après avoir fait rafraîchir les chevaux à Mir, la division Rozniecki en partit le 10 à midi pour se porter sur Neswij. Elle rencontra l'ennemi à Semikowo et le poussa jusque dans les bois qui séparent ce village de celui de Horodez. L'ennemi fut reconnu : il montrait tout le corps des Cosaques de Platoff et d'Hocwasiki réunis, ainsi qu'une division de dragons et de hussards.

« J'avais donné l'ordre à M. le général Rozniecki, s'il rencontrait l'ennemi, de ne rien donner au hasard et de ne rien engager contre des forces trop supérieures ; mais M. le général Rozniecki n'était

déjà plus maître de son mouvement de retraite. L'ennemi déboucha de tous les côtés et la division fut attaquée sur tous les points. Les 3e et 16e régiments chargèrent l'ennemi plusieurs fois avec la plus grande valeur; les 7e et 15e régiments se comportèrent parfaitement bien. Les 2e et 11e régiments qui étaient en réserve furent tournés par deux mille Cosaques qui y mirent de la confusion.

« Le général Tyszluierez, commandant la 19e brigade de cavalerie légère qui était à Sagora, avait reçu ordre de moi de soutenir le général Rozniecki, s'il était attaqué. Il se porta à Mir, et le 1er régiment de chasseurs, qui se porta en avant de la ville, arrêta l'ennemi et protégea la retraite de la division Rozniecki.

« La perte de cette division a sans doute été considérable. J'en joins ici l'état. Celle de l'ennemi a été grande. Le général de division Pahlen, et les colonels russes Adrianoff et Jetowaiski ont été tués. Les Cosaques, Kalmouks, Baskirs et Tartares ont perdu beaucoup de monde.

« M. le général Rozniecki se loue beaucoup de plusieurs officiers de tous les grades, et il recommande particulièrement à la bienveillance de S. M. l'Empereur et Roi, MM. le général Gurno, les colonels Radzimin, Tarnowski, les chefs d'escadron Descour, Orvernicki, les capitaines Szymanski, Bardski et Gluiski, ainsi que les aides de camp du général Gurno, MM. Gurno, capitaine, et Tuike, lieutenant.

« Je ne connais cette affaire que par le rapport du général Rozniecki; mais je dois ajouter que cette

division, composée de trois mille chevaux environ, a combattu, contre des forces trois fois supérieures en nombre, avec la plus grande valeur, et que, sans avoir eu un avantage marqué sur l'ennemi, ces troupes se sont rendues dignes d'être comptées parmi les soldats de S. M. l'Empereur et Roi.

« M. le général Rozniecki, ayant été toujours en mouvement, ne m'a remis son rapport qu'aujourd'hui, au quartier-général à Cimkowice, le 15 juillet 1812. »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Neswij, 15 juillet 1812.

« Je reçois, ma chère amie, ta lettre du 2 juillet; j'avais reçu hier celle du 1er; je te répète qu'avant le mois de septembre, je serai auprès de toi.

« Voici le fait; pour toi, je n'ai rien de caché, mais pour *toi seule, et toute seule*. Après avoir poursuivi, chassé Bagration devant moi, je le rejette sur le prince d'Eckmühl, après l'avoir attaqué tous les jours avec mon avant-garde; enfin, hier, je reçois du prince d'Eckmühl une lettre dans laquelle il m'annonce qu'en cas de réunion, je suis *sous ses ordres;* il m'envoie en même temps l'ordre formel de l'Empereur; tu sens bien que je n'ai *vu* et *pu* voir dans tout ceci qu'un ordre de l'Empereur, ou au moins un désir de quitter le commandement de l'aile droite; ce que j'ai fait, retournant avec ma garde chez moi, où j'espère être dans quarante-cinq jours. Je ne fais que te dire l'exacte et stricte vérité; j'ai écrit à l'Empereur, qui devait bien prévoir que, dans ma position de commandant de l'aile droite, je ne me mettrais jamais sous les ordres de qui que ce soit;

d'ailleurs, la première opération de la campagne est finie et grandement finie; l'ennemi est coupé de tous les côtés, la Pologne est presque entièrement évacuée, et il faudra bien que les Russes fassent ce que veut l'Empereur.

« Les Anglais peuvent, dit-on, descendre dans nos pays; personne ne peut, mieux que moi, être utile à l'Empereur; ainsi, comme mon dévouement pour lui n'est diminué en rien, malgré son extrême sévérité, je lui serai encore utile, et plus utile qu'en restant ici, où je ne commande réellement plus rien.

« Ainsi, sois tranquille, et espère de me revoir bientôt.

« Tu as bien fait de ne pas signer le décret, puisqu'il devait être inscrit au *Bulletin des Lois*, et que tu ne peux le faire; tu as toujours plus d'esprit, de sens et de conduite que toutes ces vieilles têtes à perruque. Si cependant tu l'avais fait, je ne t'aurais sûrement *pas grondée*.

« Je n'ai pas renvoyé le décret de distribution des fonds pour le mois de juin, parce que c'est à toi de le signer, ne devant pas aller au *Bulletin des Lois*.

« Je t'écris tous les quatre ou cinq jours; comment se fait-il que tu ne reçoives pas mes lettres? »

Le Roi Jérôme à la Reine Catherine. Lissa, 7 août 1812.

« J'ai reçu, ma chère amie, ta lettre du 30. Je serai le 18 auprès de toi, et alors, nous nous expliquerons mieux que par lettre. Du reste, comme je te l'ai mandé dans la troisième lettre qui était dans le paquet que d'Orbery t'a remis, *tout est très-bien arrangé*.

« Tu fais tort à ton expérience et à ton esprit, quand tu me dis qu'il *faudrait publier tout au lieu de le cacher.*

« Ne sais-tu donc pas qu'avec plus grand que soi, il est plus *dangereux d'avoir raison* que *d'avoir tort :* d'ailleurs, n'est-ce pas mon frère? n'est-ce pas la même cause? et lui faire du tort, n'est-ce pas en éprouver moi-même? etc.

« Je coucherai demain à Crossen, le 10 à Torgau ou au plus tard le 11, le 12 à Leipsick, le 14 à Erfurth, et le 16 à Cassel.

« Dis à tout le monde que je n'arriverai que le 18, je l'ai même écrit à Boucheporne.

« Je te presse sur mon cœur et t'aime bien. »

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

LIVRE XV

ANNÉE 1811

I. — Décret du 22 janvier 1811, pour la prise de possession du territoire westphalien annexé à l'Empire français. — Traité du 10 mai 1811. — Nouvelles divisions administratives du royaume. . . 1

II. — Journal de la reine Catherine en 1811. — Appréhensions de la cour de Westphalie au sujet des projets d'agrandissement prêtés à l'Empereur. — Le prince royal de Wurtemberg à Cassel. — Principe d'une compensation repoussé par l'Empereur. — Retour de M. de Bulow, chargé de suivre à Paris les négociations relatives au remaniement territorial (7 avril). — Sa disgrâce. — Il est remplacé par M. de Malchus. — Départ du Roi et de la Reine pour Ems (28 juin). — Retour de la cour à Cassel. — Voyage dans le Hartz (4 août.) — Madame-Mère à Cassel (27 août). — Incendie du château de Cassel (24 novembre). — Lettre de l'Empereur au Roi sur ses préparatifs de guerre. — Assassinat du général Morio, grand-écuyer. 9

CORRESPONDANCE relative au Livre XV. 69

LIVRE XVI

DU 1er JANVIER AU 5 AVRIL 1812

Journal de la Reine. — Bruits relatifs à la guerre de Russie. — Augmentation des troupes françaises à la charge de la Westphalie. — Le prince de Hesse-Philipsthal grand-chambellan. — Le Roi de Westphalie reçoit l'ordre de concentrer son armée à Halle (27 février). — Le général Vandamme à Cassel. — Voyage du Roi à Paris, du 8 au 25 mars. — Ordre donné au contingent westphalien de passer l'Elbe (20 mars). — La Reine reçoit la direction des affaires pendant l'absence du Roi. — Bruits relatifs à la Pologne. — Départ du Roi pour l'armée (5 avril 1812). 156

CORRESPONDANCE relative au Livre XVI 179

LIVRE XVII

DU 5 AVRIL AU 16 JUILLET 1812

L'Allemagne et Napoléon au moment de la guerre de Russie. — Lettre du Roi Jérôme à l'Empereur. — Appel des contingents de la Confédération du Rhin. — Organisation et force du contingent westphalien. — Le Roi Jérôme appelé à Paris (mars 1812). — L'Empereur lui donne le commandement de l'aile droite de la Grande-Armée. — Composition de l'aile droite. — Vandamme, Reynier, Poniatowski, Latour-Maubourg. — Départ du Roi pour Kalisch (5 avril). — La Reine Catherine à la tête du gouvernement. — État financier de la Westphalie. — Composition, force et emplacement de la Grande-Armée et des armées russes. — Marche générale de la Grande-Armée, à partir de mars 1812. — Le Roi Jérôme à Varsovie. — Marche de l'aile droite de Varsovie sur Grodno. — Mouvements et contre-marches de Reynier. — Passage du Niémen par la Grande-Armée, le 24 juin 1812. — Entrée du Roi Jérôme à Grodno, le 30 juin. — Séjour à Grodno; les Lithuaniens; fatigue des troupes; soins administratifs; orages déchaînés sur la Pologne. — L'Empereur s'arrête quinze jours à Wilna. — Sa combinaison contre le camp de Drissa. — Son plan pour éloigner Bagration pendant qu'il marche lui-même sur la Dwina. — Davout et Jérôme chargés de l'exécution de ce plan. — Erreur prolongée de l'état-major impérial et du maréchal Davout, sur la force, la position et les mouvements de Bagration. — Le Roi Jérôme seul est dans le vrai. — Il n'est pas écouté. — Départ de Grodno des colonnes de l'aile droite, les 4, 5 et 6 juillet 1812. — Marche de Davout sur Minsk. — Marche du Roi Jérôme sur Neswij. — Le maréchal Davout lui envoie l'ordre de l'Empereur en vertu duquel le maréchal prend le commandement de toute l'aile droite. — Le Roi Jérôme refuse de conserver son commandement. — Il quitte Neswij avec sa garde le 16 juillet. — Mécontentement de l'Empereur contre Davout. — Jonction des troupes de Jérôme avec celles de Davout, vers Ighoumen. — Le Roi Jérôme de retour à Cassel, le 16 août 1812. 241

CORRESPONDANCE relative au Livre XVII. 431

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

DU TROISIÈME VOLUME

Pages 166, 167, 184, 185, 210, 367, au lieu de : *Gœttinguen*, lisez : *Göttingen.*

Page 174, ligne 16, au lieu de : 176, lisez : 44.

Page 174, ligne 17, au lieu de : 11,500, lisez : 11,468.

Page 189, ligne 4, au lieu de : *n'existent*, lisez : *n'existe.*

Page 196, ligne 21, au lieu de : *Geinengen*, lisez : *Gemmingen.*

Page 197, ligne 2, au lieu de : *Ripnin*, lisez : *Repnin.*

Page 215, ligne 29, au lieu de : *Bettmon*, lisez : *Bettmann.*

Page 217, ligne 2, au lieu de : *Livre IX*, lisez : *Livre X.*

Page 319, ligne 23, au lieu de : *Jolivet*, lisez : *le comte Jolivet.*

Page 328, ligne 18, au lieu de : *Éminence*, lisez : *Excellence.*

Page 334, ligne 10, au lieu de : *à Cassel*, lisez : *Cassel.*

Page 340, ligne 7, au lieu de : *le vœu*, lisez : *du vœu.*

Page 346, ligne 22, au lieu de : *vers huit et neuf heures*, lisez : *entre huit et neuf heures.*

Pages 352, 358, 360, 364, au lieu de : *Reinhard à Champagny*, lisez : *le baron Reinhard au comte de Champagny, ministre des relations extérieures.*

Page 361, ligne 17 au lieu de : *Furstenstein*, lisez : *Fürstenstein*.

Page 368, lignes 24 et 25, au lieu de : *les* chefs, *les* hommes, *les* anciens..., *les* fonctionnaires; lisez : *des* chefs, *des* hommes, etc.

Page 378, ligne 13, effacez : *même*.

Page 381, ligne 19, effacez : *de conséquence*.

Page 414, ligne 20, au lieu de : *centraliser*, lisez : *concentrer*.

Pages 411 et 415, au lieu de *Golz*, lisez : *Goltz*.

Page 415, ligne 9, au lieu de : *les Bonaparte-Paterson*, lisez : *la famille Paterson*.

DE L'

546 a'

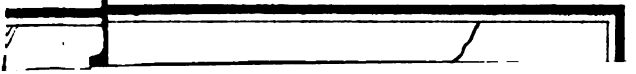

DEC 1 4 1955